



RAPPORT D'ACTIVITE

2022

Rapport Moral de la Présidente	P.2
Pôle Addictologie	P.5
Le CSAPA Ambulatoire 18 : Caet	P.6
Le CSAPA Ambulatoire 45 : Rue Sainte-Anne et La Station	P.39
Le CSAPA Résidentiel 45 : La Levée et La Préface	P.73
Le CAARUD 18 : Le 108	P.95
Le CAARUD 45 : Sacados	P.123
Pôle Maladies Chroniques	P.152
Les ACT : La Parenthèse	P.153
Pôle Jeunesse, Familles, Habitants	P.184
Le Club de prévention spécialisée de Bourges Val d'Auron	P.185
Les Promeneurs du Net 18	P.202
Le PAEJ et EVS à Sancoins : Le pass'âge	P.212
Le Centre social à Saint Amand Montrond : Le LOCCAL	P.224
Le Centre social Gens du voyage à Bourges : Cher Tsiganes	P.236
Le Centre social Gens du voyage à Romorantin : Tsiganes 41	P.252
Conclusion Générale de la Directrice	P.262

RAPPORT MORAL

Mme Claire BOTTE, Présidente

Mesdames, Messieurs, Professionnels de l'Apléat-Acep, Administrateurs, Partenaires, Financeurs,

Je tiens à vous remercier pour votre présence, ici, aujourd'hui pour notre Assemblée Générale 2022.

Par cette présence, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association, au service des plus vulnérables.

Il m'est impossible de dresser ici la liste des personnes qui se sont excusées, ni des personnes présentes très nombreuses cette année.

Il est temps comme chaque année de faire un petit bilan de l'activité et des réflexions de notre association, et c'est toujours un moment fébrile pour moi, les membres du CA mais aussi pour toutes les équipes de l'Apléat-Acep car nous souhaitons présenter toutes nos activités à nos partenaires, gestionnaires des différentes associations du département, représentants de l'Etat et des collectivités territoriales. Ce rapport moral ne prétend pas être exhaustif, il est complémentaire au rapport d'activité générale.

L'année 2022 restera l'année de la fin de la crise sanitaire, bien qu'ayant poursuivi la plupart de nos activités pendant cette période, où les personnes les plus démunies avaient plus que jamais besoin de notre soutien.

Il me semble important de mettre en avant une année 2022 riche en ouvertures et déménagements de nos établissements et services, preuve de l'engagement de notre association dans un mouvement dynamique, pour s'adapter aux besoins des personnes que nous accompagnons :

- La création de notre service PISTES comme Centre de formation certifié Qualiopi, en réponse aux besoins de formations sur le territoire, avec une garantie de qualité des programmes proposés, de leurs contenus et méthodes déployées par les formateurs
- Le déménagement du CAARUD 45 Sacados, en mars 2022, bien intégré dans son nouvel environnement
- L'engagement d'ouvrir l'antenne des ACT de Montargis dans des délais contraints, ce qui a été fait en juin 22, avec l'implication de tous

- Le déménagement de Tsiganes 41 en septembre 2022, car il était important d'avoir des locaux adaptés aux besoins du public et d'offrir des conditions de travail satisfaisantes pour nos professionnels
- L'ouverture d'un nouveau service par transfert d'autorisation de gestion du centre social LE LOCCAL de St Amand Montrond, de la CAF 18 à l'Apléat-Acep
- Et, pour finir, un point fort au regard de la prise de risque, certes mesurée mais bien réelle, au niveau financier, stratégique, organisationnelle et temporel :
 - la signature de la promesse de vente de nos locaux rue Sainte Anne, et
 - l'achat de l'immeuble du 112 rue du Fg Bannier, dans une démarche de travail collaboratif afin de développer une synergie professionnelle autour des enjeux de la prise en charge des différents publics

Réflexions qui ont mis en évidence l'intérêt, pour les professionnels, de mieux se connaître, de partager ses logiques, ses pratiques pour répondre au mieux aux personnes accompagnées.

Le bilan d'activités mettra en avant tout le travail mené au cours de l'année 2022, mais pour pouvoir prolonger notre vision associative, la gouvernance s'est interrogée sur ses orientations et choix associatifs.

Pour rappel L'Apléat-Acep Association de Santé et de Solidarité, créée le 1er Janvier 2019 dans le cadre d'une fusion/absorption volontaire, s'est engagée dans la réalisation d'un audit avec l'appui du cabinet ABAQ entrant dans le cadre d'un diagnostic préalable à la mise en œuvre d'une réflexion autour d'une négociation CPOM, pour ces établissements médico-sociaux relevant de financements par l'ONDAM.

L'objectif principal de la mission était de procéder à une évaluation du chemin parcouru afin :

- De mesurer les écarts par rapport aux objectifs initiaux;
- D'identifier les forces et les faiblesses de la nouvelle entité, en lien avec la perspective du CPOM;
- De mettre en place, si nécessaire, des mesures correctrices.

D'un point de vue opérationnel, il s'agissait plus particulièrement d'analyser la situation concernant :

- La culture d'entreprise
- L'organisation managériale
- La gouvernance et le pilotage
- Les synergies et le développement des compétences
- La réflexion stratégique
- L'unicité de l'association

Des Administrateurs, des salariés et des partenaires ont été auditionnés par différents moyens, entretien en présentiel, en distanciel et enquête.

Du rapport d'audit il est apparu la nécessité de :

- Mener une réflexion afin que les Administrateurs Débattent et s'accordent en matière de vision associative, tant au niveau des valeurs que du fonctionnement. *Quelles sont les valeurs aujourd'hui partagées ? Comment est-il possible d'articuler approche humaniste et approche entrepreneuriale (conditions, modalités, limites...) ? Quels sont les fondements sur lesquels il peut y avoir un consensus, afin de définir une vision commune de l'Association Apléat-Acep ?*
- Organiser un Séminaire de Réflexion Stratégique Entre Cadres et Administrateurs. Ce Séminaire a eu lieu les 17 & 18 Mars 2022 à L'atelier Canope à Orléans.

Ce temps de réflexions a mis en évidence l'intérêt, pour les professionnels, les administrateurs, de mieux se connaître, de partager ses logiques, ses pratiques de prévoir l'avenir pour répondre au mieux aux personnes faisant appel à notre association, et de partager nos valeurs associatives.

En parallèle, un autre chantier d'envergure a été initié par la réalisation d'un audit du système d'information, afin de procéder à sa rationalisation, pour minorer les risques et induire les changements nécessaires à la mise en conformité relative à la législation RGPD; travail qui se poursuit !

Avant de vous présenter sous forme de vidéo le Plan d'Orientations Stratégiques 2023/2027 de l'Apléat-Acep, validé en Conseil d'Administration le 29 septembre 2022, je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'Administration, tous les personnels ainsi que notre directrice générale, nous nous sommes tous mobilisés chacun à notre place avec un grand respect pour les uns et les autres.

Plus que jamais, l'Apléat-Acep souhaite en 2023 participer à l'ensemble des réflexions portées par les pouvoirs publics sur l'analyse des besoins et proposer des améliorations, en lien avec les orientations de notre plan stratégique.

En conclusion, je reprendrai cette juste phrase de Saint Exupéry

« ... pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ».

Moi, je sais qu'à vos côtés tout est possible !

Merci à tous de votre patience. Je vous laisse aux images...

POLE ADDICTOLOGIE



RAPPORT D'ACTIVITE

CSAPA 18

L'année 2022 a été marquée par un travail de réflexion interne autour de **l'offre de soin et d'accompagnement thérapeutique** mené par les professionnels du CSAPA CAET. Les personnes accueillies au CSAPA se trouvent majoritairement dans une situation de vulnérabilité et marginalisation, ayant des troubles liés à l'usage des substances psychoactives ou une addiction comportementale. Les accompagnements peuvent durer des années selon les situations. Dans l'optique d'aider la personne dépendante à développer des stratégies favorisant une reprise de contrôle sur sa conduite, l'équipe du CSAPA a commencé à travailler un programme d'inspiration « éducation thérapeutique du patient ». Une enquête a été réalisée auprès du public du CSAPA pour recenser les thèmes suscitant plus d'intérêt et abordables en petits groupes. Suite aux retours des usagers, l'équipe a mis en place plusieurs **ateliers à visée thérapeutique**. Les ateliers ont débuté en 2022 et se poursuivent en 2023.

Outre l'accueil réalisé au sein de la structure, le CSAPA a poursuivi son **déploiement hors les murs**. Ainsi, nous avons expérimenté les **CJC « mobiles »**, mises en place en janvier 2022, afin de proposer aux jeunes vivant en territoire rural un accès plus aisé à la prévention et aux soins en addictologie. **Les consultations avancées en CHRS** ont repris en mai 2022 avec une permanence fixe hebdomadaire d'une infirmière du CSAPA dans 3 CHRS à Bourges. En binôme avec l'infirmière du CSAPA Addictions France, les personnes accompagnées ont été vues dans leur lieu de vie et orientées par les référents des centres d'hébergement.

La collaboration avec les partenaires autour du projet nommé « **Cher Toit** » s'est poursuivie. Deux professionnels du CSAPA ont assuré une présence hebdomadaire sur

les espaces collectifs afin de rencontrer les locataires, installer un lien de confiance et proposer des RDV individuels autour des consommations.

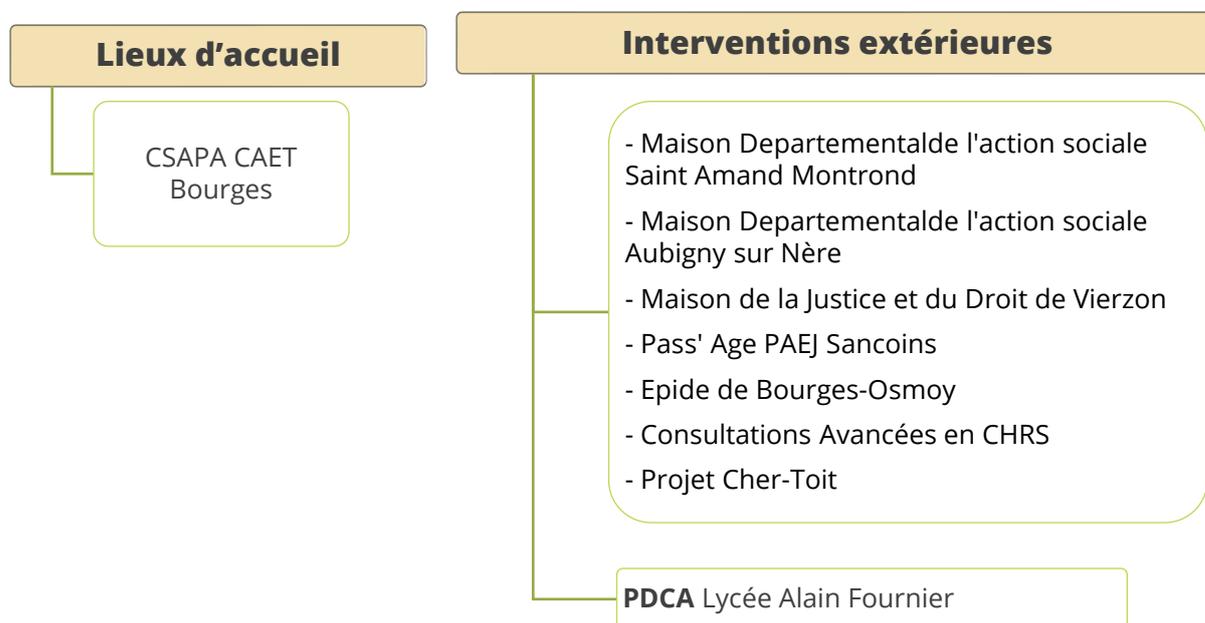
La dynamique partenariale ainsi développée reste un des axes principaux du travail du CSAPA, le travail en réseau étant une condition essentielle pour faciliter l'accès aux soins des personnes. L'objectif à terme est de favoriser l'accès au soin et l'orientation vers le CSAPA des personnes les plus éloignées ou en rupture de soin.

1. Le CSAPA

Coordonnées

Nom du service	CSAPA CAET
Adresse	46 rue Théophile Lamy 18000 BOURGES
Téléphone	02 48 70 60 33
Mail	veronica.angius@acep.com
Siret	333 121 0051 00176
Date d'ouverture	1987
Capacité	NC
Statut	Privé associatif
Nom et fonction du responsable	Veronica ANGIUS, Cheffe de service
ORGANISME GESTIONNAIRE	
Organisme gestionnaire	APLEAT-ACEP
Adresse	10 bis, Boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS
Téléphone	02.38.62.96.05
Mail	pascale.neveu@apleat-acep.com
Nom et fonction du responsable	Présidente de l'association : Claire BOTTE Directrice générale : Pascale NEVEU

Lieux d'intervention



Modalités d'intervention

Le CSAPA CAET intervient selon plusieurs modalités :

Les consultations en ambulatoire au 46 rue Théophile Lamy à Bourges

Les consultations hors les murs chez des partenaires du territoire (associations, collectivités, éducation nationale) :

- Maison Départementale de l'action sociale Saint-Amand-Montrond : un travailleur social a assuré la permanence fixe une fois par mois. Malgré le lien instauré avec les professionnels de ce service de proximité, les orientations pour des suivi en addictologie demeurent difficiles.
- Maison Départementale de l'action sociale Aubigny-sur-Nère : les consultations de proximité dans le nord du département ont été poursuivies.
- Maison de la Justice et du Droit (MJD) de Vierzon : la permanence fixe hebdomadaire a poursuivi son activité dans l'ouest du département. La MJD continue à être le lieu pour les consultations non seulement des personnes orientées par la justice, mais aussi pour les consultations jeunes consommateurs.
- Pass' Age PAEJ à Sancoins : un psychologue est intervenu une fois par mois au Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes de Sancoins pour rencontrer les jeunes présentant une conduite addictive.
- Epide de Bourges-Osmoy : des consultations avancées fixes dans l'établissement pour l'insertion dans l'emploi ont été proposées. Le professionnel référent CJC y intervient une fois par semaine.

- Consultations Avancées en CHRS : en partenariat avec le CSAPA Addictions France, une infirmière a assuré une présence hebdomadaire dans 3 CHRS du Cher, consultations avancées pour les personnes en situation de précarité sociale.
- Cher-Toit : deux professionnels interviennent deux jours par semaine sur ce dispositif, avec en complément des interventions ponctuelles de l'équipe mobile en addictologie (EMMIA)
- « Points-Stations » Consultations Jeunes Consommateurs dans le lycée Alain Fournier : Les permanences hebdomadaires au sein du lycée Alain Fournier ont continué
- Maison d'arrêt Le Bordiot : les consultations en milieu pénitentiaire se sont déroulées tout au long de l'année.

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des personnes accompagnées ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

4,5/7 jours

Annuel

251 jours

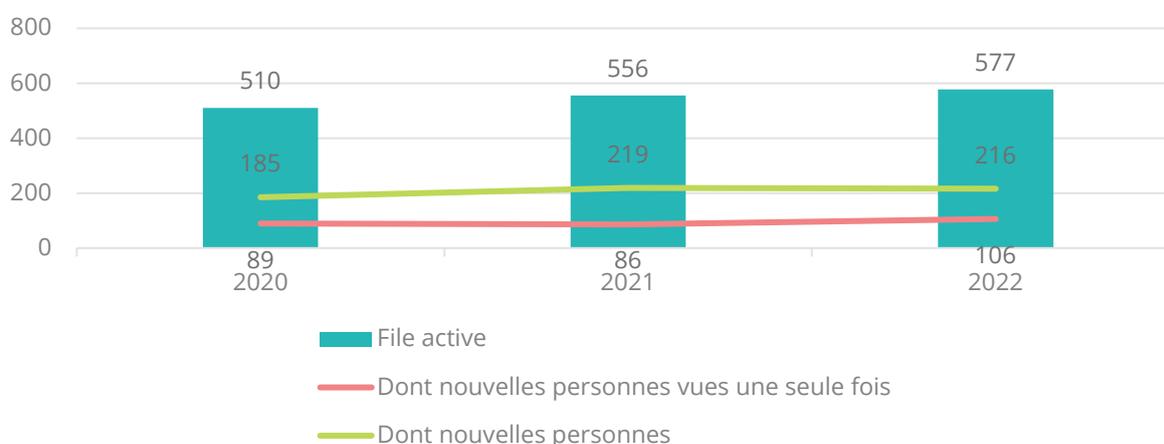
2. Le public

Ensemble des files actives

Chiffre clé

577 personnes accompagnées en 2022

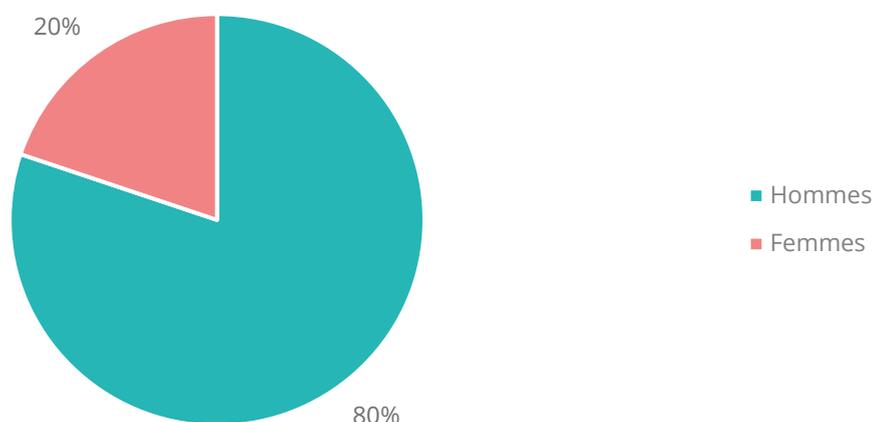
Graphique 1. Personnes accompagnées individuellement sur les 3 dernières années



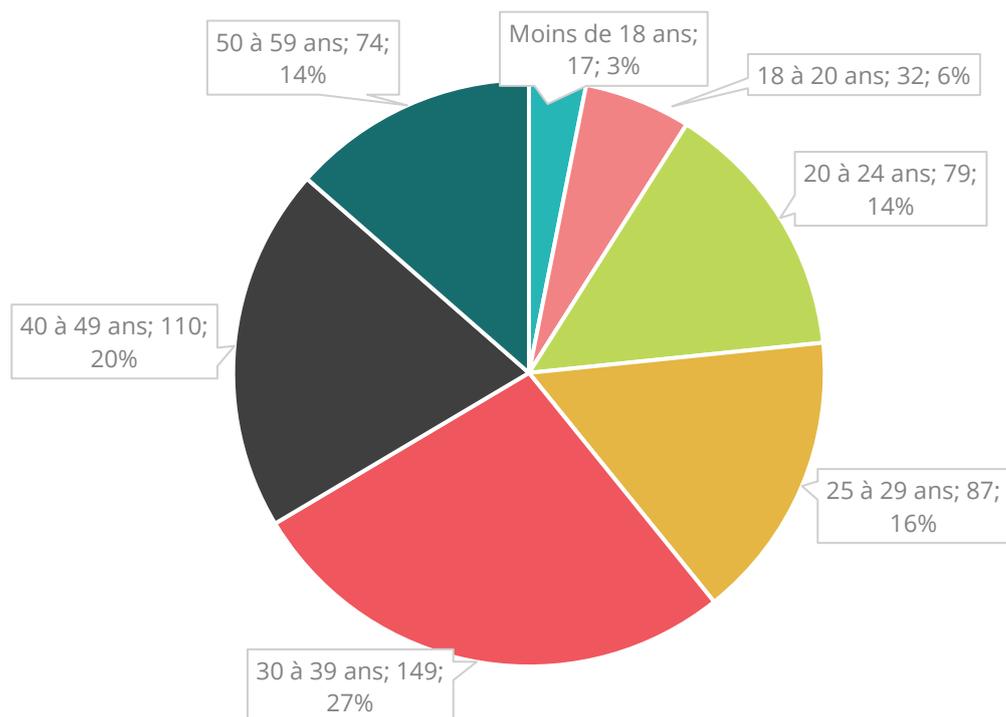
En 2022, le nombre de personnes accompagnées a légèrement augmenté par rapport à 2021. Cette augmentation s'explique par la fermeture de cabinets médicaux entraînant des orientations vers la structure spécialisée de la part de la médecine de ville afin de garantir la continuité des soins des personnes soumises à un traitement substitutif. D'autre part, les permanences externes et les consultations de proximité ont favorisé le rapprochement des personnes éloignées du soin ou vivant dans des zones rurales vers la structure de soin. On note une graduelle et constante remontée de la file active depuis 2020 (+ **13%**) sans pour autant atteindre le nombre de personnes reçues avant la période COVID.

Profil des personnes accompagnées

Graphique 1 - Répartition Femmes/Hommes

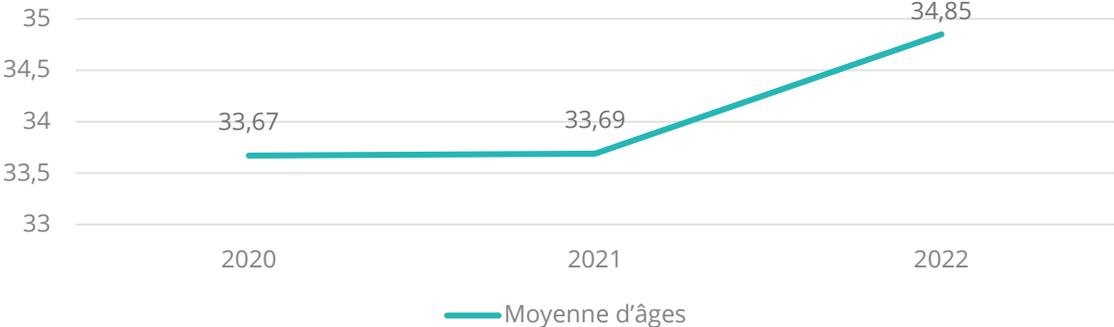


Graphique 2 - Répartition par tranche d'âge

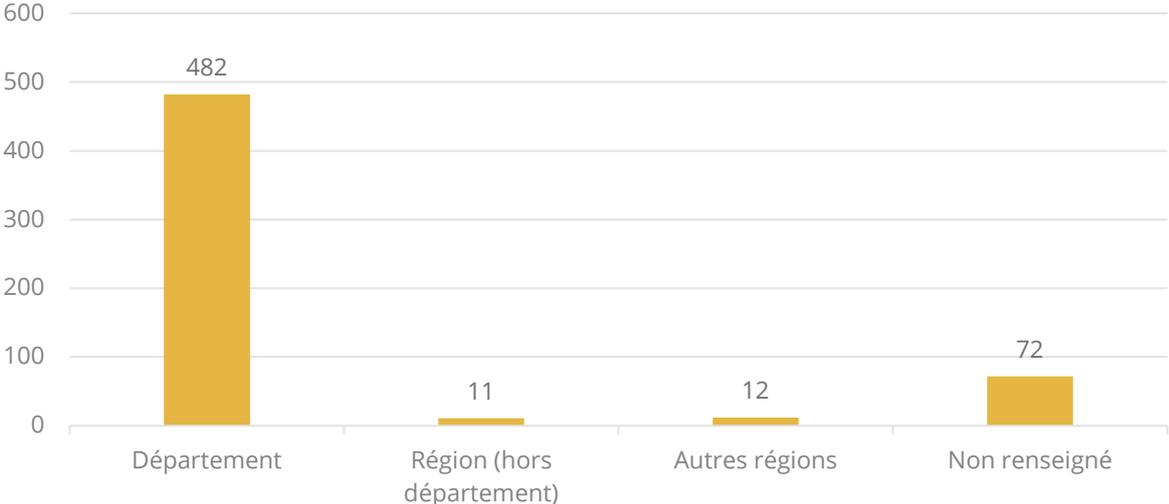


La répartition entre hommes et femmes reste substantiellement invariée : les femmes correspondent à environ 19,4% de la file active. L'âge moyen reste relativement stable depuis quatre ans.

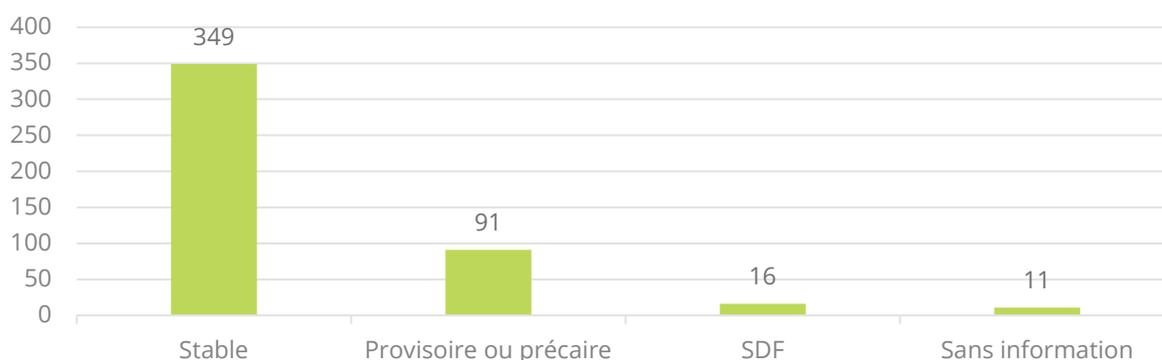
Graphique 3 - Evolution de la moyenne d'âges



Graphique 4 - Répartition de la file active selon l'origine géographique

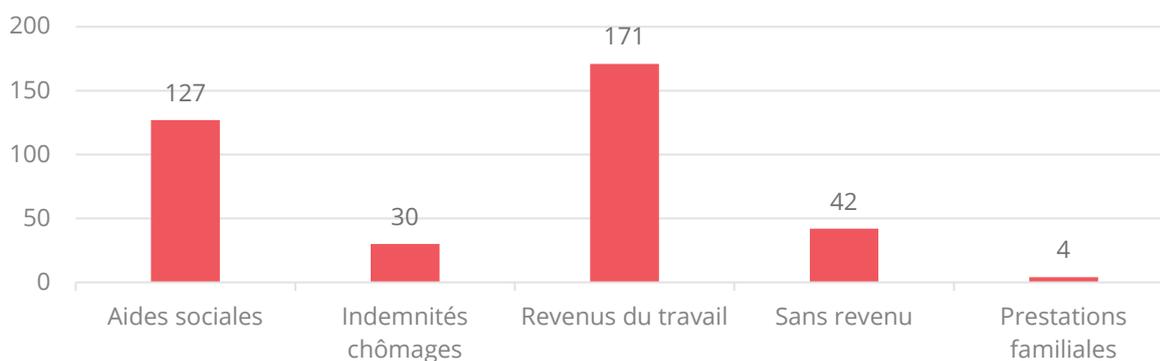


Graphique 5 - Répartition de la file active par type de logement

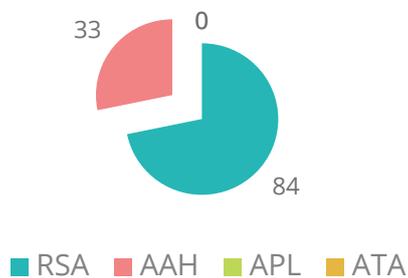


Comme pour les années précédentes, **la majorité des personnes accueillies au CSAPA CAET ont accès à un logement stable** ; seulement 15,7% sont logés de manière provisoire et 2,7% sont SDF. En proportion, **l'accueil d'un public précaire reste important** : les accompagnements pour trouver des solutions d'hébergement ou de logement représentent un élément incontournable de la prise en charge en CSAPA. Les demandes d'accès au logement et d'instruction auprès du Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) s'élèvent à 20 en 2022.

Graphique 6 - Répartition de la file active selon l'origine des ressources



Détail des ressources provenant d'aides sociales

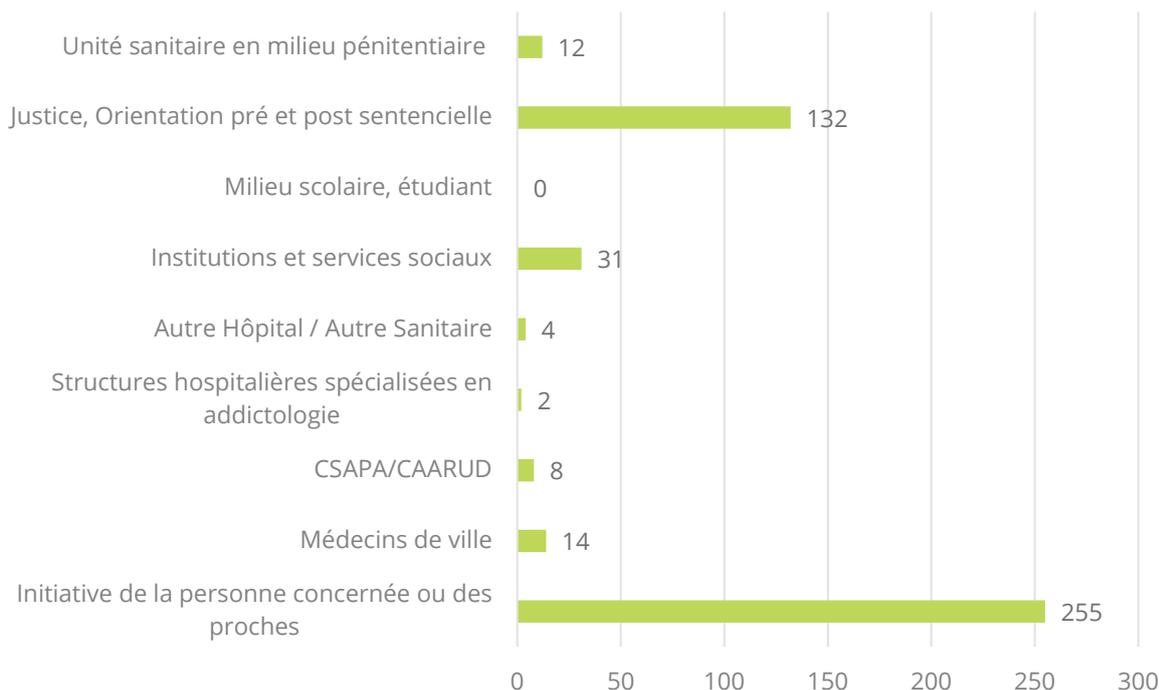


CSAPA.

Une bonne partie des personnes accueillies (35,2 %) bénéficient de revenus de solidarité ou se trouvent dans une situation de précarité.

Seulement un tiers du public à accès à un revenu stable et est inséré professionnellement. L'accueil d'un public majoritairement précaire reste une caractéristique significative du

Graphique 7 - Répartition de la file active selon l'origine de la consultation



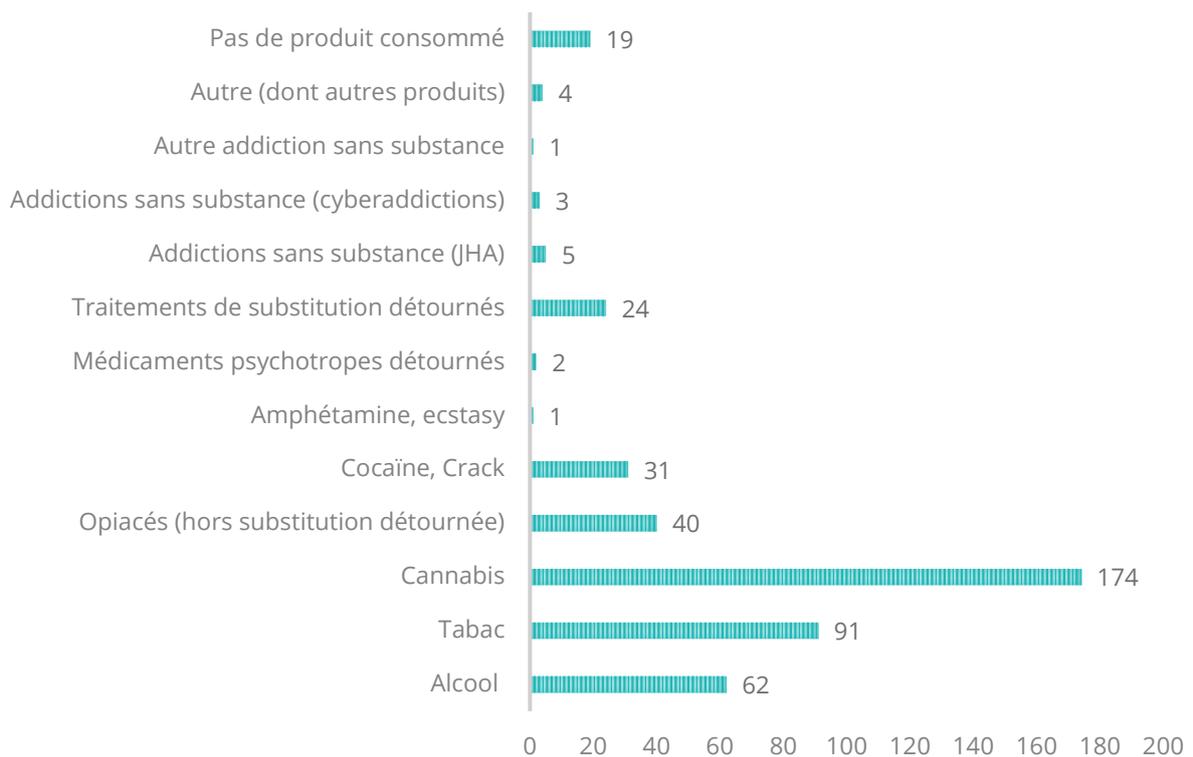
Les usagers du CSAPA, en majorité, contactent eux-mêmes la structure ou à la demande de leurs proches. Comme pour les années précédents, **la démarche volontaire** reste prépondérante (44%) pour commencer un parcours de soin.

En deuxième lieu, les orientations **sous contrainte de la justice** représentent une partie importante de l'origine de la demande. L'orientation par des partenaires sanitaires ou médico-sociaux représente 10% de la file active dont 2.4% sont orientés par des médecins de ville ou pharmaciens.

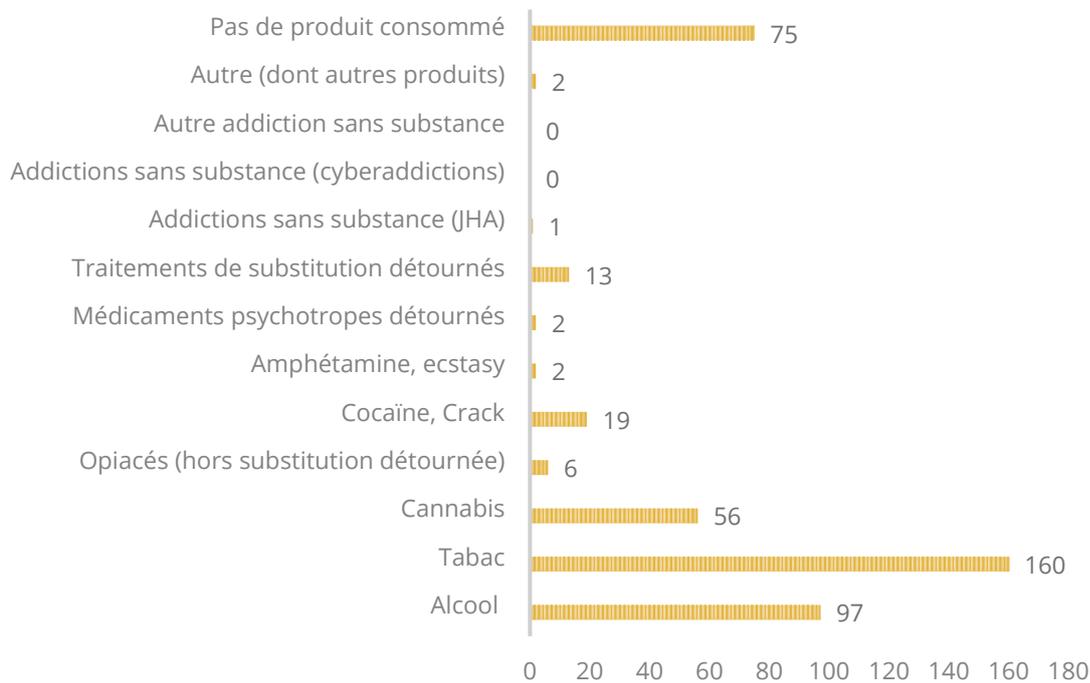
→ Cette diversité d'origine des orientations illustre un principe associatif essentiel, à savoir l'inscription du CSAPA dans le territoire et l'entretien d'un réseau partenariale qui reste essentiel pour faciliter l'accès aux soins.

Consommations

Graphique 1 - Produit le plus problématique pour les personnes accompagnées



Graphique 2 – Le produit à l’origine de la prise en charge



Comme pour les années précédentes, et en lien avec les tendances nationales, **le cannabis représente le produit le plus problématique pour la majorité des personnes qui viennent consulter au CSAPA et est à l’origine de la prise en charge.** Cette tendance est avérée aussi bien chez les adolescents qu’en population adulte.



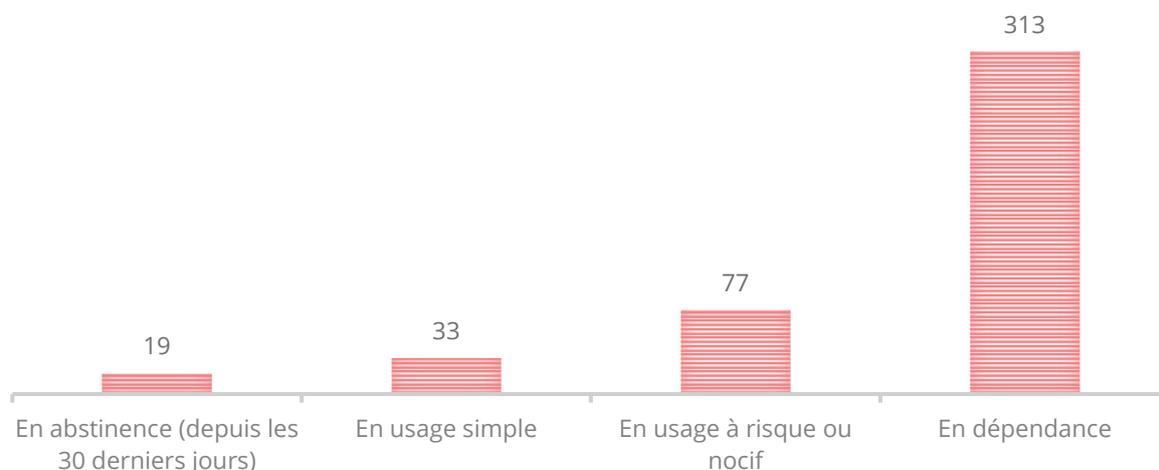
Après le cannabis, le tabac et l’alcool sont les produits les plus problématiques à l’origine de la demande d’accompagnement. On observe une augmentation des demandes de prises en charge tabagiques, avec 39 demandes de sevrage sur l’année 2022. 62 usagers, soit 10% de la file active a sollicité le CSAPA pour une problématique liée à la consommation d’alcool ; la prise en charge est initiée dans la structure pour ensuite orienter vers le CSAPA Addictions France ou vers des centres de cure spécialisés.



On observe une augmentation de la proportion de ceux qui présentent un risque élevé d’usage problématique des opiacés par rapport à l’année 2021 (+1.35%) et de la cocaïne/crack (+2.85 %).

La poly consommation, l’usage régulier d’au moins 2 substances psychoactives, se confirme comme une pratique parmi les personnes demandant des consultations au CSAPA, notamment avec cannabis et alcool / tabac.

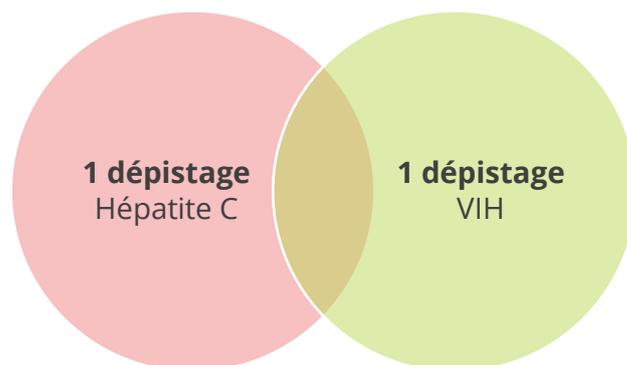
Graphique 3 - Modes de consommation



Vaccination / dépistage

Chiffre clé

1 personne a bénéficié d'un dépistage en 2022



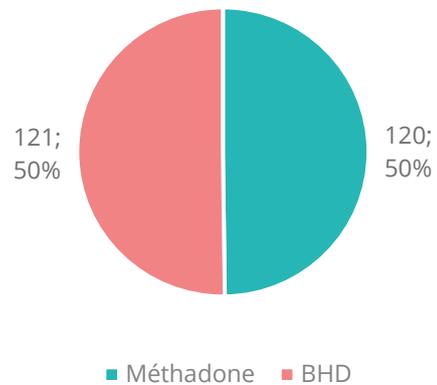
Répartition de la nature des dépistages

Le faible taux de dépistage rapide est dû au manque de personnel formé au test rapide d'orientation diagnostique (TROD). Pour pallier ce manque, en fin d'année **une formation** a été à l'ensemble des professionnels, toutes disciplines confondues. La formation couvrant le VIH, VHC et VHB a permis de relancer la proposition de dépistage et sensibilisation aux infections virales.

Traitements de substitution

Chiffre clé

241 personnes ont bénéficié
d'une prescription en 2022

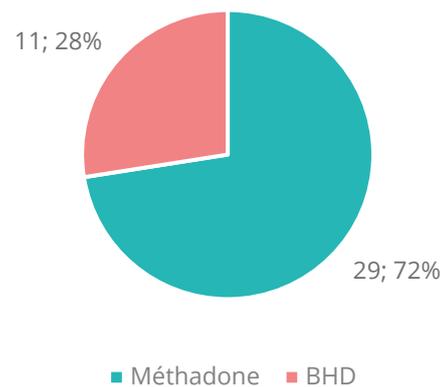


Répartition des prescriptions

ispensation

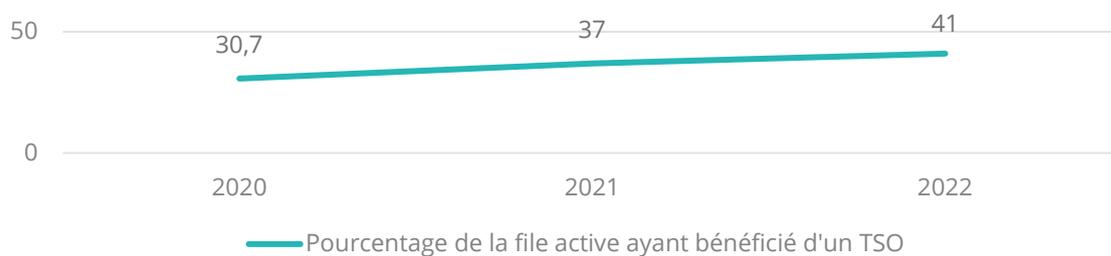
Chiffre clé

40 personnes ont bénéficié d'une
dispensation en 2022



Répartition des dispensations

Evolution de la mise en place d'un traitement substitutif aux opiacés
sur les 3 dernières années



Comme décrit plus haut, en 2022 nous avons observé une augmentation de personnes accompagnées dans le cadre de la gestion ou réduction de la consommation d'opiacés. La demande de mise en place d'un traitement substitutif aux opiacés (TSO) est

constamment en expansion depuis les dernières années : en 2020 30,7% de la file active avait bénéficié d'une prescription TSO, en 2021 37 % et **41% en 2022**.

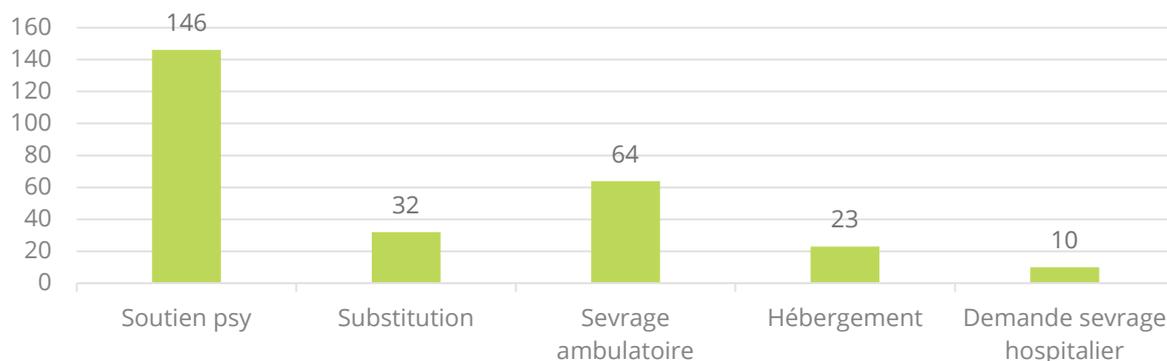
Ce phénomène s'explique par des facteurs environnementaux et systémiques :

- La montée des consommations des opiacés peut être expliquée par l'accès plus facile au produit suite au relâchement des mesures restrictives en lien avec la pandémie Covid ;
- De même, la fermeture de plusieurs cabinets médicaux dans le département du Cher a entraîné des relais vers le CSAPA de nombreuses personnes sous traitements substitutifs.

La délivrance a lieu en pharmacie d'officine pour la majorité des personnes et de manière résiduelle en CSAPA. Les dispensations en CSAPA s'effectuent pour les initialisations ou pour les personnes n'étant pas couvertes par la sécurité sociale. Le traitement par méthadone reste le plus fréquent.

Type de demande / suivi

Graphique 1. Répartition par types de demandes

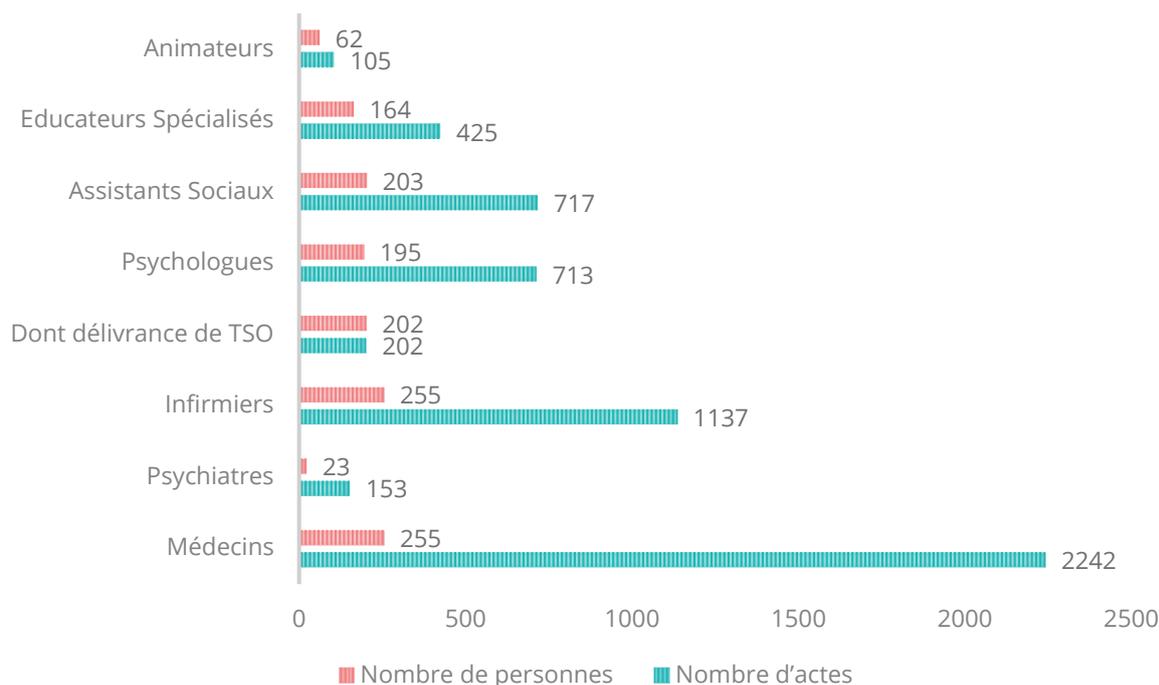


3. L'activité

Quantitatif

Activités globales

Graphique 1 - Répartition des consultations avec les personnes concernées*



*La méthode de calcul des actes a été revue cette année : les actes considérés dans le comptage correspondent aux entretiens en présentiel ou en téléconsultation uniquement (actes directs).

Les actes médicaux restent majoritaires, suivis par les actes infirmiers, avec une stabilisation du nombre des entretiens en présentiel des psychologues et de l'équipe éducative. L'activité d'entretien médical et paramédical est concentrée sur les journées de consultation (2 jours et demi par semaine) pendant lesquelles il peut y avoir entre 30 et 40 passages en moyenne. Le temps de consultation varie entre 10 et 20 minutes, tandis que les entretiens psycho-sociaux durent environ 1 heure.

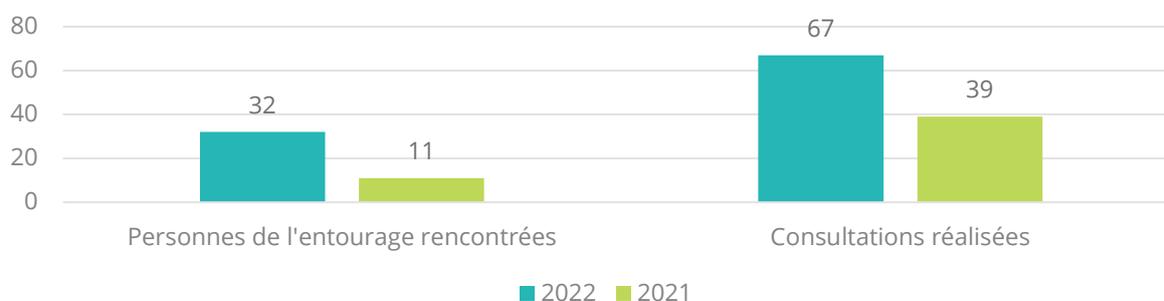
L'équipe éducative était réduite en 2022, avec une seule éducatrice spécialisée, raison qui explique le taux d'actes en diminution relativement aux années précédentes. En 2023, grâce à une réaffectation en interne, l'équipe éducative est au complet.

Focus sur les VAD et Accompagnements pour démarches extérieures

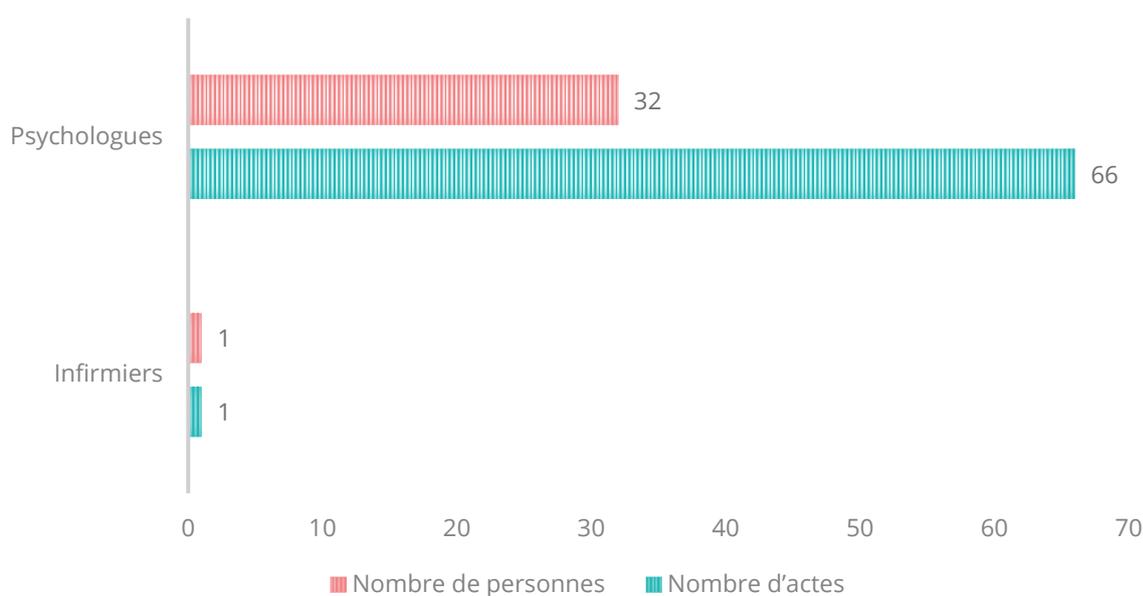
5 visites à domicile

2 personnes concernées

Chiffre clé - Nombre de consultations avec les personnes de l'entourage



Graphique 2 - Répartition des consultations avec les personnes de l'entourage



Les consultations entourage sont assurées pour l'essentiel par les deux psychologues de la structure et s'adressent à toute personne concernée par l'usage de substances psychoactives ou la problématique addictive de l'un de leur proche. Elle peut être proposée par l'animatrice d'accueil lors d'un premier contact pris avec la structure, ou tout au long de l'accompagnement d'une personne lorsque des difficultés sont repérées dans son entourage autour de cette problématique.

Nous avons pu noter en 2022 une hausse sensible, à la fois du nombre de personnes accueillies, et d'entretiens individuels menés dans le cadre de ces consultations entourage. Ainsi, nous sommes passés de 11 personnes accueillies en 2021, à **32 en 2022** ; pour un total de 39 rencontres en 2021, à **67 cette année**.

On peut repérer une proportion similaire en 2021 et en 2022 de consultations entourage relevant des Consultations Jeunes Consommateurs, soit environ la moitié de cette file active (4 personnes en 2021 et 14 en 2022). Les personnes reçues dans ce cadre étant alors de manière quasi exclusive les parents d'adolescent(e)s et jeunes adultes consommateurs, qu'ils soient suivis eux-mêmes ou non dans la structure.

Cette hausse semble pouvoir s'expliquer notamment par une stabilité des professionnelles psychologues ces deux dernières années. On peut noter certainement et en lien avec ceci une plus grande aisance de ces dernières dans l'accueil de ce public, ayant plus largement favorisé une attention de toute l'équipe à l'enjeu de l'accompagnement de l'entourage, et rendu les orientations plus fluides.

S'il avait été projeté en 2021 de créer un groupe de paroles à destination de l'entourage, l'idée en a été si ce n'est abandonnée, du moins suspendue en 2022. Cela s'explique par le petit nombre de personnes accueillies, disséminé qui plus est sur l'année, ne permettant pas de constituer un groupe. En revanche, d'autres actions ont débuté, telle que la création de nouvelles activités et de groupes en lien avec la thématique de l'Education Thérapeutique du Patient.

Activités de groupes thérapeutiques

Répartition du nombre d'ateliers et de personnes concernées

2 ateliers d'activités corporelles

5 personnes concernées

L'année 2022 s'est caractérisée par la mise en place des ateliers à visée thérapeutique. Partant du constat que les conduites addictives sont des pathologies qui comportent des risques chroniques, ces derniers s'insèrent dans le périmètre d'intervention de l'éducation thérapeutique qui vise à aider la personne à modifier son comportement, prendre connaissance de sa maladie et des stratégies de soins les mieux adaptées à son projet de vie.

Au cours de l'année 2022, une enquête a été réalisée auprès du public du CSAPA pour recenser **les thèmes suscitant plus d'intérêt et abordables en petits groupes**. Suite à l'enquête sur leurs besoins et envies pour améliorer la prise en charge et la gestion des addictions des usagers du CSAPA, 4 axes de travail ont été dégagés :

1. Santé (mentale et physique)
2. Alimentation
3. Gestion administrative
4. Partage d'expériences

Ce sont sur ces axes principaux que les ateliers ont pu être développés. Le premier atelier proposé fin 2022 est **le yoga thérapeutique**, mis en place par une intervenante externe et ancienne membre de l'équipe du CSAPA. D'autres ateliers sont en cours de création et réalisation en 2023.

Une formation ETP pour l'ensemble des professionnels est prévue en 2023.

Atelier yoga à BOURGES



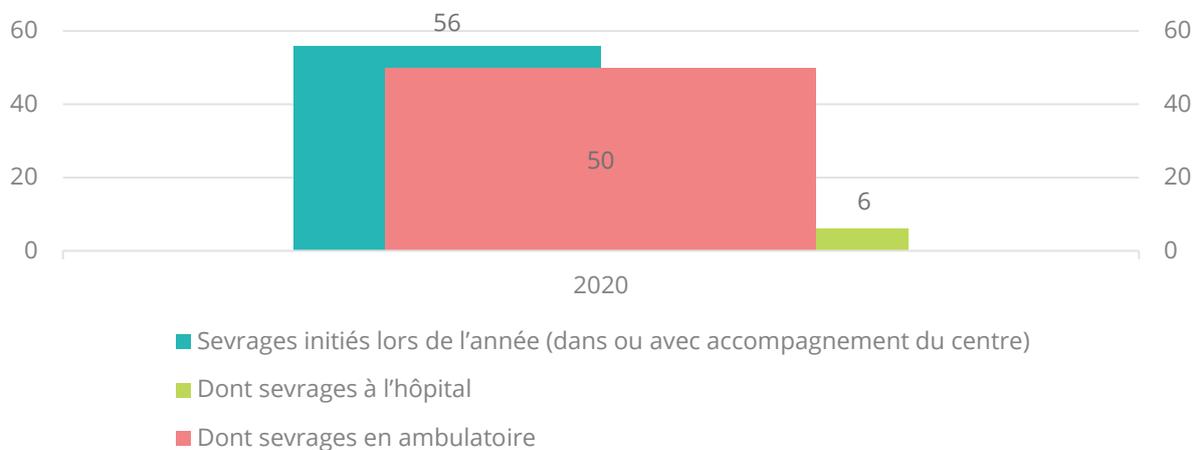
Matériel de prévention

Mise à disposition de matériel de prévention

43 personnes concernées par la mise à disposition de matériel de prévention

Sevrage

Chiffres clés

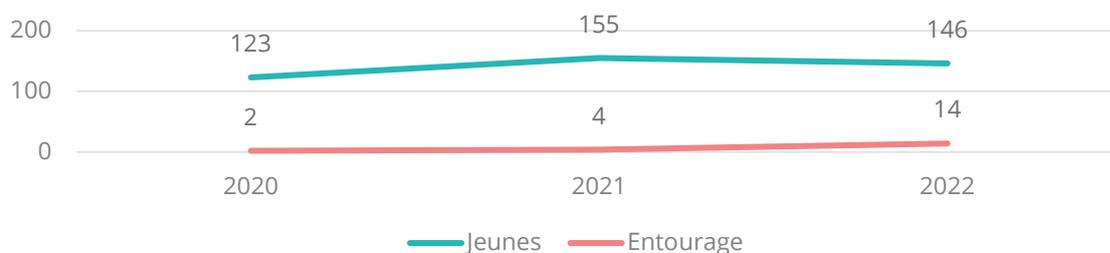


Activités spécifiques Consultations Jeunes Consommateurs

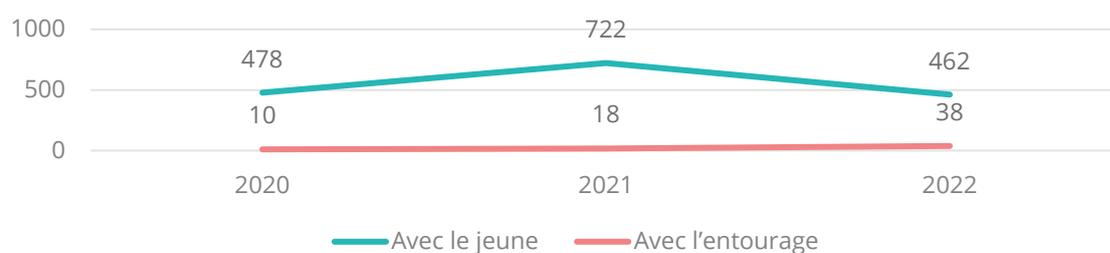
File active

146 personnes accompagnées en CJC

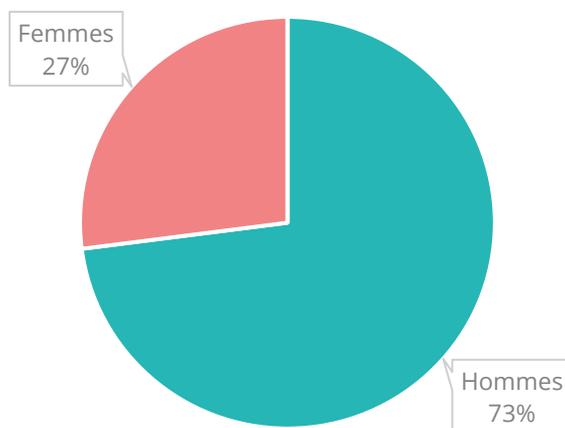
Graphique 1. Evolution du nombre de personnes (jeunes et entourage) accompagnées sur les 3 dernières années



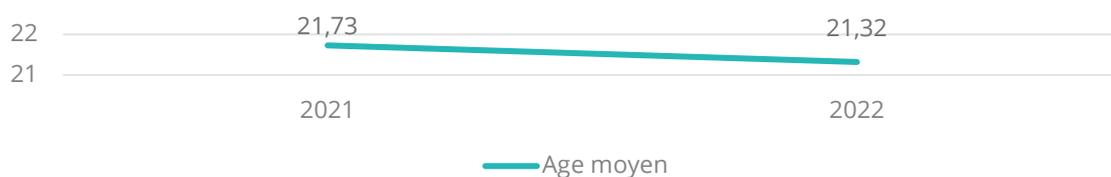
Graphique 2. Evolution du nombre d'entretiens (jeunes et entourage sur les 3 dernières années)



Graphique 3. Répartition femmes/hommes

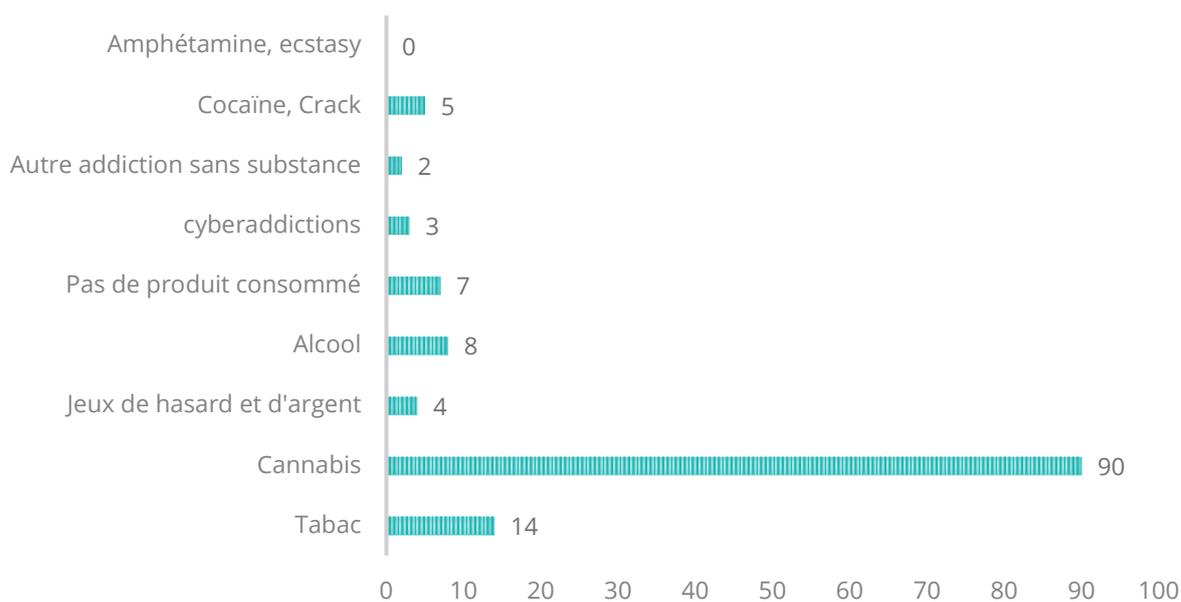


Moyenne d'âge

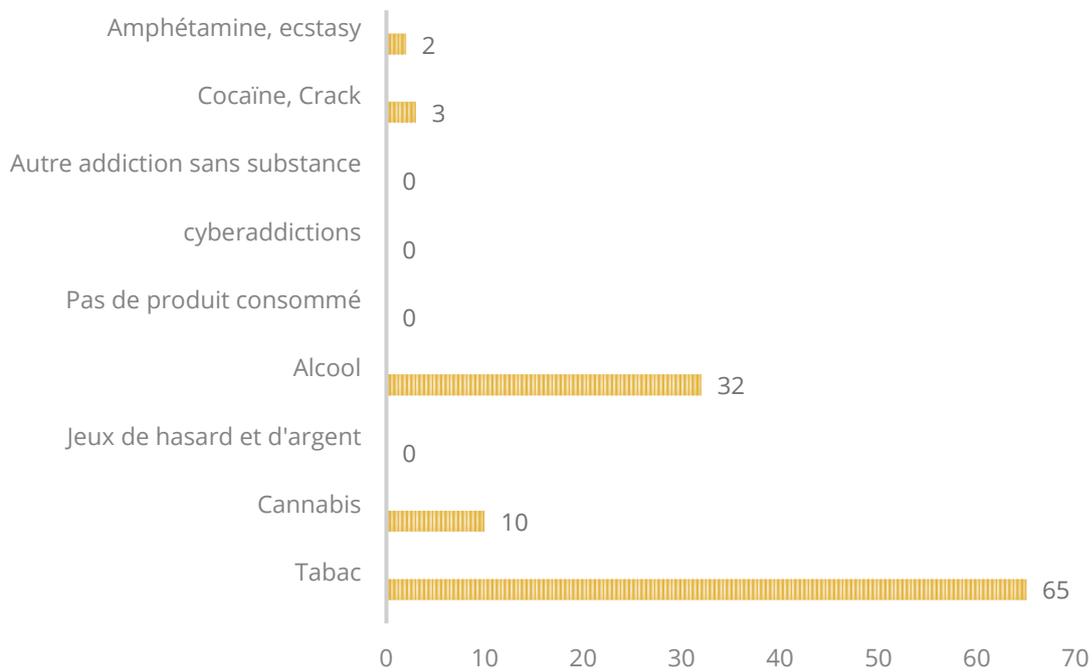


Consommations

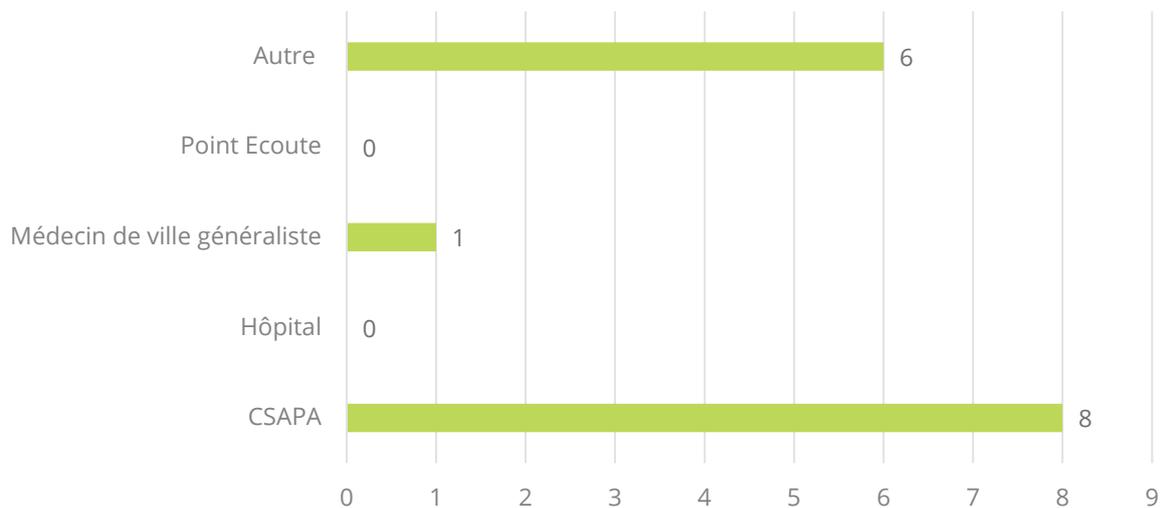
Graphique 1. Produits les plus problématiques pour l'utilisateur



Graphique 2. Produit à l'origine de la demande de consultation



Graphique 3. Orientations



Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) sont assurées par l'ensemble des professionnels de la structure. Elles sont réalisées au CSAPA ainsi qu'au sein des structures partenaires sous forme de permanences. Ces dernières sont assurées par une psychologue et une éducatrice spécialisée sur l'ensemble du département. Elles peuvent être régulières mais également activées « au besoin » sous forme de CJC mobiles.

Nombre de permanences réalisées en 2022

→ Point De Contact Avancé (PDCA) du Lycée Alain Fournier à Bourges (psychologue)	22 permanences
→ Maison de la Justice et du Droit à Vierzon (éducatrice spécialisée)	11 permanences
→ EPIDE d'Osmoy (éducatrice spécialisée)	9 permanences
→ Point Accueil Ecoute Jeunes Le Pass'âge à Sancoins, (psychologue)	8 permanences
→ Mission Locale d'Aubigny-sur-Nère (éducatrice spécialisée)	2 permanences mobiles
→ Mission Locale de Sancerre	1 permanence mobile
→ Projet Bulle Jeunesse à Sancoins au cours de l'été 2022 (psychologue et éducatrice spécialisée)	4 interventions

Le nombre de consultations sur l'année 2022 équivaut à celui de l'année 2021. Toutefois, nous remarquons que la proportion des jeunes ayant pris rendez-vous sur le CSAPA sans être suivis préalablement par les structures partenaires a augmenté.

Le nombre de jeunes femmes qui ont franchies la porte du CSAPA a sensiblement augmenté, passant de 29 en 2021 à 40 cette année.

Les CJC mobiles n'ont pu se développer à la hauteur des besoins repérés par les partenaires en raison de nombreux mouvements du personnel éducatif en interne. En effet, cela a limité le nombre d'interventions collectives prévues pour informer les jeunes de leur existence sur leur territoire d'habitation.

Un travail d'information auprès des jeunes concernés et de l'entourage qui les accompagne physiquement semble expliquer en partie cette augmentation. Par ailleurs, une réflexion collective autour de l'accueil et des appels téléphoniques pour les prises de rendez-vous a permis une sensibilisation de toute l'équipe à l'enjeu de l'accompagnement de l'entourage. La communication autour de l'existence de ces consultations s'est ainsi intensifiée et fluidifiée.



Concernant les produits les plus problématiques chez les jeunes, la triade cannabis-tabac-alcool s'observe à nouveau cette année.

Le cannabis reste le produit générant le plus de difficultés, et cela sur plusieurs plans, professionnellement et socialement surtout. Le cannabis est régulièrement consommé

pour supporter des difficultés familiales et semble masquer des problématiques dépressives.

Par ailleurs, le nombre de jeunes désireux d'un suivi concernant un usage nocif ou une dépendance aux jeux de hasard et d'argent (principalement les paris sportifs) se distingue considérablement depuis un an. Nous remarquons également que le visionnage répété de contenus pornographiques est de plus en plus décrit comme problématique par un nombre croissant de jeunes (phénomène de tolérance impliquant des images de pratiques sexuelles de plus en plus violentes).

Activités spécifiques en milieu carcéral

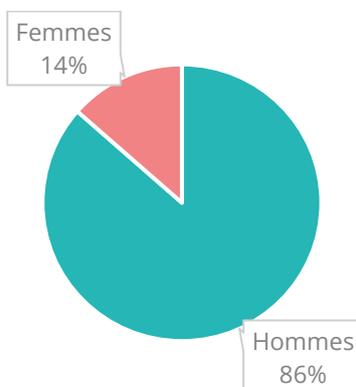
File active

37 personnes accompagnées en milieu carcéral

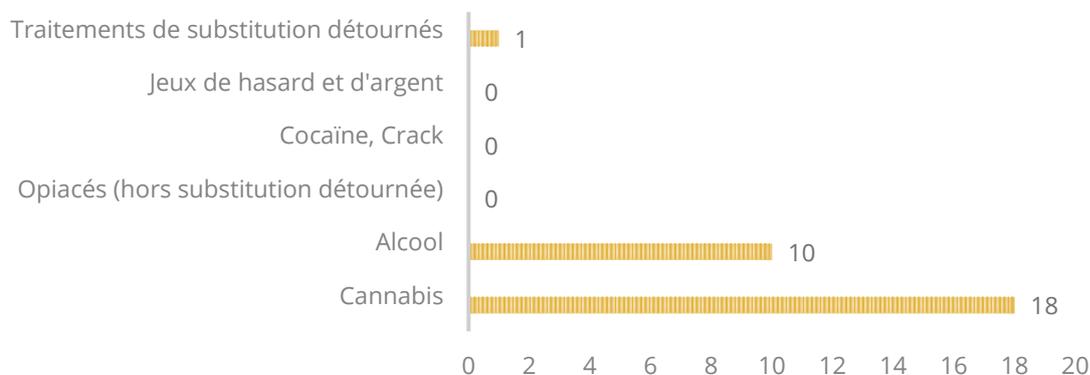
Evolution de la file active sur les deux dernières années



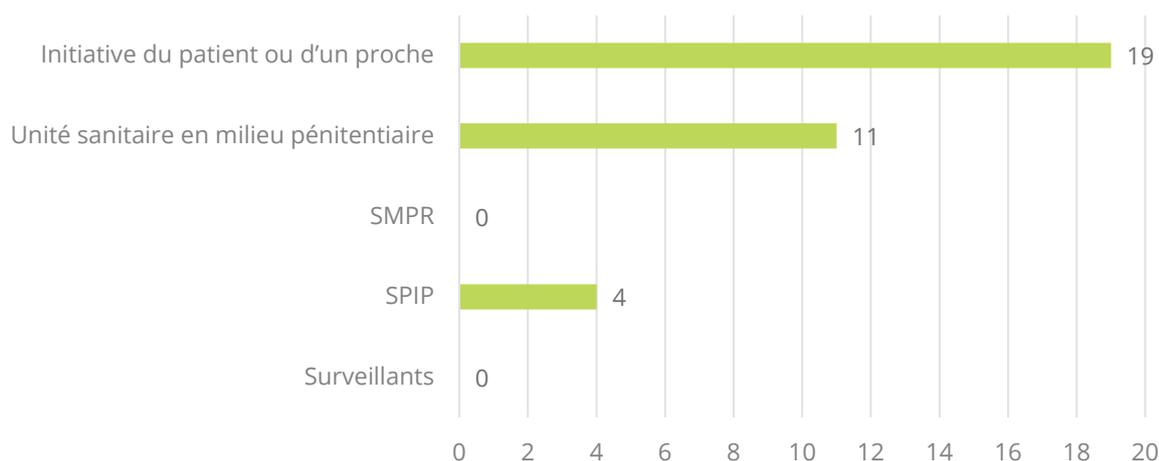
Répartition femmes/hommes



Graphique 1. Produit à l'origine de la prise en charge



Graphique 2. Origine de la demande de consultation



Deux professionnelles du CSAPA, une psychologue et une conseillère en économie sociale familiale, sont intervenues tout au long de l'année 2022 en détention, dont la deuxième à compter de mai. Pour l'essentiel, l'activité en détention a consisté à rencontrer les détenu(e)s, orienté(e)s par les professionnels de l'unité sanitaire lors de leur entretien d'arrivée ou qui en formulaient la demande au cours de leur séjour, afin de leur assurer un espace d'échange et souvent un accompagnement relatif à une problématique de consommation, voire de dépendance, à divers produits psychoactifs.

De cette manière, nous avons pu rencontrer en 2022 **37 détenus** (32 hommes et 5 femmes), contre 50 en 2021, **pour un total de 103 rencontres** contre 109 l'année dernière. Si ces chiffres traduisent une légère diminution du nombre de détenus rencontrés, la relative stabilité du nombre d'entretiens menés témoigne d'un suivi plus régulier auprès de ceux qui ont pu en formuler la demande.

Il apparaît, comme les années passées, que **le produit consommé à l'origine de ces orientations est le plus souvent le cannabis** (18 sur 37, soit presque la moitié des personnes rencontrées). Il est à noter que la consommation de tabac occupe elle aussi une place importante dans les échanges avec les détenus (deuxième produit le plus dommageable en 2022, comme l'année passée). 9 personnes sur les 37 rencontrées sont concernées de plus par la prescription d'une substitution aux opiacés, initiée ou poursuivie en détention. Enfin, il est à noter que parmi les personnes orientées vers notre centre de soin en 2022 à la Maison d'Arrêt, 8 ont préservé un suivi auprès du CSAPA après leur libération.

Depuis septembre 2022, le CSAPA participe à nouveau aux réunions du COPIL d'éducation et de promotion à la santé du centre pénitentiaire.

Au cours de l'année, les deux professionnelles du CSAPA se sont investies dans la préparation et la mise en œuvre d'un nouveau forum « santé forme » à l'occasion de la journée mondiale contre le SIDA le 1er décembre 2022, en partenariat avec le CEGIDD, la FRAPS IREPS, Addictions France et le personnel de l'établissement pénitentiaire. Cette action était destinée aux détenus volontaires (une dizaine de détenus rencontrés sur la journée, hommes et femmes confondus).

L'objectif de l'année 2023 est de pouvoir nous impliquer davantage, en collaboration avec la professionnelle d'Addictions France, dans des actions collectives déjà menées par le passé par cette dernière en milieu carcéral (mise en place de ciné-débat et d'actions de sensibilisation à destination des familles des détenus à la MAFAP, à raison de deux fois par an pour chaque action).

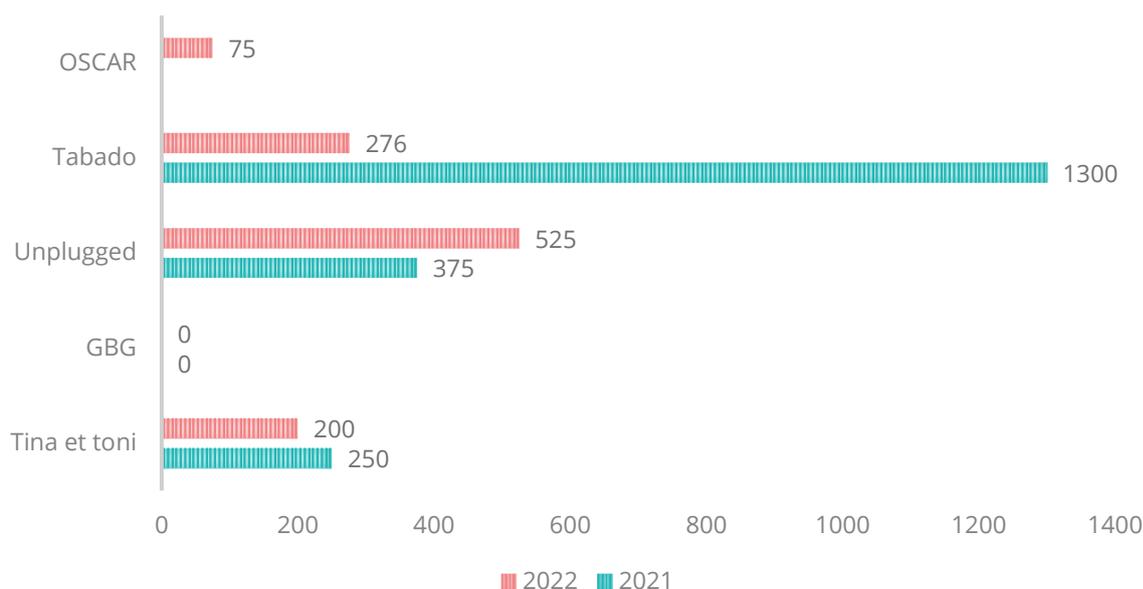
Activités spécifiques du service de prévention

1884 personnes accompagnées par le service de prévention

Graphique 1. Evolution de nombre de personnes sensibilisées sur les 3 dernières années



Graphique 2. Répartition du nombre de personnes participants aux programmes de prévention



Le service de prévention recentre son activité sur **la mise en œuvre d'un continuum de programme probants ou prometteurs**, dans la logique de la stratégie de Santé Publique actuelle.

Nous avons eu du retard dans le déploiement du programme Tabado, l'activité se reportant sur 2023. Nous avons également eu une diminution de l'équipe impactant le nombre de bénéficiaires.

A noter de belles avancées qualitatives : l'évaluation Pilote du programme Tina et Toni, menée par l'Université d'Orléans et de Nantes, montre des premiers effets encourageants, avec une amélioration des performances d'inhibition, des compétences sociales et communication interpersonnelle chez les élèves. Nous allons solliciter l'IRESP

pour le financement d'une étude d'impact en partenariat avec l'université des pays de Loire et celle d'Orléans.

Nous contribuons également à l'évolution des politiques publiques, notamment par Le projet de Capitalisation des expériences en promotion de la santé mené par un Groupe de Travail national Capitalisation et coordonné par la Fédération Nationale d'Éducation et de Promotion de la Santé (FNES) et la Société Française de Santé Publique (SFSP). Son objectif est d'élaborer un dispositif national de partage de connaissances en santé publique, et nous avons pu présenter le programme Unplugged [1] et le programme Tina et Toni, à paraître.

Nous devons encore améliorer notre déploiement territorial, au bénéfice d'un plus grand nombre de publics et dans les zones les moins favorisées. Le renfort de deux professionnels va nous permettre de concrétiser cette intention.

Pour 2023, nous allons encore développer notre offre auprès des adolescents. Le développement des compétences émotionnelles apparaît prometteur pour impacter positivement les comportements : diminution des conduites addictives, des problèmes d'absentéisme et de discipline, meilleurs résultats académiques, moindre décrochage et abandon scolaire.

2023 sera la continuité de nos actions : déploiement de programmes probants, évaluation des programmes prometteurs, développement de nos offres de formation, coordination régionale de Tabado, d'Unplugged et de Tina et Toni et déploiement d'une aide à l'arrêt du tabac en ESAT (Bouge ta clope).

Focus Consultations Avancées en CHRS

Depuis mi 2021, l'Apléat-Acep participe au projet « **Déploiement de consultation avancée infirmière de CSAPA en CHRS** » en collaboration avec Addictions France et trois associations d'hébergement social : Le Relais, l'Association Saint François et l'Association Jean-Baptiste Caillaud. Le projet, financé par l'autorité de tarification et de contrôle pour 3 ans, vise à **développer des consultations infirmières au sein des structures sociales et d'hébergement** accueillant une population en situation de précarité et éloignées du soin.

Les consultations en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) sont mises en

[1] <https://www.capitalisationsante.fr/capitalisations/unplugged-programme-de-prevention-des-conduites-addictives-en-milieu-scolaire/>

place par une équipe d'infirmières : une du CSAPA Caet et une du CSAPA Addictions France dans le Cher. A cadence hebdomadaire, les infirmières se rendent auprès des personnes vivant en CHRS afin d'établir un premier contact et les orienter vers les services spécialisés s'ils souhaitent s'engager dans une démarche de réduction ou d'arrêt des consommations.

Après le recrutement d'une infirmière en avril 2022, les consultations avancées ont pu recommencer de façon régulière en Mai. Après une période d'intégration d'un mois et sur demande des professionnels des associations partenaires, les 2 infirmières sont intervenues ensemble dans les lieux de consultations auprès des usagers. Cela a permis d'avoir une seule et unique permanence, un suivi des dossiers en commun avec les éducateurs et une répartition des suivis en fonction des consommations : produits illicites pour l'infirmière du CSAPA Caet et produits licites (tabac, alcool) pour l'infirmière du CSAPA Addictions France dans le Cher.

Les permanences sont organisées sur 2 temps :

- il est prévu un temps informel avec les résidents
- et des temps d'entretien individuel soit sur les CHRS soit au domicile.

L'équipe d'infirmières a réalisé une journée de synthèses par établissement pour discuter des situations des personnes accompagnées.

Nombre de permanences réalisées par l'infirmière, à partir de mai 2022

CHRS Saint François	5 permanences Elle a rencontré 5 personnes en entretien et 3 en informel.
CHRS Le Relais	8 permanences Elle a rencontré 12 personnes en consultations et 2 en entretien informel.
CHRS Les Lucioles	3 permanences Elle a rencontré 2 personnes en consultations et 2 en entretien informel.

Parmi les accompagnements initiés en consultation avancée, une seule orientation a été effectué vers le CSAPA, 6 autres personnes étaient déjà suivies par le centre de soin pour des traitements substitutifs aux opiacés.

Les produits consommés à l'origine des demandes d'accompagnement sont principalement **le tabac, le cannabis**.



Un des objectifs du projet est de **développer les compétences en addictologie et de réduction des risques du personnel de l'hébergement social**. Une journée a été organisée afin de faire bénéficier aux professionnels des CHRS d'un appui

technique en lien avec la prise en charge en addictologie. L'équipe infirmière a proposé un travail sur les représentations, permettant d'aborder les conduites addictives, les produits, les effets, les risques, les conséquences et le processus addictif, le non jugement. Une analyse de l'expérience professionnelle a été proposée ensuite aux participants.

Focus Cher Toit

Le projet **d'accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective**, « Cher Toit », a été lancé en 2021 en consortium avec l'association Le Relais et l'association Addictions France dans le Cher.

Le projet propose la mise à disposition de 20 logements et d'un espace collectif à destination des publics marginalisés. L'accompagnement est proposé par une équipe éducative corroboré par des interventions des structures médico-sociales spécialisées en addictologie en faveur des personnes ne réunissant pas les conditions nécessaires pour accéder au logement adapté ou de droit commun.

En 2022, les professionnelles du CSAPA (une psychologue et une infirmière) sont intervenues deux demies-journées par semaine sur le projet à la hauteur de 0.2 ETP. Les interventions dans le cadre du projet Cher Toit se réalisent sous forme de « Points Consos » : à la demande des locataires, des entretiens individuels et confidentiels peuvent être proposés sur site (dans un appartement vacant ou à domicile) pour évoquer des difficultés liées aux consommations (physiques, psychologiques, judiciaires, relationnelles...). Ces points permettent d'évaluer la situation actuelle, de mettre en évidence les besoins de la personne, de faire émerger une demande et d'apporter des réponses appropriées et singulières. Ces Points Conso peuvent être ponctuels ou réguliers. Cet outil est pensé comme une passerelle vers le CSAPA et doit être facilitateur d'accès aux soins.

11 locataires rencontrés

3 personnes accompagnées

7 orientés vers le CSAPA

+ **9** interventions de l'EMMIA

(Temps d'informations)

En 2022, l'équipe du CSAPA a rencontré **11 des 26 locataires** résidant à Cher Toit. Certains locataires ont demandé des Points Conso de façon occasionnelle et d'autres des rencontres plus régulières. Ces rencontres répétées favorisent une prise de conscience de la personne par rapport à ses consommations, ses besoins, la situation dans laquelle il évolue.

- ⇒ Parmi les personnes rencontrées à Cher Toit, 7 ont été orientées vers le CSAPA et ont pu bénéficier d'un premier accueil, dont trois ont instauré un suivi régulier ou un accompagnement pluridisciplinaire.

La présence des professionnelles sur Cher Toit favorise une certaine continuité des soins car elle permet de rappeler les RDV en amont, de reprendre rapidement suite à un RDV manqué, d'améliorer la transmission d'informations entre les différents professionnels et de réagir plus rapidement si une situation se dégrade.

Malgré des besoins en santé très marqués, les freins à initier une démarche de soin sont nombreux : confiance, cadre à respecter, demander de l'aide, contraintes des RDV, suivre un protocole de soin ou même encore parler de soi. C'est un travail au quotidien pour soutenir cet accès aux soins, qui demande de s'adapter au rythme et aux besoins de chacun.

En 2022, **un renforcement de l'accompagnement à la Réduction Des Risques et Des Dommages a été réalisé à travers des interventions mensuelles de l'équipe mobile EMMIA**. L'infirmière et la travailleuse sociale de l'équipe mobile se sont rendues 9 fois dans la résidence Cher Toit et, dans un cadre confidentiel, elles ont pu délivrer des informations et du matériel de réduction des risques aux locataires qui le souhaitaient. 26 personnes ont été rencontrées au cours des interventions. L'objectif était de travailler sur les modes de consommations et les risques encourus.

Qualitatif

Focus sur l'implication des usagers

En 2022 la participation des usagers au fonctionnement de l'établissement a pris la forme d'une consultation de l'ensemble des usagers à travers une enquête sur les activités souhaitées en CSAPA. Les retours de **42 questionnaires** ont servi de base de travail pour le développement des ateliers à visée thérapeutique et la définition des quatre axes d'intervention : santé psychique et physique, alimentation, gestion administrative et partage d'expérience.

En 2023, nous souhaitons accentuer l'implication des usagers dans la vie du CSAPA au-delà de la simple consultation. La création de l'atelier journal, conçu et réalisé par les usagers en est l'exemple.



Questionnaire

Nous voudrions vous proposer des temps d'échanges et/ou des ateliers en petit groupe sur le CSAPA. Pour cela nous avons besoin de connaître ce dont vous auriez envie de faire ou d'aborder ; quels seraient les thèmes qui vous intéresseraient ?

NOM, Prénom (anonymat possible)

Entourez la réponse qui vous convient

-Seriez-vous intéressés par des temps d'échanges ou ateliers en petit groupe ?

Oui non

-Accepteriez-vous de venir participer à ces temps plusieurs fois dans l'année ?

Oui non

-Si oui, y a-t-il une fréquence qui vous conviendrait ?

1 fois par semaine 1 fois par mois 4 fois par an

-Seriez-vous prêts à venir sur un atelier d'une heure environ ?

Oui non pas plus de 30min pourquoi pas plus longtemps

-Aimeriez-vous partager un repas ensemble à l'issue de l'atelier ?

Oui non

-Parmi ces thèmes, cochez ceux qui vous intéressent :

<input type="checkbox"/> Se relaxer, calmer mes tensions	<input type="checkbox"/> Suivi de ma santé, comment je vais, les infections sexuellement transmissibles
<input type="checkbox"/> Bien être, prendre soin de mes mains et de mon visage	<input type="checkbox"/> Ma maladie, pourquoi, comment
<input type="checkbox"/> Hygiène corporelle	<input type="checkbox"/> Mes consommations, où en suis-je ?
<input type="checkbox"/> Alimentation, comment bien manger pas cher	<input type="checkbox"/> Les différentes drogues qui existent
<input type="checkbox"/> Sport, faire une activité physique	<input type="checkbox"/> Mes humeurs, mon moral
<input type="checkbox"/> Médicaments, les expliquer, en parler, comment vivre avec	<input type="checkbox"/> Mes démarches administratives, gérer mes papiers, mon logement
<input type="checkbox"/> Ecriture d'un journal, des articles	<input type="checkbox"/> Responsabilité ou implication dans l'entretien du jardinet
<input type="checkbox"/> Jeux, loisirs	<input type="checkbox"/> Atelier de partage d'expérience entre pairs
<input type="checkbox"/> Art, culture, musique et atelier théâtre	

-Avez-vous d'autres thèmes, d'autres envies ou d'autres idées ?

-Souhaitez vous participer à la conception et l'organisation de ces ateliers ?

Focus sur la démarche qualité

La démarche d'évaluation interne a donné lieu en 2022 à **6 rencontres** afin de poursuivre la mise à jour du plan d'action. Le travail réalisé par l'équipe pluridisciplinaire a investi en particulier la qualité de l'accueil, selon le référentiel développé par la Fédération Addiction en 2013.

Actions à réaliser en 2022	Statut de l'action			A l'origine de l'action		Commentaires
	Réalisé	Partiel	Reporté	Evaluations	COFIL Qualité	
Thématique A : Promotion de la qualité de vie, de l'autonomie, de la santé et de la participation sociale / Qualité de l'accueil		X				
Thématique B : Personnalisation de l'accompagnement		X				
Thématique C : Garantie des droits et participation des usagers		X				
Thématique D : Protection et prévention des risques inhérents à la situation de vulnérabilité des usagers			X			
Thématique E : Elaboration du projet au regard des caractéristiques du public		X				
Thématique F : Insertion et ouverture de l'établissement ou du service à et sur son environnement, intégration des ressources internes et externes			X			
Thématique G : Organisation interne, ressources humaines et financières, système d'information			X			
Thématique H : Domaines spécifiques			X			
Total						

Conclusion

En 2022 l'activité du CSAPA a été marquée par l'accroissement des passages en ambulatoire avec une augmentation des personnes accompagnées dans le cadre d'un traitement de substitution aux opiacés (+ 11% par rapport à 2020). D'autre part, le développement des permanences externes a permis aussi d'atteindre les personnes éloignées des dispositifs de soin : la CJC mobile ; les consultations avancées infirmières en CHR, la participation au dispositif Cher Toit, etc.

Grace à la forte implication des professionnels du CSAPA et une montée en compétences constante, une offre d'ateliers à visée thérapeutique a été développée avec l'ambition de créer dans un futur proche un Programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP).

La participation des usagers au fonctionnement de la structure reste un axe prioritaire : les professionnels du CSAPA œuvrent pour créer des espaces de parole ou ateliers à objectif de socialisation pour pouvoir intégrer les personnes accompagnées à la vie de l'établissement et les rendre acteurs.

En 2023, l'équipe du CSAPA commencera le travail de réécriture du projet d'établissement et le processus d'auto évaluation sur la base des nouveaux critères d'évaluation communs à l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux, selon la nouvelle réglementation. Un travail qui portera à la réflexion, l'analyse et la redéfinition de l'offre de soin, des pratiques professionnelles et les projets à entreprendre, en synergie entre les deux CSAPAs gérés par l'Association

RAPPORT D'ACTIVITE

CSAPA 45 ambulatoire

En 2022, la file active totale du CSAPA est de **2106 personnes**, constituée de :

- 1724 usagers présentant une conduite addictive
- 91 membres de l'entourage
- 291 jeunes en difficultés vus en permanences avancées ayant nécessité une évaluation psychologique en prévention d'un comportement à risques

Nous notons une légère baisse de notre file active totale (2199 personnes en 2021 soit - 4%), centrée sur le service jeunesse : 97 jeunes en moins soit -15% de la file active des moins de 23 ans ayant une conduite addictive (795 en 2021 vs. 698 en 2023). Deux tendances se démarquent : une baisse des consultations pour l'arrêt du tabac, liée à un retard dans le déploiement du programme Tabado, et l'arrivée des opiacés comme second produit de prise en charge, passant ainsi devant l'alcool et le tabac.

En 2022, le service prévention continue sa montée en puissance dans l'implantation d'un continuum de programmes probants avec une couverture territoriale importante.

La création du centre de formation et sa labellisation Qualiopi récompense l'énergie investie dans nos processus de formation.

2023 s'annonce stimulante, avec le regroupement sur un même site des activités jeunes consommateurs et adultes, la transformation de l'offre pour améliorer nos réponses envers les personnes accompagnées et l'implantation d'un programme de développement des compétences émotionnelles dans une logique de prévention des addictions sans substances.

1. Le CSAPA Ambulatoire

Coordonnées

Nom du service	CSAPA Rue Sainte Anne
Adresse	1 Rue Sainte Anne 45000 ORLEANS
Téléphone	02 38 62 64 62
Mail	nicolas.baujard@apleat-acep.com (La Station) anne-christine.moreau@apleat-acep.com (Rue Ste Anne)
Siret	333 121 051 00127
Date d'ouverture	2010
Capacité	NC
Statut	Privé associatif
Nom et fonction du responsable	Chef de service Jeunesse : Nicolas BAUJARD Cheffe de service Adulte : Anne-Christine MOREAU
ORGANISME GESTIONNAIRE	
Organisme gestionnaire	APLEAT-ACEP
Adresse	10 bis, Boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS
Téléphone	02.38.62.96.05
Mail	pascale.neveu@apleat-acep.com
Nom et fonction du responsable	Présidente de l'association : Claire BOTTE Directrice générale : Pascale NEVEU

Lieux d'intervention



Modalités d'intervention

Au 1^{er} janvier 2022, l'activité est répartie sur le territoire de santé de la manière suivante :

→ « Les Points-Station » Consultations de Proximité Consultations Jeunes Consommateurs

- **A Orléans** : Lycées Charles Péguy – Pothier – Jean Zay –Voltaire – Saint Paul – LGT & Lycée des Métiers Sainte-Croix Sainte-Euverte – CFA Bâtiment – CFA Agglo – Maison des Adolescents
- **A Olivet** : Lycée Hôtelier
- **A Ingré** : Lycée Maurice Genevoix
- **A Fleury-les-Aubrais** : Lycée Jean Lurçat
- **A Saint-Jean-de-Braye** : Lycées Jacques Monod & Gaudier Brzeska
- **A Saint Jean-de-la-Ruelle** : Lycée Maréchal Leclerc de Hautecloque
- **A Beaugency** : Lycée François Villon
- **A Gien** : Lycées Marguerite Audoux & Bernard Palissy
- **A Pithiviers** : Lycées Jean de la Taille & Duhamel Dumonceau
- **A Beaune la Rolande** : Lycée Agricole
- **A Bellegarde** : CFA

→ **Antenne « Mission Addiction sur le Pithiverais » (MAP)**

La MAP est située à Pithiviers en plusieurs lieux (établissements scolaires, centre social, hôpital) pour offrir aux personnes accompagnées et à leur entourage prévention, intervention précoce, soin et accompagnement dont :

- **A l'hôpital** Soin & Accompagnement
- **Au Centre Social Madeleine ROLAND** Soin & Accompagnement et Consultation Jeunes Consommateurs
- **En Points Station** présents sur le territoire du Pithiverais

→ **Les permanences à Sully-sur-Loire**

Situées sur le territoire de Sully/Loire, pour offrir aux usagers et leur entourage prévention, intervention précoce, soin et accompagnement dont :

- **A la maison pour tous**, Soin & Accompagnement et Consultation Jeunes Consommateurs
- **En Points Station** présents sur le territoire de Gien
 - Lycée Bernard Palissy
 - Lycée Marguerite Audoux

→ **Les Consultations avancées**

Consultations avancées pour les personnes en situation de précarité dans les locaux de partenaires recevant du public en difficulté sociale (ex : centres de formations, centres sociaux, centres d'hébergement...) du département ;

Consultations avancées en Maison de Santé :

- MSP Liliane Coupez 45000 Orléans
- MSP des Longues Allées 45800 Saint Jean de Braye
- MSP 45130 Meung-sur-Loire
- MSP 45640 Sandillon
- MSP Madeleine Bres 45000 Orléans

Consultations en CHRS :

- CH La Halte
- CHRS E. Descamps
- CHU Orléans
- CHRS Bourgogne

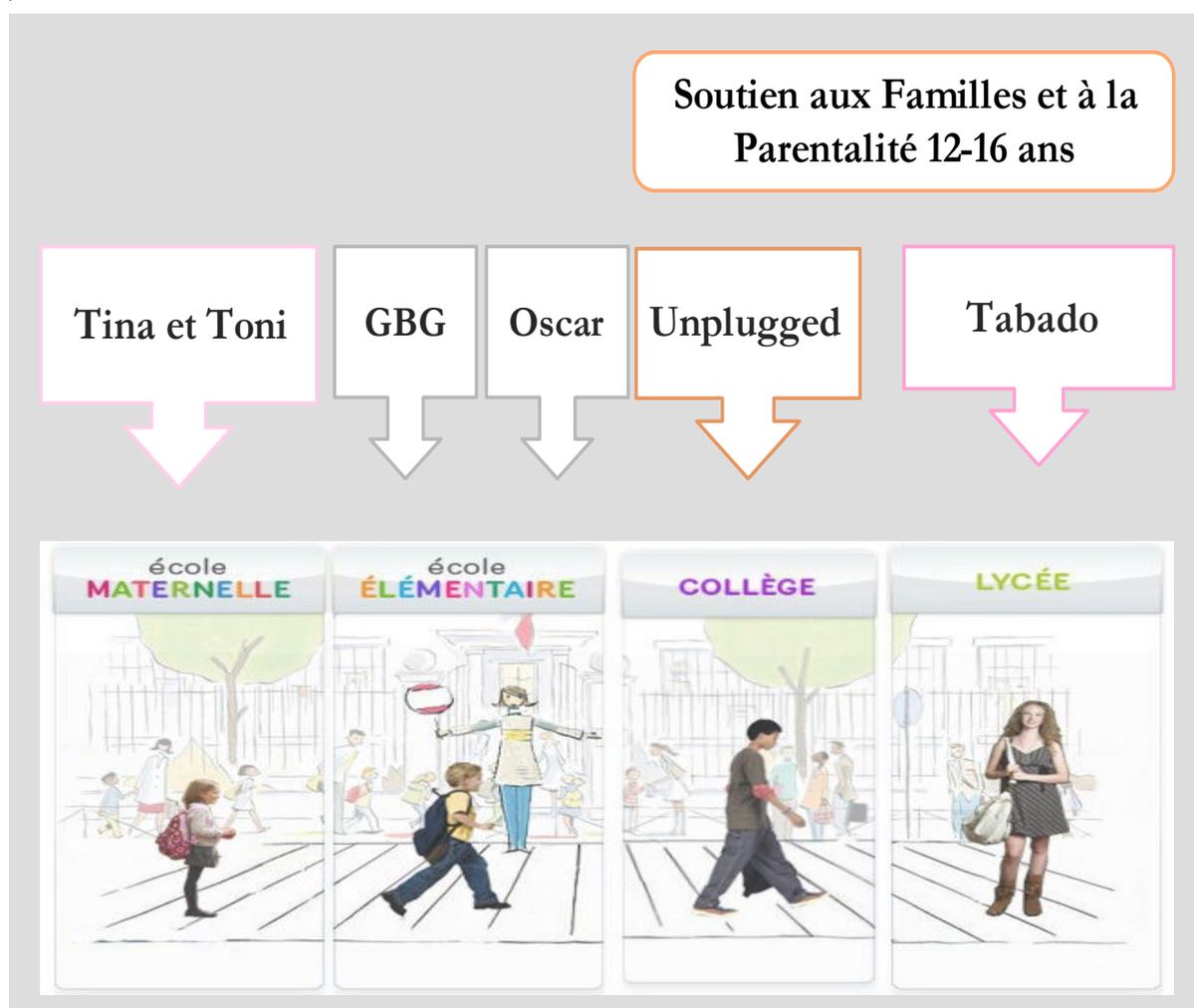
→ **L'unité de prévention, de formation et de recherche « Pistes »**

Unité de prévention, de formation et de recherche « **Pistes** » à destination des jeunes, des parents et des professionnels.

Elle met en œuvre des programmes de prévention avec une intensité particulière sur le milieu scolaire.

Ils sont majoritairement fondés sur le développement des compétences psychosociales des enfants, des adolescents et des parents avec un objectif et une méthodologie spécifique à la prévention des conduites addictives.

Le schéma ci-dessous représente ce continuum de programmes probants ou prometteurs.



Cette unité, hors ONDAM, développe également des actions dans le cadre des missions de service public, mais porte également les expérimentations, innovations et recherche-actions, projets à l'initiative de l'association ou sur demande d'un tiers.

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des personnes accompagnées ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

Annuel

5 / 7 jours

252 jours

2. Le public

Ensemble des files actives

Chiffre clé

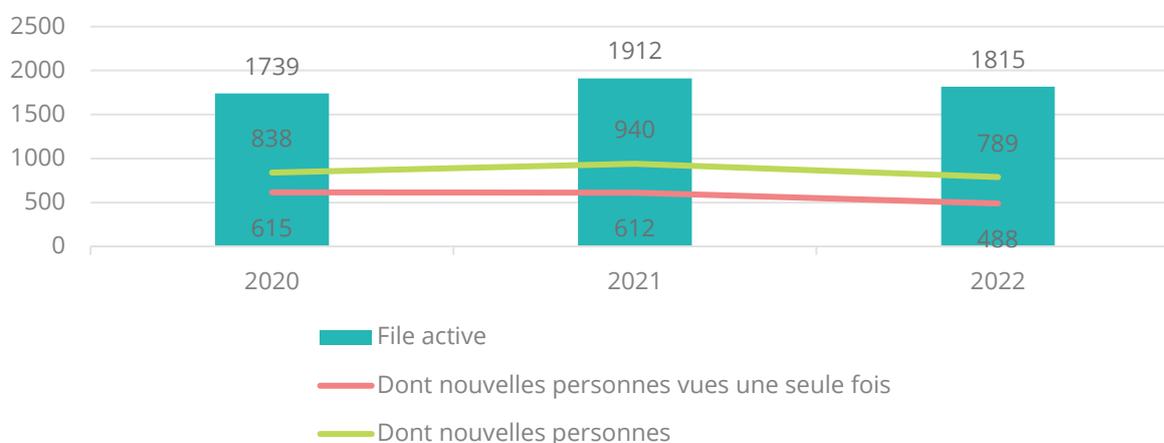
1815 personnes accompagnées en 2022

La file active du CSAPA, comprenant les personnes accompagnées et l'entourage des services jeunesse et adulte, est de 1815 personnes (vs. 1912 personnes en 2021, soit -5%).

Elle est constituée de :

- 1724 usagers présentant une conduite addictive
- 91 membres de l'entourage

Graphique 1. Personnes accompagnées individuellement sur les 3 dernières années



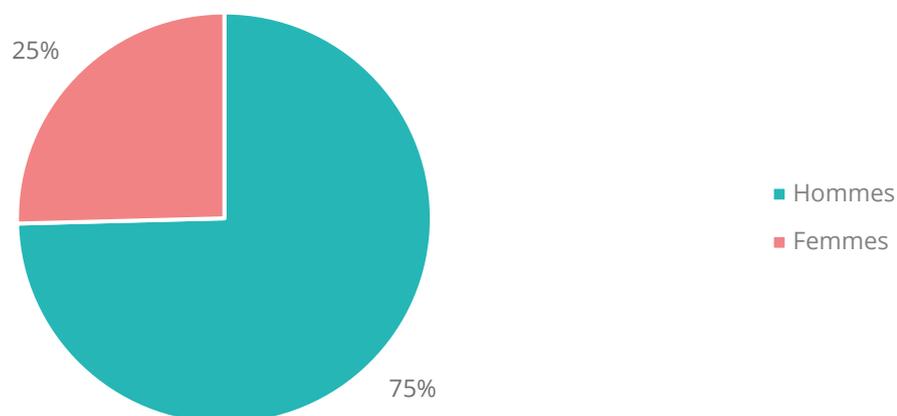
Nous notons une légère baisse de notre file active totale (5 %), centrée sur le service jeunesse : 97 jeunes en moins soit -15% de la file (795 en 2021 vs. 698 en 2023).

Cette baisse de file active concerne majoritairement les moins de 18 ans, vus au décours des interventions du service de prévention pour le programme TABADO déployées en lycée, MFR et Epide. Cette baisse s'explique par l'évolution du dispositif TABADO.

Nous sommes d'une part, confrontés à un effet plateau pour ce dispositif implanté depuis 4 ans, et nous avons également pris du retard dans le démarrage des actions pour l'année 2022, ce qui décale sur 2023 les entretiens et diminue par conséquent la file active globale de 2022.

Concernant le service adulte de plus de 23 ans, la file active reste stable : 1088 personnes reçus en 2022 vs. 1093 en 2021, et 29 personnes de l'entourage accompagnées vs. 24 en 2021.

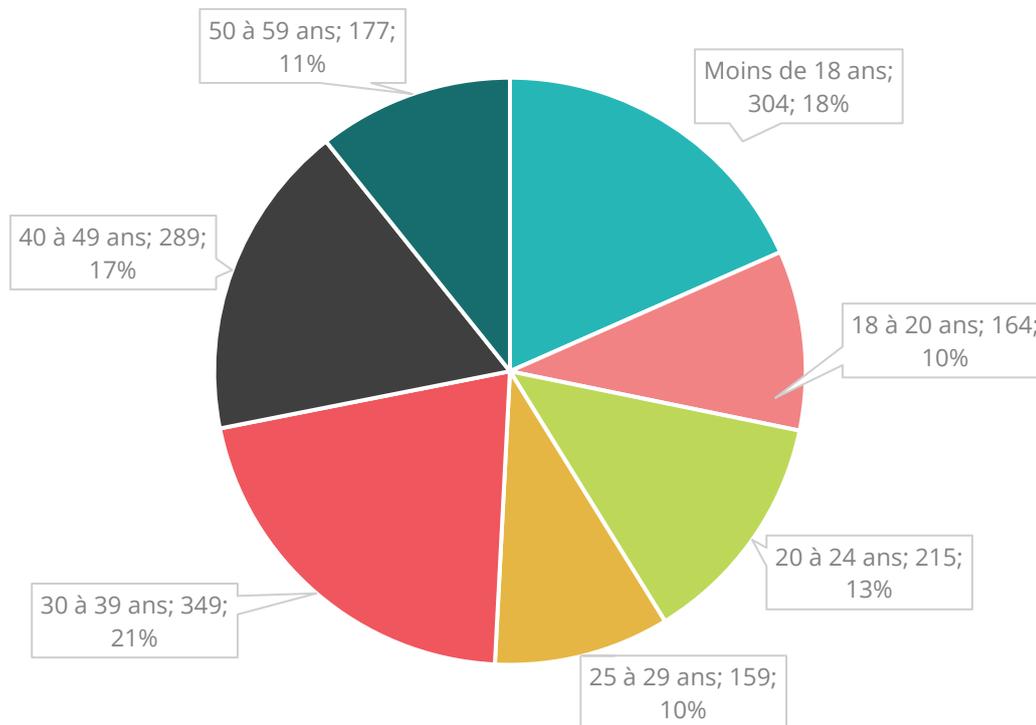
Profil des personnes accompagnées



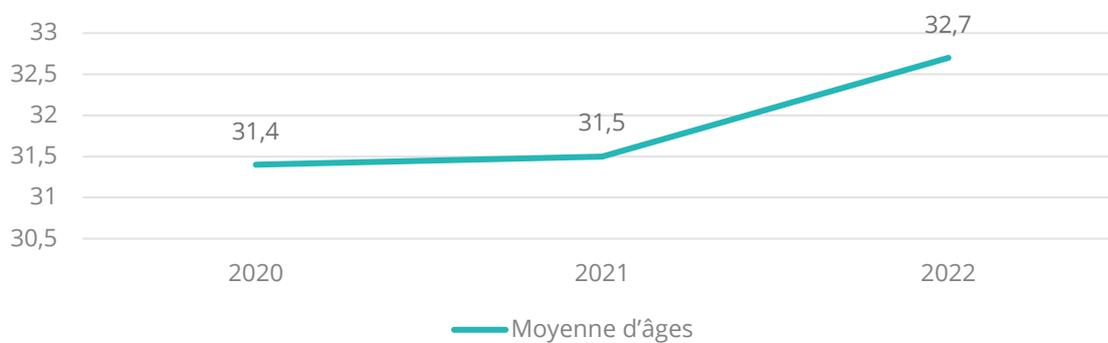
Graphique 1 - Répartition par sexe

La répartition hommes/femmes reste identique à 2021, avec une proportion de 25 % de femmes accueillies au sein du CSAPA. Cette proportion de femmes est supérieure à la moyenne nationale en CSAPA (20,9% en 2016 – OFDT), du fait notamment d'une importante file active féminine en Points Station Lycées.

Graphique 2 - Répartition par tranche d'âge



Graphique 3 - Evolution de la moyenne d'âges

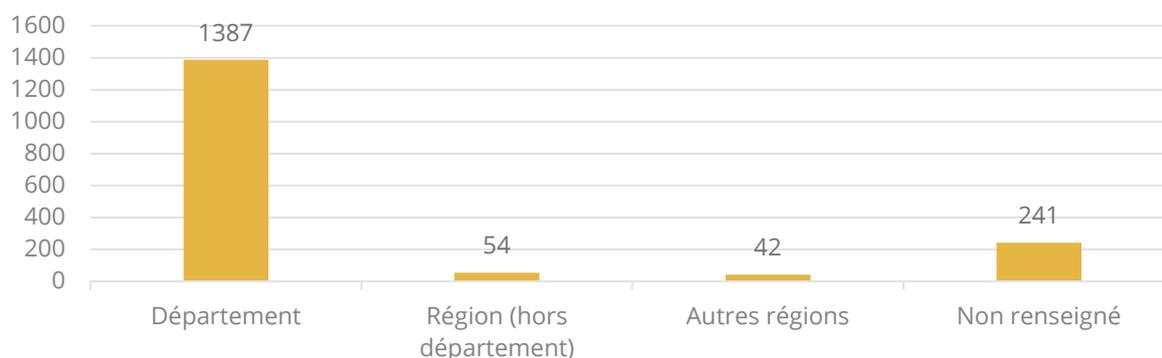


La baisse d'activité se concentrant sur le service jeunesse, la moyenne d'âge augmente sensiblement : 32,7 années pour 2022.

Le nombre de personnes de moins de 25 ans rencontrées est en diminution depuis quelques années, passant de 52 % en 2018 à 40% de la file active en 2022.

Les autres tranches d'âge restent globalement stables.

Graphique 4 - Répartition de la file active selon l'origine géographique



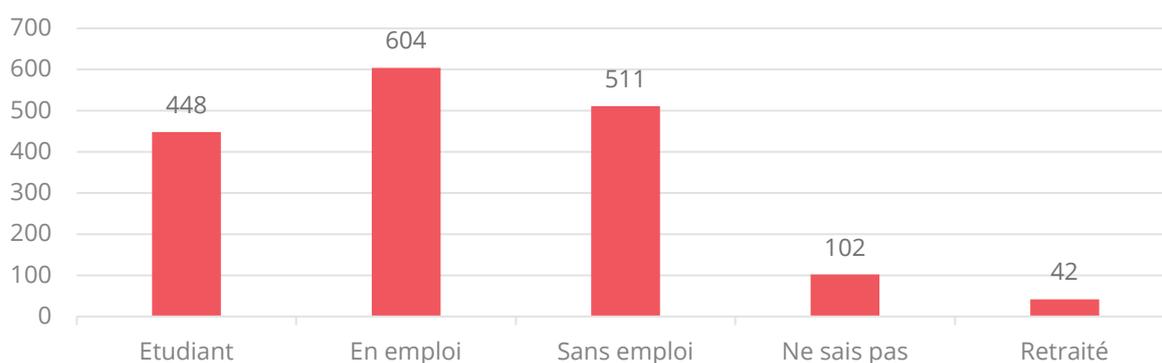
La majorité de notre activité concerne le département du Loiret, logiquement au regard de notre activité ambulatoire.

Graphique 5 - Répartition de la file active par type de logement



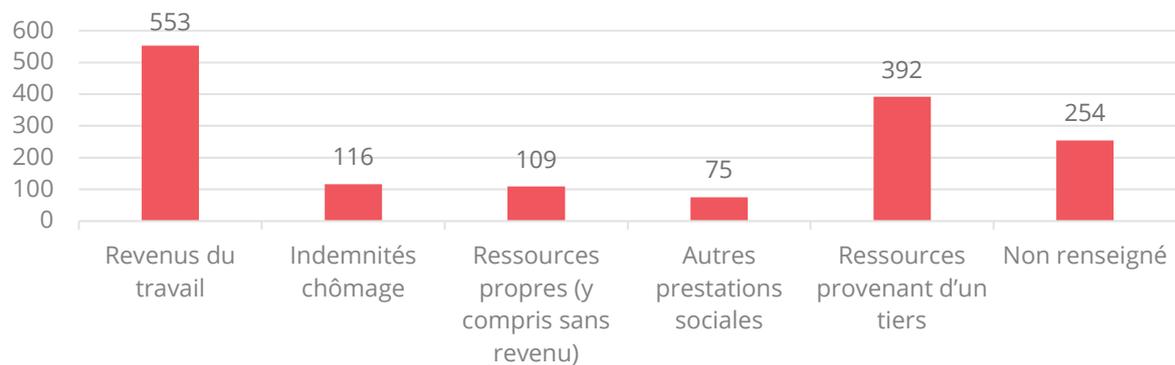
80% de personnes déclarent disposer d'un logement stable. En 2016, au niveau national, 77 % des usagers de CSAPA avaient un logement stable. Cette notion de stabilité est relative puisque le critère est ici de pouvoir occuper le même logement pendant au moins les six prochains mois.

Graphique 6 - Répartition de la file active selon la catégorie socio-professionnelle

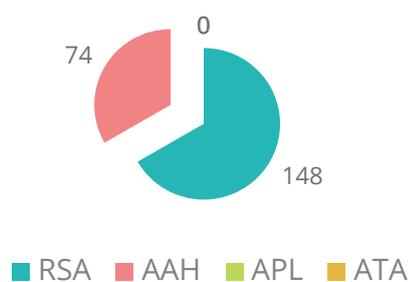


26% de la file active est étudiante, chiffre en diminution par rapport à 2021 (33%), s'expliquant par un moindre recrutement au sein des lycées par le biais du programme TABADO.

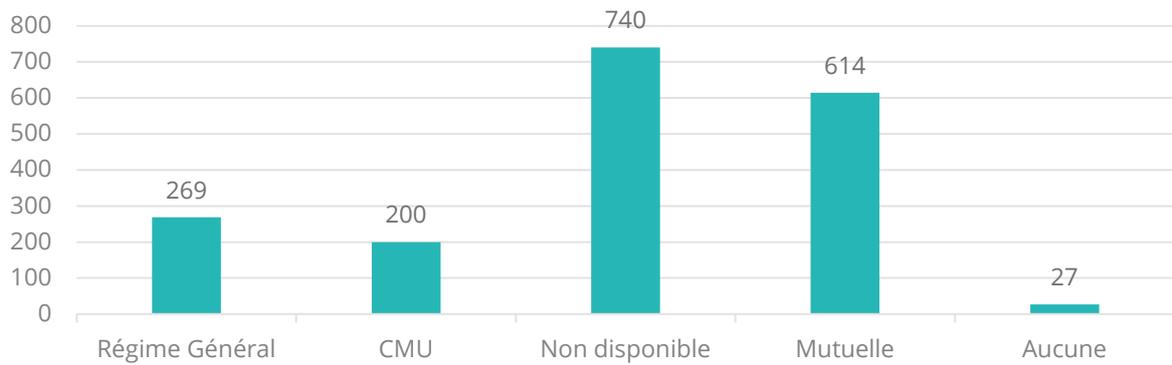
Graphique 7 - Répartition de la file active selon l'origine des ressources



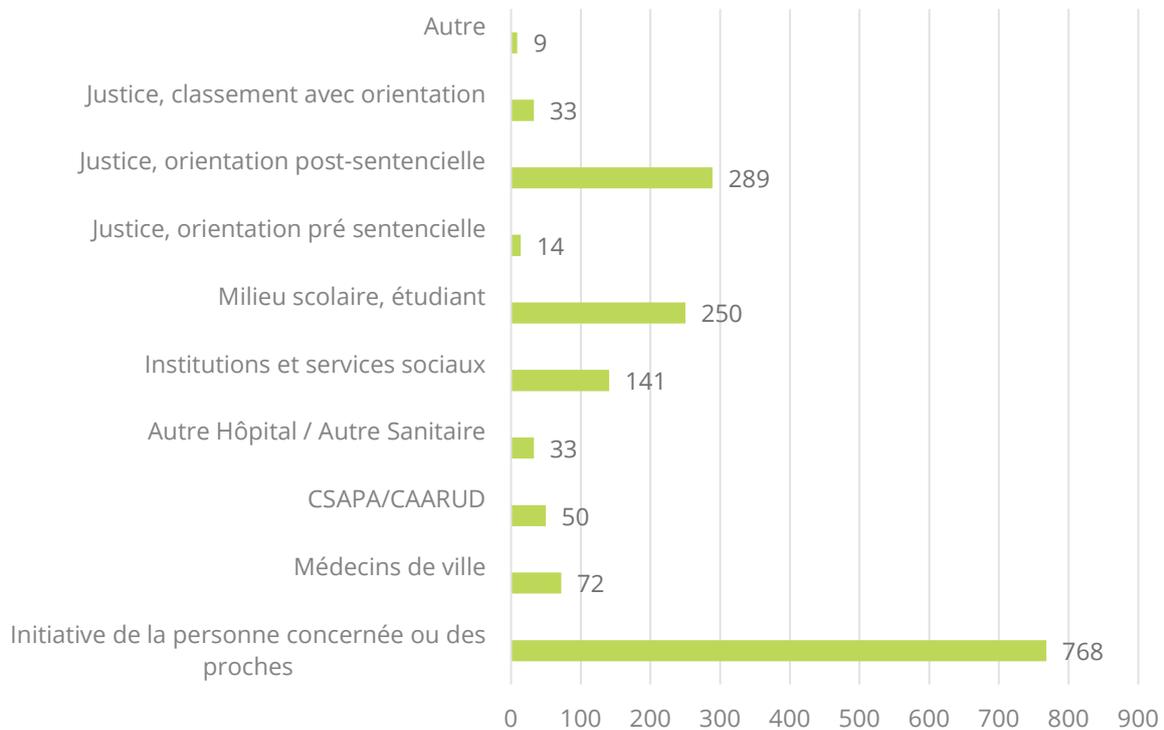
Détail des ressources provenant d'aides sociales



Graphique 8 - Répartition de la file active par couverture sociale



Graphique 9 - Répartition de la file active selon l'origine de la consultation



Les initiatives de la personne concernée ou des proches sont similaires à 2021, représentant 45 % des venues.

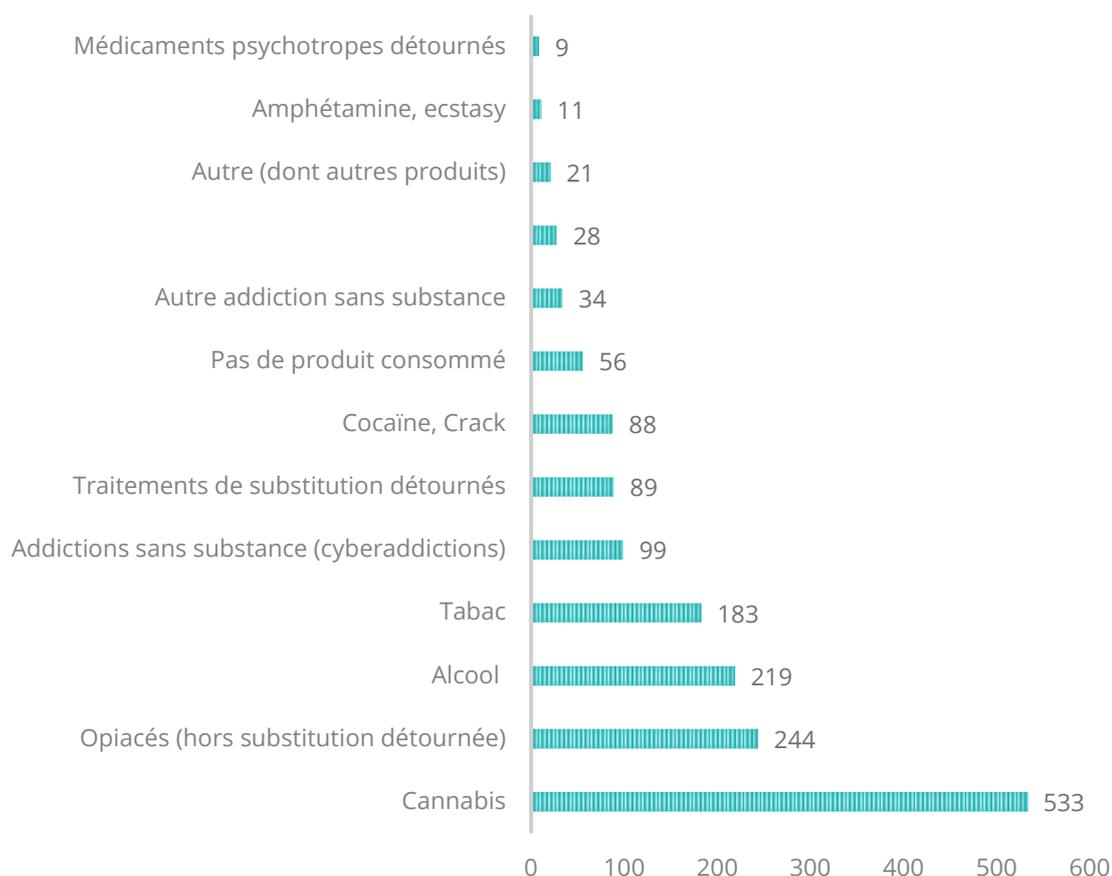
La justice demeure un partenaire essentiel, avec 20 % des orientations. Cette proportion reste stable par rapport à 2021 et 2020. Dans cette continuité, nous postulons auprès du SPIP du Loiret pour un label qualité de nos actions collectives.

Le milieu scolaire est fortement représenté (14%), s'expliquant par la présence de consultations avancées au sein de 24 établissements scolaires et d'apprentissage.

Cette variété d'orienteur correspond à nos principes associatifs, à savoir l'inscription du CSAPA dans un travail en réseau comme condition essentielle pour faciliter l'accès aux soins.

Consommations

Graphique 1 - Produit le plus problématique pour les personnes accompagnées

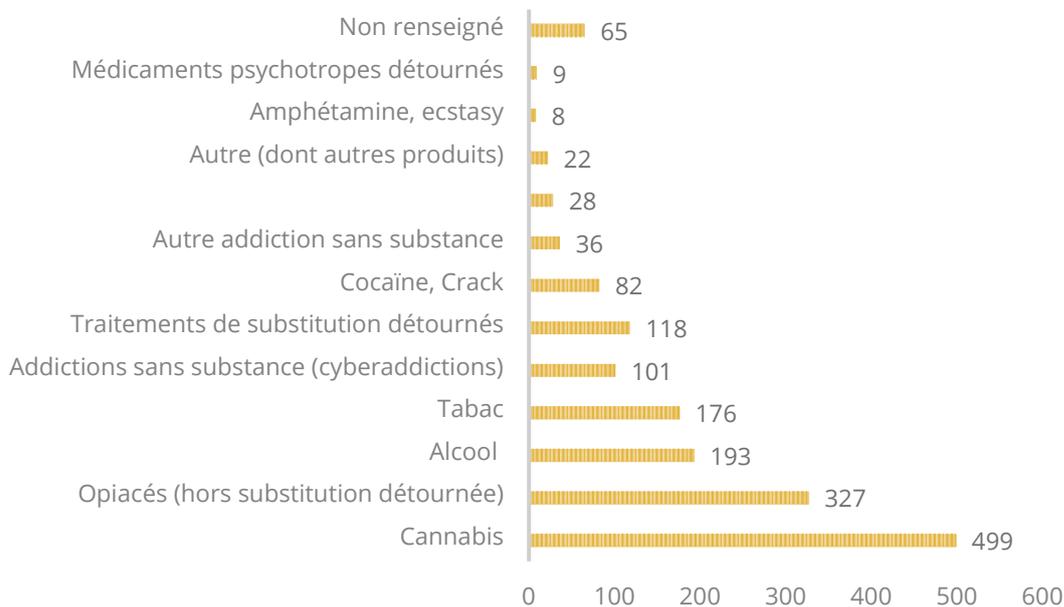


Nous notons également **une évolution de l'ordre des addictions** les plus dommageables déclarées par les personnes accompagnées :

- En 2021, nous avons cannabis (34.7 %), alcool (14.3%), tabac (13.8%) puis opiacés (12.7 %).
- En 2022, nous avons toujours le cannabis en premier (34.2 %) mais **les opiacés arrivent en second (15,7 %)** suivi par alcool (14.1 %) et tabac (11.7 %).

La part de l'alcool (14,1%) est en dessous de la moyenne nationale en CSAPA Drogues illicites en 2016 (20,7%).

Graphique 2 – Le produit à l’origine de la prise en charge



Le cannabis demeure le produit le plus problématique et le premier produit à l’origine de la prise en charge (28% de la file active). Cette proportion est inférieure à la moyenne nationale en CSAPA Drogues illicites en 2016 (33%).



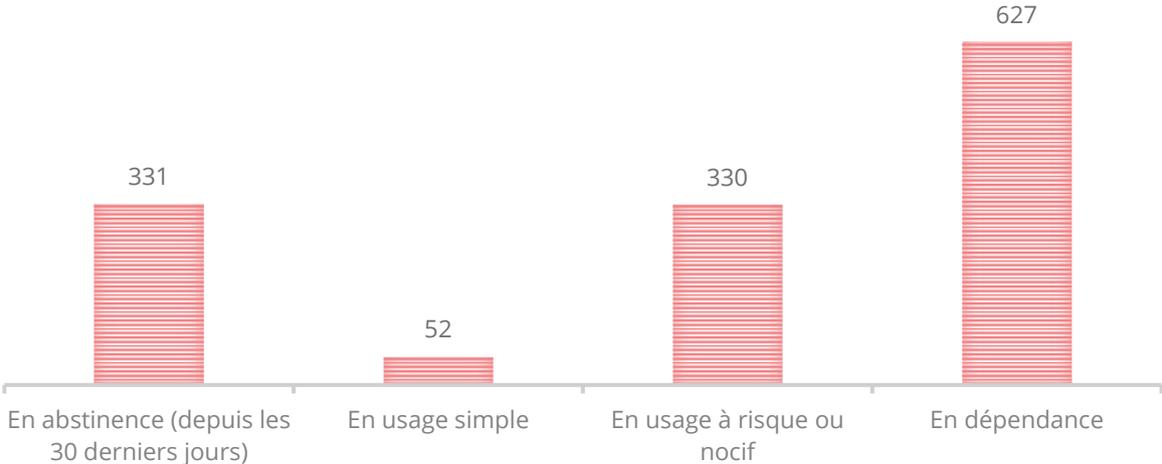
Les opiacés arrivent en deuxième position. La part des opiacés dans les produits les plus problématiques régresse depuis plusieurs années, au profit des traitements de substitution détournés.

De plus en plus de personnes se présentent au CSAPA pour **une perte de contrôle de leurs consommations d’antalgiques**, avec des critères diagnostiques caractérisant une addiction. Citons parmi ces antalgiques opioïdes, l’oxycodone, les fentanyl d’action rapide et le tramadol, ce dernier faisant désormais l’objet de restrictions de prescriptions. Il n’est donc pas surprenant de recevoir des personnes devenues dépendantes ou, de surcroit, avec une addiction, adressées par des confrères médecins généralistes ou se présentant spontanément au CSAPA.

En cumulant les 2 chiffres, 445 personnes soit 26% de la file active sont reçues pour une demande en lien avec un opiacé ou un traitement de substitution détourné. Cette proportion augmente par rapport à 2021, depuis la mise en place d’une consultation avancée expérimentale d’un médecin et d’une Infirmière de Pratique Avancée au sein de la MSP Madeleine Bres à Orléans, une journée par semaine. Cette organisation est en

phase de test pour 1 an, suite au départ à la retraite d'un médecin de la structure. 61 personnes ont été reçues de mai à décembre 2022, dont 54 avec prescription de TSO. La demande de prise en charge pour le tabac baisse de 54 personnes. L'essoufflement ressenti sur TABADO se retrouve également sur Mois Sans tabac. Les financements fragilisés de la prévention ont amené à des départs de 5 professionnels (en CDI), et nous sommes donc en reconstitution d'une équipe, avec des besoins en formation en addictologie, et une appropriation des nouveaux programmes, incluant le programme Mois Sans Tabac. Nous avons également eu du mal à mobiliser la dynamique au sein des structures partenaires, avec parfois peu de venues sur les stands. Notons également une baisse de 41 personnes pour les demandes de prise en charge des addictions sans substances. Nous remarquons des difficultés de venue de ce public au service Jeunesse, contrastant avec ce thème qui revient comme une préoccupation majeure des parents et partenaires.

Graphique 3 - Modes de consommation

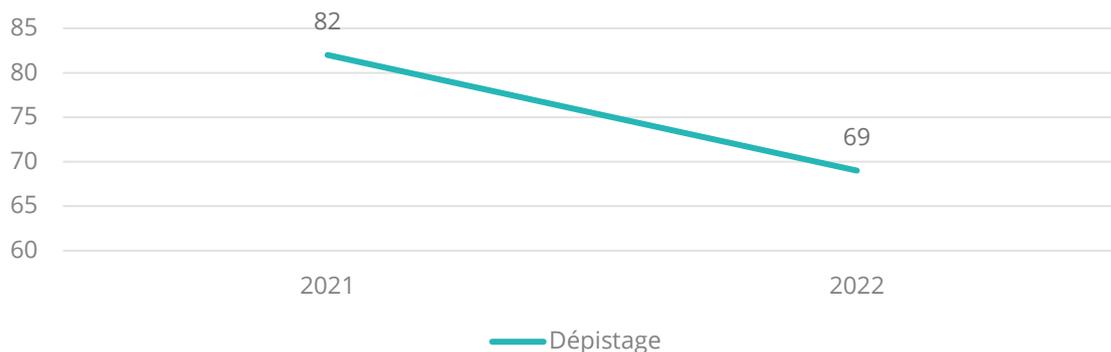


Vaccination / dépistage

Chiffre clé

69 personnes ont bénéficié d'un dépistage

Evolution du nombre de dépistage sur les 2 dernières années

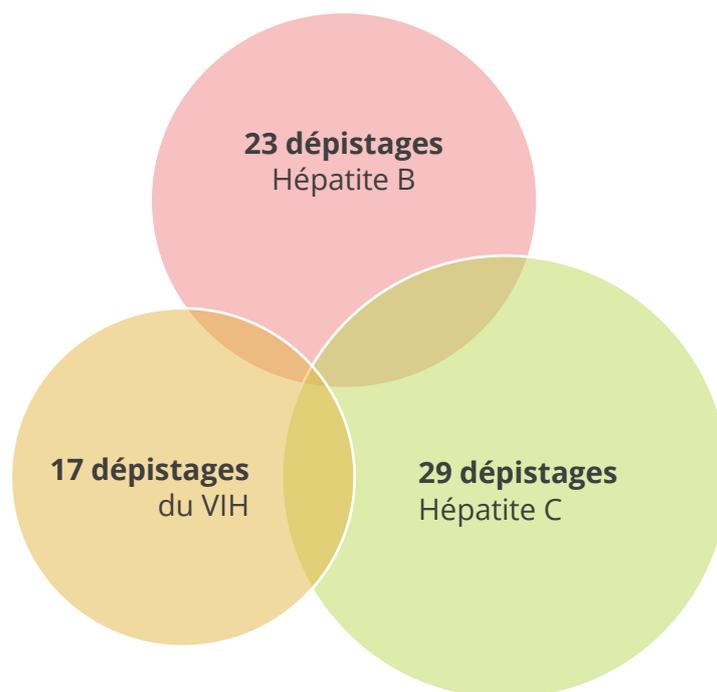


82 personnes avaient bénéficié d'un dépistage en 2021, vs. 69 personnes en 2022, c'est un axe que nous devons redévelopper pour 2023. Ainsi, nous souhaitons redynamiser les équipes quant aux missions de dépistage et vaccination, passant par une mise à jour des connaissances, réalisée fin 2022 grâce à un partenariat avec le service d'hépatogastro-entérologie du CHRO. 2 journées « Agir contre le VHC » sont programmées en 2023, à destination de l'ensemble du public accueilli à l'APLEAT-ACEP. Informations, sensibilisations, animations, dépistages, vaccinations VHB et consultations avec un hépatologue du CHRO sont planifiées. Le partenariat avec le CeGiDD est également renouvelé dans cette même optique.



*Formation « Agir contre l'Hépatite C »,
avec le Laboratoire GILEAD, en
novembre 2022*

Répartition de la nature des dépistages

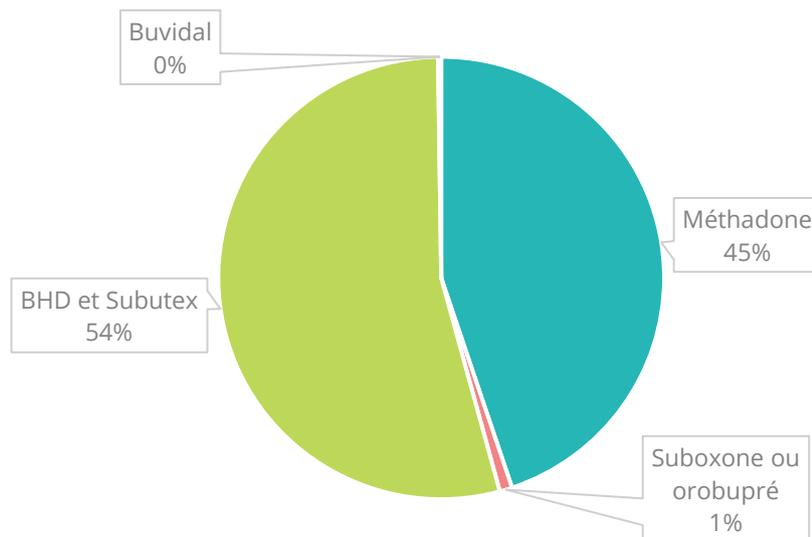


Traitements de substitution

Chiffre clé

445 personnes ont bénéficié d'une prescription

Répartition des prescriptions

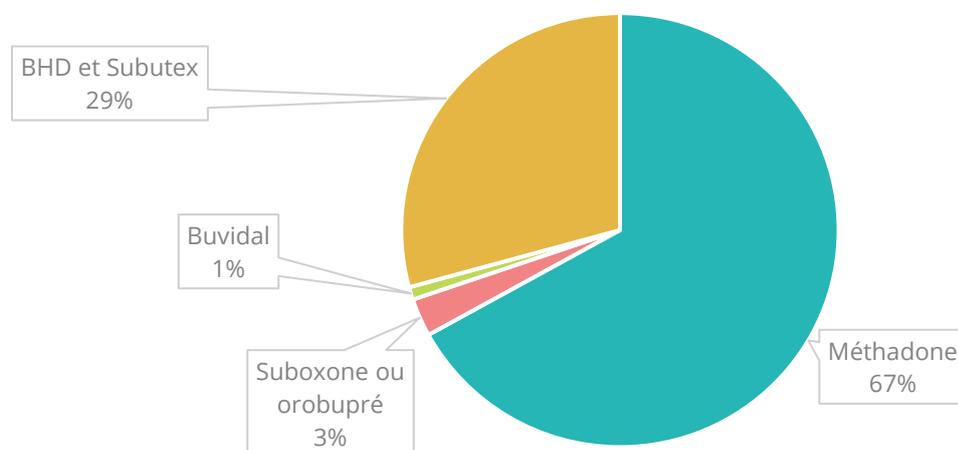


Dispensation

Chiffre clé

103 personnes ont bénéficié d'une dispensation en 2022

Répartition des dispensations au centre

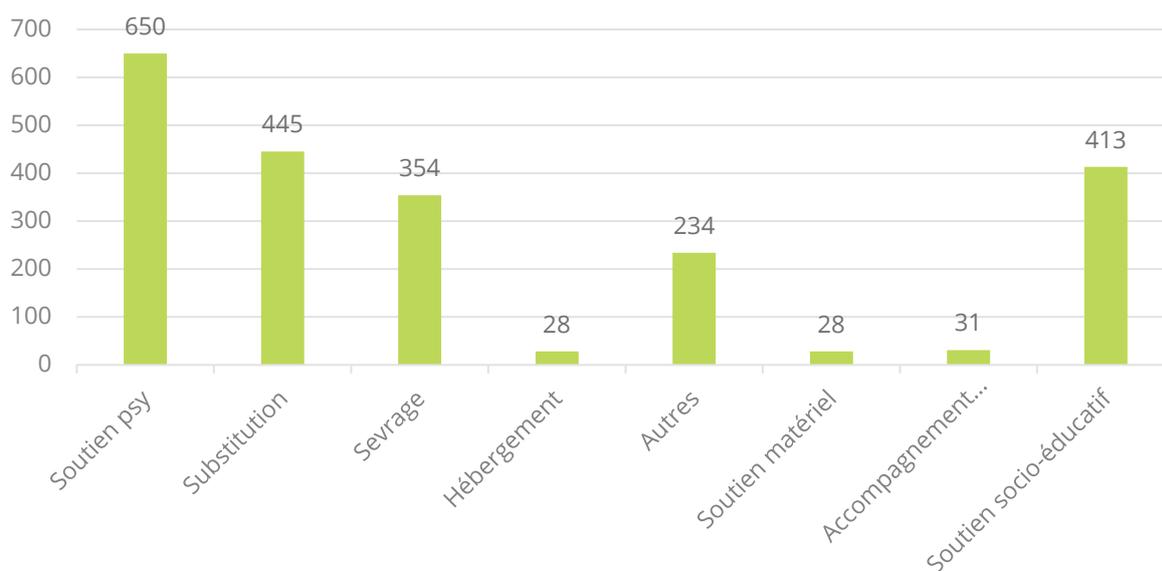


L'activité médicale et paramédicale est en constante augmentation depuis 2019, passant de 305 personnes en 2018 à 357 personnes en 2022 à Orléans, et de **44 à 87 personnes sur la même période à l'antenne de Pithiviers.**

445 personnes soit **26% de la file active sont reçues pour une demande en lien avec un Traitement de substitution (TSO).** Cette proportion augmente par rapport à 2021, depuis la mise en place d'une consultation avancée expérimentale d'un médecin et d'une Infirmière de Pratique Avancée au sein de la MSP Madeleine Bres à Orléans, une journée par semaine. Cette organisation est en phase de test pour 1 an, suite au départ à la retraite d'un médecin de la structure. 61 personnes ont été reçues de mai à décembre.

Type de demande / suivi

Graphique 1. Répartition par types de demandes

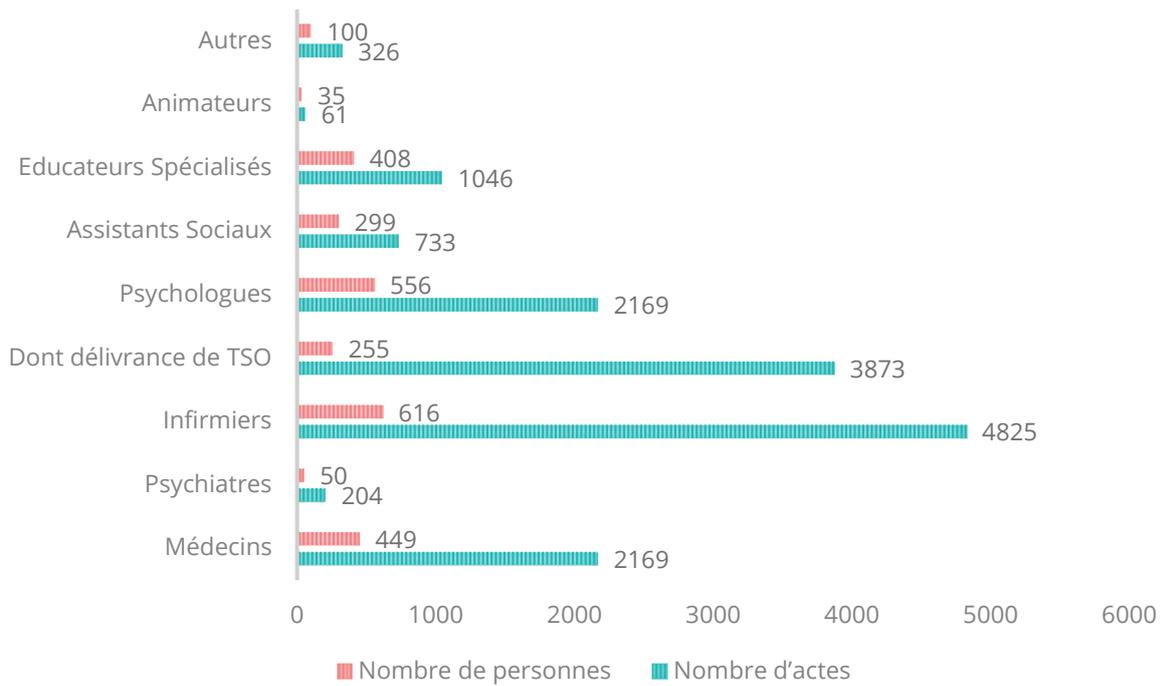


3. L'activité

Quantitatif

Activités globales

Graphique 1 - Répartition des consultations avec les personnes concernées



Les actes médecins et psychiatres ont augmenté, par le recrutement d'une psychiatre et d'un médecin respectivement à 0,2 ETP chacun, au centre et en permanence extérieure à la MSP M. Bres.

Les actes TSO ont diminué, passant de 4147 à 3873. La délivrance au centre diminue au profit de prescription de TSO avec délivrance en pharmacie de ville.

Focus sur les VAD et Accompagnements pour démarches extérieures

120 visites à domicile

16 personnes concernées

328 actes d'accompagnement

175 personnes concernées

pour démarches extérieures

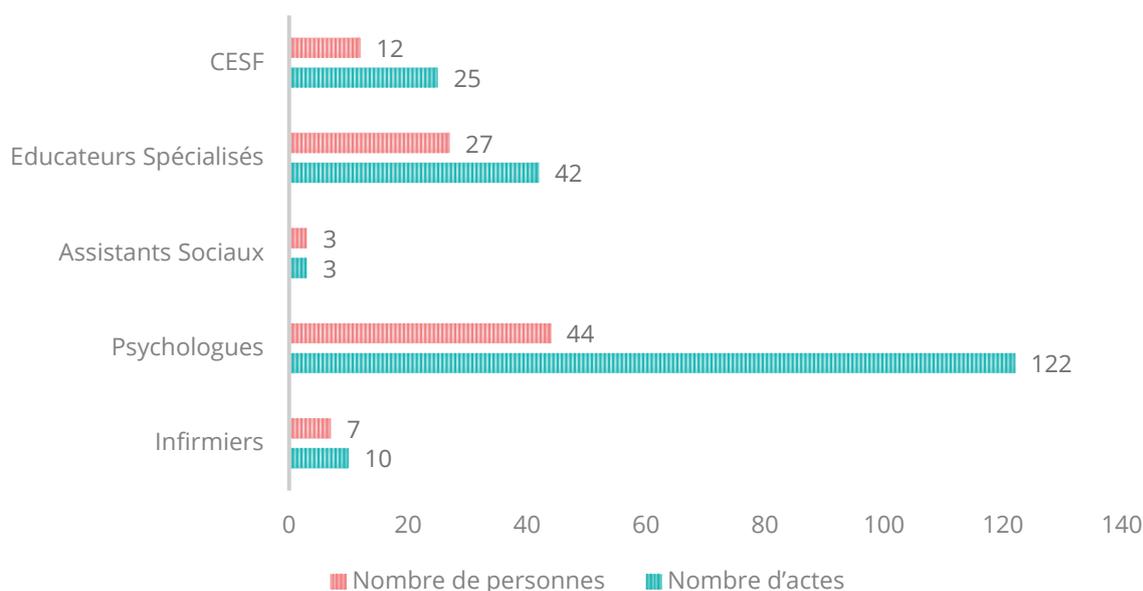
Les visites à domicile sont principalement réalisées par l'équipe mobile EMMIA. L'EMMIA est intervenue auprès de 32 personnes différentes durant l'année 2022, pour 229 contacts au total.

Les interventions extérieures concernant les actions réalisées chez des partenaires, notamment pour le programme TABADO.

Chiffre clé - Nombre de consultations avec les personnes de l'entourage



Graphique 2 - Répartition des consultations avec les personnes de l'entourage



Le nombre de personnes de l'entourage continue à progresser.

Nous souhaitons continuer notre offre d'accompagnement systémique avec, à terme, chaque semaine deux créneaux spécifiques pour cette prise en charge, menée par un psychologue et une éducatrice spécialisée, dans des locaux aménagés spécifiquement (double bureau avec caméra et écran).

Activités de groupes thérapeutiques

Répartition du nombre d'ateliers et de personnes concernées

En 2022, aucun groupe n'a été mené au sein du CSAPA.

Matériel de prévention

Mise à disposition de matériel de prévention

52 personnes concernées par la

mise à disposition de matériel de
prévention

161 actes liés à la distribution

de matériel de réduction des risques

La distribution de matériel de RDR a augmenté depuis 2021, période de restriction où les venues « sans rendez-vous » étaient limitées et orientées vers le CAARUD. Le déménagement du CAARUD en mars 2021 a permis au CSAPA de renouer avec les dispensations de matériel.

Sevrage

Chiffres clés



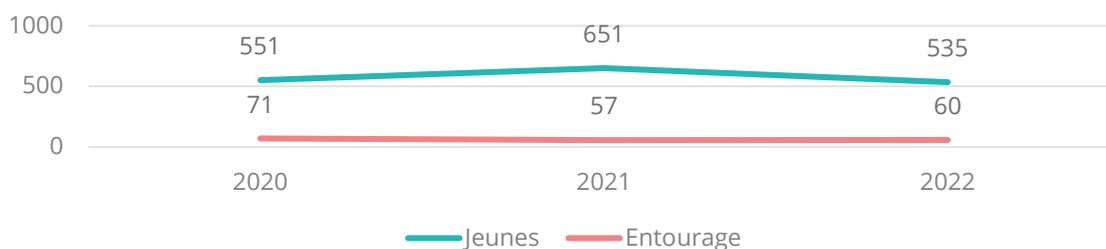
- Sevrages initiés lors de l'année (dans ou avec accompagnement du centre)
- Dont sevrages à l'hôpital
- Dont sevrages en ambulatoire

Activités spécifiques Consultations Jeunes Consommateurs

File active

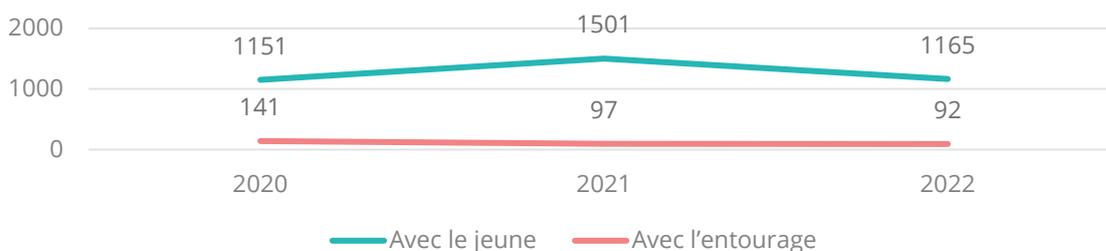
595 personnes accompagnées en CJC

Graphique 1. Evolution du nombre de personnes (jeunes et entourage) accompagnées sur les 3 dernières années

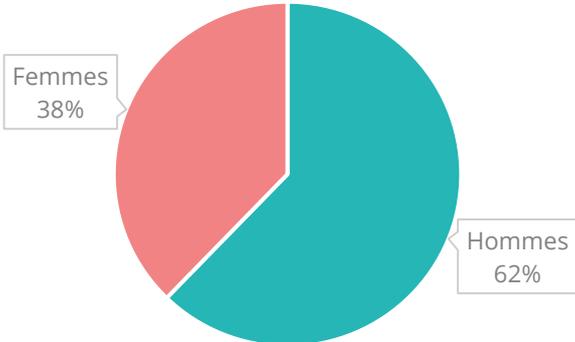


Nous retrouvons ici la baisse TABADO, mais nous restons toutefois globalement stables. Le déménagement de la Station en 2023 sera l'occasion de relancer une campagne de communication, et d'augmenter les venues spontanées. Nous devons également dégager du temps pour rencontrer nos partenaires, pour remettre à jour nos objectifs de convention.

Graphique 2. Evolution du nombre d'entretiens (jeunes et entourage sur les 3 dernières années)



Graphique 3. Répartition femmes/hommes

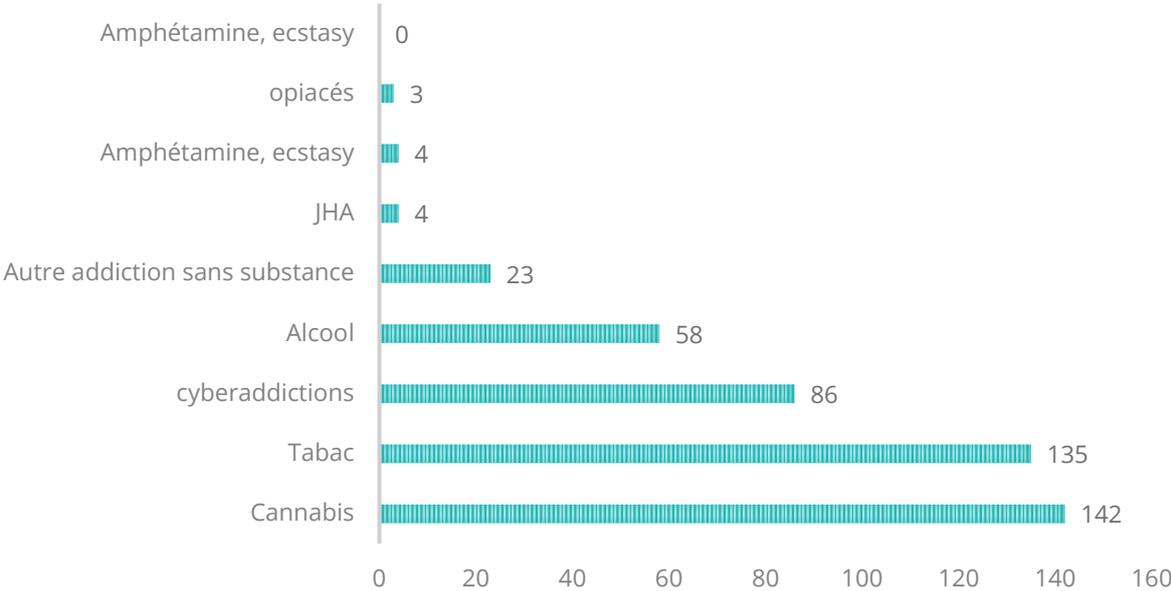


Moyenne d'âge

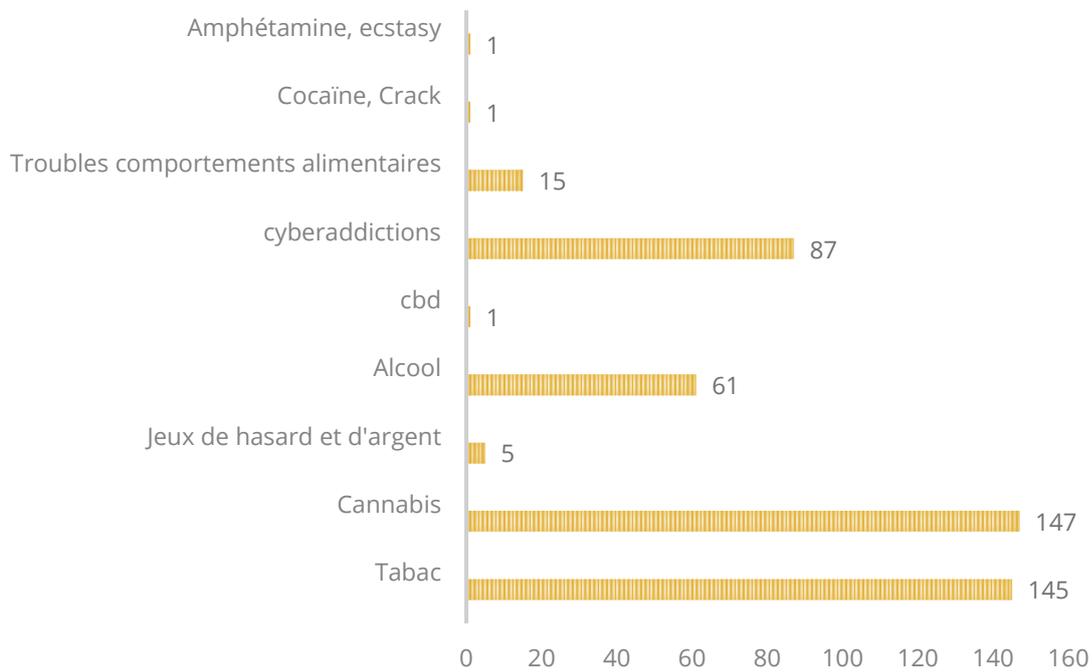
19,2 ans

Consommations

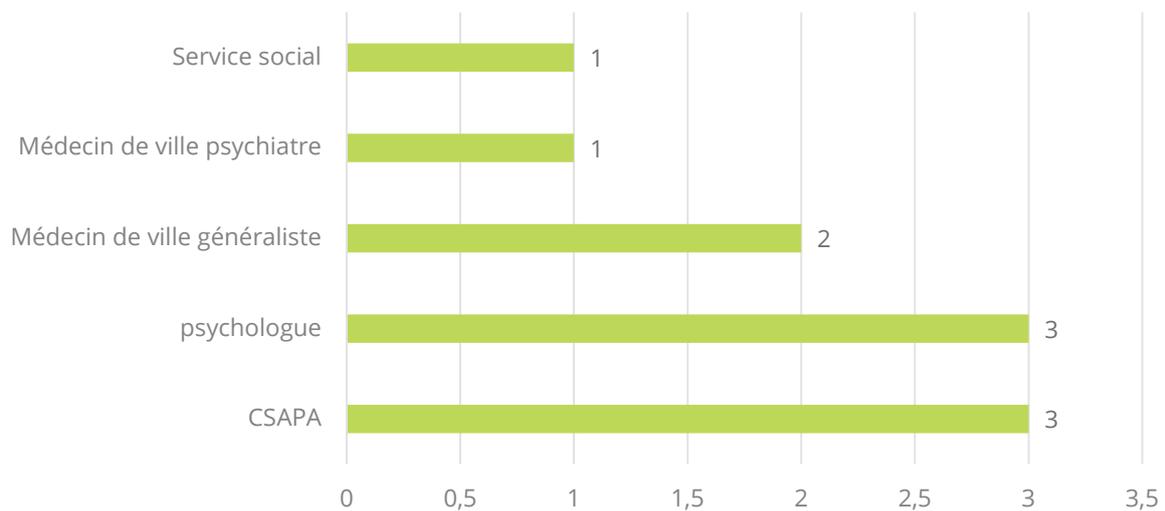
Graphique 1. Produits les plus problématiques pour l'utilisateur



Graphique 2. Produit à l'origine de la demande de consultation



Graphique 3. Orientations



Le cannabis et le tabac demeurent les deux produits en tête.

L'OFDT, via l'enquête ¹ Escapad, nous précise qu'en 2022, la baisse de l'usage de cannabis amorcée depuis 2014 se confirme, quelle que soit

¹ https://www.ofdt.fr/files/6016/7836/5975/OFDT_Tendances_ESCAPAD_VF.pdf

la fréquence d'usage : l'expérimentation recule de près de 10 points par rapport à 2017 (29,9 % contre 39,1 %), l'usage au cours des 12 derniers mois de 8 points (23,3 % contre 31,3 %), l'usage au cours du mois de 7 points (13,9 % contre 21,0 %). De même, les niveaux d'usage régulier (au moins 10 consommations dans le dernier mois) et quotidien ont été divisés par deux au cours de la période. Les écarts de niveaux d'usage restent importants entre les filles et les garçons, avec une prédominance masculine d'autant plus forte que la fréquence de consommation est élevée. Ce recul est principalement porté par les garçons.

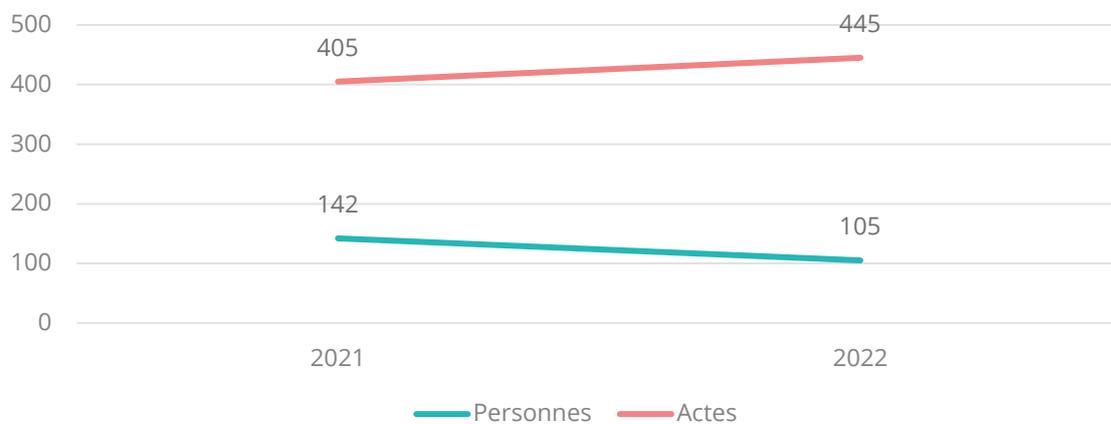
Nous travaillons avec ces jeunes consommateurs qui n'arrivent pas forcément à arrêter de manière spontanée, en soutenant leur démarche. Avec cette baisse nationale, nous devons continuer à aller au-devant des consommateurs les plus vulnérables.

Activités spécifiques en milieu carcéral

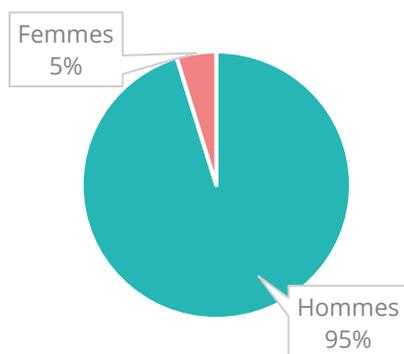
File active

105 personnes accompagnées en milieu carcéral

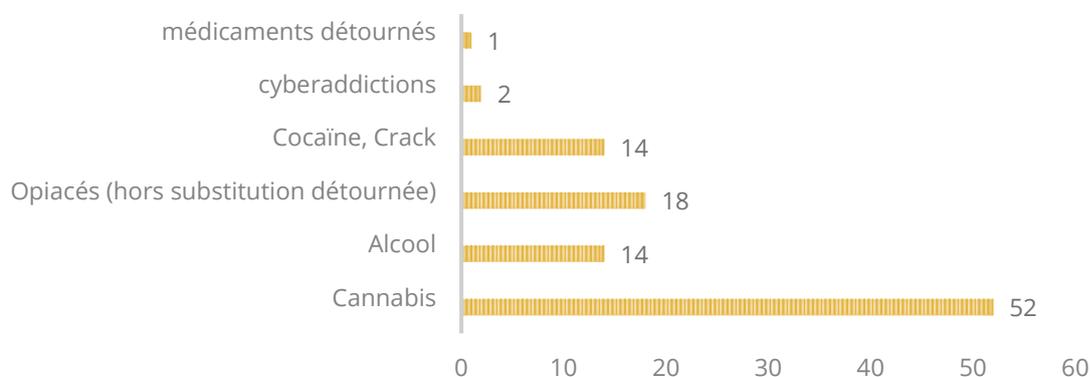
Evolution de la file active sur les deux dernières années



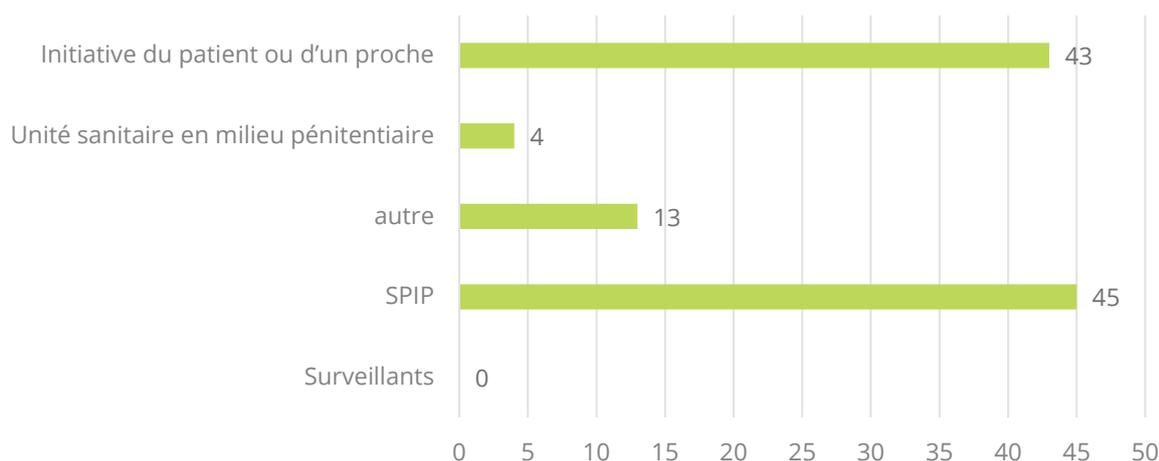
Répartition femmes/hommes



Graphique 1. Produit à l'origine de la prise en charge



Graphique 2. Origine de la demande de consultation



La file active du milieu carcéral demeure importante, même si elle baisse par rapport à 2021. Le nombre de personnes vues au sein du Centre pénitentiaire d'Orléans (Saran (CPOS) passe de 142 personnes reçues en 2021 à 105 personnes en 2022. Le nombre d'actes a en revanche augmenté, de 405 en 2021 à 445 en 2022. Deux explications à ces chiffres : la revue des demandes d'accueil en staff addicto, commun avec l'unité sanitaire et les CSAPA référents, a permis de diminuer les orientations non adaptées. Ainsi, le nombre de personnes reçues une seule fois a diminué, au profit d'une augmentation des actes par personne, pour un accompagnement dans le temps et adapté au rythme du public.

La file active est alimentée par les orientations des partenaires et par les demandes spontanées des personnes incarcérées.

172 personnes ont fait une demande de rendez-vous et n'ont pas pu être reçues : 82 personnes sont toujours en attente, 90 personnes ont terminé leur peine ou ont été transférées avant que les professionnels aient pu les rencontrer.

Parmi les 105 personnes rencontrées, 52 personnes avaient pour problématique principale le cannabis. Les motifs de venue demeurent identiques, avec le cannabis en tête, suivi des opiacés puis de la cocaïne et l'alcool.

Le travail de préparation à la sortie est important et dans bien des cas, un suivi après la sortie reste nécessaire pour soutenir la personne dans sa démarche de changement.

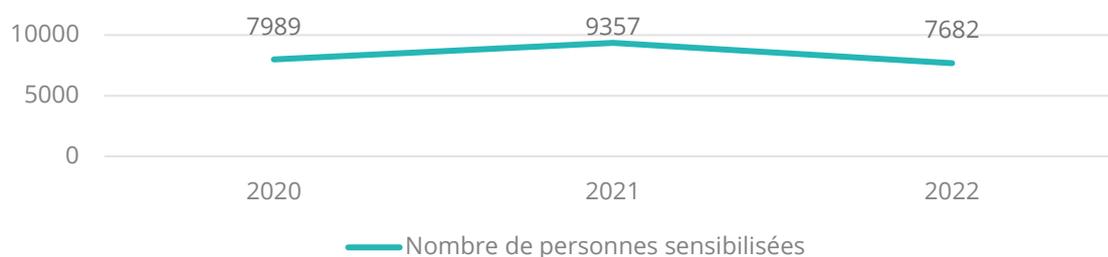
Nous souhaitons compléter notre offre actuelle, uniquement centrée sur les entretiens individuels, par des offres collectives de développement des compétences psychosociales. Cet axe sera mis en œuvre en 2023.

Activités spécifiques du service de prévention

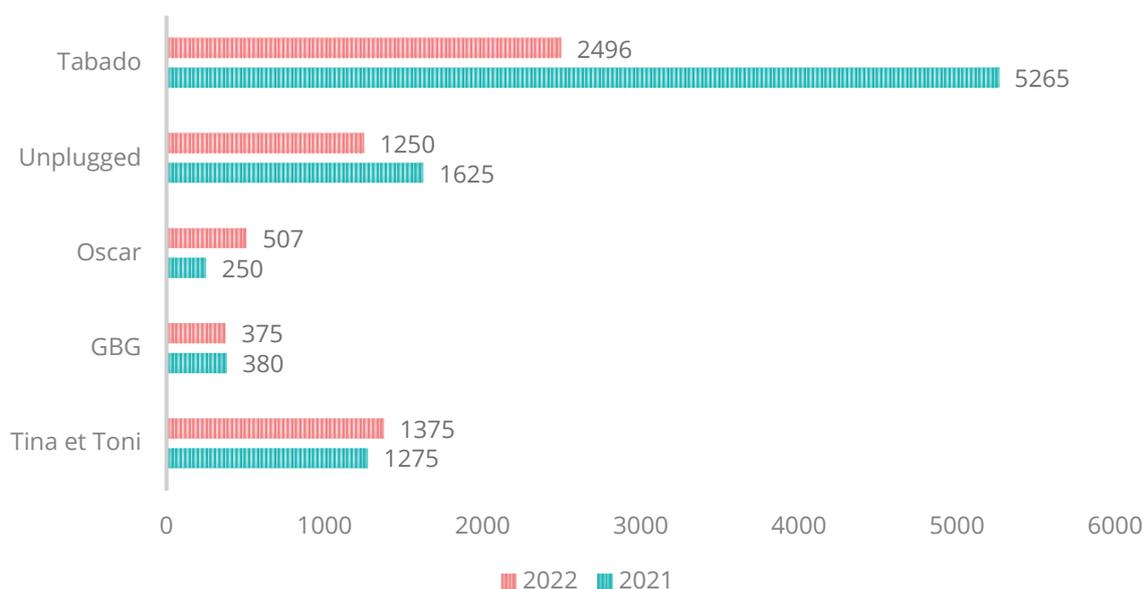
File active

7682 personnes accompagnées par le service de prévention

Graphique 1. Evolution de nombre de personnes sensibilisées sur les 3 dernières années



Graphique 2. Répartition du nombre de personnes participants aux programmes de prévention



La majorité de notre file active bénéficie de notre continuum de programme probants ou prometteurs, en lien avec la stratégie nationale de Santé Publique France, qui a pour objectif principal de définir, pour les quinze prochaines années, un cadre commun à tous les secteurs, incluant les étapes et les moyens à mobiliser, afin que la génération 2037 soit la première à grandir dans un environnement continu de soutien au développement des compétences psychosociales.

Nombre de partenaires en 2022



L'évaluation Pilote du programme Tina et Toni, menée par l'Université d'Orléans et de Nantes, montre des premiers effets encourageants, avec **une amélioration des performances d'inhibition, des compétences sociales et communication interpersonnelle chez les élèves**. Nous allons solliciter l'IRESP pour le financement d'une étude d'impact en partenariat avec l'université des pays de Loire et celle d'Orléans.

Nous contribuons également à l'évolution des politiques publiques, notamment par Le projet de Capitalisation des expériences en promotion de la santé mené par un Groupe de Travail national Capitalisation et coordonné par la Fédération Nationale d'Éducation et de Promotion de la Santé (FNES) et la Société Française de Santé Publique (SFSP).

Son objectif est d'élaborer un dispositif national de partage de connaissances en santé publique, et nous avons pu présenter le programme Unplugged ² et le programme Tina et Toni, à paraître.

Nous avons pu également contribuer à l'élaboration des recommandations de bonnes pratiques professionnelles ³ pour le troisième volet d'un programme portant sur « la prévention des addictions et la réduction des risques et des dommages ».

Ces recommandations ont pour objectif de fournir des repères aux professionnels sociaux et médico-sociaux en vue de :

- prévenir ou retarder l'entrée dans les conduites addictives des personnes accompagnées et leur transition vers l'addiction ;
- réduire les risques et les dommages liés à ces pratiques et améliorer la qualité de vie des personnes ayant des conduites addictives ;
- accompagner vers les ressources spécialisées les personnes désireuses de se soigner ou de réduire leurs pratiques à risque et adapter le projet personnalisé d'accompagnement.

Pour 2023, nous allons encore développer notre offre auprès des adolescents. Le développement des compétences émotionnelles apparaît prometteur pour impacter positivement les comportements : diminution des conduites addictives, des problèmes d'absentéisme et de discipline, meilleurs résultats académiques, moindre décrochage et abandon scolaire.

² <https://www.capitalisationsante.fr/capitalisations/unplugged-programme-de-prevention-des-conduites-addictives-en-milieu-scolaire/>

³ https://www.has-sante.fr/jcms/p_3218478/fr/prevention-des-addictions-et-reduction-des-risques-et-des-dommages-rdrd-dans-les-etablissements-et-services-sociaux-et-medico-sociaux-essms

Avec le soutien financier de l'ARS Centre Val de Loire (Fond Addiction), l'Apléat Acep souhaite implanter un programme de Développement des Compétences Emotionnelles (DCE)⁴.

Ce programme est proposé dans une finalité de prévention des conduites addictives avec ou sans substances.

Constitué de 8 séances de 2 heures, co-animé par deux professionnels de l'accompagnement, pour des groupes de 10 à 15 personnes volontaires (adolescents et jeunes adultes), il comprend apport théorique, mise en situation et échanges collectifs.

2023 sera la continuité de nos actions : déploiement de programmes probants, évaluation des programmes prometteurs, développement de nos offres de formation, coordination régionale de Tabado, d'Unplugged et de Tina et Toni, et innovation avec les compétences émotionnelles et le déploiement d'une aide à l'arrêt du tabac en ESAT (Bouge ta clope).

Qualitatif

Focus sur la démarche qualité

L'évaluation interne du CSAPA (ambulatoire et résidentiel) a été réalisée en 2020-2021. Les équipes ont travaillé sur l'évaluation interne d'avril à juin 2020. La crise sanitaire ayant perturbé l'activité des ESSMS, les règles de transmission des rapports d'évaluation interne ont été assouplies et reportées à 2021. Ainsi, les conclusions de l'évaluation interne ont fait l'objet d'un rapport qui a été finalisé en juin 2021 suivi d'un plan d'action couvrant les années 2021 à 2025.

A noter, depuis l'automne 2019, la mise en place d'un COPIL Qualité associatif et interservices. Cette instance est un organe permanent et multidisciplinaire. Il est force de propositions auprès des instances décisives, impulse et coordonne les actions menées dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité. Acteur clé dans la conduite de projets d'envergure. Il s'assure du bon déroulé des opérations en fonction des objectifs généraux et entretient une dynamique au sein des différents acteurs impliqués.

Nous avons démarré le plan d'action de l'évaluation interne 2021/2025 du CSAPA avec l'appui du COPIL qualité pour le suivi du déroulé de cette évaluation.

⁴ <https://www.cairn.info/developper-les-competences-emotionnelles--9782100823260.htm>

La réécriture du projet d'établissement nous a mobilisé sur l'année 2022. Sa finalisation est programmée au cours de l'année 2023, afin de prendre en compte les aménagements au sein des nouveaux locaux.

L'évaluation externe du CSAPA a été réalisée en octobre 2016 par un organisme extérieur habilité, conformément à la réglementation de la loi 2002-2, du Code de l'Action Sociale et des Familles et en références aux Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS.

Par ailleurs, l'évaluation externe fait état de préconisations dont les actions ont été déclinées dans un plan d'action visant leur réalisation sur les 7 années suivantes, soit de 2017 à 2024.

La **nouvelle procédure d'évaluation** des ESSMS, construite par la Haute Autorité de Santé, s'appuie désormais sur un référentiel national commun à tous les ESSMS centré sur la personne accompagnée. Il répertorie les exigences à satisfaire par l'ESSMS et les éléments nécessaires à leur évaluation. En prévision de celle-ci, et dans une démarche continue d'amélioration de la qualité, le recrutement d'un référent qualité associatif est effectif depuis 2023

Actions à réaliser en 2022	Statut de l'action			A l'origine de l'action		Commentaires
	Réalisé	Partiel	Reporté	Evaluations	COPIL Qualité	
Thématique A : Promotion de la qualité de vie, de l'autonomie, de la santé et de la participation sociale / Qualité de l'accueil	4	18	5	Interne		
Thématique B : Personnalisation de l'accompagnement	4	4	1	Interne		
Thématique C : Garantie des droits et participation des usagers	4	2	1	Interne		
Thématique D : Protection et prévention des risques inhérents à la situation de vulnérabilité des usagers	1	1	2	Interne		
Thématique E : Elaboration du projet au	0	4	0	Interne		

Actions à réaliser en 2022	Statut de l'action			A l'origine de l'action		Commentaires
	Réalisé	Partiel	Reporté	Evaluations	COPIL Qualité	
regard des caractéristiques du public						
Thématique F : Insertion et ouverture de l'établissement ou du service à et sur son environnement, intégration des ressources internes et externes	1	2	2	Interne		
Thématique G : Organisation interne, ressources humaines et financières, système d'information	3	5	2	Interne		
Thématique H : Domaines spécifiques	3	2	4	Interne		
Total	20	38	17			

Conclusion

Nous pouvons retenir de ce rapport d'activité :

- une file active importante, qui mobilise les énergies, avec deux tendances qui se démarquent : une baisse des consultations pour l'arrêt du tabac, liée à un retard dans le déploiement du programme Tabado, et l'arrivée des opiacés comme second produit de prise en charge.
- le service prévention continue sa montée en puissance dans l'implantation d'un continuum de programmes probants avec une couverture territoriale importante.
- La création du centre de formation et sa labellisation Qualiopi qui récompense l'énergie investie dans nos processus de formation.

2023 s'annonce stimulante, avec le regroupement sur un même site des activités jeunes consommateurs et adultes, la transformation de l'offre pour améliorer nos réponses envers les personnes accompagnées et l'implantation d'un programme de développement des compétences émotionnelles dans une logique de prévention des addictions sans substances.

2023 s'annonce également créatrice, avec le développement des 5 axes prioritaires listés ci-dessous, via la ré-écriture du projet d'établissement :

- Désinstitutionnalisation : permettre des interventions au plus proche des personnes ;
- Inclusion : par le développement des liens avec l'environnement, permettre l'amélioration de la qualité de vie et l'épanouissement social et personnel des personnes ;
- Parcours : inscrire les interventions dans une logique de parcours de soin, de santé, de vie ;
- Participation des personnes accompagnées : garantir l'exercice des droits, de l'autonomie et de l'intégrité ;
- Amélioration continue de la qualité : s'inscrire dans une démarche d'évaluations et de progrès, de suivis et d'actions probantes.

RAPPORT D'ACTIVITE

CSAPA 45 résidentiel

L'année 2022 a été marquée par la reprise progressive des fonctionnements et organisations des structures résidentielles après Covid. Malgré une présence plus marquée du virus en début d'année, et un nouvel épisode de contamination sur l'ensemble de l'un de nos établissements en fin d'année, l'expérience acquise et les aménagements pris lors de l'année 2021 ont permis de soutenir les personnes accueillies et de maintenir les activités au sein de l'établissement.

Une attention particulière a été portée à la reprise d'une vie et d'une dynamique collective grandement impactées l'an passé.

La réorganisation de l'accompagnement due à l'instauration effective de la fonction Coordination de Parcours par 2 Educateurs spécialisés, formés à la référence de parcours, commence à être bénéfique dans l'élaboration et la coordination du Projet Personnalisé des personnes accueillies et apporte plus de lisibilité dans le suivi. La poursuite de cet axe de travail en continuité avec les professionnels des deux structures résidentielles doit perdurer et s'affiner pour gagner en efficacité.

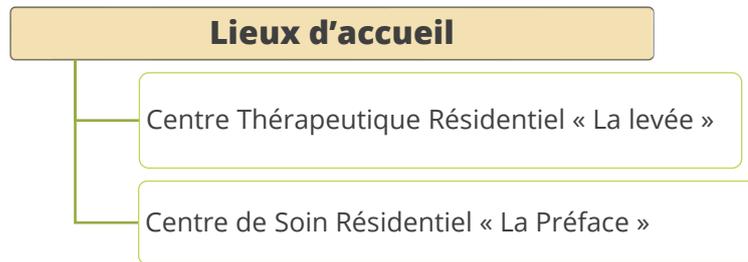
Le soin en Centre Thérapeutique Résidentiel en addictologie s'adresse à des personnes en démarche de soin par rapport à leur dépendance à une ou plusieurs substances psychoactives lorsqu'un accompagnement en ambulatoire apparaît insuffisant. Dans nos établissements ayant un fonctionnement continu tout au long de l'année, les personnes peuvent consolider leur démarche de soin dans un cadre sécurisant, structuré et pluridisciplinaire. La majorité des personnes sont en situation de vulnérabilité sociale et psychique et présentent des comorbidités psychiatriques. Dans un même lieu, elles peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement multidimensionnel de leur problématique d'addiction et de leur insertion sociale et/ou professionnelle.

1. Le CSAPA Résidentiel

Coordonnées

Nom du service	CSAPA Résidentiel CTR La Levée CSR La Préface
Adresse	La levée : 56 bis Rue Guignegault 45100 Orléans La Préface : 10 bis Boulevard Rocheplatte 45000 Orléans
Téléphone	La Levée : 02 38 51 00 18 La Préface : 02 38 84 69 00
Mail	pascale.neveu@apleat-acep.com
Siret	La Levée : 333 121 051 00044 La Préface : 333 121 051 00101
Date d'ouverture	La Levée : 1994 La Préface : 2018
Capacité	La Levée : 10 places La Préface : 9 places + les enfants
Statut	Associatif
Nom et fonction du responsable	Hervé BELLEVILLE, Chef de Service
ORGANISME GESTIONNAIRE	
Organisme gestionnaire	APLEAT-ACEP
Adresse	10 bis, Boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS
Téléphone	02.38.62.96.05
Mail	pascale.neveu@apleat-acep.com
Nom et fonction du responsable	Présidente de l'association : Claire BOTTE Directrice générale : Pascale NEVEU

Lieux d'intervention



Modalités d'intervention

- Centre Thérapeutique Résidentiel « La levée » 10 places mixtes
- Centre de Soin Résidentiel « La Préface » 9 places dont 5 femmes enceintes et/ou avec enfants de moins de trois ans et 4 places femmes seules rattachées au CTR La Levée

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

7 / 7 jours

Annuel

365 jours

2. Le public

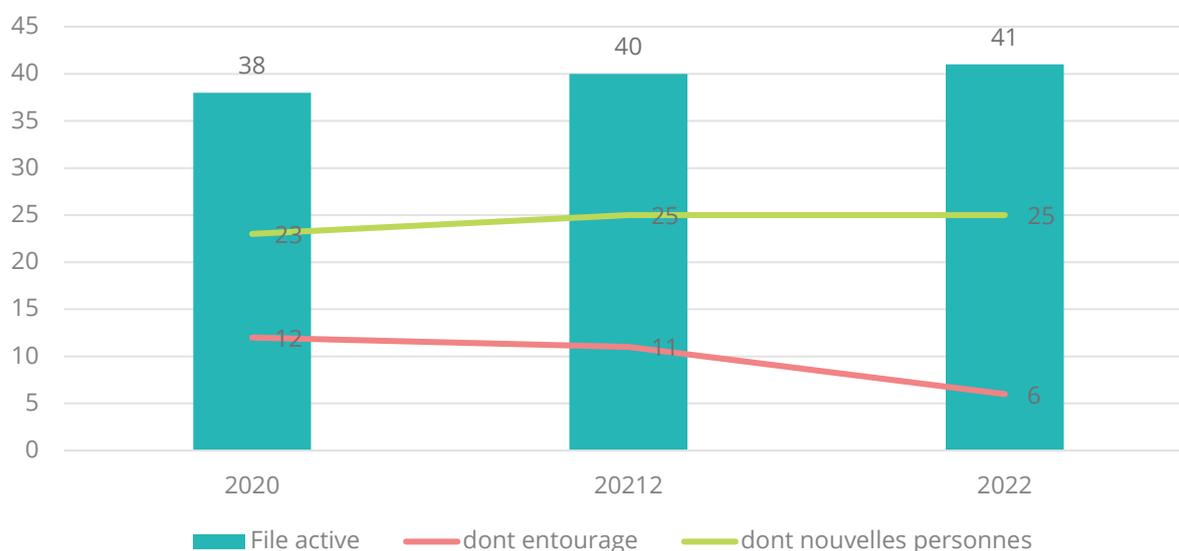
Ensemble des files actives

Chiffre clé

41 résidants en 2022

→ 48 personnes vues par l'équipe (séjours et non séjour)

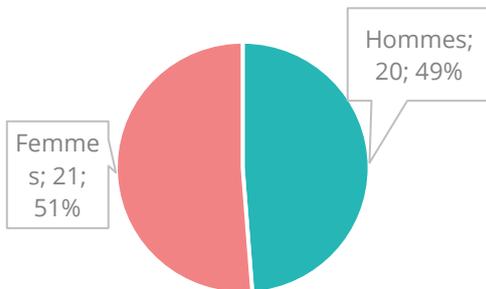
Evolution du nombre de personnes accompagnées sur les 3 dernières années



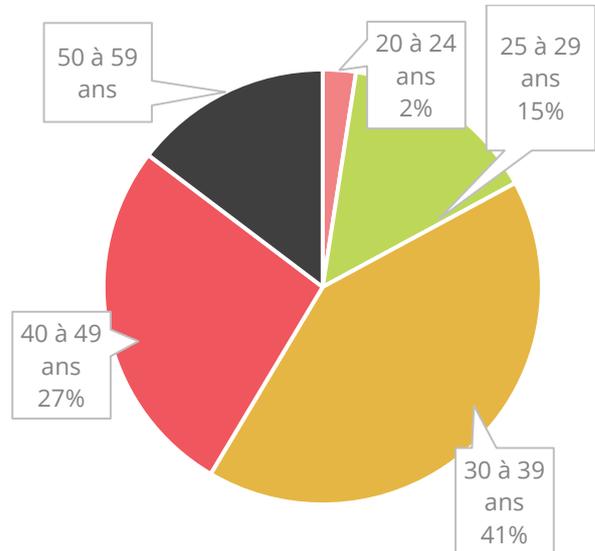
Le nombre de personnes accompagnées demeure stable en valeur absolue ces 3 dernières années avec 40 personnes en moyenne chaque année. Néanmoins depuis 2020 nous notons un chiffre qui tend légèrement à la hausse. Le nombre moyen d'accueils sur chaque structure reste équivalent à l'an passé, avec 25 nouvelles personnes accueillies.

Profil des personnes accompagnées

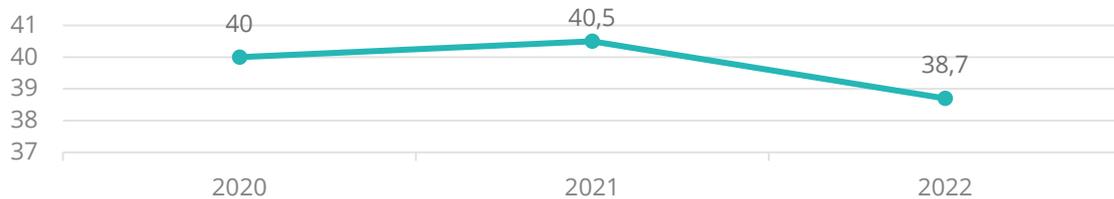
Répartition par sexe



Répartition par tranche d'âge



Evolution de la moyenne d'âges



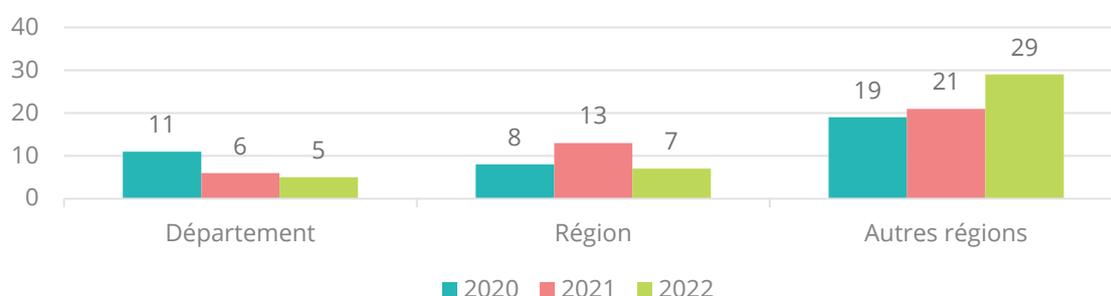
Sur la structure spécifique femmes, 16 personnes ont été accueillies (soit 2 en moins que l'année précédente), mais avec des séjours plus stables pour une partie des résidentes, et avec des durées moyennes plus importantes. En effet, 70% d'entre elles ont effectué un séjour de plus de 4 mois et près de la moitié 6 mois.

Sur le résidentiel mixte, un tiers des personnes accueillies ont effectué un séjour supérieur à 5 mois.

De plus, un nombre non négligeable de demandes ont également eu lieu avec **des admissions programmées** (6) mais sans aboutir à l'accueil des personnes, celles-ci s'étant désistées au dernier moment.

L'âge moyen est de 38.7 ans, en baisse de deux points comparativement aux dernières années avec cette année encore 40% des personnes accueillies ayant entre 30 et 40 ans et 26% entre 40 et 50 ans, soit une baisse de 10%. Ce rajeunissement peut possiblement s'expliquer par un repérage et des prises en charge plus précoces des difficultés des personnes. A savoir que sur les 7 personnes de moins de 30 ans accueillies, 5 réalisaient leur première démarche de soin en résidentiel après un suivi long en CSAPA ambulatoire.

Répartition de la file active selon l'origine géographique sur les trois dernières années



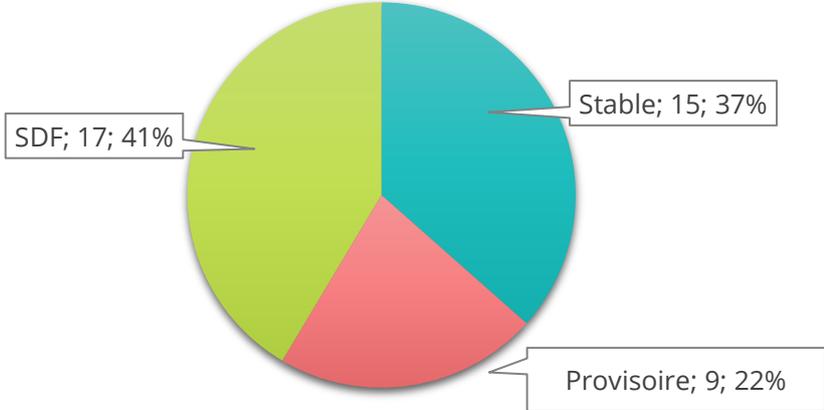
La répartition des origines géographiques des personnes reste à peu près identique en termes d'accueils départementaux. Pour autant, nous remarquons que la tendance que nous avons observée sur un équilibre des accueils région / hors région l'an passé ne se reproduit pas pour cette année 2022. En effet, **une forte augmentation des accueils extra régionaux aux dépens des accueils régionaux** est effective. La proportion est similaire sur les deux établissements, avec une représentation 2/3-1/3.

Notons que sur La Préface près de la moitié des accueils hors région sont orientés par le bassin parisien.

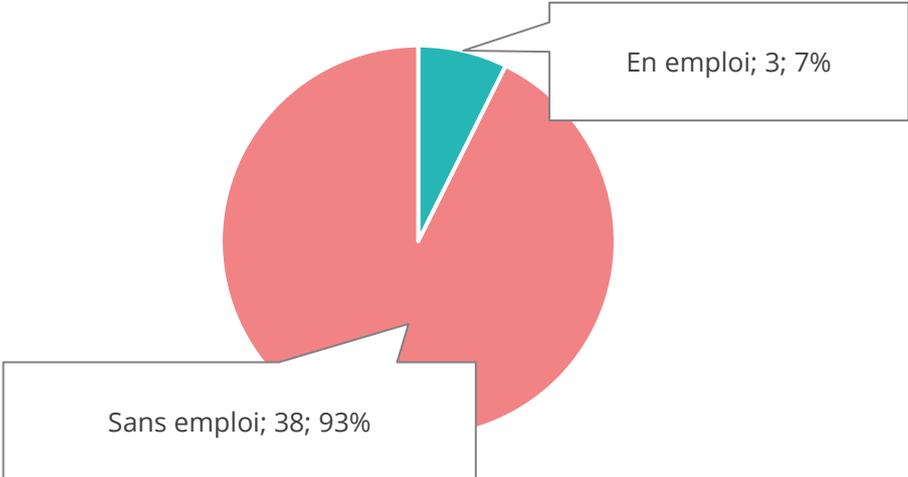
De manière générale, dans le soin résidentiel les demandes hors région ont toujours été prépondérantes (volonté d'éloignement du lieu habituel de résidence des usagers pour poursuivre des soins en centre thérapeutique résidentiel, mise à distance des personnes et/ou environnement problématique...), particulièrement pour la structure mixte accueillant majoritairement des hommes.

Concernant la Préface, c'est plutôt le raisonnement inverse, avec un souhait de ne pas trop s'éloigner du lieu de résidence, souvent du fait de la présence d'enfants de plus de 3 ans placés ou non, près du domicile habituel et qui ne peuvent pas être accueillis à la Préface. Le travail réalisé depuis quelques années avec les hôpitaux de la région parisienne, l'engorgement des structures d'accueil ajouté à la proximité géographique d'Orléans peut également expliquer cette proportion des personnes accueillies à la Préface.

Répartition de la file active par type de logement

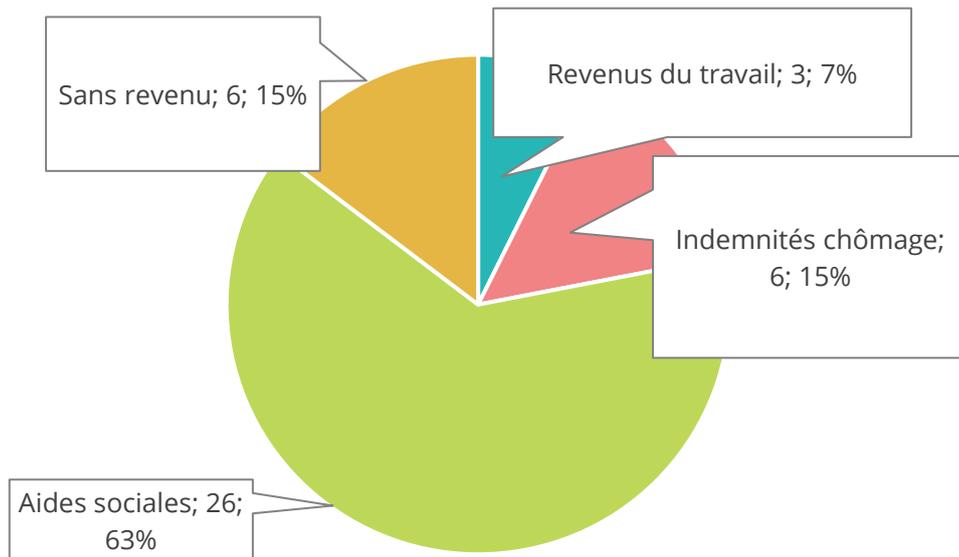


Répartition de la file active selon la catégorie socio-professionnelle

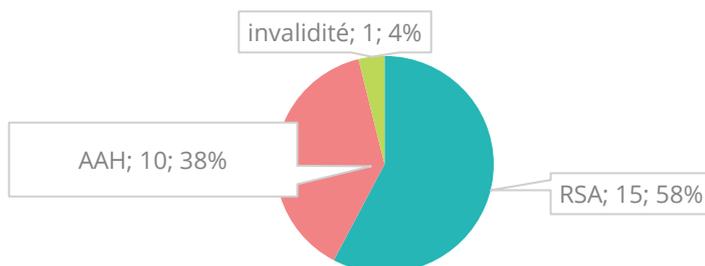


→ Sur les 38 personnes « Sans emploi », 6 sont au chômage et 1 en pension invalidité

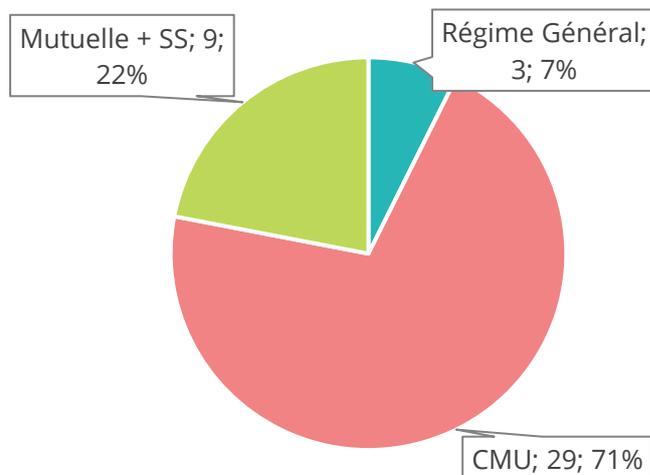
Répartition de la file active selon l'origine des ressources



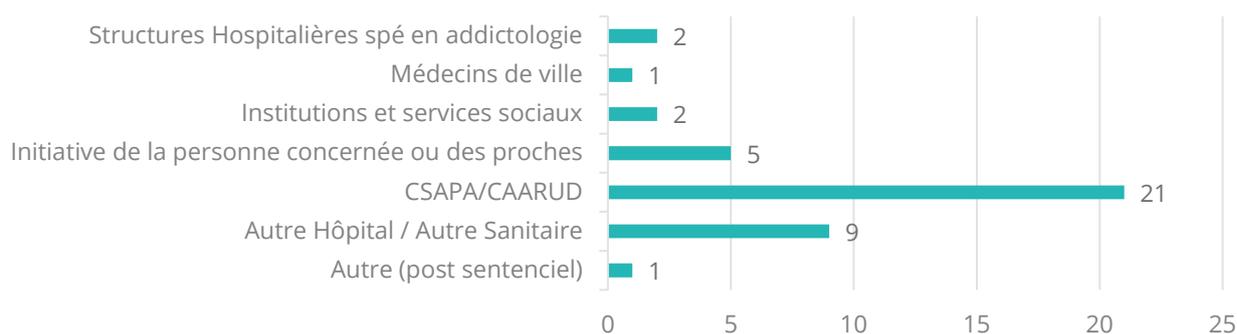
Détail des ressources provenant des aides sociales



Répartition de la file active par couverture sociale



Répartition de la file active selon l'origine de la demande de consultation



Comme depuis plusieurs années déjà, le constat est fait que les personnes accueillies sont particulièrement **en situation précaire**, tant au niveau des ressources, du logement et de l'emploi : le nombre de personnes SDF reste élevé (40%), et nous comptons cette année 93% de personnes au chômage ou inactives (hausse de 15%). Les ressources principales sont les aides sociales (37% RSA et 24% AAH), 15 % des personnes accueillies étant sans ressources.

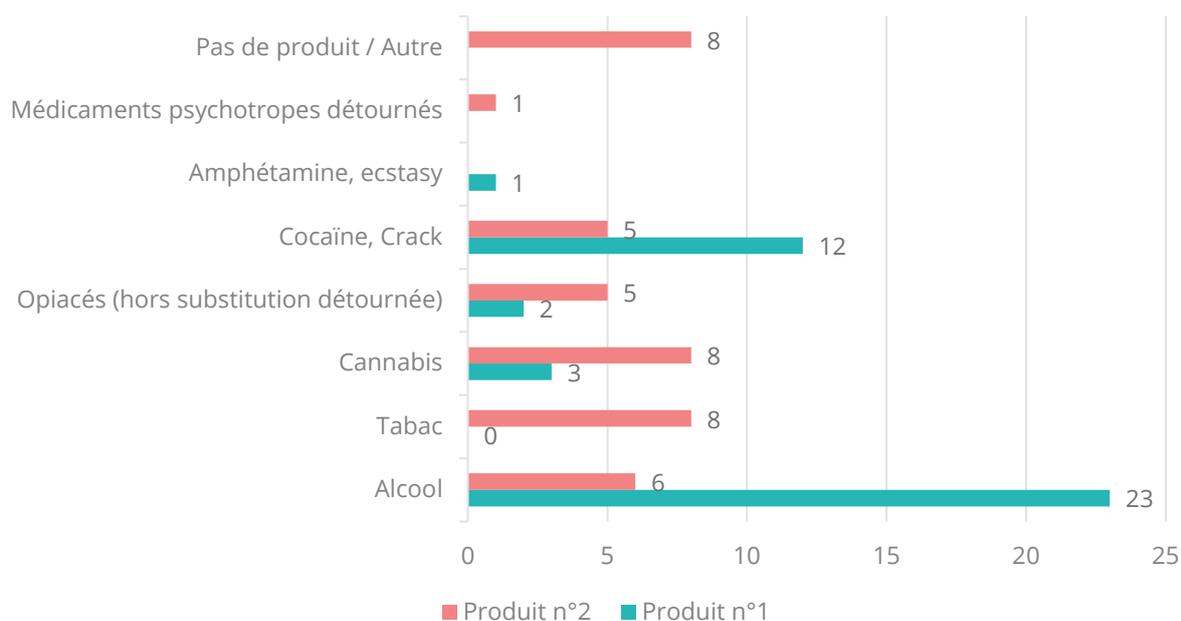
Les 2 établissements de soins résidentiels n'ont pas de critères d'admission liés à des conditions de ressources et/ou de logement, ce qui a une incidence sur la durée de certains séjours pour lesquels la question administrative prend une place importante, ces freins d'intégration sociale déjà prégnants peuvent à terme être également des freins à l'investissement dans le soin. Enfin, le fait que le public accueilli soit majoritairement sans emploi est à mettre en lien avec la problématique addictive de ces personnes, où il est difficile d'être dépendant et de pouvoir tenir une activité professionnelle.

Malgré cette forte précarité, tous bénéficient d'une couverture sociale avec majoritairement la CMU / CMU-C, avec une augmentation des personnes bénéficiant d'une mutuelle (22%) du fait des personnes en arrêt maladie ou étant en chômage depuis

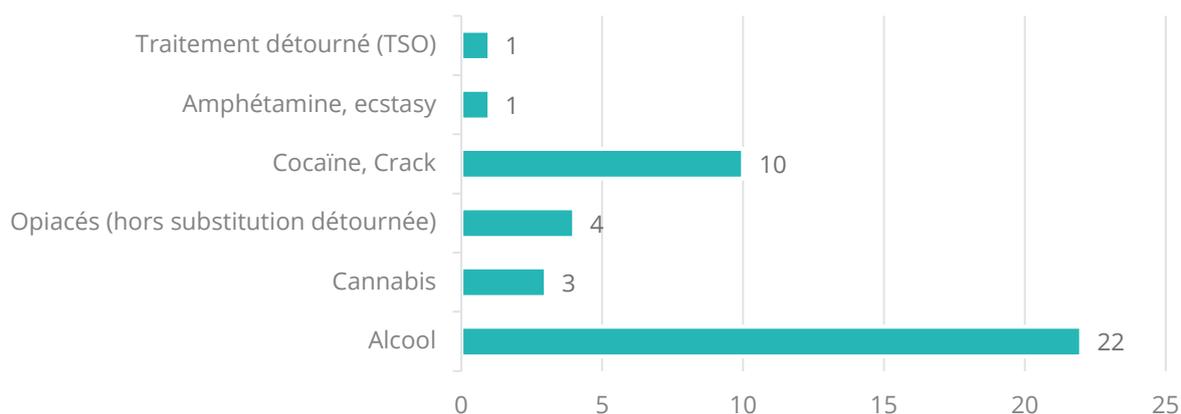
peu. 78% des personnes accueillies ont été orientées par des professionnels de soins (CSAPA – hôpitaux...), et nous noterons cette année que 12% ont pris contacts seuls avec les structures (15% en 2020, 13% en 2021), ce qui reste dans la moyenne des 2 dernières années.

Consommations

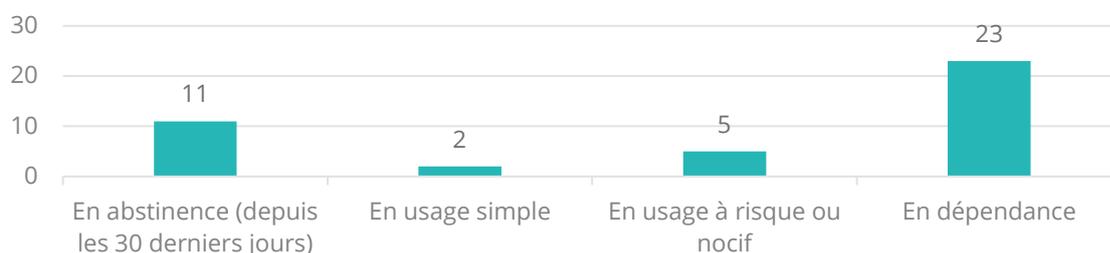
Répartition par produit(s) le(s) plus problématique(s) pour l'utilisateur



Répartition par produit à l'origine de la prise en charge



Répartition par modes de consommation



Concernant les produits psychoactifs nous retrouvons les mêmes tendances que l'année dernière, **l'alcool étant le produit le plus problématique pour l'utilisateur** (53%), devant la cocaïne / crack (29% identique aux deux dernières années), l'héroïne et le cannabis (7% chacun).

Concernant l'alcool, celui-ci reste le produit de prise en charge le plus représenté, ce qui corrobore avec les données nationales (ODDT N°147). Concernant la cocaïne, les phénomènes de diffusion et d'intensification des usages de cocaïne, largement décrits depuis 2016, se poursuivent, particulièrement chez des personnes déjà consommatrices d'autres psychotropes ou sous traitement substitutif aux opiacés (méthadone surtout). Concernant les opiacés, il y a une forme « d'attachement » aux produits classiques (héroïne, TSO) et les consommations restent stables.

61% des personnes accueillies sont poly-consommatrices de produits avec comme 2ème produit consommé (hors tabac) majoritairement le cannabis (32%) puis l'alcool (24%), l'héroïne et la cocaïne (20% chacun). Concernant les amphétamines, nous noterons cette année qu'une personne a été accueillie à La Levée avec comme problématique dominante sa consommation de 3-MMC, usage de cette molécule de synthèse de la famille des cathinones qui s'est beaucoup déployé depuis 2020 dans un cadre festif et notamment sexuel.

A noter, 6 personnes n'ont pas de 2e produit consommé et parmi ces dernières, 8 ont comme 2e produit le tabac. Nous leur proposons une aide à la gestion ou à l'arrêt de cette consommation via une mise sous TSN ou en favorisant un passage à la cigarette électronique afin de réduire les risques et dommages, notamment en effectuant quelques dotations pour les personnes sans revenu. Nous noterons également parmi les fumeurs environ 20% recourent déjà à l'arrivée à l'utilisation de la cigarette électronique en substitut partiel ou total au tabac traditionnel.

Concernant les modes de consommations, le taux de personnes accueillies présentant une abstinence d'au moins 30 jours avant leur arrivée est en baisse (27% vs 33% en 2021) alors que la proportion des personnes en dépendance, en consommation active moins de 30 jours avant leur arrivée, reste stable (56% vs 55% en 2021).

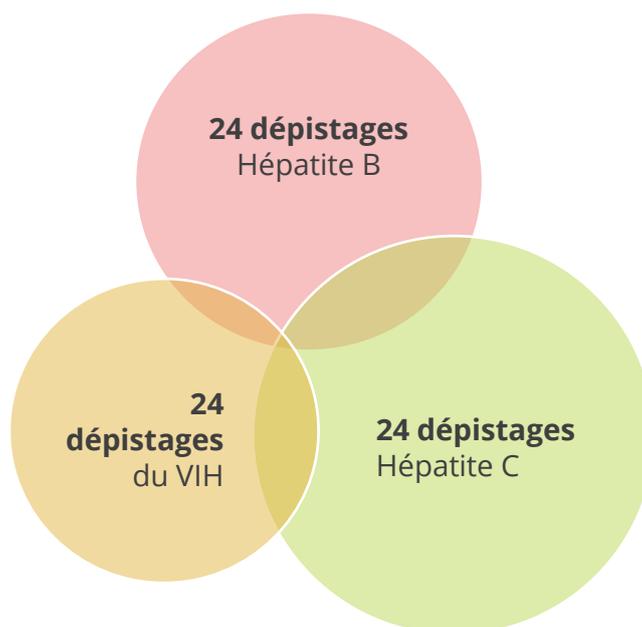
Comme chaque année, les données concernant l'âge des premières consommations se vérifient puisque celles-ci ont commencé vers 16 ans avec de l'alcool (70%) ou du cannabis (17%).

Vaccination / dépistage

Chiffre clé

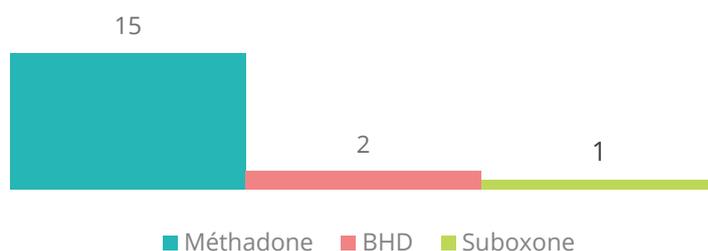
24 personnes ont bénéficié d'un dépistage

Répartition de la nature des dépistages



Traitements de substitution

Répartition des traitements



17 personnes sont sous traitement de substitution, 15 sous méthadone et 2 sous Buprénorphine Haut Dosage, sachant que ces traitements ont tous été initiés par des Structures Spécialisées avant l'arrivée en soin résidentiel.

Au niveau médical, un dépistage systématique HIV, VHC et VHB et une vaccination ont été proposés à chacun des résidents pour lesquels les résultats n'étaient pas à jour, sachant que la moitié d'entre eux avaient déjà effectué un dépistage en amont de leur arrivée.

3. L'activité

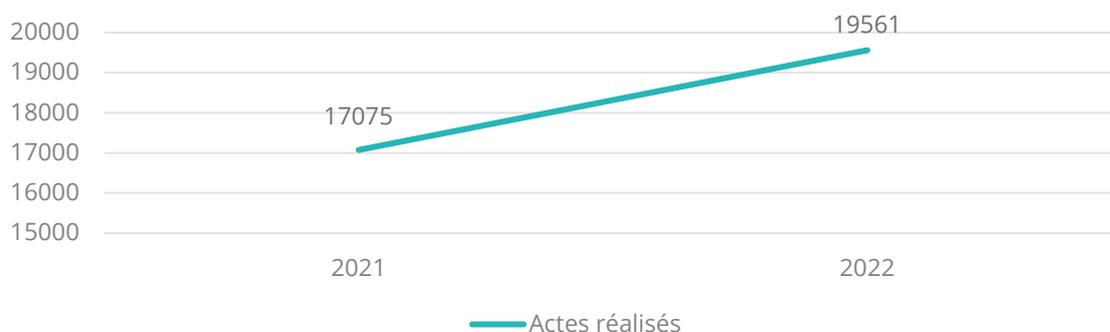
Quantitatif

Accompagnement et prise en charge

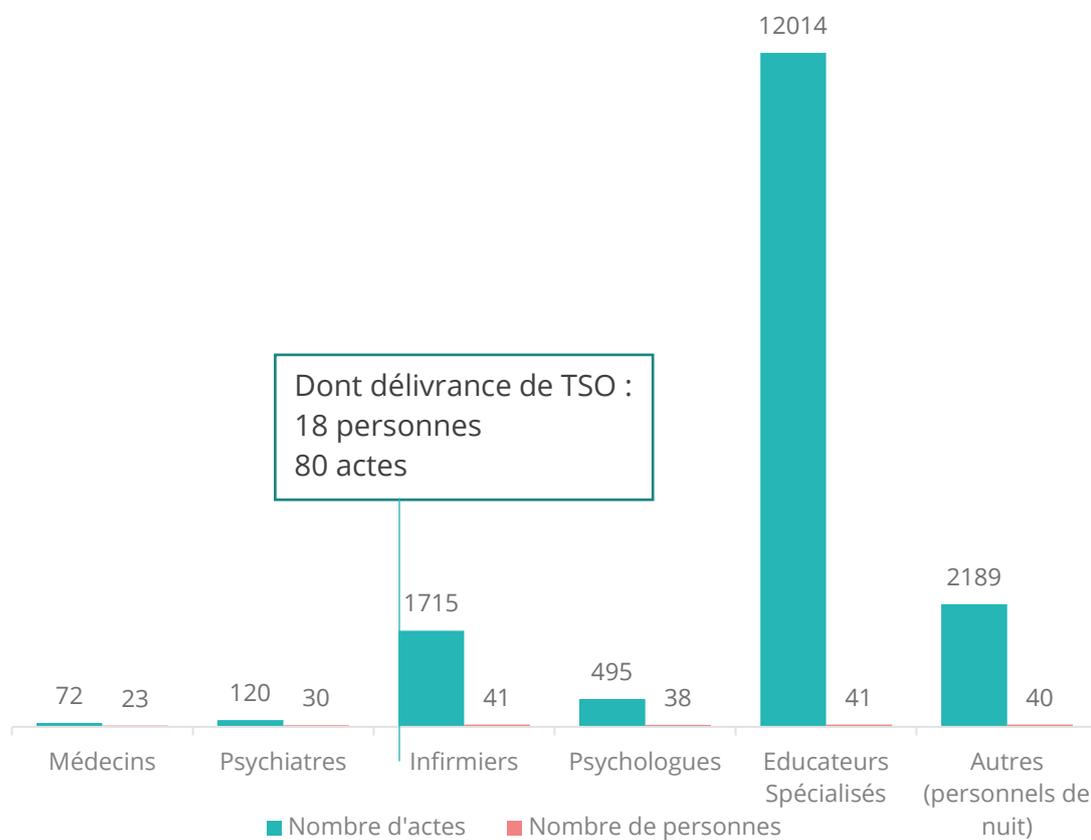
19561 actes réalisés par l'ensemble

des professionnels des 2 structures

Evolution du nombre d'actes sur les deux dernières années



Répartition des consultations avec les personnes concernées

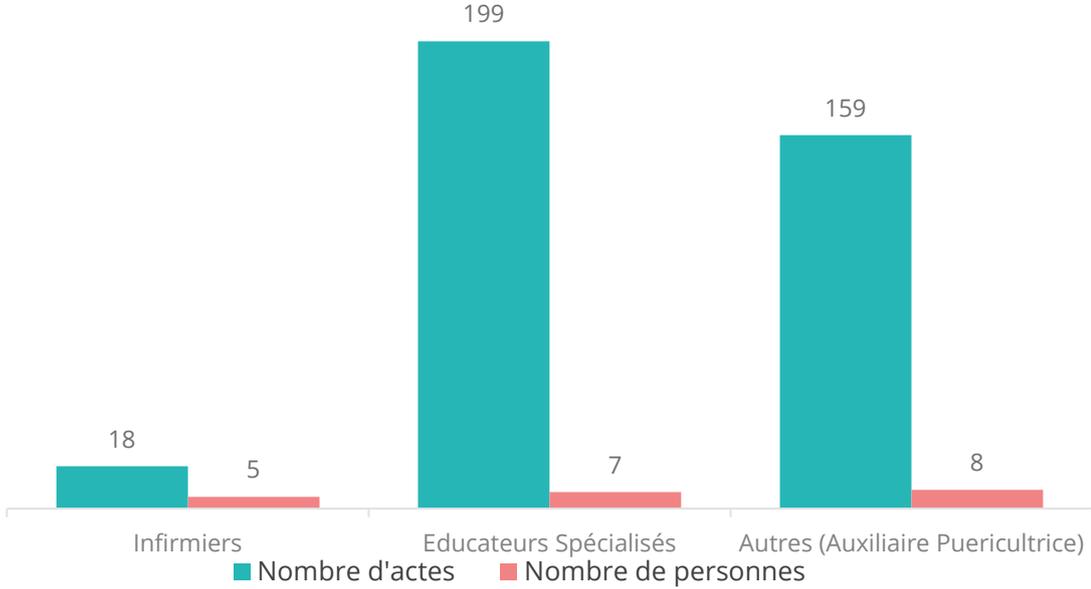


Focus sur les VAD et Accompagnements pour démarches extérieures

655 actes d'accompagnement pour démarches extérieures en 2022

(41 personnes) dont 1 VAD pour 1 personne

Répartition des consultations avec les personnes de l'entourage



Activités de groupes thérapeutiques



3 groupes de parole



6 groupes d'information

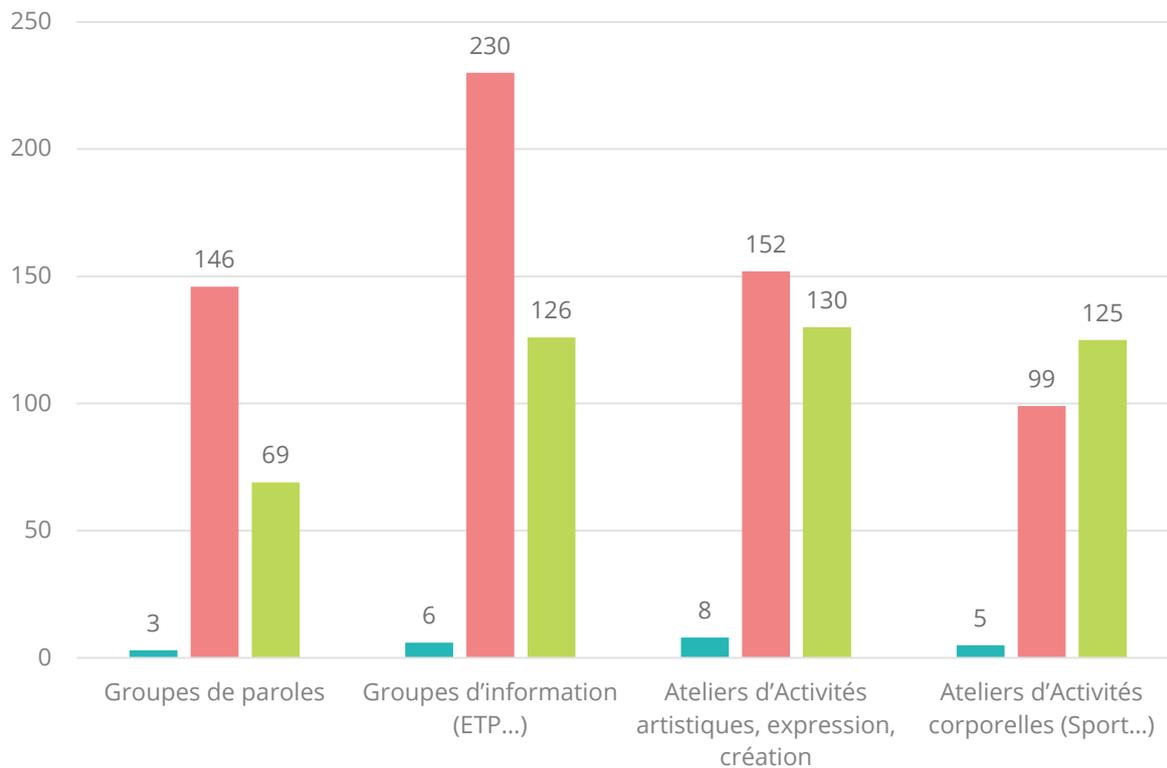


8 ateliers d'activités artistiques



5 ateliers d'activités sportives

Répartition du nombre d'ateliers et de personnes concernées



■ Nombre de type d'ateliers, de groupes ■ Nombre de réunion des groupes
 ■ Nombre de personnes concernées



Atelier autour du VIH à La Levée

Mise à disposition de matériel de prévention

929 actes liés à la distribution de matériel

de réduction des risques + auto-évaluation conso

Focus sur les données relatives à l'hébergement

	CTR La levée 10 places	CSR La Préface 9 places	TOTAL Ensemble du résidentiel 19 places
Demandes d'admissions reçues	87	16	103
Admissions effectives de personnes différentes	16	10	26
Taux d'occupation en journées occupées	100%	87%	94%
Taux d'occupation effectif en journées réalisées	80.5%	77.2%	78.95%
Nombre de journées réalisées	2939	2536	5475
Durée moyenne de séjour réel	113 jours sur l'année 198 jours durée réelle	168 jours sur l'année 139 jours durée réelle	130 jours sur l'année 190 jours durée réelle
Sortie	Objectifs atteints : 11 Initiative patient : 2 Initiative centre : 4	Objectifs atteints : 9 Initiative patient : 2 Initiative centre : 1	Objectifs atteints : 20 Initiative patient : 4 Initiative centre : 5

Le taux d'occupation réel de l'ensemble du résidentiel est de 79% cette année, **en hausse** de 5 points comparé à 2021. Néanmoins on note une différence sur les établissements par rapport aux années précédentes.

En effet, pour le CTR de La Levée avec 16 personnes admises en 2022 et un taux d'occupation de 81% (91 prévu) nous observons une baisse de 8 points alors que le CSR La Préface, 22 personnes accueillies en tenant compte des enfants, le taux d'occupation de 77% approche de l'objectif de 80.

Nous expliquons la baisse de La Levée par le fait que certains départs non prévus (4 exclusions et 2 ruptures à l'initiative de la personne) n'ont pas pu être remplacés rapidement. En effet, nous notons cette année plus qu'à l'accoutumée **des désistements de dernière minute** de personnes admises de longue date qui ont choisi un chemin différent. Si les 5 personnes prévues à l'admission étaient effectivement arrivées, cela aurait porté le taux d'occupation proche des 90% comme l'an passé.

La gestion de la liste d'attente des personnes admissibles reste une difficulté : nous avons pris parti de ne pas avoir un nombre trop important de personnes sur liste d'attente afin de ne pas les faire patienter plusieurs mois, mais quand celles qui sont prévues se désistent, nous accumulons du retard dans les admissions effectives.

Nous observons également **un nombre plus important de courts séjours** (14 de moins de 3 mois) comparativement à l'année 2021 (4) qui était marquée par la crise COVID induisant des freins à l'insertion par le logement.

Aussi comme évoqué plus haut, des situations plus complexes des personnes accueillies avec des projets de soin moins travaillés en amont et une motivation à l'arrêt ou à la gestion en baisse qui ont pu amener des fins de séjours moins anticipées.

Ces courts séjours s'expliquent également car une autre partie des personnes admises avait effectué **un parcours de soin plus affirmé en amont de leur arrivée** et ont pu donc consolider leurs objectifs durant leur séjour et se focaliser sur l'insertion et la sortie. 19561 actes (17075 en 2021) ont été réalisés par l'ensemble des professionnels des 2 structures. L'augmentation est due à **la remise en route progressive post Covid** des diverses administrations, la reprise des groupes et activités collectives mais également, en lien avec les situations précaires liées à certaines pathologies psychologiques rencontrées qui nécessitaient un accompagnement plus important, tant en interne qu'à l'externe.

Parmi ces actes 2189 d'entre eux ont été réalisés par le personnel de nuit et 376 actes auprès des 6 enfants qui ont été accueillis avec leur mère sur La Préface.

Sur l'ensemble du résidentiel,

- 69% (62% en 2021) des personnes accueillies ont quitté les structures en ayant atteint leurs objectifs de séjour.
- 64% (48% en 2021) des démarches de logement engagées ont abouties, chiffre très à la hausse par rapport aux deux dernières années.

Au-delà de la sortie du Covid, la mise en place de la coordination de parcours et le travail effectué par les professionnelles sur la recherche et l'identification de solution d'hébergement et de logement a été une plus-value pour cette année 2022. 75% (idem qu'en 2021) des démarches liées à l'emploi ou à la formation ont abouti et 97.5% celles du maintien ou d'accès aux droits.

Qualitatif

Focus sur l'implication des usagers

L'année 2022 a été marquée par l'instauration du Pouvoir d'Agir des personnes accueillies. Ce thème a d'ailleurs été choisi lors de la journée « Regards Croisés » en septembre à laquelle ont participé les résidents des structures en tant que spectateurs mais aussi comme « témoins ». En effet, dans nos structures et plus largement au niveau associatif le fil rouge de l'accompagnement s'est basé sur l'autonomisation, le choix d'action et donc la responsabilisation des personnes. Ceci a favorisé l'ajustement des personnes quant à leurs consommations, en ouvrant plus facilement la question de la gestion et qu'elles puissent s'expérimenter plus aisément sur l'environnement extérieur. Le projet de développer la pair-aidance au sein de nos structures a eu un bon retentissement parmi les personnes accueillies, certaines se projetant à plus ou moins long terme sur une formation en lien.

Par ailleurs, la formation de certains professionnels a davantage permis d'accompagner les résidents vers plus de Réductions des Risques et Dommages.

Enfin sur la Levée, la mise en place d'un atelier Pâtisserie en groupe, a permis à certains d'exprimer leur créativité, de partager des recettes et savoirs faire culturels, de créer un moment de convivialité et d'avoir une autre source de plaisir.

Focus sur la démarche qualité

L'évaluation interne du CSAPA (ambulatoire et résidentiel) a été réalisée en 2020-2021. Les équipes ont travaillé sur l'évaluation interne d'avril à juin 2020. La crise sanitaire ayant perturbé l'activité des ESSMS, les règles de transmission des rapports d'évaluation interne ont été assouplies et reportées à 2021. Ainsi, les conclusions de l'évaluation interne ont fait l'objet d'un rapport qui a été finalisé en juin 2021 suivi d'un plan d'action couvrant les années 2021 à 2025.

A noter, depuis l'automne 2019, la mise en place d'un COPIL Qualité associatif et interservices. Cette instance est un organe permanent et multidisciplinaire. Il est force de propositions auprès des instances décisives, impulse et coordonne les actions menées dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité. Acteur clé dans la conduite de projets d'envergure. Il s'assure du bon déroulé des opérations en fonction des objectifs généraux et entretient une dynamique au sein des différents acteurs impliqués.

Nous avons démarré le plan d'action de l'évaluation interne 2021/2025 du CSAPA avec l'appui du COPIL qualité pour le suivi du déroulé de cette évaluation.

La réécriture du projet d'établissement nous a mobilisé sur l'année 2022. Sa finalisation est programmée au cours de l'année 2023, afin de prendre en compte les aménagements au sein des nouveaux locaux.

L'évaluation externe du CSAPA a été réalisée en octobre 2016 par un organisme extérieur habilité, conformément à la réglementation de la loi 2002-2, du Code de l'Action Sociale et des Familles et en références aux Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS.

Par ailleurs, l'évaluation externe fait état de préconisations dont les actions ont été déclinées dans un plan d'action visant leur réalisation sur les 7 années suivantes, soit de 2017 à 2024.

La **nouvelle procédure d'évaluation** des ESSMS, construite par la Haute Autorité de Santé, s'appuie désormais sur un référentiel national commun à tous les ESSMS centré sur la personne accompagnée. Il répertorie les exigences à satisfaire par l'ESSMS et les éléments nécessaires à leur évaluation. En prévision de celle-ci, et dans une démarche continue d'amélioration de la qualité, le recrutement d'un référent qualité associatif est effectif depuis 2023.

Actions à réaliser en 2022	Statut de l'action			A l'origine de l'action		Commentaires
	Réalisé	Partiel	Reporté	Evaluations	COFIL Qualité	
Thématique A : Promotion de la qualité de vie, de l'autonomie, de la santé et de la participation sociale / Qualité de l'accueil	3	12	1	Interne		
Thématique B : Personnalisation de l'accompagnement	4	2	0	Interne		
Thématique C : Garantie des droits et participation des usagers	3	3	0	Interne		
Thématique D : Protection et prévention des risques inhérents à la situation de vulnérabilité des usagers	3	7	0	Interne		
Thématique E : Elaboration du projet au regard des caractéristiques du public	0	4	0	Interne		
Thématique F : Insertion et ouverture de l'établissement ou du service à et sur son environnement, intégration des ressources internes et externes	1	1	1	Interne		
Thématique G : Organisation interne, ressources humaines et financières, système d'information	2	5	3	Interne		
Thématique H : Domaines spécifiques	0	4	1	Interne		
Total	16	38	6			

Conclusion

2023 s'annonce stimulante, avec le regroupement sur un même site du Centre de Soins Résidentiel La Préface (5 places collectives femmes enceintes et ou avec enfants de moins de 3 ans et 2 places semi-collectives femmes seules) et des ACT La Parenthèse, l'ouverture de 2 places en Appartements Thérapeutiques Relais venant étayer notre dispositif de soins en addictologie avec hébergement thérapeutique, la transformation de l'offre pour améliorer nos réponses envers les personnes accompagnées et la construction d'un programme d'éducation thérapeutique du patient après formation de l'ensemble des professionnels.

2023 s'annonce également créatrice, avec le développement des 5 axes prioritaires listés ci-dessous, via la ré-écriture du projet d'établissement :

- Désinstitutionnalisation : permettre des interventions au plus proche des personnes ;
- Inclusion : par le développement des liens avec l'environnement, permettre l'amélioration de la qualité de vie et l'épanouissement social et personnel des personnes ;
- Parcours : inscrire les interventions dans une logique de parcours de soins, de santé, de vie ;
- Participation des personnes accompagnées : garantir l'exercice des droits, de l'autonomie et de l'intégrité ;
- Amélioration continue de la qualité : s'inscrire dans une démarche d'évaluations et de progrès, de suivis et d'actions probantes.



RAPPORT D'ACTIVITE

CAARUD le 108

En 2022, l'équipe du CAARUD a été renouvelée dans son intégralité impulsant une nouvelle dynamique au service, dont la fréquentation a été accrue.

Au cours de l'année, l'équipe a travaillé à la redéfinition des axes d'intervention prioritaires.

Tout d'abord une réflexion a été menée sur **les interventions de proximité**. Aller à la rencontre des usagers dans les milieux semi ruraux s'est avéré plutôt difficile et le choix de réduire les unités mobiles en renforçant, en revanche, les interventions auprès des partenaires et le déploiement de l'équipe EMMIA sur le département a été privilégié.

En deuxième lieu, les modalités de participation des usagers ont été sujet de concertation. **Promouvoir la participation des usagers** à la vie de la structure est l'objectif que l'équipe du CAARUD s'est donné en 2022 et 2023. Ce travail de réflexion s'est traduit par la proposition d'ateliers participatifs, comme le groupe d'expression, et de temps de sociabilisation en dehors des murs.

En 2022 l'équipe EMMIA, équipe mobile de médiation et d'intervention en addictologie, a **renforcé le dispositif de « aller-vers »** et intervient aujourd'hui dans 7 communes du Cher à travers des maraudes, des visites à domiciles et interventions auprès des partenaires.

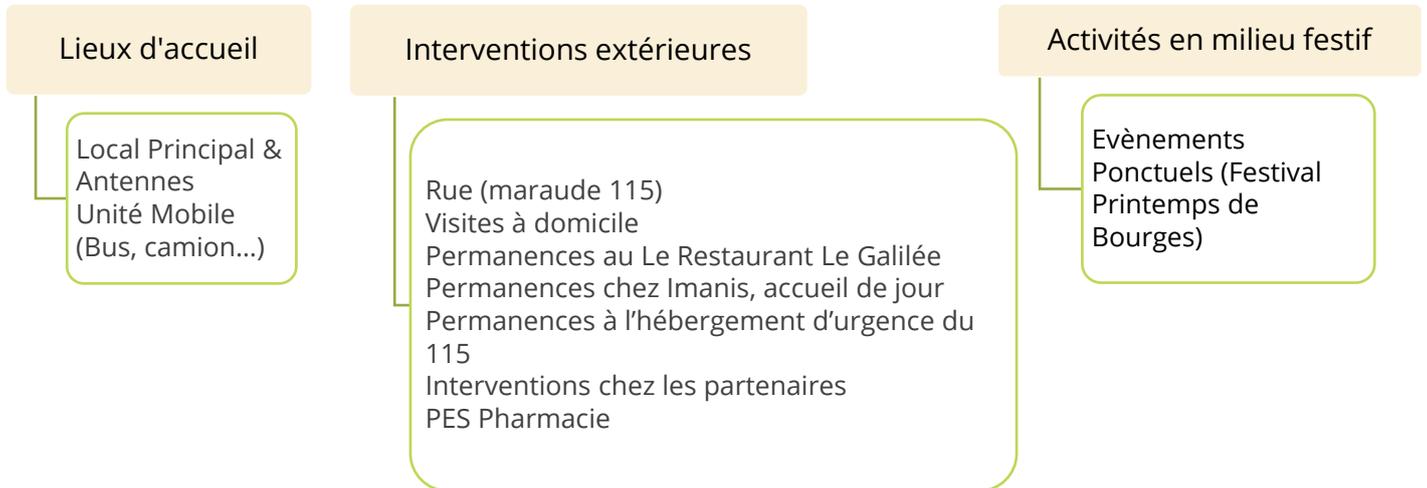
En dernier lieu, TAPAJ, dispositif mis en place dans le Cher en 2021, a connu une phase de ralentissement du fait de négociations pour l'obtention de plateaux de travail qui n'ont pu aboutir au cours de l'année. Des chantiers ont été réalisés mais à un niveau en deçà de nos projections. En 2023, un conventionnement est envisagé avec un bailleur social ce qui permettrait la reprise du programme et la remobilisation des jeunes.

1. La structure

Coordonnées

CAARUD	
Nom du service	CAARUD Le 108
Adresse actuelle	108 Rue Edouard Vaillant 18000 Bourges
Téléphone	02 48 70 94 58 / 06 40 60 18 69
Mail	accueil.le108@apleat-acep.com
Siret	333 121 051 00168
Date d'ouverture	2014
Capacité	NC
Statut	Privé associatif
Nom et fonction du responsable	Veronica ANGIUS, Chef de service
ORGANISME GESTIONNAIRE	
Organisme gestionnaire	APLEAT-ACEP
Adresse	10 bis, Boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS
Téléphone	02.38.62.96.05
Mail	pascale.neveu@apleat-acep.com
Nom et fonction du responsable	Présidente de l'association : Claire BOTTE Directeur général : Pascale NEVEU

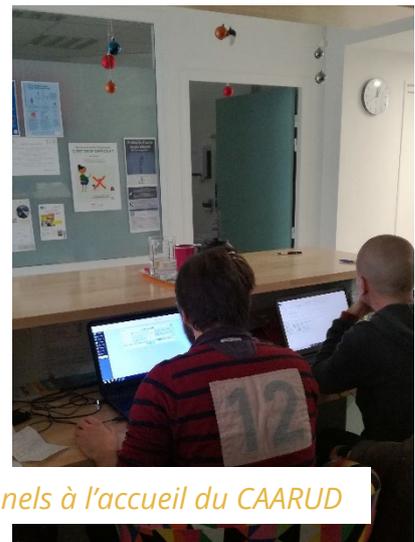
Lieux d'intervention



Modalités d'intervention

Les services proposés en accueil collectif et individuel :

- Espace d'accueil et d'écoute
- Mise à disposition de matériel de RDR et de récupération (DASRI)
- Mise à disposition de boissons et nourriture
- Mise à disposition téléphone et internet
- Espace laverie
- Espace sanitaire (douche...)
- Analyse de produits
- Dépistages, vaccination, soins infirmiers
- Ateliers cuisine
- Activités extérieures (petit déjeuner, sorties...)
- Accompagnement dans l'accès aux démarches de droit commun
- Orientations médicales et sociales
- Visite à domicile, accompagnement extérieur



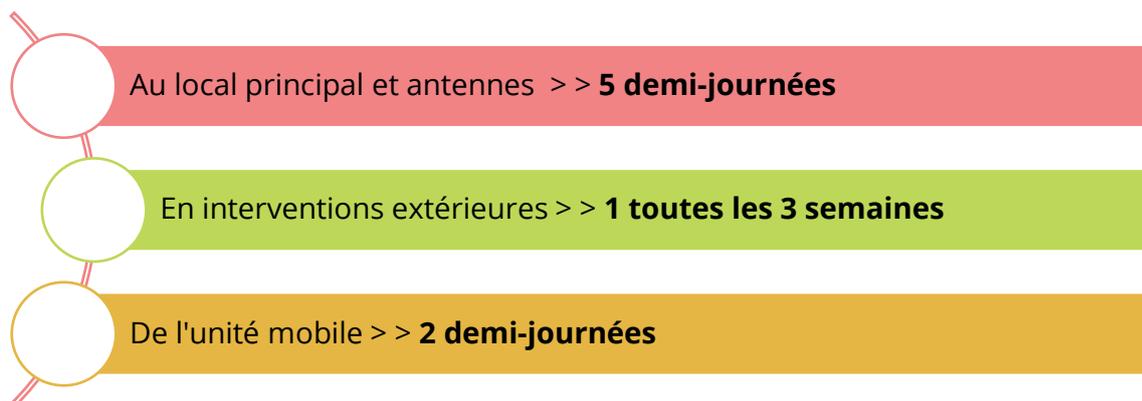
Les professionnels à l'accueil du CAARUD

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

Le nombre de jours d'ouverture par semaine :



Annuel

Le nombre de jours d'ouverture par an :



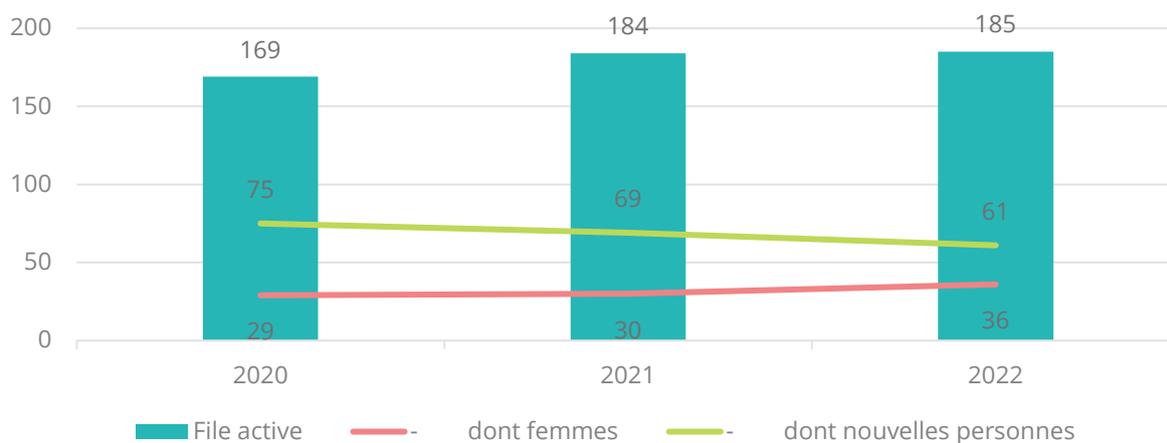
2. Le public

Ensemble des files actives (hors festif)

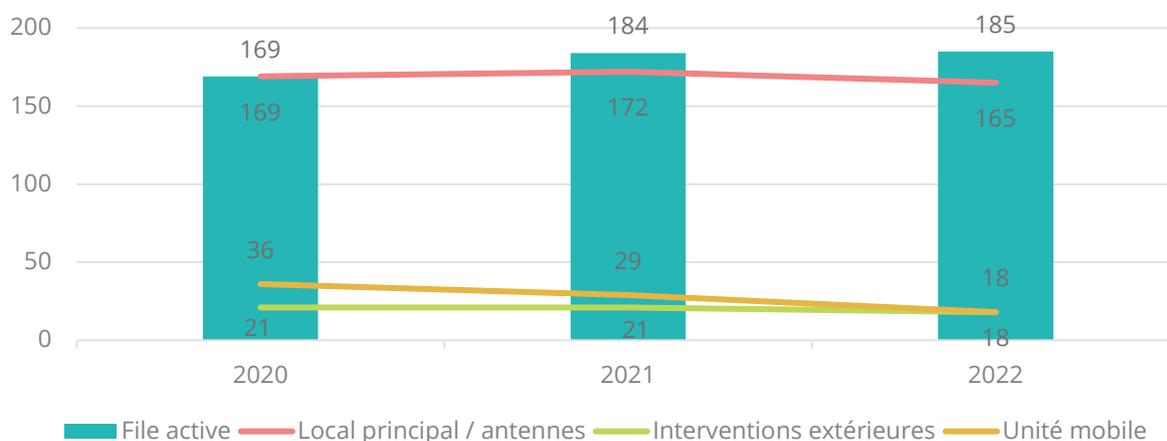
Chiffre clé

185 personnes accompagnées en 2022 (hors festif)

Graphique 1. Evolution de la file active (hors festif)



Graphique 2. Evolution de la file active (hors festif) selon les lieux d'intervention



Graphique 3. Evolution du nombre de contacts (hors festif)



Le nombre de personnes accompagnées par le CAARUD en 2022 reste équivalent à 2021. **La file active semble se stabiliser** depuis 2019 avec environ 180 personnes rencontrées

par an, en dehors de la légère diminution pendant la période COVID en 2020. Les autres indicateurs de fréquentation du CAARUD (local principal et unités mobiles) tendent à se stabiliser également : on note une graduelle diminution de nouvelles personnes rencontrées dans le cadre du local principal (-4,5% par rapport à 2021) et une réduction du nombre des personnes rencontrées dans le cadre des unités mobiles (-5,9% par rapport à 2021).

Cette fluctuation des chiffres est due à la nature intrinsèquement précaire du public du CAARUD qui, sans logement fixe, se déplace facilement autour et en dehors du département. La ville de Bourges reste une ville de passage pour nombre de personnes fréquentant le CAARUD.

En 2022, les villes ciblées par les unités mobiles ont été réduites à 3 (Bourges, Vierzon et Saint-Amand) et le nombre de permanences des unités mobiles diminué du fait des mouvements du personnel qui ont perturbé par moment le fonctionnement du service. Ces deux facteurs peuvent avoir eu une influence sur le nombre de personnes rencontrées (dans le cadre des interventions de proximité) en diminution par rapport à 2021. D'autre part, l'activité de « aller-vers » de l'équipe EMMIA a proportionnellement augmenté avec une présence sur tout le département en renforcement des unités mobiles du CAARUD.

Focus sur les interventions extérieures

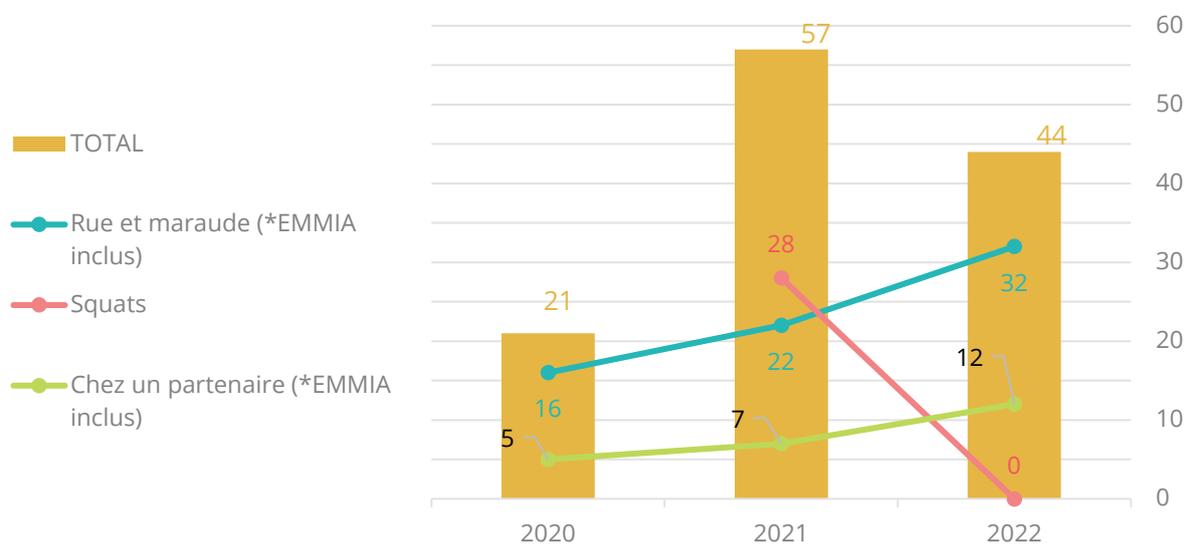
File active / Personnes accompagnées en interventions extérieures

Chiffre clé

44 personnes accompagnées

en interventions extérieures en 2022 (EMMIA inclus)

Graphique 1. Evolution de la file active en interventions extérieures (hors festif) sur les 3 dernières années



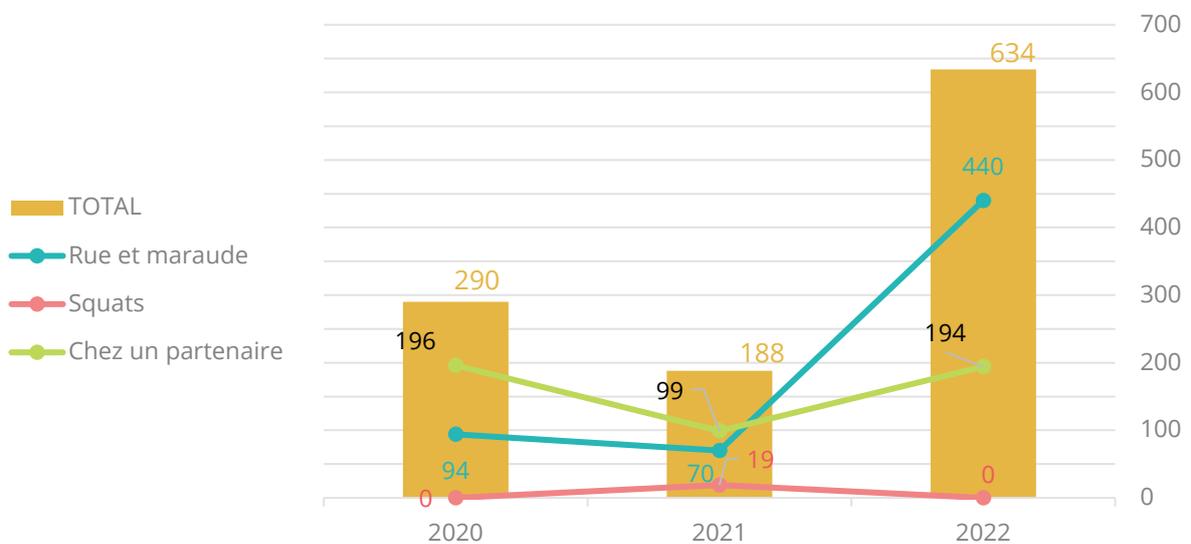
Contactés pris en interventions extérieures

Chiffre clé

634 contacts pris sur l'année 2022

en interventions extérieures (EMMIA inclus*) (hors festif)

Graphique 1. Evolution du nombre de contacts en interventions extérieures (hors festif) sur les 3 dernières années (EMMIA inclus)



Si l'unité mobile a été moins exploitée en 2022, les interventions extérieures sous forme de travail de rue, maraudes et auprès des partenaires ont largement augmenté. En 2022, le CAARUD est intervenu auprès du restaurant sociale « Le Galilée », l'hébergement d'urgence du 115 et l'accueil de jour d'Imanis à Vierzon.

L'équipe EMMIA est intervenue en maraude et auprès des partenaires dans le secteur sud du département (Saint Amand, Sancoins), dans le secteur est (Sancerres), dans le secteur ouest (Vierzon), dans le secteur nord (Aubigny, Henrichemont) et dans la ville de Bourges et l'agglomération (voir Focus EMMIA plus bas).

Cette présence diffuse sur le département et auprès des partenaires a permis d'atteindre **plus de 600 personnes** (+200% par rapport à 2021) avec des conseils RDR et distribution du matériel.

Focus sur les interventions en milieu festif

File active / Personnes accompagnées en milieu festif

Chiffre clé

1 intervention en milieu festif

Graphique 1. Evolution du nombre d'intervention en milieu festif sur les 3 dernières années



Contactés pris en milieu festif

Chiffre clé

3807 contacts pris en milieu festif

Graphique 1. Evolution du nombre de passages en milieu festif sur les 3 dernières années



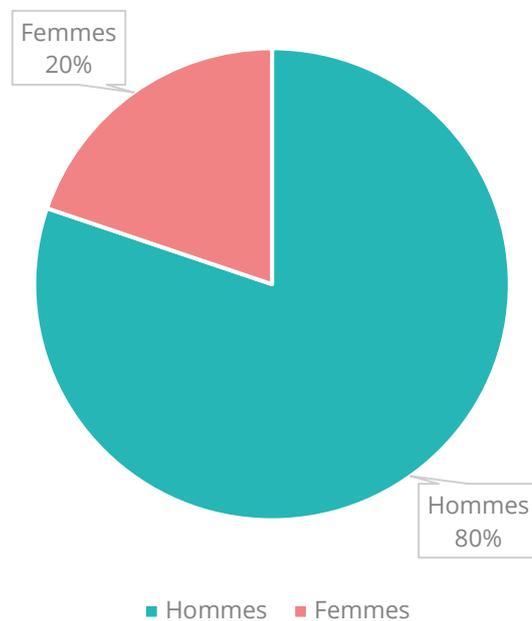
Cette année a été marquée par un retour à la fréquentation normale du festival « Printemps de Bourges ». Les équipes ont remarqué une forte responsabilisation des festivaliers qui étaient, pour la plupart, déjà sensibilisés à la réduction des risques. Ce facteur a contribué à la large distribution du matériel RdR.

Les professionnels du CAARUD ont participé à l'animation de trois sites (l'espace fixe sur les rives d'Auron, le bus de réduction des risques et les salles de concert au W) ainsi que participer aux maraudes dans le centre-ville.

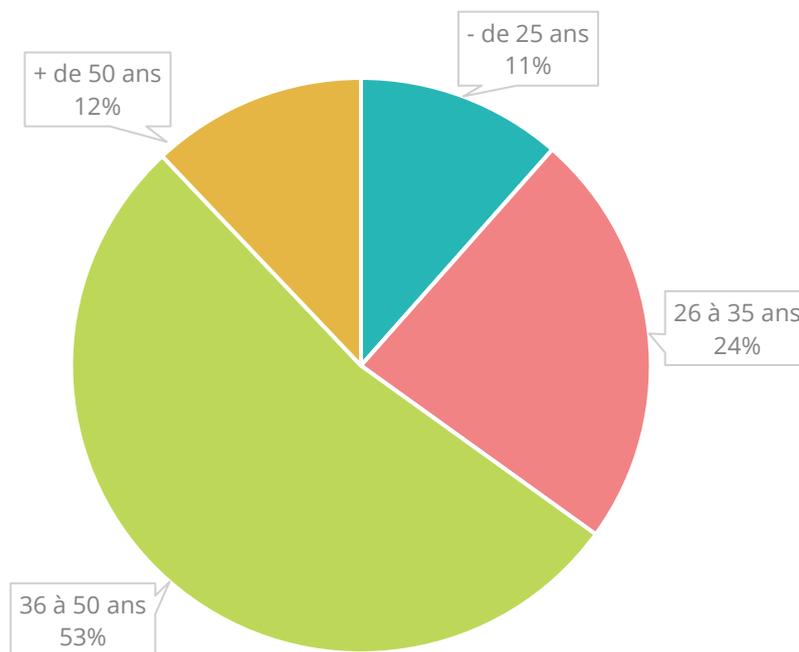
L'équipe a rencontré **environ 3807 festivaliers** (chiffre sûrement sous-estimé à cause de la forte affluence).

Profil des personnes accompagnées

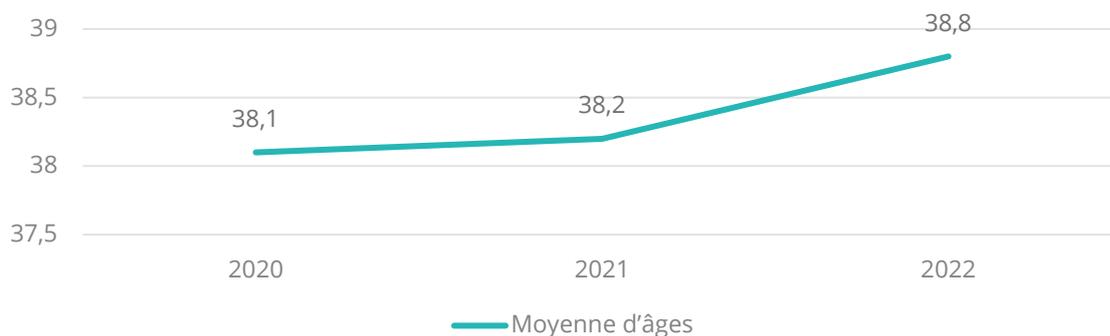
Graphique 1. Répartition Femmes/Hommes



Graphique 2. Répartition par tranche d'âges

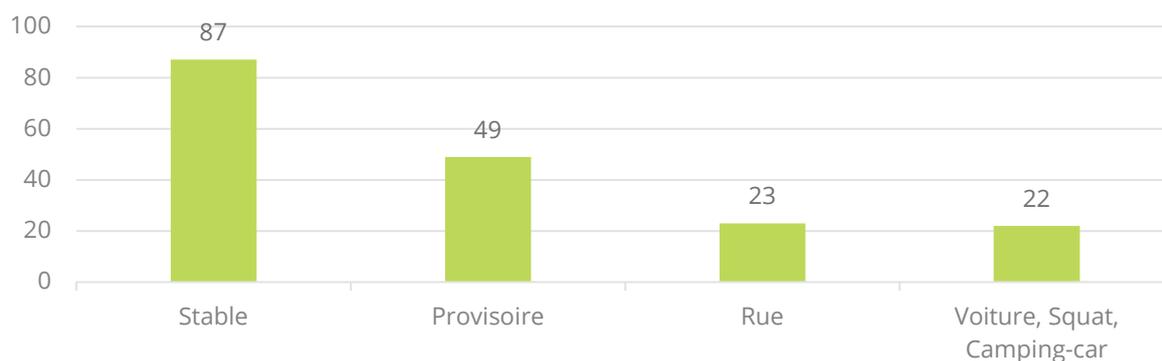


Graphique 3. Moyenne d'âges

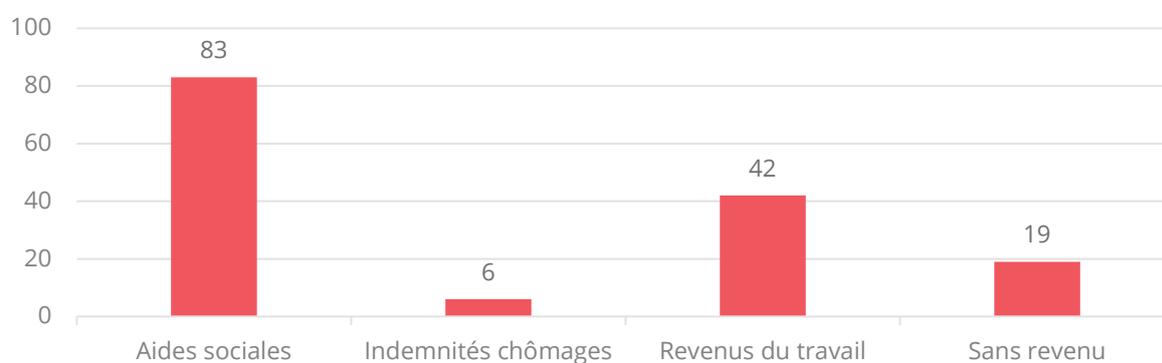


Le public du CAARUD reste cette année plutôt inchangé par rapport aux années précédentes au niveau de la répartition hommes / femmes et au niveau de la moyenne d'âge.

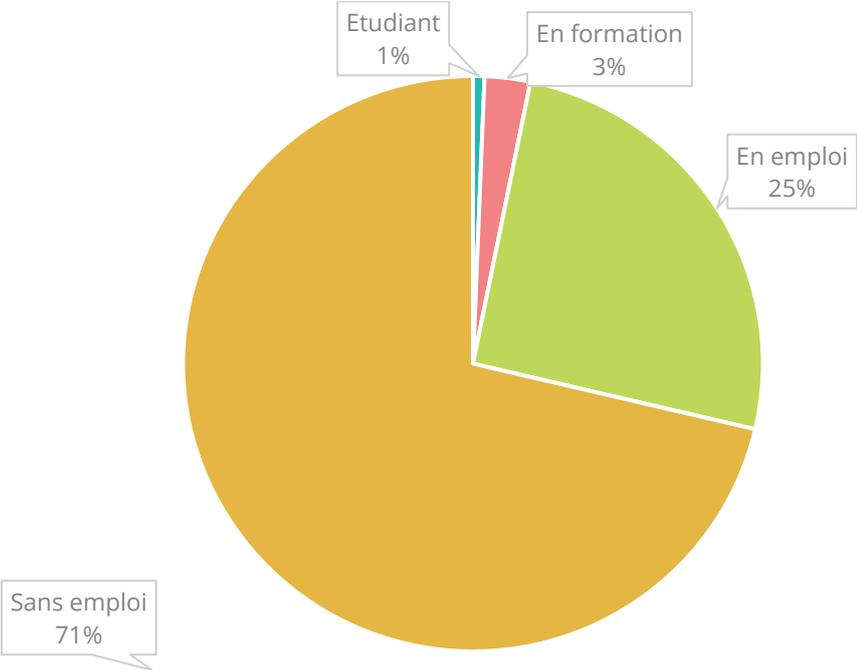
Graphique 4. Répartition de la file active par type de logement



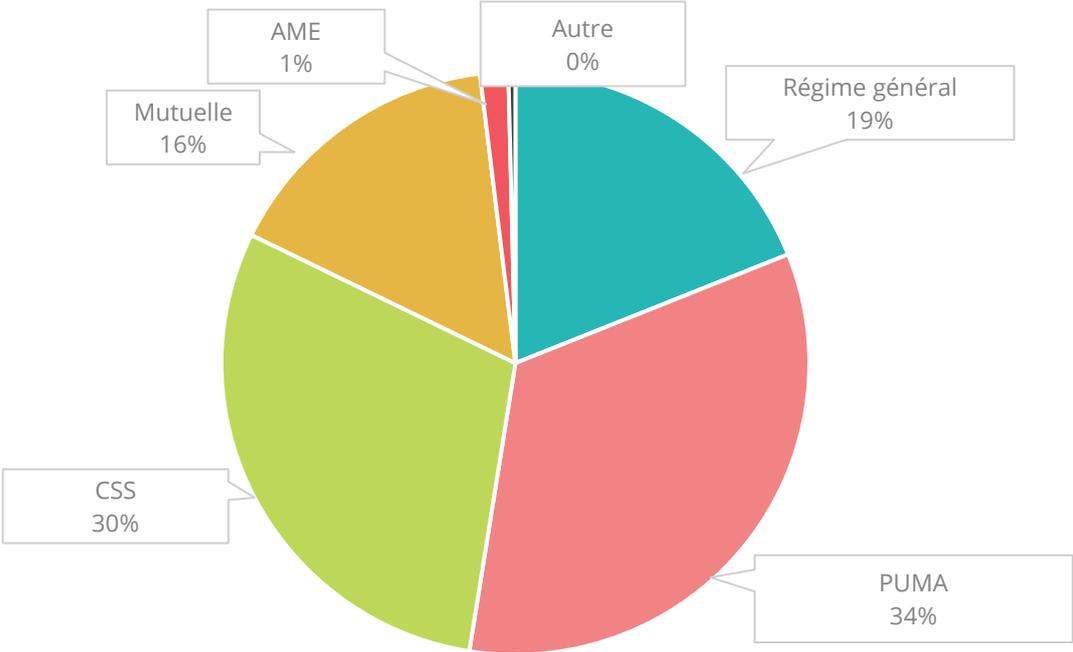
Graphique 5. Répartition de la file active selon l'origine des ressources



Graphique 6. Répartition de la file active par activités



Graphique 7. Répartition de la file active par couverture sociale

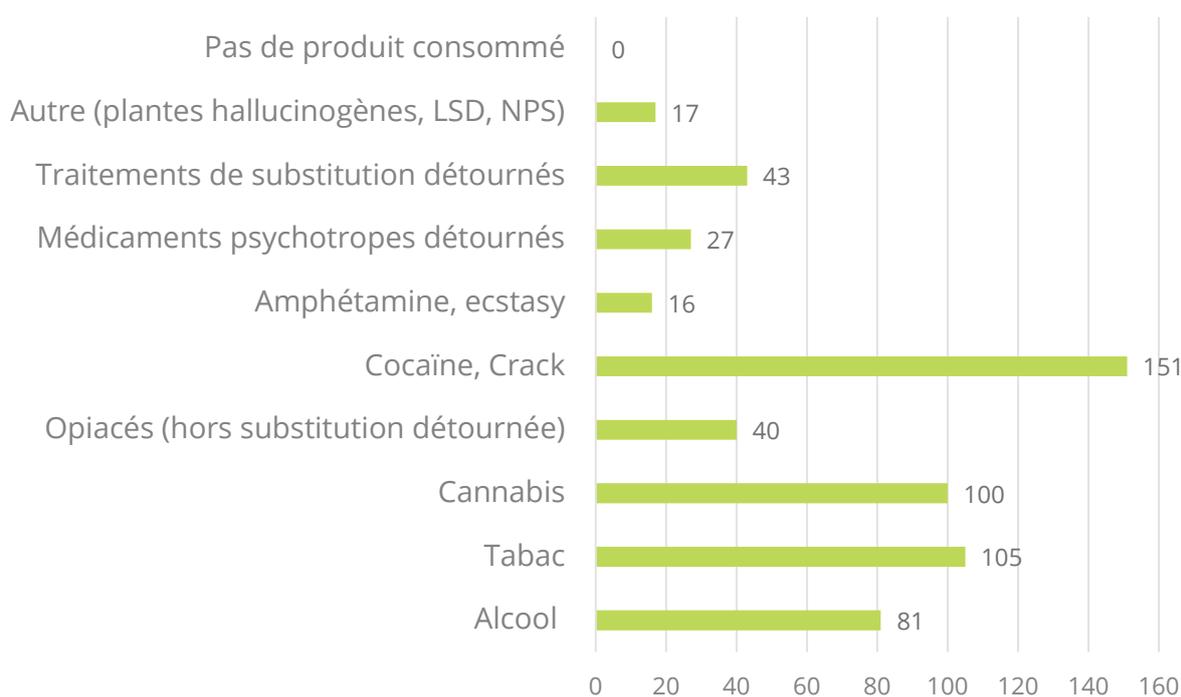


En 2022 le profil des usagers reçus au CAARUD n'a pas essentiellement changé : majorité d'hommes entre 30 et 40 ans, en grande précarité, vivant à la rue ou en errance et hébergés au 115 (abris d'urgence), avec le RSA ou l'AAH, isolés et en rupture

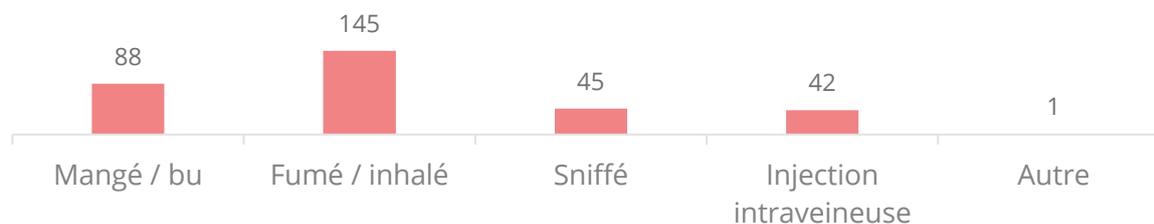
familiale/sociale. 50% des personnes accompagnées au CAARUD n'a pas de logement fixe. Ils sont originaires de la Région Centre Val de Loire. Pour ces personnes le CAARUD est un lieu de refuge. Une minorité d'utilisateurs est insérée. Ces derniers se rendent au CAARUD pour se réapprovisionner en matériel RDR uniquement.

Consommations

Graphique 1. Répartition des produits consommés



Graphique 2. Modes de consommation



La cocaïne, l'alcool et le cannabis sont les produits les plus consommés parmi le public du CAARUD. L'augmentation des consommations de cocaïne et du crack (cocaïne basée) se confirme cette année en lien avec les tendances nationales. La cocaïne est basée avec du bicarbonate ou de l'ammoniac et le mode de consommation "fumé" est le plus répandu.

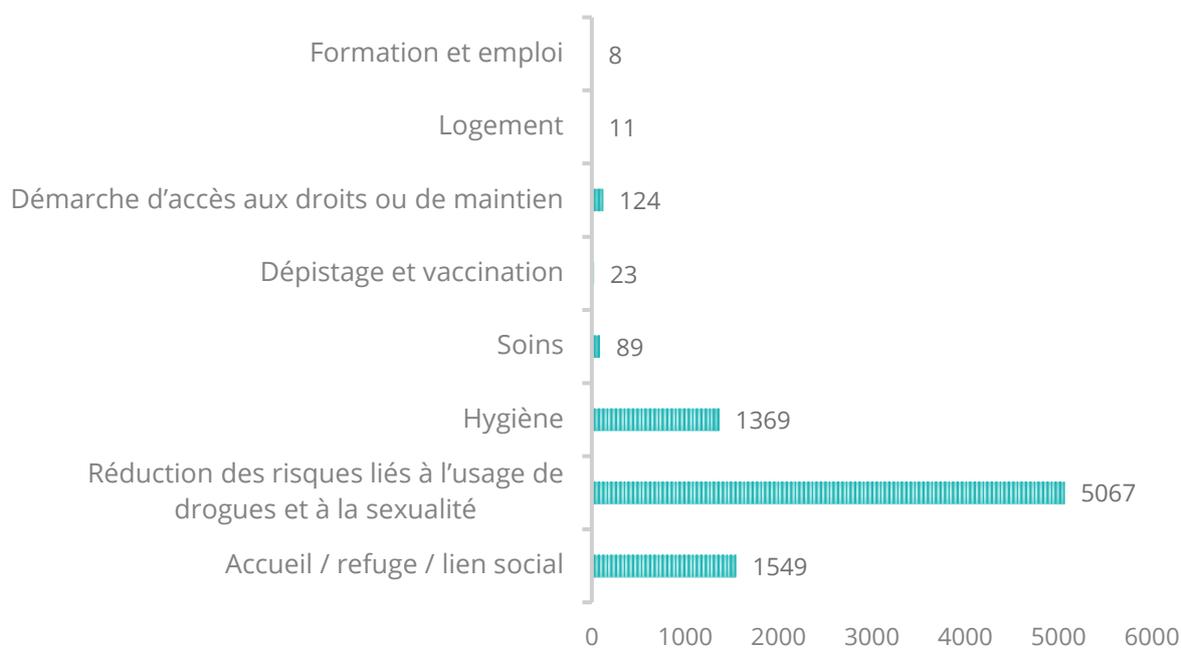
La consommation de cannabis est très répandue presque banalisée parmi les usagers du CAARUD. Elle fait partie de leur quotidien, elle est très disponible dans le département, en particulier dans la ville de Bourges.

On observe une augmentation de l'utilisation des cathinones (NPS-nouveaux produits de synthèse) parmi la communauté des chemsexuels : le produit est utilisé dans un cadre sexuel chez certains hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH), le plus souvent lors de sessions de sexe en groupe organisées et planifiées. Le mode de consommation le plus utilisé est l'injection de cathinones. Ce type produit est disponible sur le darknet.

3. L'activité

Quantitatif

Graphique 1. Typologie des Actes en 2022 (nombres d'actes effectués)



Focus sur les actes liés aux soins, au logement, à la formation et à l'emploi

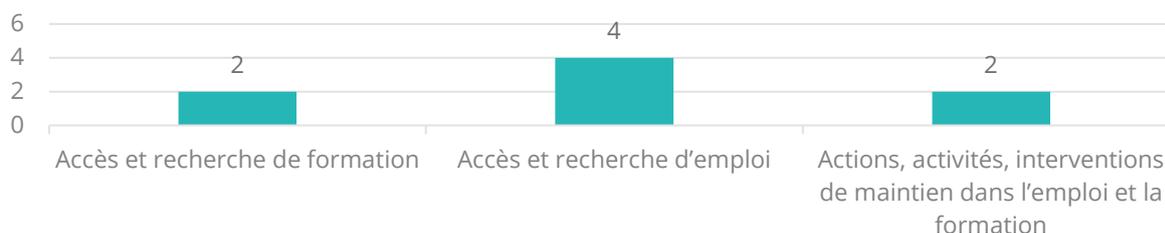
Soins



Logement



Formation et emploi



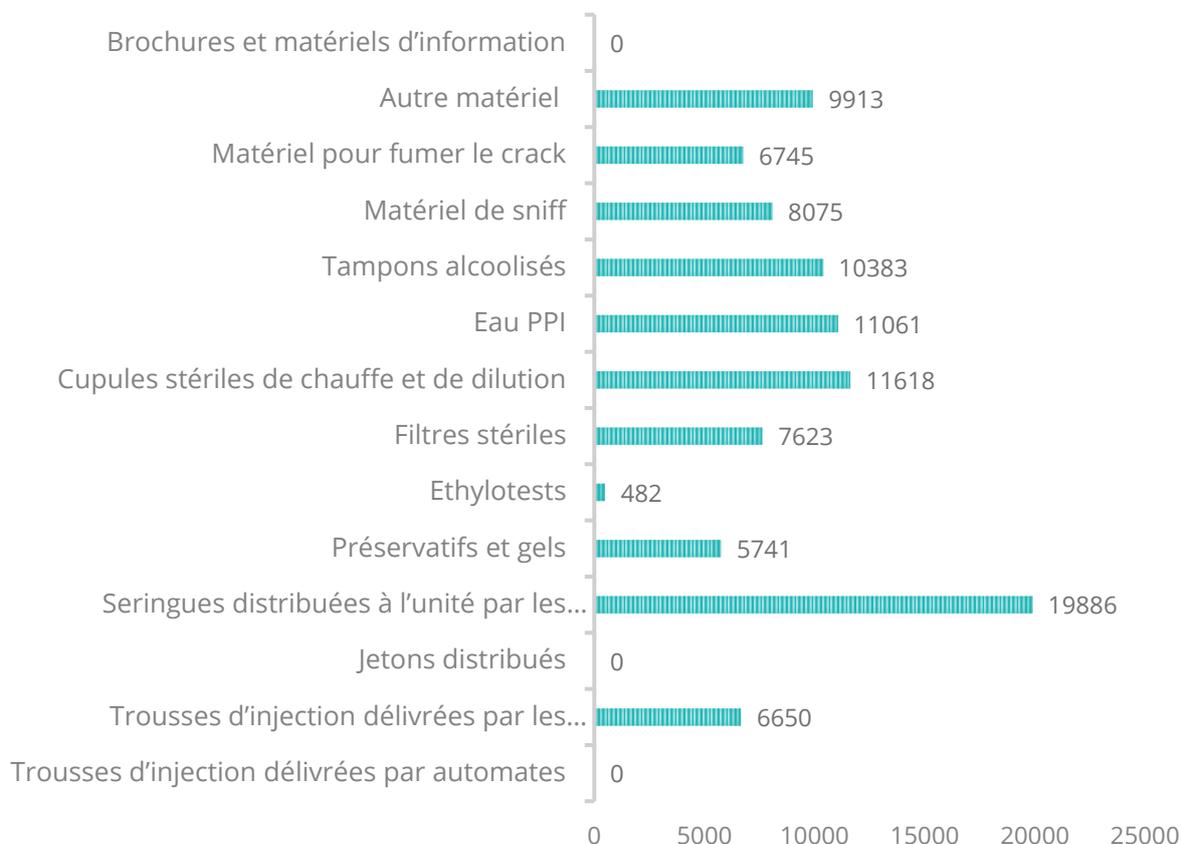
Cette année, l'activité du CAARUD (local principal) a repris un fonctionnement normal relativement à la période pré-covid. La fréquentation des usagers, ayant augmentée en 2022, cela a entraîné la réalisation d'actes d'accueil (+21% par rapport à 2021), de conseil RDR (+103%) et d'hygiène (+49,4%).

Les soins de base sont réalisés par l'infirmière du CAARUD. Une part des usagers présente des plaies dues au mode de consommation des produits. Pour les injecteurs, l'équipe constate la présence d'abcès sur les bras et le corps.

Une bonne partie des usagers du CAARUD souffre de troubles psychiatriques. C'est pour pourquoi les orientations vers les services psychiatriques sont encouragées, mais n'aboutissent pas forcément.

Le public du CAARUD est majoritairement en précarité financière avec 45% des usagers bénéficiaires d'aides ou prestations sociales (RSA, AAH...) et 10% sans revenu. Des démarches administratives sont effectuées en continu pour permettre l'ouverture et/ou le maintien de leurs droits.

Graphique 2. Mise à disposition de matériel de prévention



En lien avec l'augmentation de la consommation des produits comme la cocaïne et le crack on note une extraordinaire envolée du matériel de sniff (+71%) et du matériel pour fumer le crack (+232% par rapport à 2021). La distribution du matériel d'injection reste stable.

Focus Programme d'échange de seringues en pharmacies – chiffre clé

12 pharmacies partenaires en 2022 **4194** kits livrés aux pharmaciens

En 2022, on observe une légère flexion dans le nombre de matériel délivré aux pharmacies adhérentes au programme d'échange de seringues (-27% par rapport à 2021). Des rencontres et une remobilisation de ce réseau est en cours afin d'établir un lien plus étroit avec les professionnels sur le territoire, en particulier dans les zones rurales.

Focus Récupération de seringues usagées – chiffre clé

51428 seringues

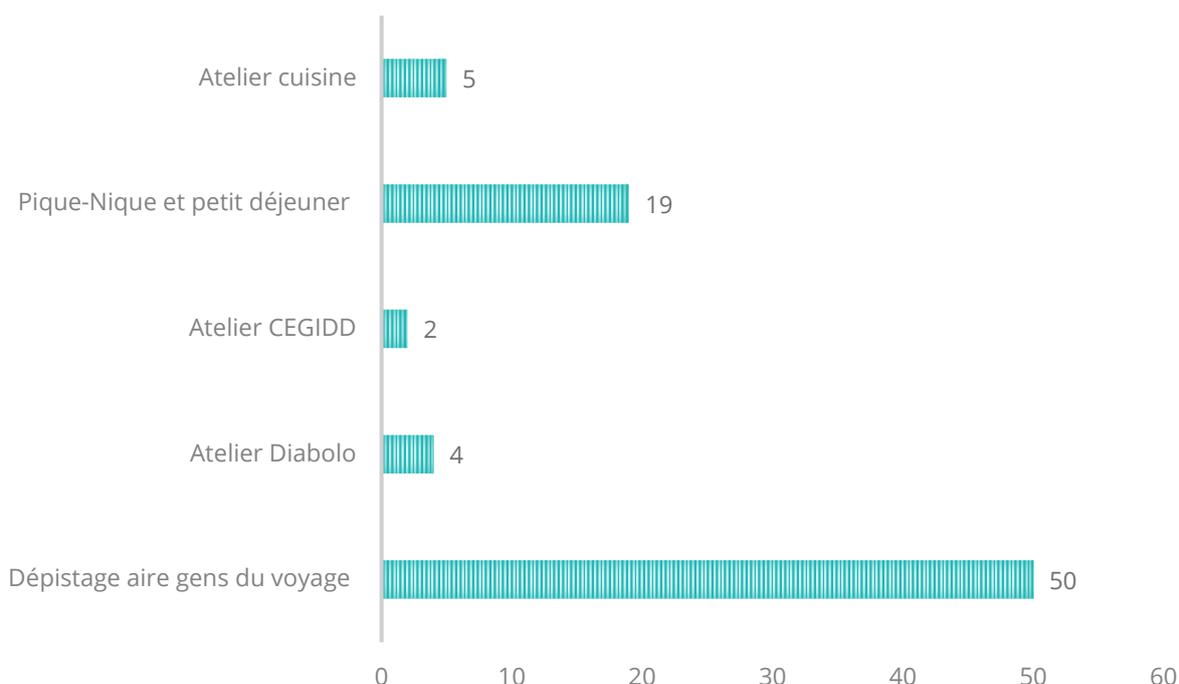
1 Récupérateurs de seringues

usagées récupérés

mis à disposition

Comme pour le matériel délivré en pharmacie, on observe une légère diminution dans le nombre de seringues récupérées : - 10,5% par rapport à 2021. Malgré cela, l'équipe continue à promouvoir l'importance de la récupération du matériel usagé auprès du public accueilli, en le sensibilisant de façon permanente.

Graphique 3. Activités spécifiques : Le nombre de passages (en cumulé) ayant participé à des activités



La collaboration avec les partenaires et la mobilisation des personnes accompagnées à travers la proposition d'activités en externe et d'ateliers a marqué l'année 2022. Des ateliers de sensibilisation sur les infections ont été proposés par le CEGIDD et différents ateliers de cuisine, en partenariat avec la Banque Alimentaire, ont permis aux usagers du CAARUD de découvrir une cuisine facile et peu chère ainsi qu'un temps de repas partagé. Pendant la période estivale, des pique-niques ont été organisés sur proposition des usagers du CAARUD lors d'un groupe d'expression. L'adhésion à cette activité a permis à un groupe de personnes d'avoir des temps de socialisation hors les murs.



Un atelier petit-déjeuner à BOURGES

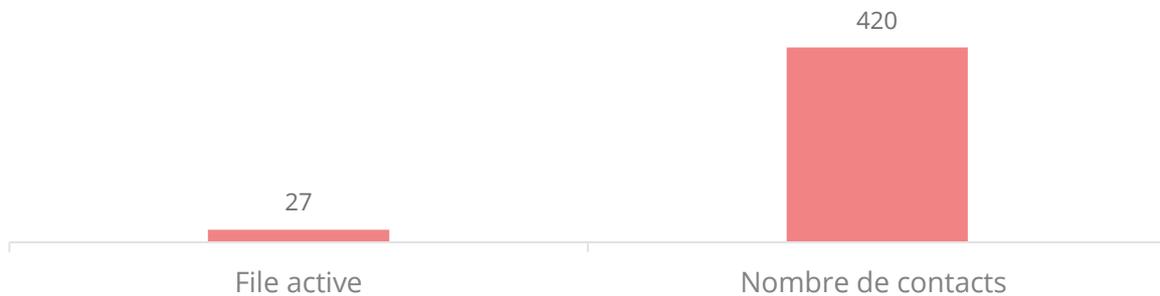
Activités spécifiques : Le nombre d'action par activités
Chiffre clé

2 analyses de produits

réalisées en 2022

Focus EMMIA

File active / Nombre de contacts



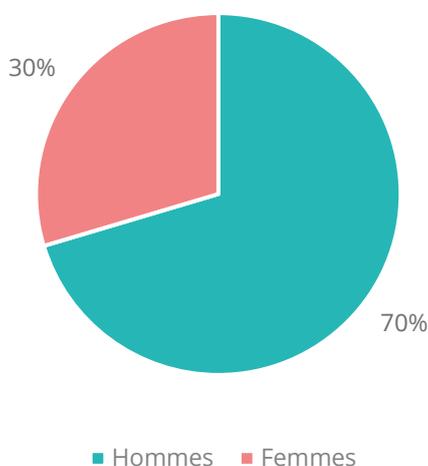
Une équipe de deux professionnels, une travailleuse sociale et une infirmière est dédiée au travail de proximité, de repérage, de médiation et d'orientation des personnes avec des problématiques addictives et éloignées du soin.

L'équipe mobile de médiation et intervention en addictologie (EMMIA) est un projet expérimental financé sur 3 ans qui s'inscrit dans une démarche de santé publique et de proximité : intervenir auprès des individus là où ils sont et là où ils en sont.

En 2022, l'équipe EMMIA a collaboré avec l'équipe Parcours Gagnant (Apléat-Acep) et l'équipe de prévention itinérante (Ligue de l'Enseignement 18) en réalisant des maraudes à Bourges et dans le département.

En 2022, l'équipe mobile a **accompagné 27 personnes** et **rencontré 420 personnes** dans le cadre de son travail de rue. Le suivi des personnes accompagnées dure en moyen 7 mois. Une fois orientée ou prise en charge par une autre structure, la personne ne compte plus dans l'effectif des personnes accompagnées.

Répartition Femmes / Hommes

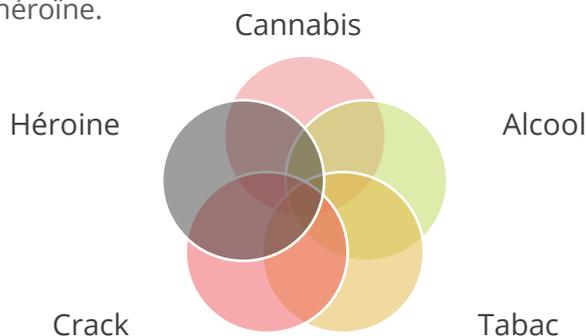


Il y a une prédominance masculine dans la file active EMMIA, cependant, les femmes sont tout de même présentes et suivies : 19 hommes et 8 femmes.

La tranche d'âge moyenne se situe entre 25 et 44 ans.

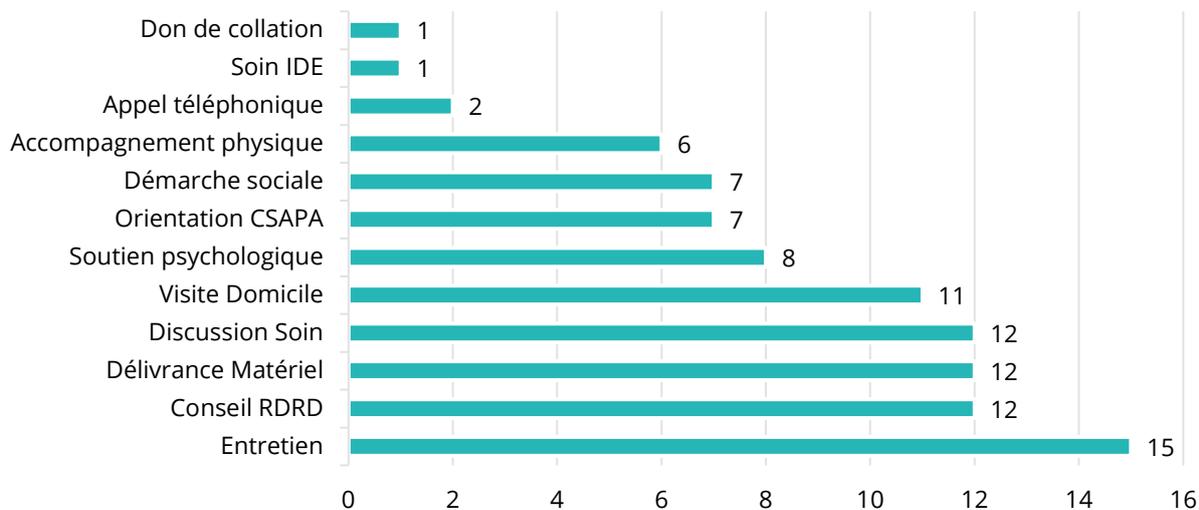
Produits à l'origine de la prise en charge

Les produits les plus consommés et à l'origine de la prise en charge sont le cannabis, l'alcool, le tabac, le crack et l'héroïne.



L'équipe se déplace sur tout le département, avec un calendrier prédéfini, et rencontre les personnes principalement à travers des maraudes, des visites à domicile ou auprès des partenaires. Les entretiens sont réalisés de manière informelle, là où la personne se trouve et la dispensation des conseils et du matériel de réduction des risques est réalisée systématiquement.

Répartition des actions par catégories



Grace au travail partenarial réalisé en amont, en 2022 l'EMMIA a pu intervenir sur un panel de territoire couvrant tout le département du Cher :

- Le Centre : Bourges (Centre-ville, Val d'Auron/Bigarellles, Bourges Nord, Prado, Aéroport)
- Le Nord : Aubigny-sur-Nère ; Henrichemont
- Le Sud : Sancoins, Saint-Amand-Montrond, Orval
- L'Est : Sancerre, Veaugues
- L'Ouest : Vierzon

Les statistiques territoriales

Pour le **centre du département**, l'EMMIA a effectué 50 maraudes. À partir de cela, nous recensons 297 personnes rencontrées, consommatrices ou non, sensibilisées au dispositif (avec ou sans distributions de matériel de RDRD). Au vu du matériel distribué, une grande partie des personnes rencontrées lors des maraudes, sont consommatrices de crack ou de cannabis.

Au niveau partenarial, le dispositif a été promu auprès de 32 structures, 87 professionnels ont été sensibilisés.

Pour le **nord du département**, l'EMMIA a effectué 8 maraudes, avec 17 personnes rencontrées, consommatrices ou non, sensibilisées au dispositif (avec ou sans distributions de matériel de RDRD).

Au vu du matériel distribué, une grande partie des personnes rencontrées lors des maraudes, sont consommatrices de cocaïne ou de cannabis.

Au niveau partenarial, le dispositif a été promu auprès de 5 structures, 22 professionnels ont été sensibilisés.

Pour le **sud du département**, l'EMMIA a effectué 14 maraudes. À partir de cela, nous recensons 37 personnes rencontrées, consommatrices ou non, sensibilisées au dispositif (avec ou sans distributions de matériel de RDRD). Au vu du matériel distribué, une grande partie des personnes rencontrées lors des maraudes, sont consommatrices de cannabis.

Au niveau partenarial, le dispositif a été promu auprès de 26 structures, 62 professionnels ont été sensibilisés.

Pour le **est du département**, l'EMMIA a effectué 4 maraudes. À partir de cela, nous recensons 5 personnes rencontrées, consommatrices ou non, sensibilisées au dispositif sans matériel distribuer pour ces endroits.

Au niveau partenarial, le dispositif a été promu auprès de 8 structures, 15 professionnels ont été sensibilisés.

Pour le **ouest du département**, l'EMMIA a effectué 6 maraudes. À partir de cela, nous recensons 38 personnes rencontrées, consommatrices ou non, sensibilisées au dispositif (avec ou sans distributions de matériel de RDRD). Au vu du matériel distribué, une grande partie des personnes rencontrées lors des maraudes, sont consommatrices de cocaïne et de cannabis et en demande de soins infirmiers.

Au niveau partenarial, le dispositif a été promu auprès de 8 structures, 15 professionnels ont été sensibilisés.

En 2022, l'équipe EMMIA a mis en place une permanence mensuelle dans le cadre du projet « **Cher Toit** » à Bourges. Le projet Cher Toit est un projet d'accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie à dimension collective. Il a été lancé en 2021 en consortium avec l'association Le Relais et l'association Addictions France dans le Cher.

En 2022, l'équipe mobile EMMIA a été appelée à intervenir pour renforcer l'accompagnement à la Réduction Des Risques et Des Dommages des habitants de Cher Toit. L'infirmière et la travailleuse sociale de l'équipe mobile interviennent, dans un cadre confidentiel, auprès des locataires pour délivrer des informations et du matériel de réduction des risques. L'objectif est de travailler sur les modes de consommations et les risques encourus.

Pendant l'année, il y a eu 9 permanences et l'équipe a pu **rencontrer 26 personnes**. Au niveau de la délivrance du matériel, toute sorte de consommation ont été observées : cannabis, héroïne, cocaïne, crack. Les habitants ont, pour la plupart, identifié les professionnelles de l'EMMIA et leurs missions à Cher Toit. Une permanence à heures fixes dans un même lieu (salle commune) a favorisé la venue des habitants : demande RDRD, échange autour d'un café, création du lien social. Les locataires abordent facilement la question de leurs consommations, des modes utilisés et de leurs besoins. Pour améliorer l'impact de cette action, la présence de l'EMMIA doit être récurrente, identifiée et stable.

Focus TAPAJ

Le dispositif TAPAJ est en place dans le Cher depuis 2021, 2022 fut donc sa deuxième année d'activité.



Moyenne d'âge

21 ans

La file active durant cette année a été alimentée grâce aux partenaires de TAPAJ : **le CAARUD, le CSAPA, l'EPIDE et les Missions Locales.**

En 2022, TAPAJ n'a pas eu l'essor que l'on espérait. Seulement 7 chantiers ont pu avoir lieu. Les négociations pour un conventionnement avec l'un des bailleurs sociaux intervenant dans le Cher n'ont hélas abouties sur l'année. Des discussions pour de possibles collaborations ont été entamées avec des partenaires potentiels : la ville de Bourges, les bailleurs sociaux France-Loire et Val de Berry. En phase de discussion et de négociation, nous espérons des résultats concrets pour 2023.

En parallèle, le travail effectué par TAPAJ Orléans avec le groupe SUEZ devrait avoir des répercussions en termes de chantiers dans le département du Cher également.

Ces perspectives ouvrent la possibilité de chantiers plus longs, de phase II ou III et qui concerneraient un plus grand nombre de jeunes.

Aperçu des chantiers effectués en 2022

Val de Berry - 2 chantiers

- Février 2022 - Val d'Auron
Peinture extérieure
2 jeunes / 14h de travail
- Février 2022 - Val d'Auron
Peinture extérieure
3 jeunes / 21h de travail

Apléat-Acep - 2 chantiers

- Mars 2022 - Direction Territoriale
Déménagement petits travaux
1 jeune / 5h de travail
- Avril 2022 - Direction Territoriale
Déménagement
1 jeune / 4h de travail

Amicale du Val d'Auron - 1 chantier

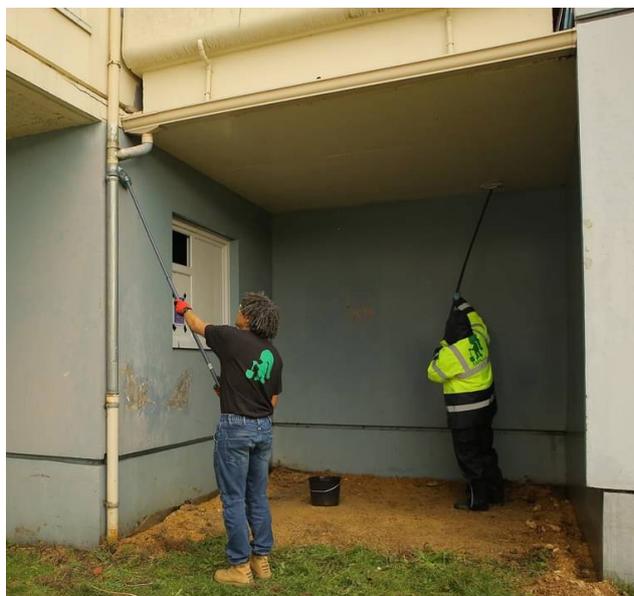
- Avril 2022 - Val d'Auron
Nettoyage terrasse
1 jeune / 4h de travail

France Loire - 1 chantier

- Juillet 2022 - St Germain du Puy
Désherbage
1 jeune / 4h de travail

Personne privée - 1 chantier

- Novembre 2022 - St Florent sur Cher
Déménagement
1 jeune / 4 h de travail



Qualitatif

Focus sur l'implication des usagers

Malgré la mise en place des réunions d'expression des usagers au sein de la structure, l'implication des personnes accompagnées reste très embryonnaire à ce jour. Un seul groupe d'expression a été organisé avec très peu d'adhésion de la part des usagers. L'équipe a engagé une réflexion sur les modalités à appliquer pour permettre une participation active des usagers et leur donner un espace d'expression adapté à leurs besoins.

Focus sur la démarche qualité

Liste des actions en lien avec les évaluations réglementaires (interne / externe) et/ou mises en place par le COPIL qualité

Actions à réaliser en 2022	Statut de l'action			A l'origine de l'action		Commentaires
	Réalisé	Partiellement	Reporté	Evaluations	COPIL Qualité	
Domaine n°1 : évaluation interne et démarche d'amélioration continue			X			
Domaine n°2 : recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS	X					Participation des usagers dans les établissements médico-sociaux relevant de l'addictologie
Domaine n°3 : projet d'établissement et organisation de la qualité de l'accompagnement de l'utilisateur			X			
Domaine n°5 : personnalisation de l'accompagnement	X					Révision du DIPC et projet personnalisé
Domaine n°7 : droits des usagers et prévention des risques	X					Révision du règlement de fonctionnement et livret d'accueil
TOTAL						

Conclusion

En 2022, le CAARUD s'est distingué pour la dynamisation de l'espace d'accueil du local principal avec une augmentation de la fréquentation de la structure par rapport aux années précédentes. Les différents ateliers proposés ont contribué à créer un lien plus étroit avec les usagers fréquentant le CAARUD.

L'articulation avec l'EMMIA pour atteindre plus de personnes dans les zones les plus reculées a commencé à porter ses fruits en 2022 avec plus de 400 personnes rencontrées. L'ambition d'étendre la portée de ses actions RDR et intervenir auprès des partenaires qui accueillent un public marginalisé ou précaire reste ferme et une action phare pour 2023. La collaboration avec les pharmacies et la remobilisation du programme d'échange de seringues continue à être une des priorités du CAARUD pour donner la possibilité aux usagers éloignés des structures de soin d'accéder au matériel stérile sur tout le département du Cher.

Le fort investissement des professionnels et la montée en compétences avec des formations ciblées permettra en 2023 de réaliser un meilleur accompagnement des personnes, des interventions ciblées de prévention et dépistage auprès des partenaires et un renforcement des liens partenariaux avec les structures du territoire.



RAPPORT D'ACTIVITE

CAARUD Sacados

La réduction des risques (RDR) est une approche qui vise à limiter les risques et dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues.

Fondée sur les principes de la RDR, le CAARUD Sacados a défini son cadre d'intervention sur l'accès « bas seuil » des usagers de drogues, sans jugements ni contraintes imposées sur leur consommation.

- Il s'agit de rencontrer et de recevoir les usagers de façon anonyme et gratuite, quel que soit leur trajectoire dans leur consommation et leur mode de vie. Cette approche est déterminante dans notre pratique auprès des usagers de drogues et s'applique à toutes nos modalités d'intervention.

Le déménagement du CAARUD est effectif depuis le 28 mars 2022. Ces locaux permettent d'accueillir le public dans des conditions optimales.

Situation géographique

Les locaux sont situés en centre-ville, Rue Porte Madeleine, sur un parcours de passage des usagers et à proximité des lieux de consommations, de commerces, permettant de toucher le public cible.

L'accès est sécurisé et confidentiel : une cour distancie le CAARUD de la rue, offrant un espace de retrait. Cette cour est partagée avec le Grand Dispensaire de Santé (CeGiDD, PMI, PASS...), mixant le public pour une meilleure cohabitation et une non-discrimination des usagers de drogues dans l'espace public.

La distanciation d'avec le CSAPA permet à l'équipe de se centrer sur ses missions.

Configuration des abords

La cour favorise un accueil de qualité du public tout en préservant la tranquillité des autres utilisateurs du bâtiment. Elle permet une circulation fluide des différents publics, évitant les attroupements. L'accès est direct, au rez-de-chaussée, et adapté pour un accueil de personnes à mobilité réduite.

Les lieux sont banalisés, sans pour autant les rendre invisibles. Le service est identifié par une plaque signalétique. Nous avons œuvré pour rendre les abords du CAARUD attrayants sans être ostentatoires : jardinières, affiches, espace confidentiel

Le tabac, l'alcool et la présence de chiens sont autorisés, indicateurs de considération du public CAARUD.



Médiation

En amont et au cours des premières semaines d'ouverture, nous avons engagé une médiation auprès du voisinage, pour diffuser les objectifs de la RDR et s'interroger sur les craintes et appréhensions. L'implantation s'est faite naturellement, et n'a à ce jour pas suscité de mécontentement ni difficulté.

A contrario, nous avons étoffé le partenariat « local », pour un déploiement de nouvelles offres : CegiDD, MSP M. Bres, service PASS du CHRO.

Partenariat local

En tant que bailleur des locaux, la municipalité s'est fortement impliquée pour l'acceptation du CAARUD.

Configuration des locaux

L'accueil du public s'est fluidifié, avec des espaces dédiés à chaque modalité d'intervention : espace collectif, bureau d'entretiens, lingerie/bagagerie, local d'accueil et de distribution de matériel, infirmerie. Ceci favorise le repérage dans l'espace, l'identification des besoins et autonomise le public dans la réponse à y apporter. L'accueil et l'accompagnement des personnes se personnalise, s'individualise pour gagner en confidentialité et libérer la parole.



Conditions de travail

Les conditions de travail des salariés ont fortement gagné en qualité, en terme matériel et professionnel.

L'équipe est moins sollicitée pour de la médiation de conflits, perd sa posture « répressive ». Ainsi, elle est plus disponible pour le public et gagne en sérénité, en efficacité et en projection.

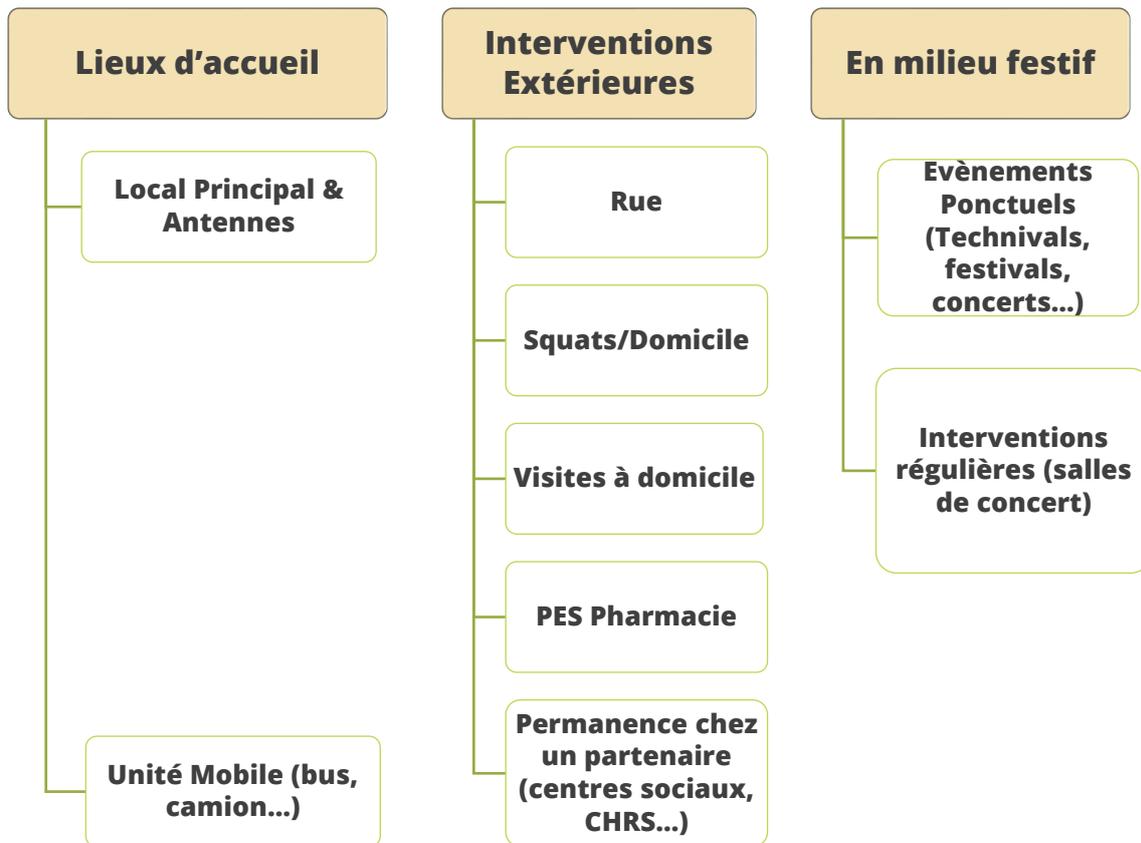


1. La structure

Coordonnées

CAARUD	
Nom du service	CAARUD Sacados
Adresse actuelle Nouvelle adresse	Depuis le 28/02/2022 : 1 bis Rue Porte Madeleine 45000 ORLEANS
Téléphone	06 72 11 54 32
Mail	anne-christine.moreau@apleat-acep.com
Siret	333 121 051 00069
Date d'ouverture	2006
Capacité	NC
Statut	Privé associatif
Nom et fonction du responsable	Cheffe de service : Anne-Christine MOREAU
ORGANISME GESTIONNAIRE	
Organisme gestionnaire	APLEAT-ACEP
Adresse	10 bis, Boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS
Téléphone	02.38.62.96.05
Mail	pascale.neveu@apleat-acep.com
Nom et fonction du responsable	Présidente de l'association : Claire BOTTE Directeur général : Pascale NEVEU

Lieux d'intervention



Modalités d'intervention

Les services proposés en accueil collectif et individuel :

- Espace d'accueil et d'écoute
- Mise à disposition de matériel de RDR et de récupération (DASRI)
- Mise à disposition de boissons et nourriture
- Mise à disposition téléphone et internet
- Espace laverie
- Espace sanitaire (douche...)
- Casiers/consignes pour effets personnels
- Analyse de produits
- Dépistages, vaccination, soins infirmiers
- Ateliers créatifs (graff, light painting, stop motion...)
- Ateliers bien-être (socio-esthétique, coiffure...)
- Activités extérieures (petit déjeuner, sorties...)
- Accompagnement dans l'accès aux démarches de droit commun
- Orientations médicales et sociales
- Visite à domicile, accompagnement extérieur

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

Le nombre de jours d'ouverture par semaine



Annuel

Le nombre de jours d'ouverture par an



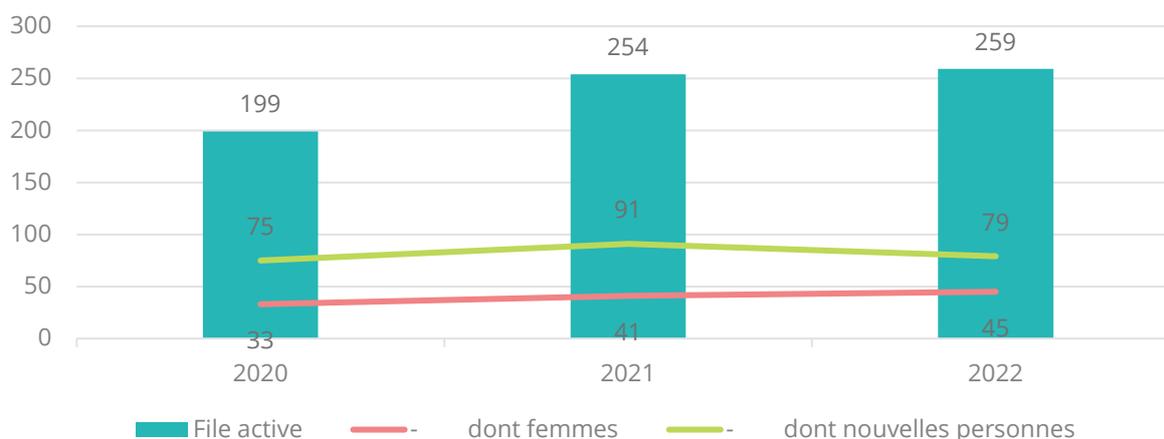
2. Le public

Ensemble des files actives (hors festif)

Chiffre clé

259 personnes accompagnées en 2022 (hors festif)

Graphique 1. Evolution de la file active (hors festif)

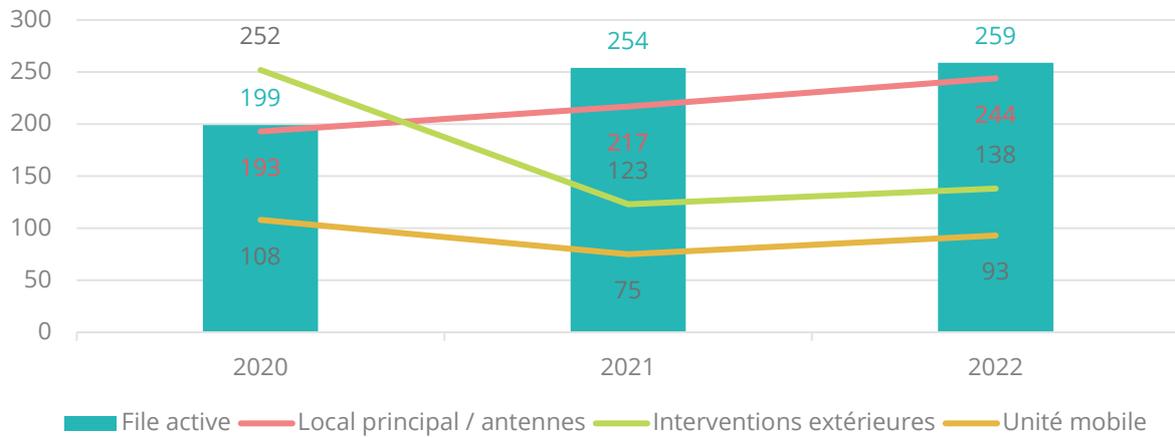


La file active est équivalente à 2021, **259 personnes** ont été accueillies au sein des locaux du CAARUD ou dans ses modalités d'aller-vers (hors festif). 79 nouvelles personnes ont été accueillies, dont 25 avec un unique passage (transit, besoin ponctuel...)

L'activité de l'équipe mobile de médiation et d'intervention en addictologie (**EMMIA**), conjointement portée par le CSAPA et le CAARUD depuis novembre 2020 est incluse dans les chiffres ci-dessus, de par ses interventions à domicile, au sein des lieux d'hébergements ou d'accompagnements extérieurs.

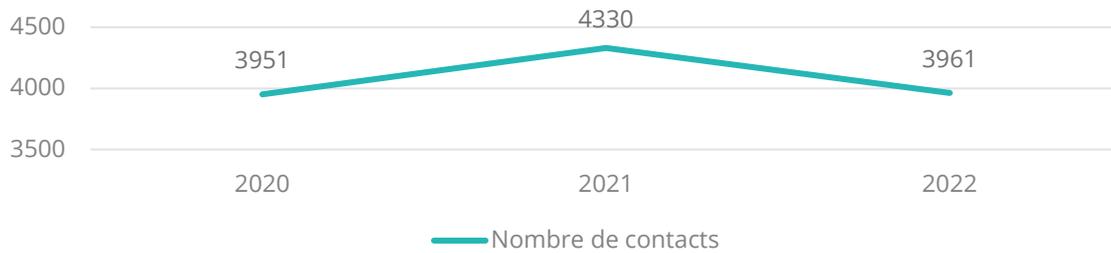
Le public accueilli compte près de **5 hommes pour une femme** (cf. profil des personnes accompagnées).

Graphique 2. Evolution de la file active (hors festif) selon les lieux d'intervention

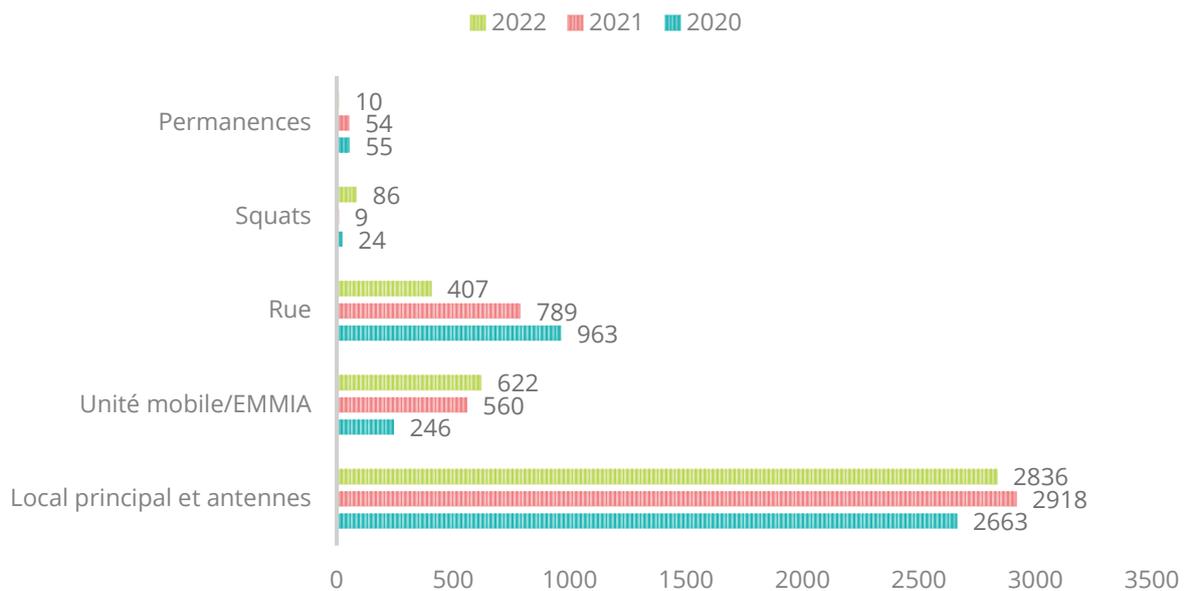


La file active au sein des locaux du CAARUD augmente régulièrement depuis 2019. L'équipe accueille de nouvelles personnes, du fait d'une part de l'activité de l'équipe mobile, et par un renouvellement continu de la file active.

Graphique 3. Evolution du nombre de contacts (hors festif)



Répartition du nombre de passages/contacts (hors festif) par lieux



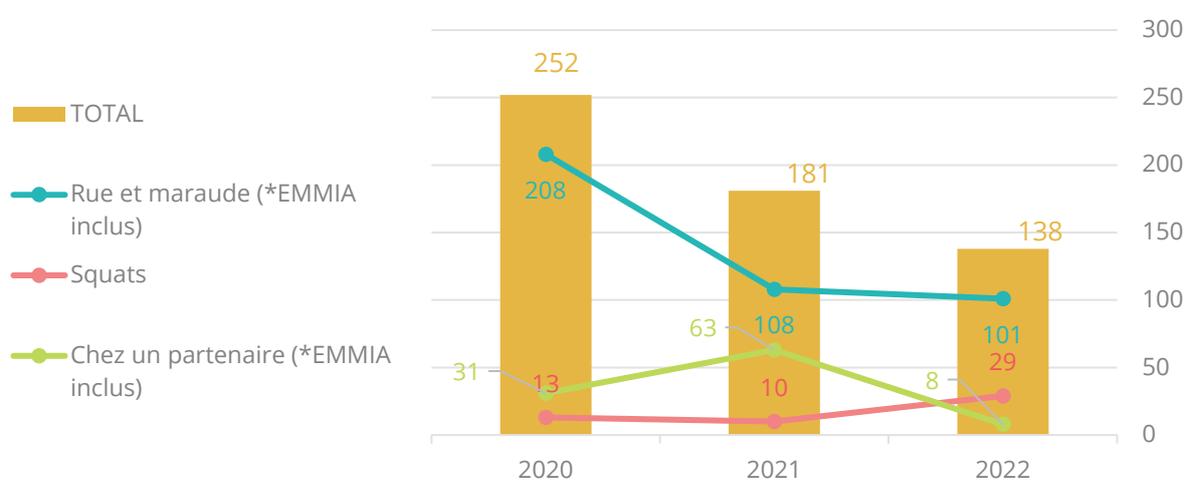
Focus sur les interventions extérieures

File active / Personnes accompagnées en interventions extérieures

Chiffre clé

138 personnes accompagnées en interventions extérieures en 2022

Graphique 1. Evolution de la file active en interventions extérieures (hors festif) sur les 3 dernières années

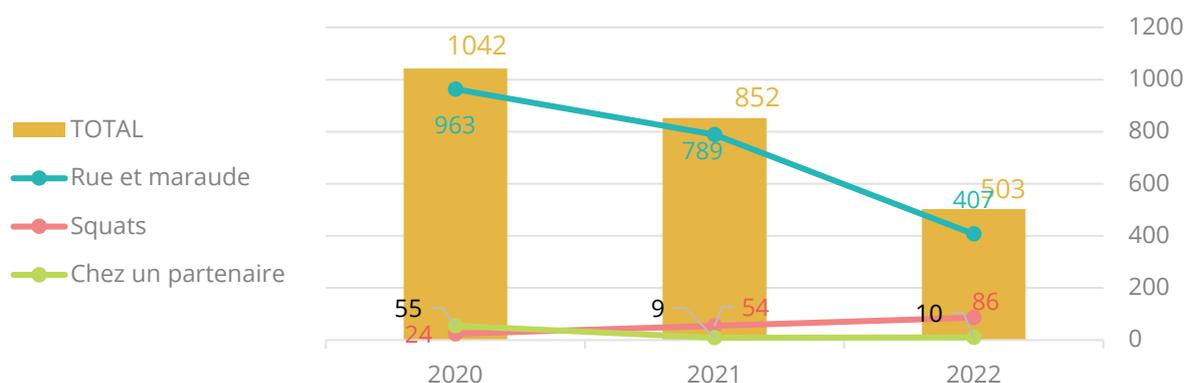


Contacts pris en interventions extérieures

Chiffre clé

503 contacts pris sur l'année 2022 en interventions extérieures (hors festif)

Graphique 1. Evolution du nombre de contacts en interventions extérieures (hors festif) sur les 3 dernières années



En 2020 et 2021, les différents confinements et restrictions de sorties ont fortement impacté le nombre de personnes vues en interventions extérieures (squat, maraudes, permanences). En 2022, **138 personnes ont été vues en maraudes sociales**, menées en binôme avec le service de proximité, en soirée, une fois par semaine. Afin de spécialiser ces maraudes sur la thématique addictologique, il est désormais d'usage de planifier les lieux d'interventions pour les cibler : visite de lieu de passage : squat, tente, véhicule, lieu de manche, distribution de matériel en lieu d'hébergement, en centre-ville ou dans l'agglomération.

A noter que la comptabilisation en file active est peu adaptée pour une activité de maraudes, car allant à la rencontre d'un public non tracé en personnes mais en contacts sur le logiciel.

La file active de l'unité mobile, associant les permanences du camping-car et les interventions de l'équipe mobile EMMIA, ont permis de rencontrer **93 personnes**.

Le camping-car est stationné sur 2 parkings en centre-ville (Théâtre et Cloître St Aignan) pour 2 permanences hebdomadaires. L'acquisition d'un nouveau camping-car permet la rencontre au sein d'un espace plus convivial et confortable.

L'EMMIA est intervenue auprès de 32 personnes différentes durant l'année 2022, pour 234 contacts au total. L'équipe a effectué 119 visites à domicile, 54 délivrances de matériel, 5 rencontres partenariales, 21 interventions chez des partenaires et 6 accompagnements vers des structures de soins (CSAPA, CHRO, Stomato etc.).

La baisse de file active (53 personnes accompagnées en 2021) s'explique par le fait qu'aucune action collective n'a été menée en 2022 contrairement aux deux réalisées en 2021 à la Ressourcerie de Beaugency. Des accompagnements chronophages ont par ailleurs accaparé l'équipe et ont par conséquent diminué les possibilités d'enclencher de nouveaux accompagnements. En effet, l'EMMIA a été confrontée à des situations particulièrement complexes sur le plan sanitaire. Les personnes concernées présentaient un fort isolement, des problèmes de santé importants nécessitant d'effectuer de nombreux accompagnements vers le soin.

Focus sur les interventions en milieu festif

File active / Personnes accompagnées en milieu festif

Chiffre clé

9 interventions en milieu festif

De plus, 6 professionnels, 1 stagiaire et 2 bénévoles sont intervenus durant 5 jours au Printemps de Bourges 2022, en appui des équipes du CAARUD Le 108, pour un total de 137 heures d'intervention dont 34 heures bénévoles.

Graphique 1. Evolution du nombre d'intervention en milieu festif sur les 3 dernières années

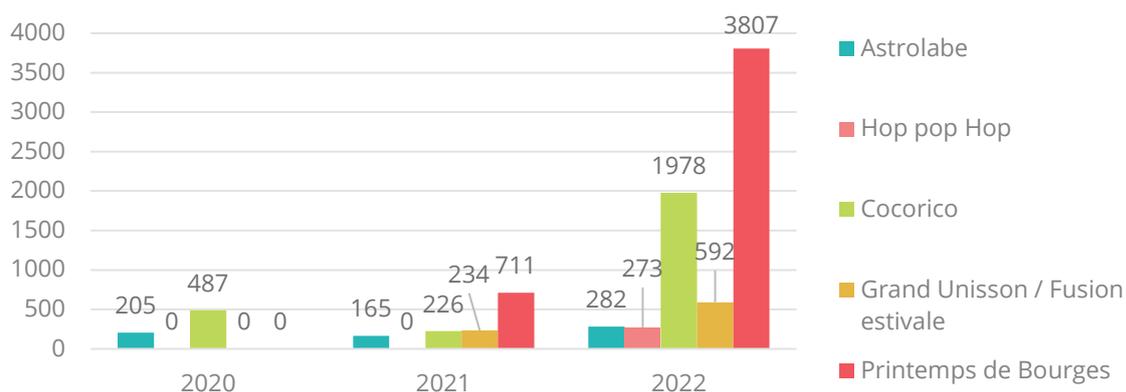


Contactés pris en milieu festif

Chiffre clé

3005 contacts pris en milieu festif

Graphique 1. Evolution du nombre de passages en milieu festif sur les 3 dernières années



Après 2 années de forte diminution de l'activité festive, **les soirées et festivals ont repris en 2022.**

Les actions menées avant le Covid se sont perpétuées en 2022 : partenariat avec l'Astrolabe, participation au dispositif de réduction des risques du Printemps de Bourges, au Fusion Estivale et au Cocorico Electro à la Ferté St Aubin.

Interventions à l'Astrolabe

282 contacts

2 soirées

Lors de nos interventions, nous nous appuyons sur le stand et le coin « chill » que l'Astrolabe met à disposition et un bar à eau. Les outils de réduction des risques (Roule ta paille, sérum physiologique, éthylotest, préservatifs, lubrifiants, bouchons d'oreilles, plaquettes d'information sur les produits et les pratiques) sont présents et en libre-service sur le stand, source à discussion. A la demande, nous proposons la possibilité de collecter des produits pour les analyser et des kits base pour l'inhalation.

Festival HopPopHop

273 contacts réalisés

Par l'intermédiaire de notre partenariat avec l'Astrolabe, nous intervenons sur un espace dédié à la Prévention et Réduction des Risques en partenariat avec le Planning familial, pendant 2 soirées, en extérieur. Le dispositif se décline en un stand fixe et des maraudes sur le festival.

Cocorico-Electro

+ 2000 personnes rencontrées

Le Cocorico-électro se déroule à la Ferté St Aubin, sur 3 soirées électro. Près de 2000 personnes ont été rencontrées sur le stand situé à proximité de l'entrée et au cours des maraudes.

Profil des personnes accompagnées

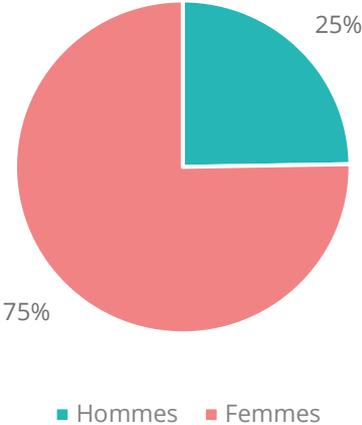
La première rencontre d'une personne au CAARUD, au local ou en aller-vers, est impulsée par des besoins en lien avec les consommations et des difficultés d'ordre médical, psychique et social concomitantes. Les venues résultent **d'une démarche autonome ou sont motivées par des partenaires, des pairs.**

L'accompagnement s'adapte aux besoins de la personne, et notamment en termes de temporalité, de rythme. Le parcours d'accompagnement suit la trajectoire de consommation (types et fréquences des usages) et l'évolution des pratiques de consommation de l'utilisateur.

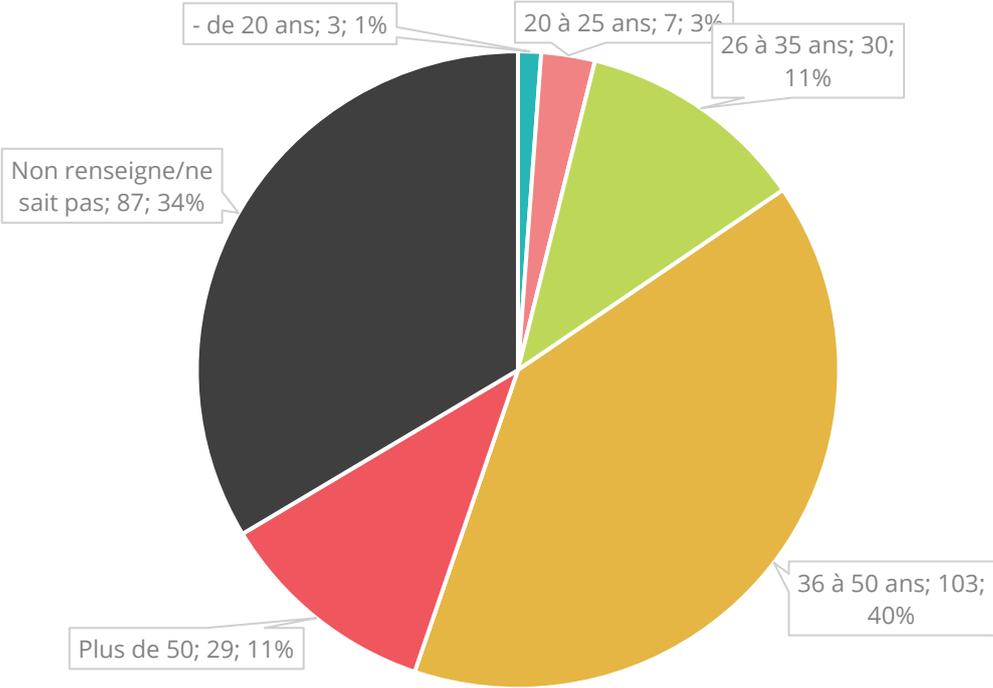
La file active du service peut schématiquement se répartir en trois groupes :

- **Les débuts de parcours** : les personnes consomment une ou plusieurs substances, sans dommages exprimés. Ce sont généralement des personnes itinérantes, en voie de marginalisation et de précarisation, voire en rupture avec la société. Certains sont en cours d'installation de leurs consommations. Les modalités d'intervention du CAARUD sont pensées pour favoriser la création de lien avec ces personnes.
- **Un public installé dans les consommations** : ces consommateurs, vieillissants, présentent des comorbidités et un parcours social, familial empreint de difficultés démarrées précocement. Ces personnes ont bénéficié de différents accompagnements médico-sociaux et y ont trouvé une certaine stabilité. Le CAARUD est un lieu ressource dans le maintien de celle-ci.
- **Les accompagnements sporadiques** : ces personnes fréquentent le CAARUD par intermittence, à la demande, sur une durée plus ou moins longues avec des pauses dans leurs venues (ponctuelles ou sur plusieurs semaines). Ces personnes ont des ressources internes leur permettant de faire appel au droit commun.

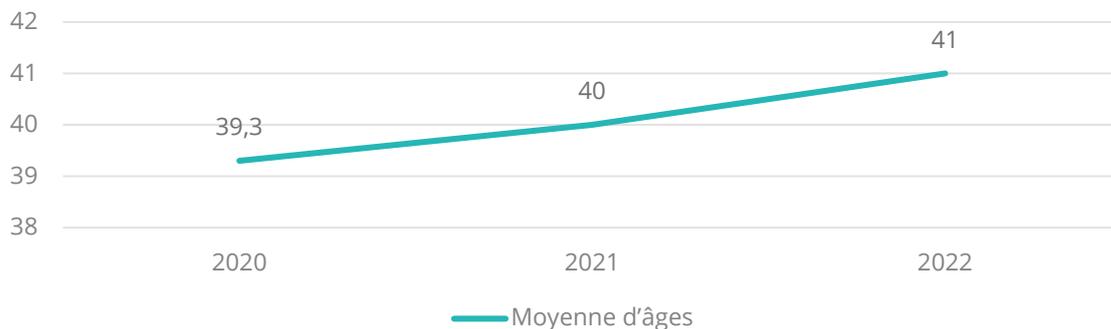
Graphique 1. Répartition hommes/femmes



Graphique 2. Répartition par tranche d'âges



Graphique 3. Moyenne d'âges

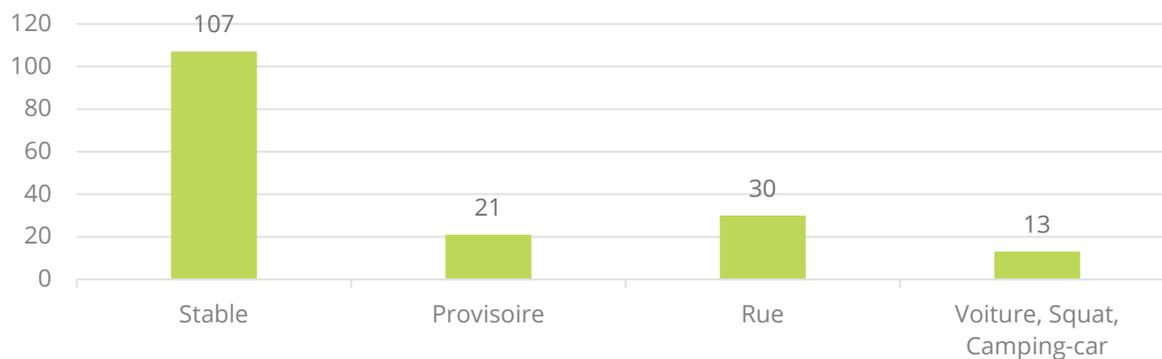


Le public accueilli compte près de 5 hommes pour une femme (sex-ratio de 5,1).

Une population vieillissante et précarisée

Une des évolutions les plus marquantes depuis une dizaine d'années est le vieillissement des usagers des CAARUD. L'âge moyen est passé de 38,5 ans en 2018 à 41 ans en 2022. Les femmes qui étaient auparavant plus jeunes que les hommes au CAARUD Sacados, sont depuis 2021 en moyenne du même âge que les hommes.

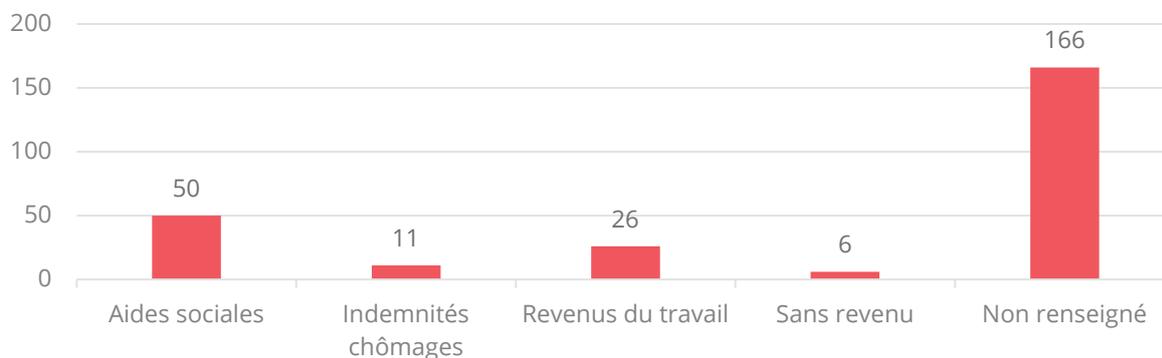
Graphique 4. Répartition de la file active par type de logement



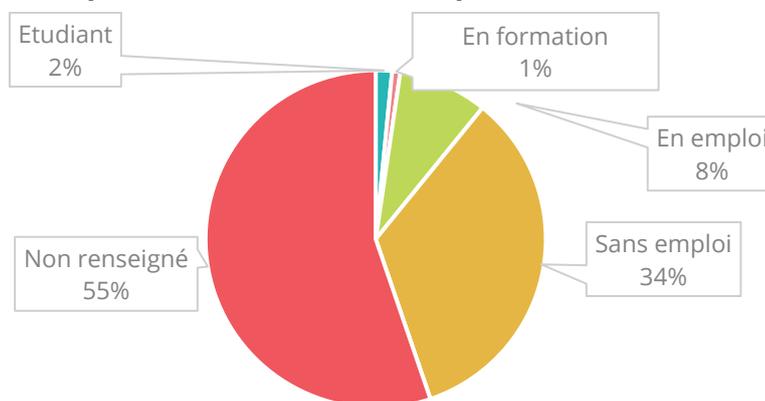
Près de la moitié des personnes disposent d'un logement qui peut être qualifié de stable, alors qu'il est précaire pour 10% d'entre elles. 5% du public est à la rue, en squat ou en camion. Une très grande partie du public est soit en logement précaire (entourage), soit sans logement. Les places en hébergement d'urgence sont rares, les structures de ce type à Orléans refusent notamment les chiens, alimentant la précarisation de la file active. Ce manque de sécurité en termes de lieu de vie participe entre autres au maintien des consommations.

Des usagers de drogues sans abri demeurent à la rue ou trouvent des solutions auprès de tiers. Cela s'explique par plusieurs raisons : certains refusent une proposition (ou ne formulent pas de demande) en considérant que l'hébergement n'est pas adapté à leur situation (par exemple lorsque l'accueil des animaux domestiques est interdit) ou redoutent de devoir rester confinés au sein d'espaces réduits et avec des inconnus.

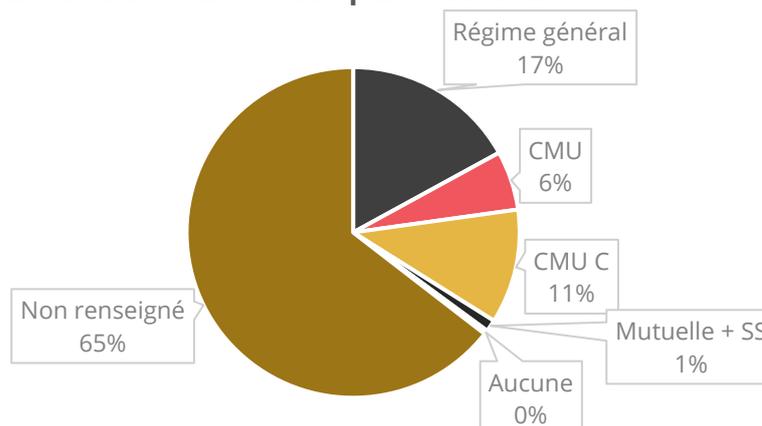
Graphique 5. Répartition de la file active selon l'origine des ressources



Graphique 6. Répartition de la file active par activités



Graphique 7. Répartition de la file active par couverture sociale



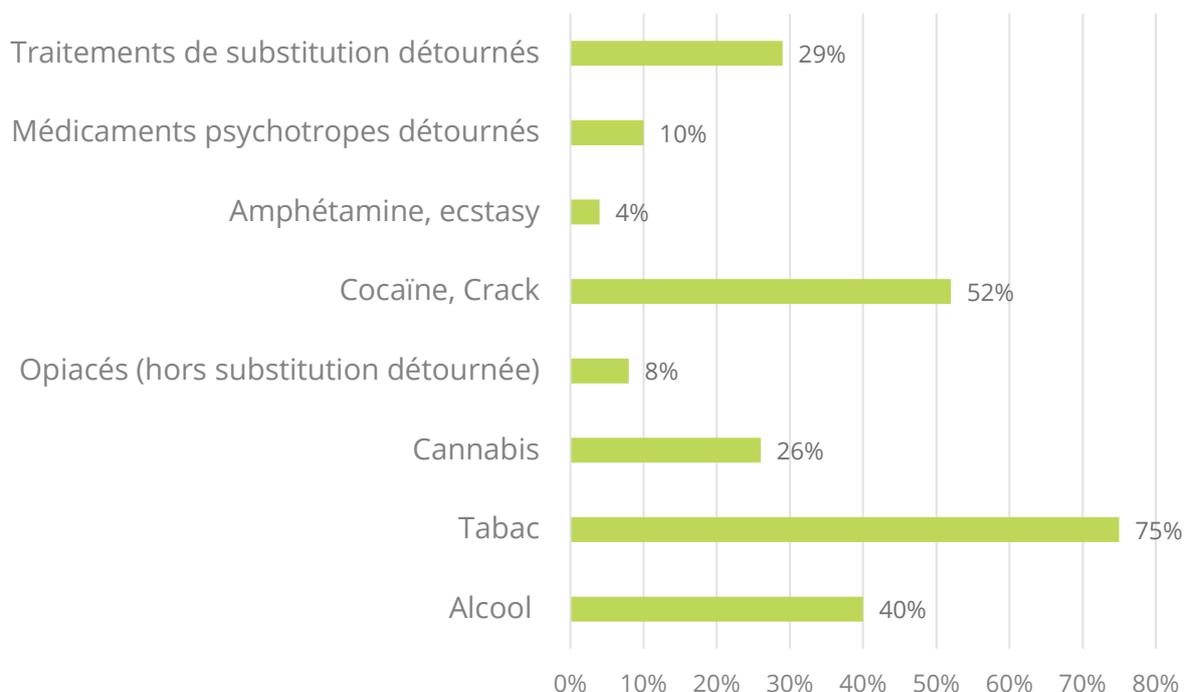
Les usagers sont le plus souvent en situation de forte précarité, avec des situations sociales et psychologiques complexes, sans emploi, bénéficiaire d'aides sociales ou sans revenu. Malgré ces difficultés, les usagers disposent d'une couverture sociale avec leurs droits ouverts à l'assurance maladie qui leur apporte la protection universelle maladie et pour certains la complémentaire santé solidaire. Des actions sociales auprès des usagers sont effectuées en continu pour permettre l'ouverture et/ou le maintien de leurs droits.

L'accès aux droits et aux soins chez les usagers les plus précaires est difficile. La rupture de certaines relations sociales, l'incertitude durable concernant les moyens de subsistance accentuent les difficultés de santé mentale des usagers de drogues en grande précarité, déjà souvent sujets à des fragilités psychiques. La dégradation des conditions d'existence exacerbe la fragilité de l'état de santé (mentale notamment) du public.

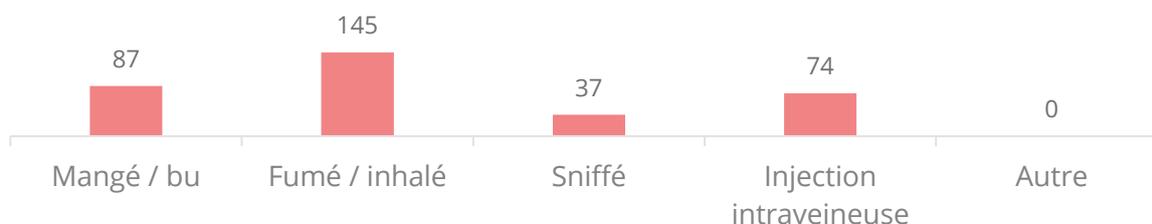
La précarisation, sociale et sanitaire, s'accroît ; les demandes en termes d'accès aux soins et aux aides sociales augmentent. Les consommations de substances sur le long terme ont un impact physique et neurologique sur les personnes. La mise en lien avec la dégradation de l'accès aux soins sur le secteur du Loiret accentue cette demande d'aide aux soins.

Consommations

Graphique 1. Pourcentage des produits consommés sur l'ensemble de la file active



Graphique 2. Modes de consommation



Alcool

L'alcool demeure **le produit majoritairement consommé** par les usagers du CAARUD, en tant que produit venant se substituer aux produits stupéfiants ou comme produit associé à leurs consommations, notamment pour ses effets déprimeurs (gestion du manque, gestion des "descentes" de produits...)

Ces usages augmentent les risques immédiats liés à l'usage, et placent les usagers dans une situation à risque vis-à-vis de la survenue d'une alcoolo-dépendance.

Tabac - Cannabis

Le tabac et le cannabis, sous forme d'herbe ou de résine, sont consommés très largement au sein de notre public.

Opiacés

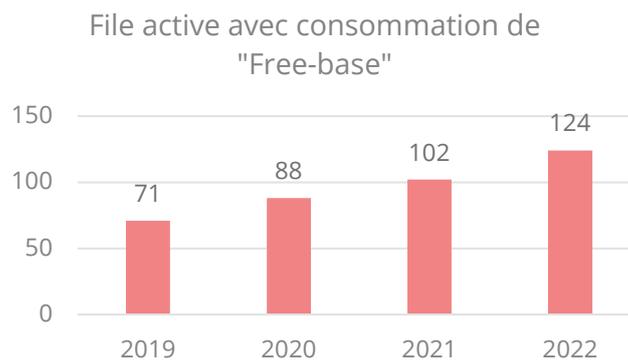
- Usagers d'héroïne : Ces personnes consomment de l'héroïne et n'ont pas recours à des TSO : représentant environ 10% de la file active, ce profil est de plus en plus rare. Cela s'explique par la présence d'héroïne perçue comme de mauvaise qualité, l'accessibilité grandissante des TSO, et par l'augmentation de la disponibilité des TSO et du Skenan sur le marché noir.
- Usagers alternant héroïne et substitution : ces personnes se décrivent comme consommateurs, mais utilisent la substitution comme une alternative aux prises d'héroïne, dans une logique de gestion de l'usage ou de réduction des risques. Pour ces personnes, l'utilisation de la méthadone plutôt que de la buprénorphine permet de limiter les mésusages et d'éviter les risques liés à l'injection de comprimés.
- Usagers de buprénorphine en mésusage : ces personnes ne consomment plus d'héroïne, mais injectent leur traitement de substitution. Cette pratique peut occasionner des complications liées au mode d'usage (abcès, lymphœdème des membres etc.) et des difficultés de gestion (leur prescription étant rarement suffisante).
- Skenan, Moscontin, Oxycodone : nous constatons une augmentation d'usage d'opioïdes mésusés par voie intraveineuse chez les usagers d'héroïne. Bien que pour l'instant très localisé dans certains groupes d'usagers, ce phénomène est de plus en plus perceptible, décrit comme une alternative aux prises d'héroïne pour des personnes recherchant un effet opiacé en injection.

Cocaïne

La cocaïne demeure toujours très disponible sous forme de sels chlorhydrate. Elle est consommée par voie nasale ou en inhalation de la forme free base. Le crack n'est quasiment pas disponible à l'achat sur notre territoire, les usagers "cuisinent" eux-mêmes leur cocaïne pour ensuite la fumer. Le basage est majoritairement réalisé à l'ammoniac.

La qualité de la cocaïne est réputée bonne ; les analyses de produits réalisées au sein du CAARUD montrent des teneurs très élevées en cocaïne (80-90%) et parfois même sans produit de coupe psychoactif. Le prix de vente déclaré de la cocaïne oscille entre 50 et 80€ le gramme.

La file active du CAARUD avec consommations de free base augmente depuis 2019, comme détaillé ci-dessous :



En 2019, 2020 et 2021, la file active consommatrice de Free-base a représenté respectivement 42%, 44% et 40% de la file active totale. En 2022, 53 % des personnes accompagnées au CAARUD étaient consommateurs de free base occasionnels ou réguliers.

Diffusion de la 3-MMC

La 3-MMC est une cathinone de synthèse dont les consommations sont observées depuis le début des années 2010, presque exclusivement parmi des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH) dans des contextes mêlant sexualité, le plus souvent en groupe, et consommation de produits psychoactifs de synthèse (chemsex). Ingeré, sniffé, plus rarement injecté (slam) ou consommé par voie rectale, le produit a pour but de lever les inhibitions, d'augmenter le plaisir.

Majoritairement approvisionnée via internet, la 3-MMC fait l'objet d'une vente en livraison à domicile auprès de chem-sexeurs, par des vendeurs qui la proposent via certaines applications de rencontres gay.

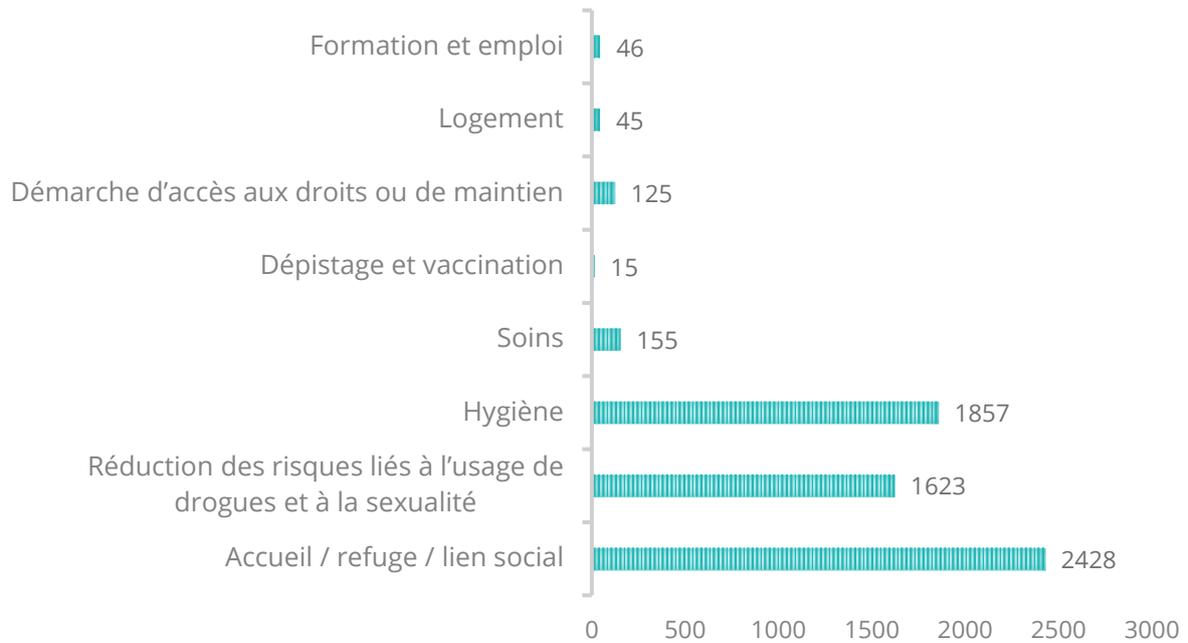
Mésusage de médicaments

La consommation et le mésusage de médicaments (benzodiazépines ou apparentés, hypnotiques, antipsychotiques...) est également fréquente auprès de notre public. L'approvisionnement se fait auprès de médecins prescripteurs ou en achat de rue.

3. L'activité

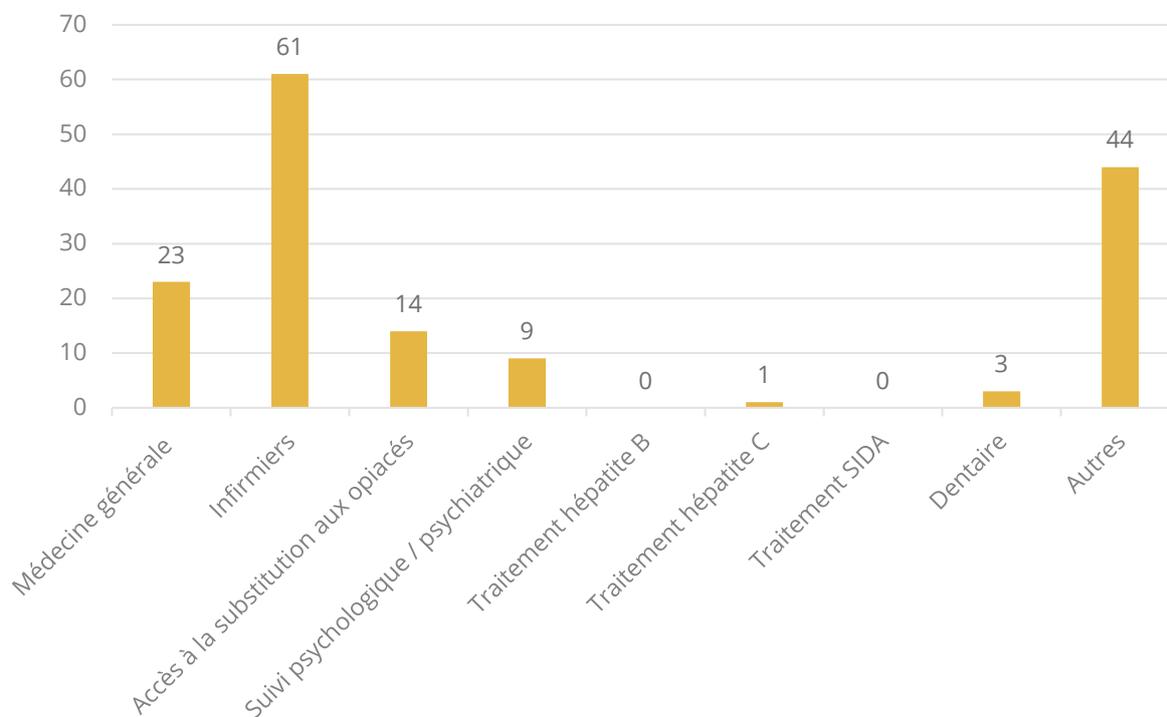
Quantitatif

Graphique 1. Typologie des Actes en 2022 (nombres d'actes effectués)

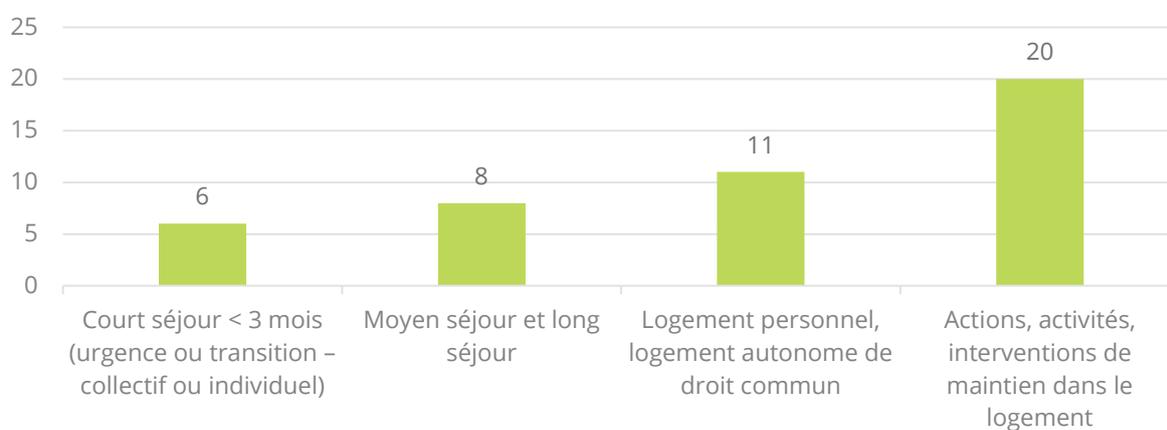


Focus sur les actes liés aux soins, au logement, à la formation et à l'emploi

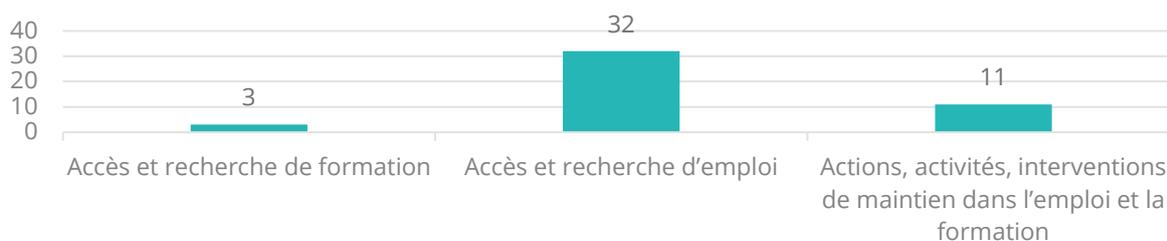
Soins



Logement

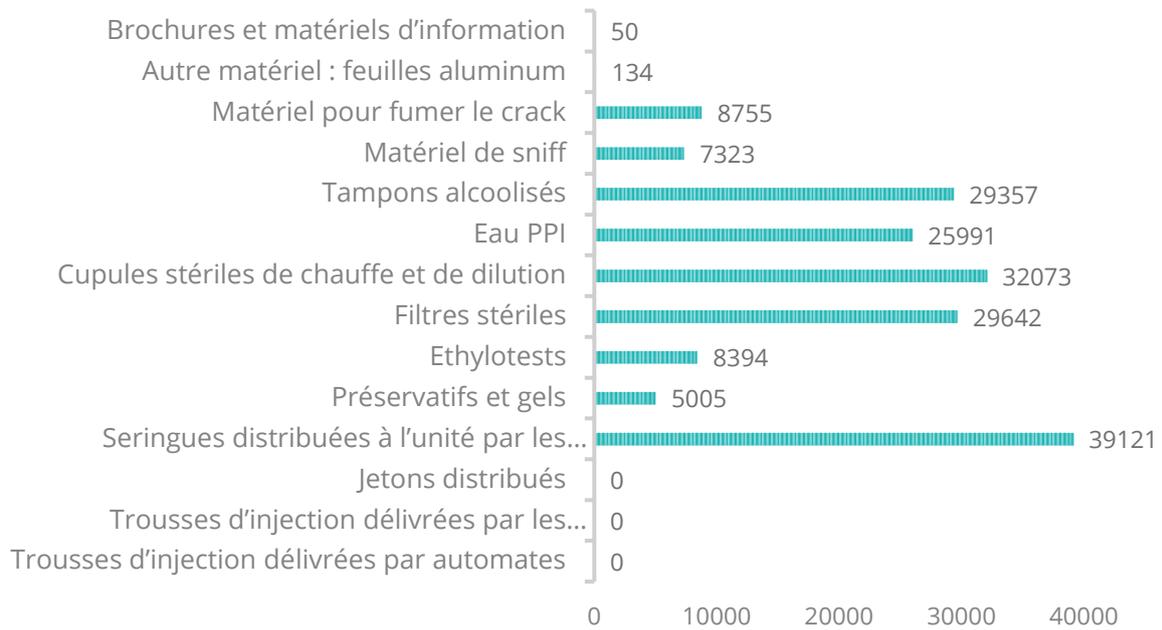


Formation et emploi

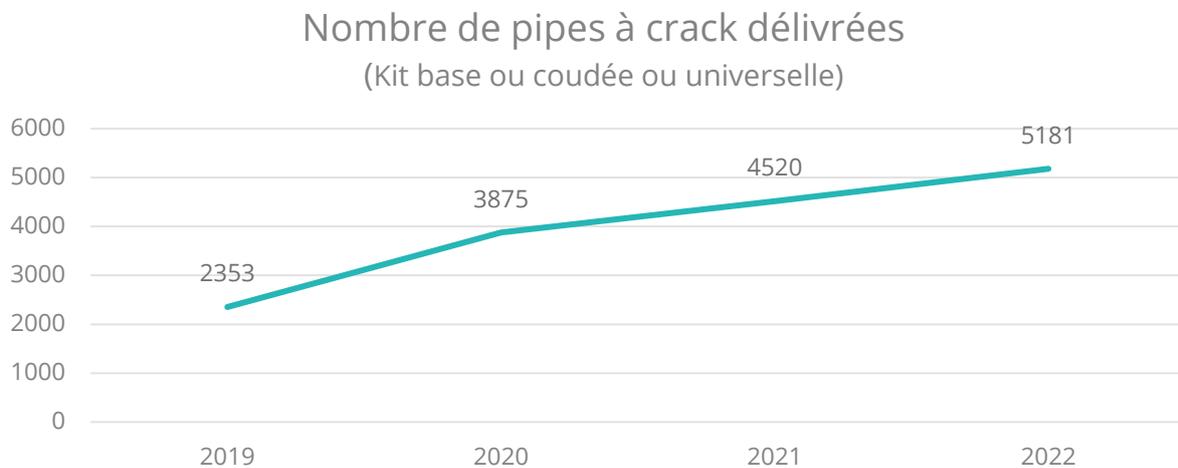


Le nombre de passages reste stable (2428 vs. 2556 en 2021 vs. 2273 en 2020) et en augmentation depuis 2020.

Graphique 2. Mise à disposition de matériel de prévention



En conséquence de l'augmentation de la diffusion de cocaïne fumée, la distribution de matériel d'inhalation est en nette croissance :



Focus Programme d'échange de seringues en pharmacies – chiffre clé

1 pharmacie partenaire en 2022

900 kits livrés aux pharmaciens

Focus Récupération de seringues usagées – chiffre clé

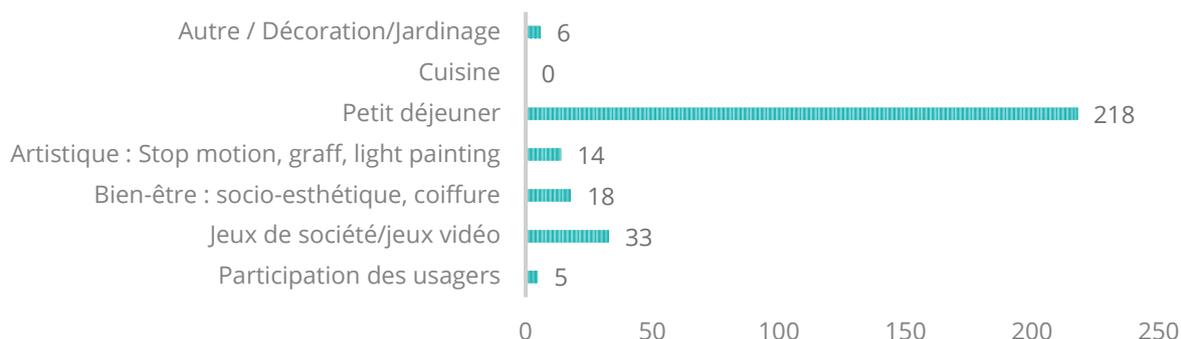
69960 seringues

usagées récupérés

472 Récupérateurs de seringues

mis à disposition

Graphique 3. Activités spécifiques : Le nombre de passages (en cumulé) ayant participé à des activités



8 ateliers ont été animés en 2022 :

- 6 ateliers jeux pour 33 contacts
- 3 ateliers décoration/jardinage pour 6 contacts
- 4 ateliers artistique (graff, light painting, stop motion) pour 14 contacts
- 5 ateliers bien-être pour 18 contacts (2 ateliers socio-esthétique, 3 ateliers coiffure)

L'intervention d'une socio-esthéticienne a été expérimentée à compter de novembre 2022, intégrant des approches individuelles et collectives. La socio-esthétique permet aux personnes fragilisées physiquement, psychologiquement ou socialement accueillies d'améliorer le bien-être, l'estime de soi et d'agir comme un tremplin vers l'insertion.

Les retours des bénéficiaires, de la socio-esthéticienne et des professionnels les accompagnants sont positifs, impactant trois registres :

- un moment qui permet un temps d'écoute et de détente
- une force supplémentaire pour affronter les aléas quotidiens
- l'envie d'enclencher de nouveaux projets

L'enjeu est d'offrir un **soutien esthétique** pour dynamiser les évolutions individuelles.

Régulièrement, des petits-déjeuners/brunchs sont de plus proposés aux usagers : 26 ateliers pour 218 contacts en 2022.

Activités spécifiques : Le nombre d'action par activités réalisées en 2022

8 analyses de produits

3 interventions AERLI

Focus EMMIA

File active / Nombre de contacts



Les professionnels de l'EMMIA ont été confrontés à deux situations particulièrement préoccupantes lors de l'année 2021, pour chacune desquelles ils ont effectué de nombreuses visites à domicile et accompagnements. Ce travail a été prolongé en 2022 et a permis certaines évolutions positives dans ces situations. Ces deux situations se sont certes avérées chronophages mais l'attention particulière portée aux personnes concernées, nécessaire. Le travail de création de lien mené par l'équipe s'est avéré probant et a permis à ces deux situations de tendre vers le progrès, même si elles restent fragiles.

L'EMMIA a été confrontée depuis sa création à plusieurs situations très complexes. Les personnes rencontrées sont très isolées, présentent souvent des difficultés sociales importantes et une grande précarité psychique auxquelles viennent parfois s'ajouter d'importantes problématiques de santé. Ces situations sont souvent très chronophages, et limitent la possibilité pour les professionnels d'assurer de nouveaux suivis. Trouver des relais partenariaux s'avère indispensable mais la complexité des situations peut parfois rendre cet objectif difficile. L'appui apporté par le DAC s'est avéré précieux et a mis en lumière la nécessité pour les professionnels de l'EMMIA de trouver des relais, notamment lorsque le parcours de soin nécessite de nombreux accompagnements physiques.

L'EMMIA a été amenée à parfois dépasser le champ de l'addictologie pour travailler plus spécifiquement autour de l'accès au soin de personnes en situation de maladie chronique (Cancer et hépatite). En effet, les personnes rencontrées dans le cadre de l'EMMIA présentent souvent des comorbidités importantes, parfois non traitées. Durant l'année 2022, l'accompagnement vers le soin, hors du domaine de l'addictologie a pris une part plus importante dans l'activité de l'équipe, en comparaison à l'année 2021. Cela a nécessité une grande adaptation des professionnels et les a obligés à améliorer leurs connaissances des structures de soin.

Focus TAPAJ

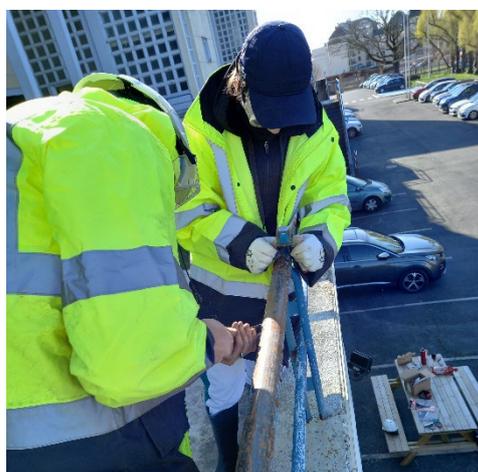
Le programme TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée) permet aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité de reprendre le contrôle de leur vie et de prévenir les conduites addictives via un accompagnement global (médico-psycho-social) et une activité professionnelle payée à la journée. TAPAJ consiste à proposer un plateau de travail de quelques heures, payé en espèces à la fin de celle-ci. C'est un programme à seuils adaptés, composés de trois étapes progressives : prise de contact, prise en charge et accompagnement.



Le dispositif TAPAJ Orléans porté par l'APLEAT-ACEP a connu **une nette expansion en 2022**. D'une part par la reprise des plateaux de travail après la période de crise sanitaire, d'autre part par le recrutement de professionnels dédiés à temps plein au projet à compter de mars 2022.

43 jeunes accueillis

→ 43 jeunes ont été accueillis sur le dispositif TAPAJ Orléans en 2022.



Qualitatif

Focus sur la démarche qualité

La deuxième **évaluation interne** du CAARUD Sacados a été réalisée au cours de l'année 2018, accompagnée par un prestataire extérieur sur cinq journées entre le mois de juillet et le mois de novembre. Celle-ci s'est réalisée dans une perspective de l'évaluation externe de l'établissement qui a eu lieu en novembre 2019.

Les conclusions de l'évaluation interne ont fait l'objet d'un rapport qui a été finalisé en janvier 2019 suivi d'un plan d'action présenté en février 2019, couvrant donc les années 2019 à 2022. A noter, depuis l'automne 2019, la mise en place d'un COPIL Qualité associatif et interservices. Cette instance est un organe permanent et multidisciplinaire. Il est force de propositions auprès des instances décisives, impulse et coordonne les actions menées dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité. Acteur clé dans la conduite de projets d'envergure. Il s'assure du bon déroulé des opérations en fonction des objectifs généraux et entretient une dynamique au sein des différents acteurs impliqués.

Nous avons démarré le plan d'action de l'évaluation interne 2021/2025 du CAARUD avec l'appui du COPIL qualité pour le suivi du déroulé de cette évaluation.

La réécriture du projet d'établissement nous a mobilisé sur l'année 2022. Sa finalisation est programmée au cours de l'année 2023.

La **nouvelle procédure d'évaluation** des ESSMS, construite par la Haute Autorité de Santé, s'appuie désormais sur un référentiel national commun à tous les ESSMS centré sur la personne accompagnée. Il répertorie les exigences à satisfaire par l'ESSMS et les éléments nécessaires à leur évaluation. En prévision de celle-ci, et dans une démarche continue d'amélioration de la qualité, le recrutement d'un référent qualité associatif est effectif depuis 2023.

L'évaluation externe du CAARUD a été réalisée du 28 au 29 Novembre 2019 par un organisme extérieur habilité, conformément à la réglementation de la loi 2002-2, du Code de l'Action Sociale et des Familles et en références aux Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS. Les évaluateurs ont été sur site 2 jours et ont diffusé leur rapport définitif en janvier 2020.

Par ailleurs, l'évaluation externe fait état de préconisations dont les actions ont été déclinées dans un plan d'action visant leur réalisation sur les 4 années suivantes, soit de 2020 à 2024.

Actions à réaliser en 2022	Statut de l'action			A l'origine de l'action	
	Réalisé	Partiellement	Reporté	Evaluations	COFIL Qualité
Domaine n°1 : évaluation interne et démarche d'amélioration continue	2	1	2	Externe	
Domaine n°2 : recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS	1	1	2	Externe	
Domaine n°3 : projet d'établissement et organisation de la qualité de l'accompagnement de l'utilisateur	1	3	1	Externe	
Domaine n°5 : personnalisation de l'accompagnement	1	1	2	Externe	
Domaine n°7 : droits des usagers et prévention des risques	1	2	1	Externe	
TOTAL	6	8	8	Externe	
Thématique A : Promotion de la qualité de vie, de l'autonomie, de la santé et de la participation sociale / Qualité de l'accueil	6	8	11	Interne	
Thématique B : Personnalisation de l'accompagnement	5	5	4	Interne	
Thématique C : Garantie des droits et participation des usagers	5	4	5	Interne	
Thématique D : Protection et prévention des risques inhérents à la situation de vulnérabilité des usagers	5	4	5	Interne	
Thématique E : Elaboration du projet au regard des caractéristiques du public	6	1	3	Interne	
Thématique F : Insertion et ouverture de l'établissement ou du service à et sur son environnement, intégration des ressources internes et externes	5	1	3	Interne	
Thématique G : Organisation interne, ressources humaines et financières, système d'information	4	2	5	Interne	
Thématique H : Domaines spécifiques	0	0	0	Interne	
TOTAL	36	25	36	Interne	

Conclusion

Après une augmentation en 2021, la file active reste stable + 2% de file active (254 à 259 personnes)

L'équipe mobile de médiation et d'intervention en addictologie (EMMIA), conjointement portée par le CSAPA et le CAARUD depuis novembre 2020 et dont l'activité est incluse dans les chiffres ci-dessus, amène de nouvelles personnes à la file active, de part des interventions à domicile, au sein des lieux d'hébergement ou *via* des sensibilisations chez des partenaires. Ceci explique l'augmentation significative de nouvelles personnes rencontrées, en augmentation depuis 2020.

Sont à souligner sur cette année 2022 :

Le **déménagement du CAARUD** est effectif depuis le 28 mars 2022. Ces locaux permettent d'accueillir le public dans des conditions optimales.

L'expérimentation de la RDR alcool. L'alcool désorganise l'alimentation et peut avoir un impact sur le statut nutritionnel d'une personne consommatrice, tant par effet de substitution aux autres nutriments que par malabsorption de certains nutriments. Or, lorsque les besoins énergétiques ne sont pas comblés l'état de santé s'altère et les situations s'aggravent. Par ailleurs, à consommation égale d'alcool, les personnes malnutries ont un pic d'alcoolémie plus élevé.

Ainsi, en 2023, nous souhaitons au sein de nos accueils du public inviter, proposer, donner envie et inciter à la consommation de boissons non alcoolisées. Au quotidien, des boissons chaudes, boissons fraîches, soupes, jus, fruits frais, fruits secs, collation et aliments salés seront mis à disposition.

POLE MALADIES CHRONIQUES



RAPPORT D'ACTIVITE

ACT La Parenthèse

Ouvert depuis 2006, les ACT « La Parenthèse » sont un établissement médico-social qui propose un accompagnement médico-psycho-socio-éducatif, pour des personnes malades chroniques et en situation de précarité, par une équipe pluridisciplinaire.

L'ouverture, depuis le 1^{er} juin 2022, de l'Antenne des ACT à l'Est du département a permis de déployer une offre sur un nouveau territoire, plus rural où les besoins sont forts ; le département du Loiret faisant partie des territoires prioritaires en besoins médicaux.

Cette extension porte notre capacité d'accueil à hauteur de **37 places avec hébergement** (27 sur Orléans et 10 sur Montargis) et 8 dédiées à un suivi hors les murs sur l'ensemble de l'Est du département du Loiret.

Le changement, opéré en 2020 par le déploiement d'une offre basée sur le parcours des personnes accompagnées, prend désormais tout son sens. Les projets personnalisés d'accompagnement sont coconstruits et coordonnés par deux coordinatrices de parcours qui viennent mobiliser les ressources internes et externes au service des différents projets (de vie, de soin, sociaux...) dans le but de sécuriser des parcours jalonnés d'errances et d'éviter les ruptures.

L'équipe poursuit sa montée en compétences par la mise en œuvre de formations autour de l'entretien motivationnel, du développement des compétences psychosociales, de l'utilisation des outils numériques...

Les travaux de réécriture du projet d'établissement ont commencé cette année pour se finir en 2023. Cinq axes de travail ont été définis dans le respect des orientations stratégiques de l'association :

- Désinstitutionnalisation : permettre des interventions au plus près des personnes ;

- Inclusion : par le développement des liens avec l'Environnement, permettre l'amélioration de la qualité de vie et l'épanouissement social et personnel des personnes ;
- Parcours : Inscrire les interventions dans une logique de continuité de parcours de soin, de santé, de vie ;
- Participation des personnes accompagnées : garantir l'exercice des droits, de l'autonomie et de l'intégrité ;
- Amélioration continue de la qualité : s'inscrire dans une démarche d'évaluation et de progrès, de suivis et d'actions probantes.

L'offre de soin sera formalisée et structurée dans ce cadre.

1. La structure

Coordonnées

Nom du service	ACT LA PARENTHÈSE
Adresse actuelle	1 rue Sainte Anne 45000 Orléans
Téléphone	02 38 43 44 43
Mail	remi.sablon@apleat-acep.com
Siret	333 121 051 00077
Date d'ouverture	2006
Capacité	45 places
Statut	Privé associatif
Nom et fonction du responsable	Rémi SABLON, chef de service
ORGANISME GESTIONNAIRE	
Organisme gestionnaire	APLEAT-ACEP
Adresse	10 bis, Boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS
Téléphone	02.38.62.96.05
Mail	pascale.neveu@apleat-acep.com
Nom et fonction du responsable	Présidente de l'association : Claire BOTTE Directrice Générale : Pascale NEVEU

Lieux d'intervention

- **Bureaux :**
112 rue du Faubourg Bannier 45000 Orléans (à compter du 15 mai 2023) ;
- **Unité Collective et Semi-Collective :**
112 rue du Faubourg Bannier 45000 Orléans (à compter du 15 mai 2023) ;
- **Appartements en diffus :** Orléans et son agglomération, Montargis ;
- **Intervention Hors les murs :** Est du département

Lieux d'accueil

Local Principal
(bureaux et appartements en
accueil collectif et semi-collectif)

Lieux extérieurs

Appartements en diffus



Les anciens locaux des ACT, situés rue Sainte-Anne à Orléans

Modalités d'intervention

L'établissement ACT est autorisé à hauteur de 45 places, dont :

- **7 sur Orléans** dédiées à l'accueil de personnes sortant de prison ou sous mesure alternative à l'incarcération, de type aménagement de peine sous forme de placement extérieur ou sous surveillance électronique ;
- **10 sur Montargis** ;
- **8 « Hors les murs »**.

Le dispositif ACT offre différentes modalités d'hébergement selon le degré d'autonomie de la personne, tant du point de vue psycho-social qu'au niveau médical :

- **9 places en collectif et 3 en semi-collectif**, bénéficiant d'une présence professionnelle 24 h/24 ;
- **2 places en co-hébergement** ;
- **23 places en appartements diffus**.

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des résidents ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'intervention.

Hebdomadaire

7/7 jours

Annuel

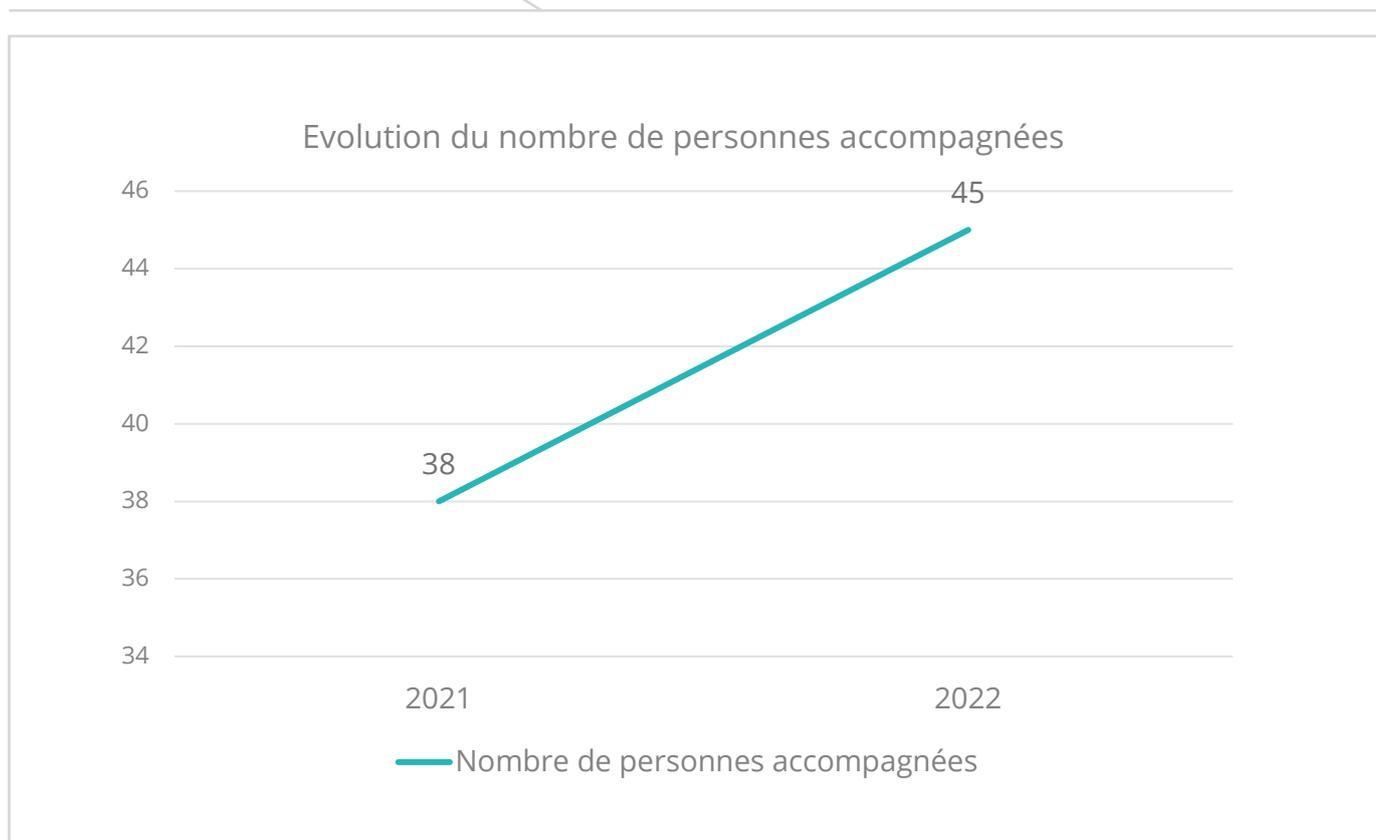
365 jours par

2. Le public

File active

Chiffre clé

45 personnes accompagnées en 2022

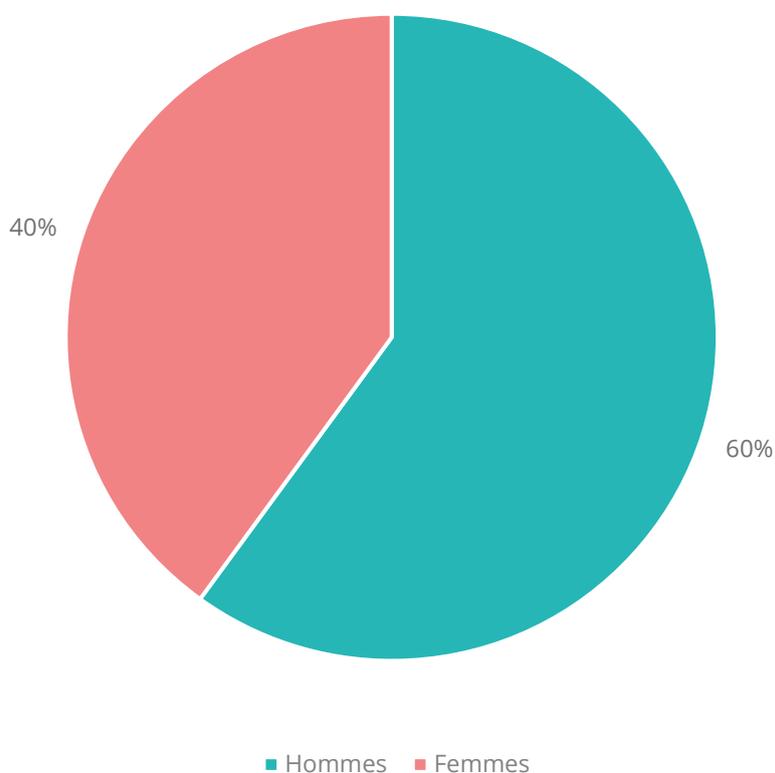


⇒ Il est à noter que 3 personnes de plus ont été accueillies sur le nouveau dispositif « hors les murs », mis en place en cours d'année.

Profil des personnes accompagnées

Répartition des résidants par sexe

→ Sur les 48 personnes accompagnées, 40% sont des femmes, 60% sont des hommes



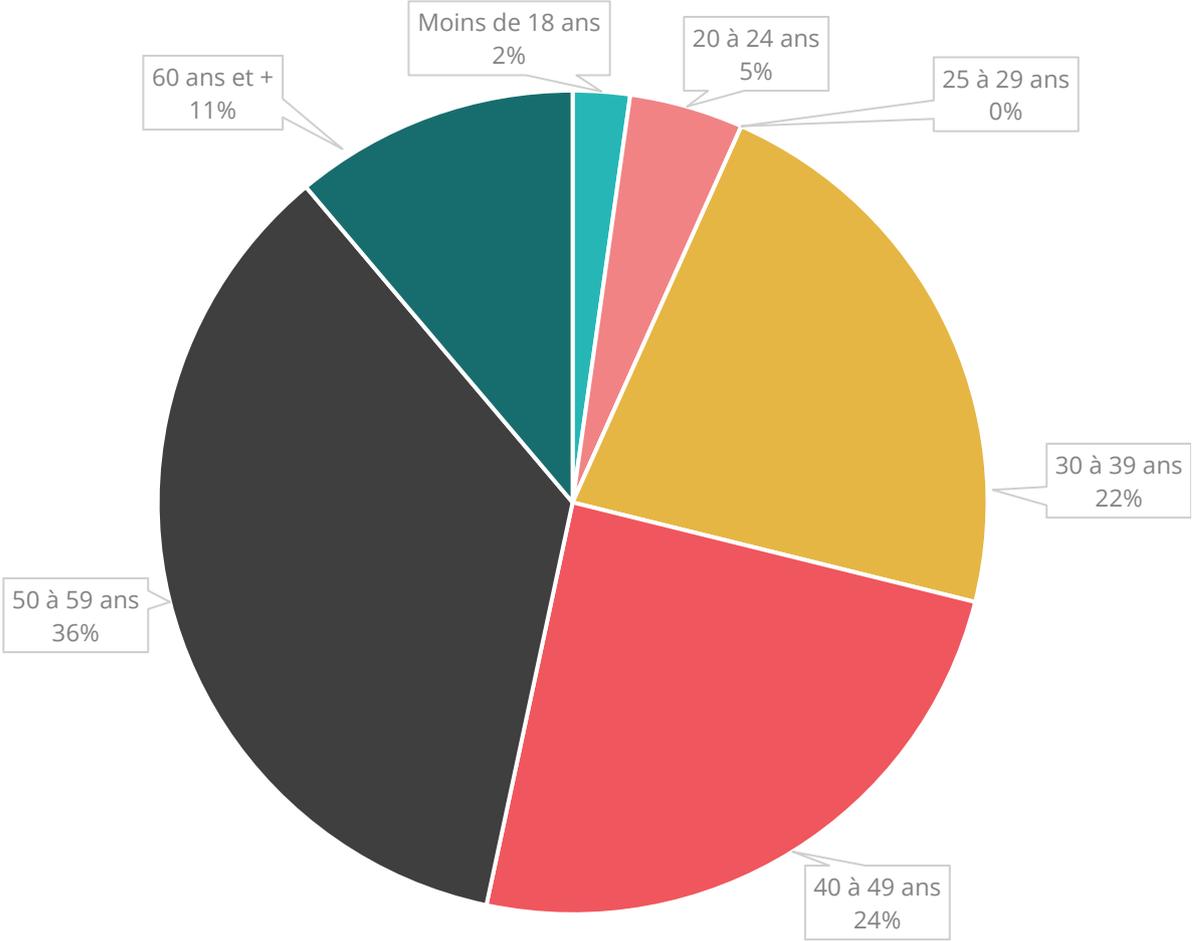
Répartition des nouveaux résidants par sexe (arrivées dans l'année)

→ Sur les 20 nouveaux résidants :
7 sont des femmes
13 sont des hommes

Répartition des résidants sortants par sexe (sorties dans l'année)

→ Sur les 15 résidants sortants :
7 sont des femmes
8 sont des hommes

Répartition par tranches d'âge

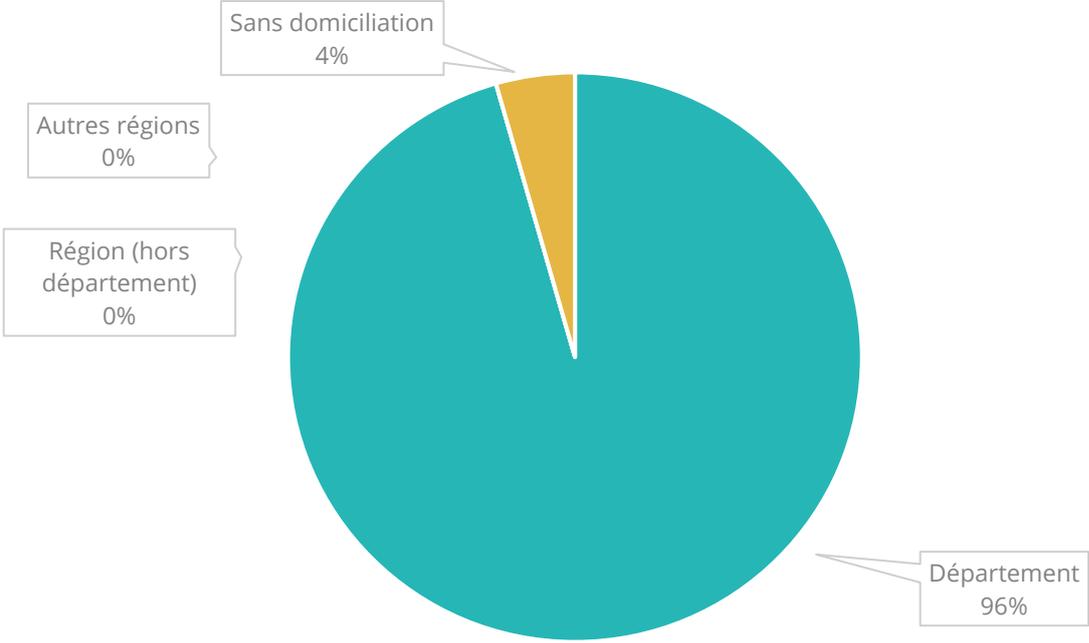


Moyenne d'âges

L'âge moyen est de

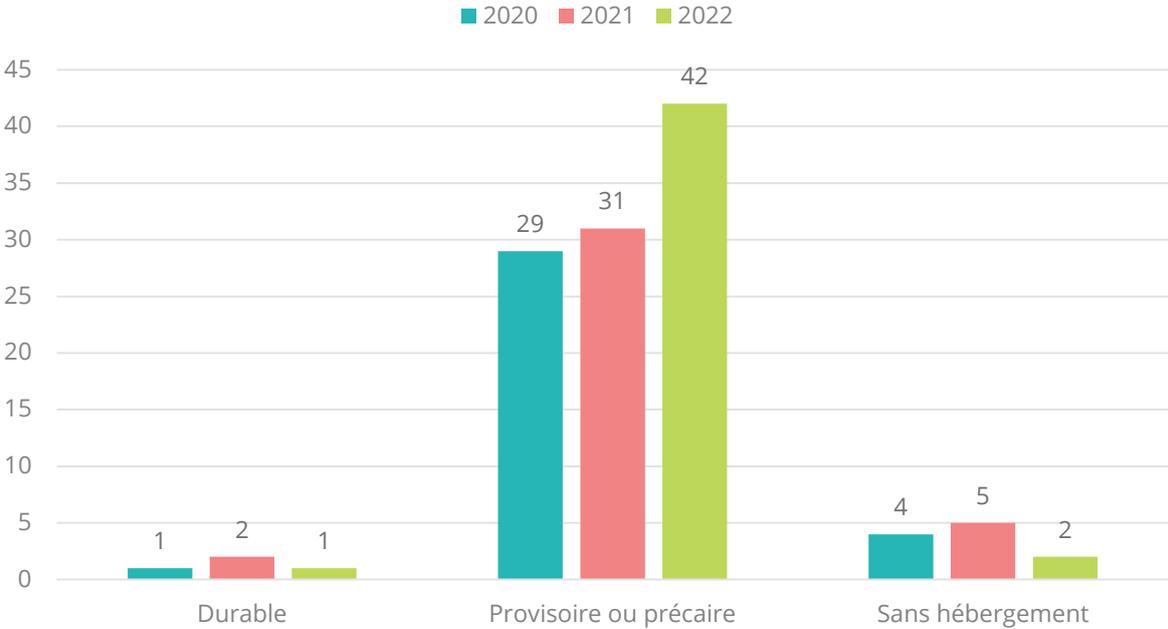
46,7 ans

Répartition de la file active selon la domiciliation des résidents

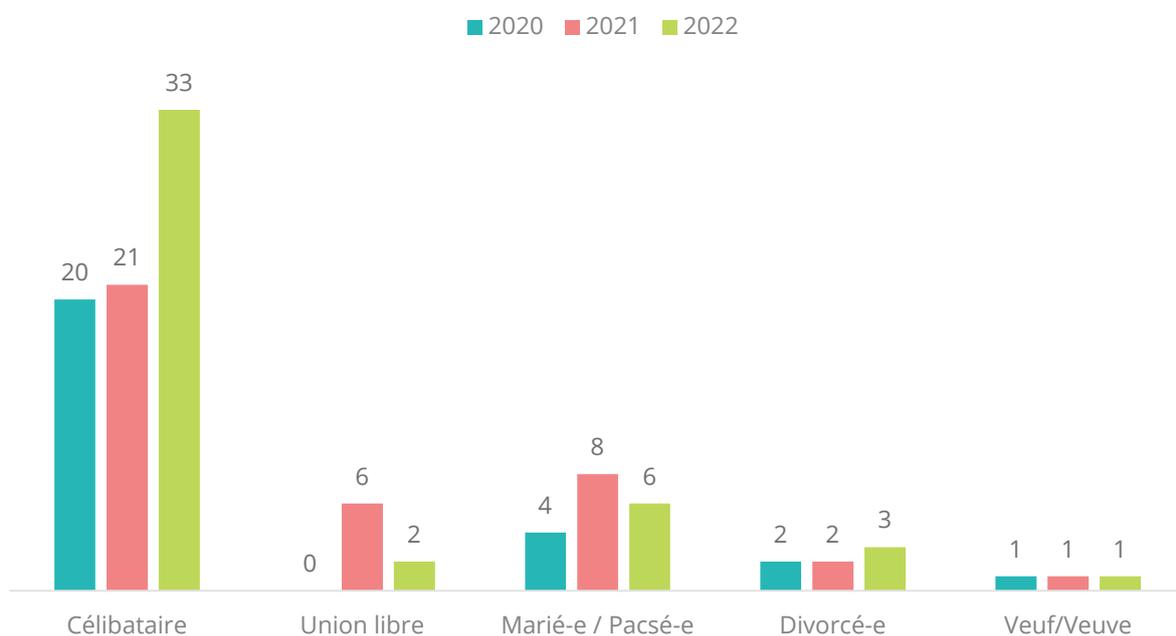


→ 96% (soit 43 personnes) viennent du département du Loiret.

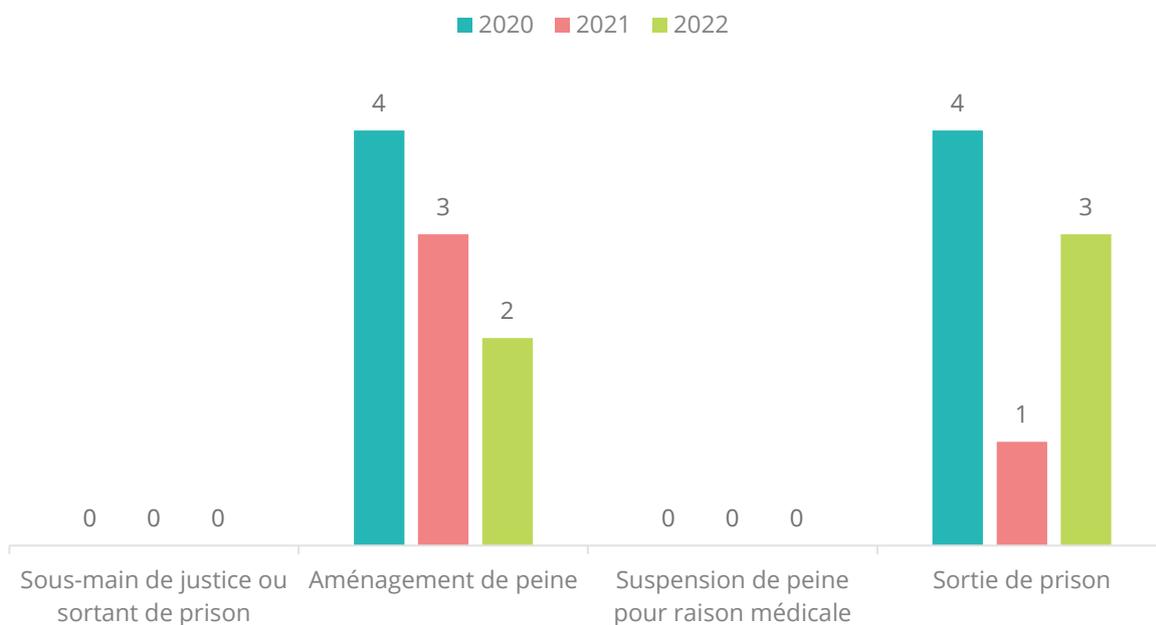
Répartition par logement / hébergement avant l'admission (hors accompagnants)



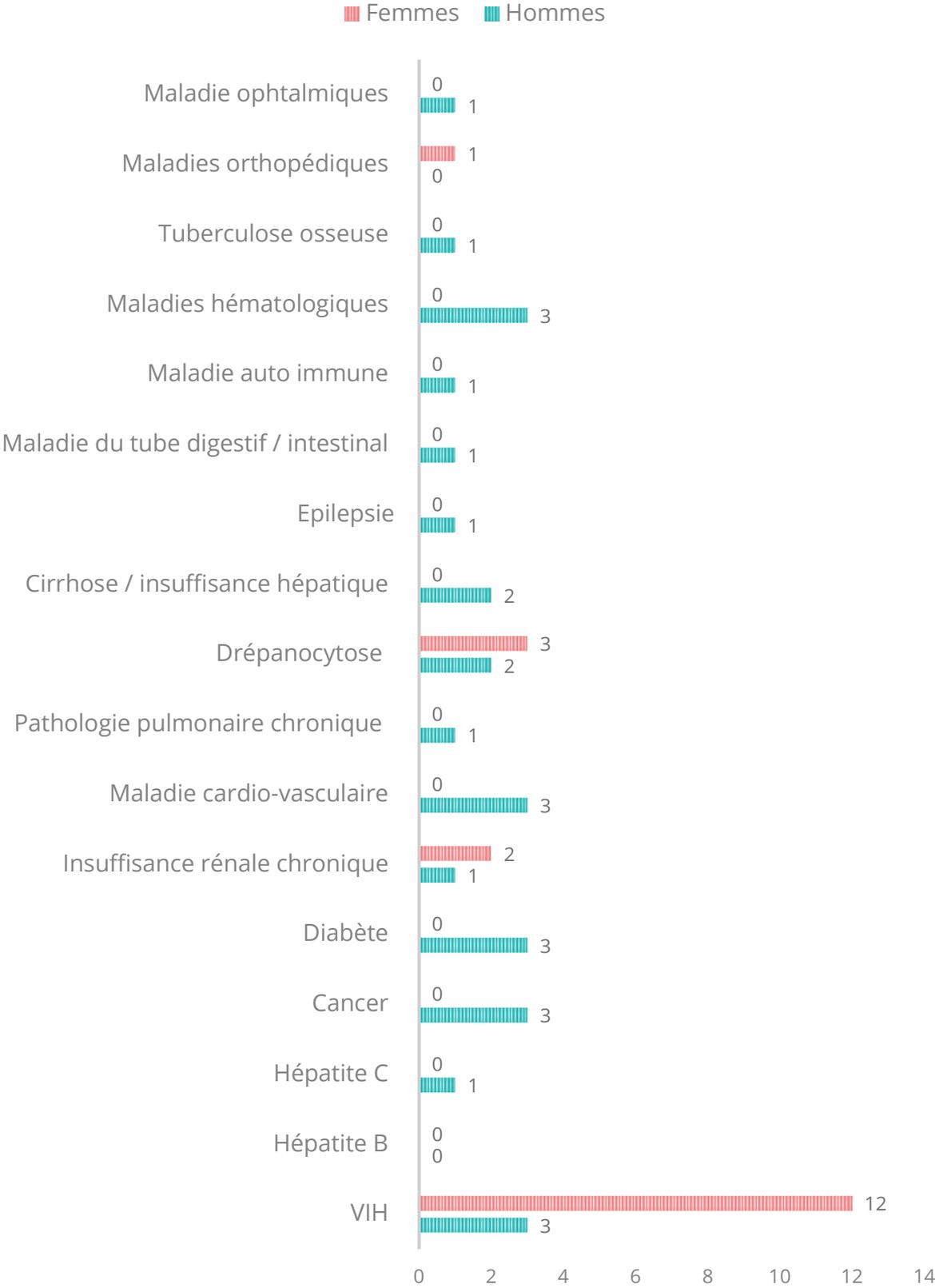
Répartition selon la situation familiale



Situation des personnes sous-main de justice ou sortant de prison (Hors accompagnants)



Profil des personnes accueillies en fonction de leur(s) pathologie(s) (Hors accompagnants)

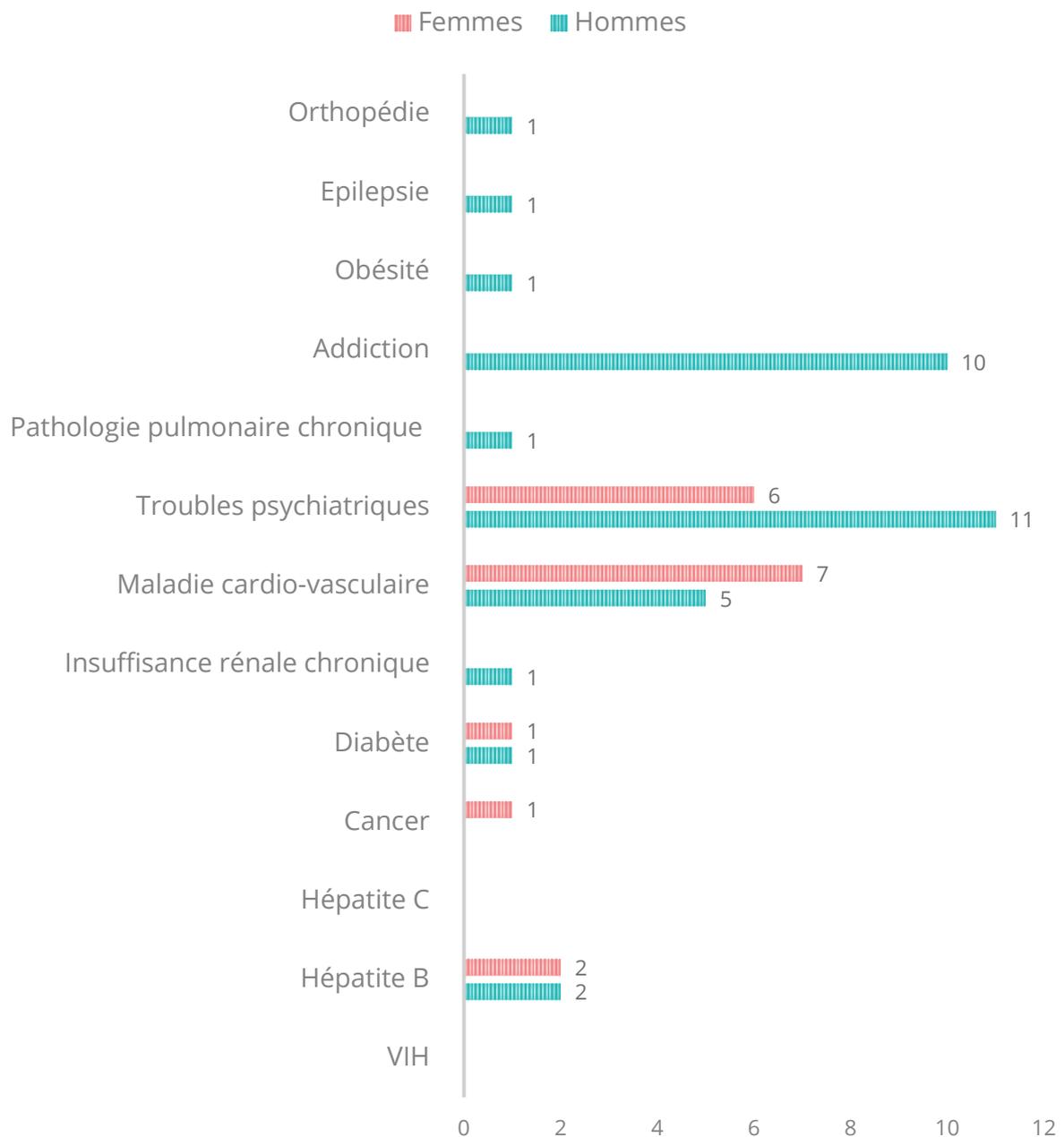


Comorbidités chroniques associées

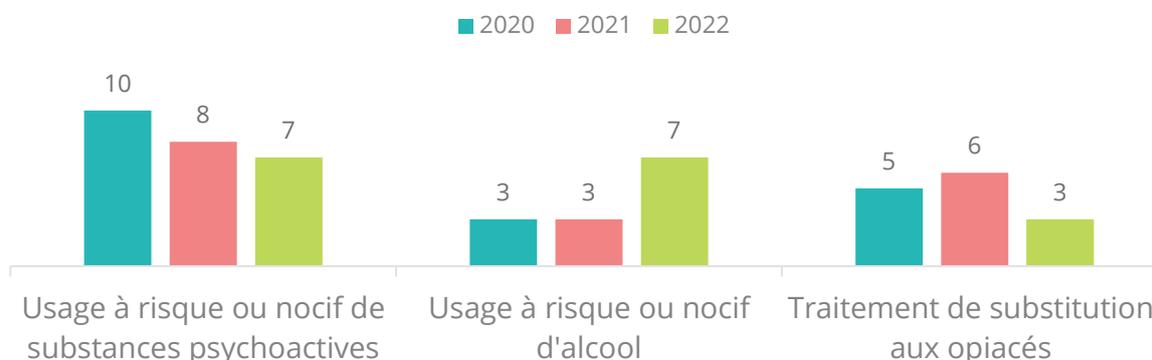
Chiffre clés

→ Sur les 45 résidants, **33 présentent au moins une comorbidité** (hors addiction, éthyliste et handicap).

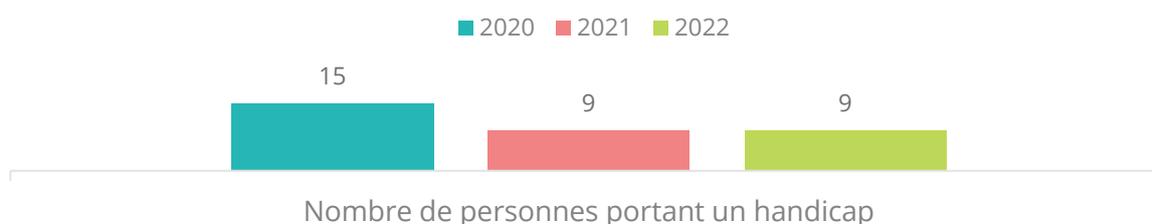
Répartition par comorbidités chroniques associées



Répartition selon les pratiques addictives relevant de problématiques pathologiques



Handicaps (Hors accompagnants)



Seuls deux critères d'inclusion déterminent l'admission en ACT : **la présence d'une maladie chronique et être en situation de précarité psychosociale.**

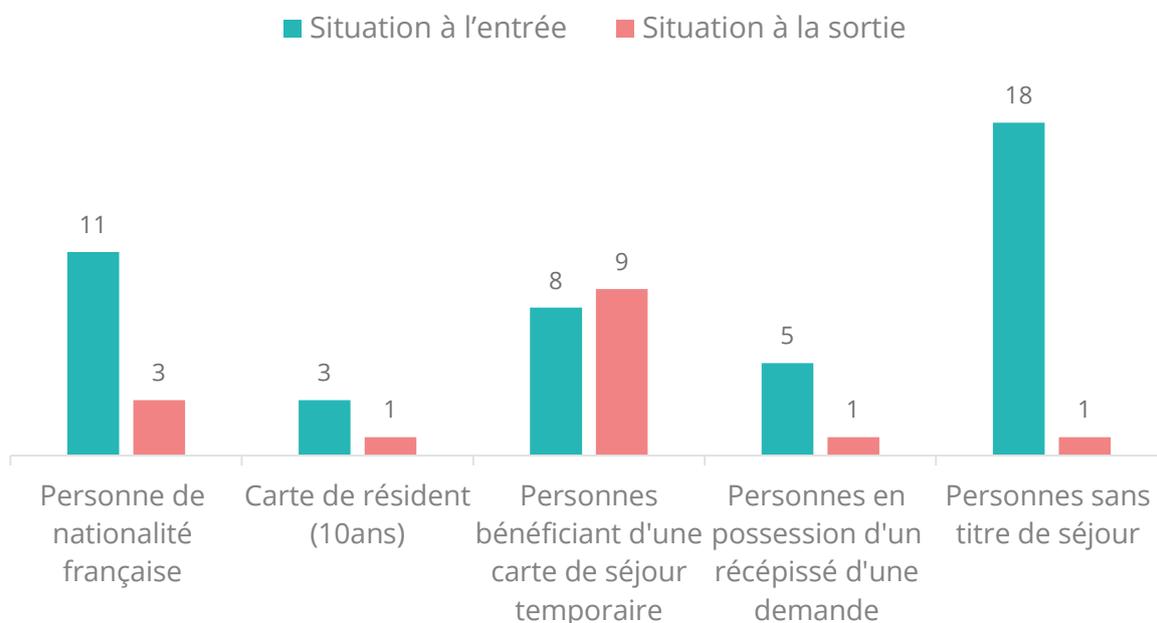
Ces deux conditions très génériques permettent l'accueil d'**un public très hétérogène et varié**, tant dans ses demandes que ses besoins. Cette diversité fait la richesse de l'accompagnement et implique une souplesse et une adaptation dont fait preuve au quotidien l'équipe des ACT.

Peu d'évolutions sont notables cette année. **La part d'homme continue d'être majoritaire**, 27 hommes contre 18 femmes, confirmant la tendance observée l'année dernière. **Le VIH reste la pathologie la plus représentée** dans la file active suivi par la drépanocytose dont les demandes concernant cette dernière ne cessent d'augmenter.

La formalisation de relation de partenariat avec le CSAPA et le CAARUD géré par l'Association ESPACE de Montargis et les liens internes, par la mutualisation de postes (IDEC, coordinatrices de parcours), avec nos propres services nous amènent à nous ouvrir à l'accueil d'un public très en errance, parfois loin du soin et dans des situations d'urgence sanitaire importante. Cet accompagnement de très bas seuil suppose d'adopter une démarche d'aller vers en lien avec les services déjà fréquentés par les personnes afin d'initier une demande de soin.

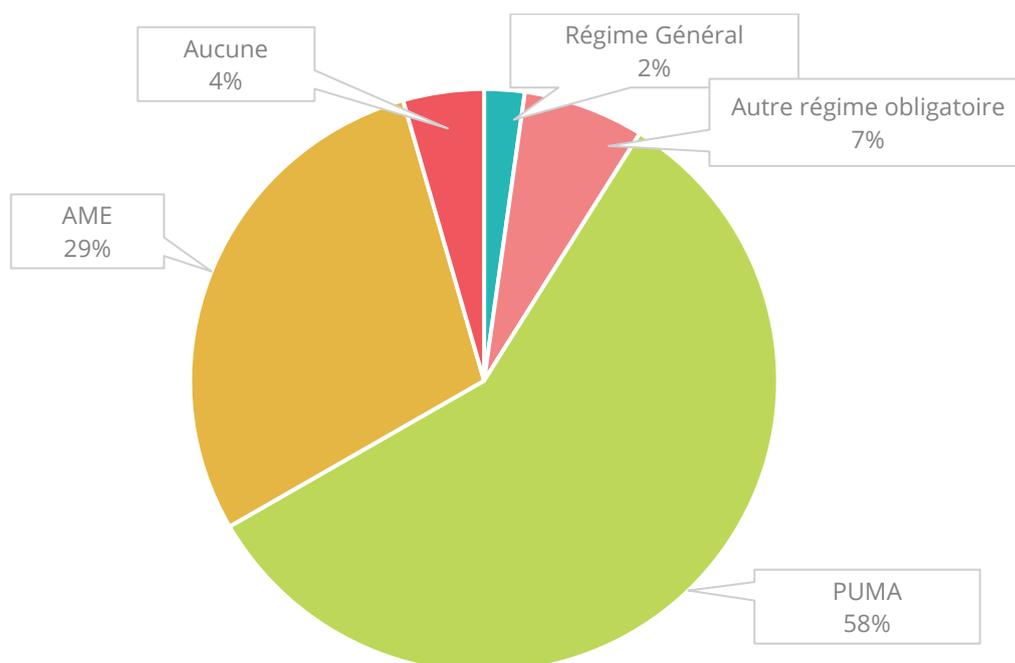
Focus sur la situation des personnes à l'entrée et à la sortie

Répartition selon la situation de résidence / le droit au séjour (hors accompagnants)

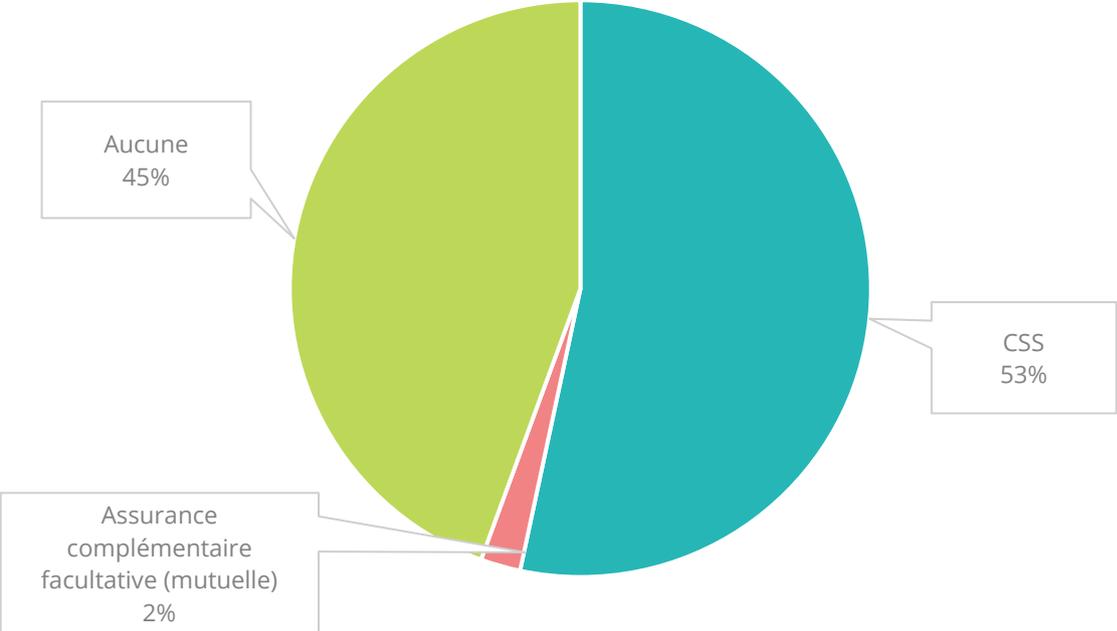


Répartition selon la couverture sociale

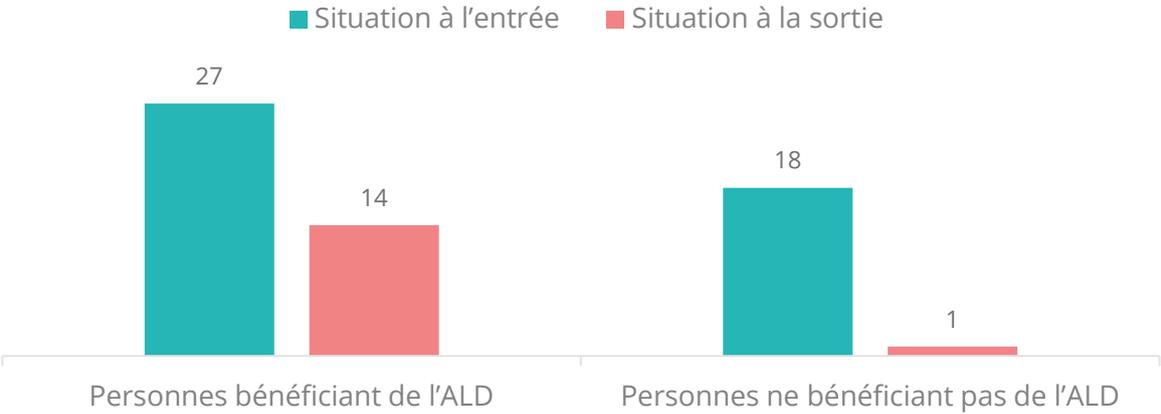
Protection maladie de base



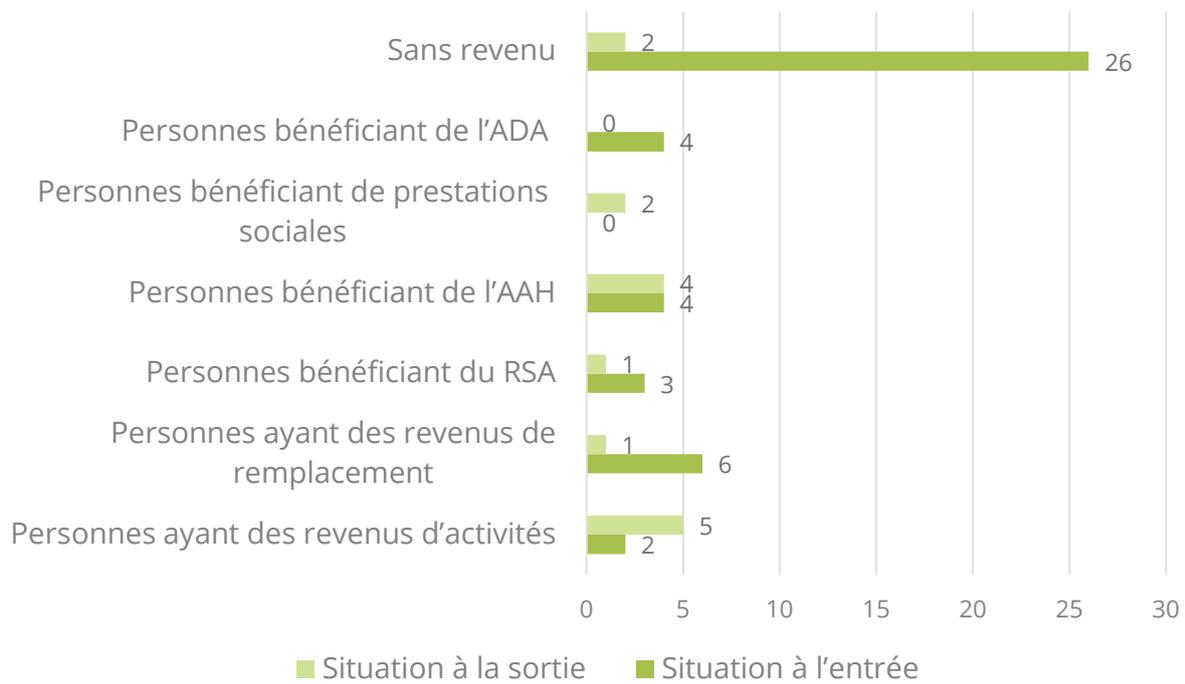
Protection maladie complémentaire



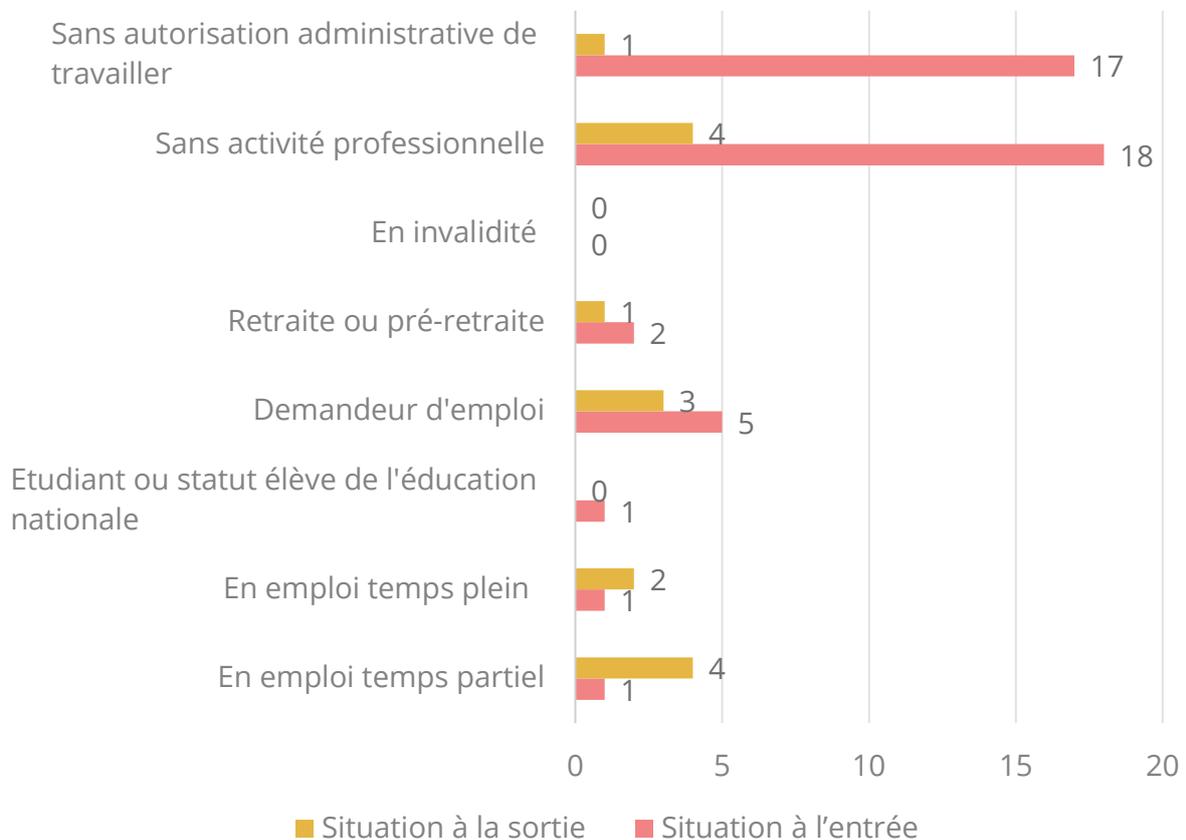
Répartition selon l'affectation de longue durée



Répartition selon les revenus



Répartition selon la situation professionnelle



L'accès à l'offre de droit commun est la priorité de l'accompagnement médico-social. Cet objectif est au fil des ans plus complexe à atteindre du fait de l'allongement des délais de traitements des organismes en charge et à la sortie des demandes de papiers.

L'atelier numérique, proposé depuis l'année dernière grâce au soutien de la DEETS, permet de travailler l'apprentissage et l'utilisation des outils numériques afin de préserver l'autonomie dans les démarches des personnes accompagnées. La formalisation d'une convention de partenariat avec la CPAM permet aux personnes de bénéficier d'un accès rapide à une protection maladie et d'un recours facilité à l'offre de services. L'insertion professionnelle étant un axe fort de l'accompagnement en ACT, une CIP a rejoint l'équipe en cours d'année pour améliorer nos réponses à ce besoin récurrent.

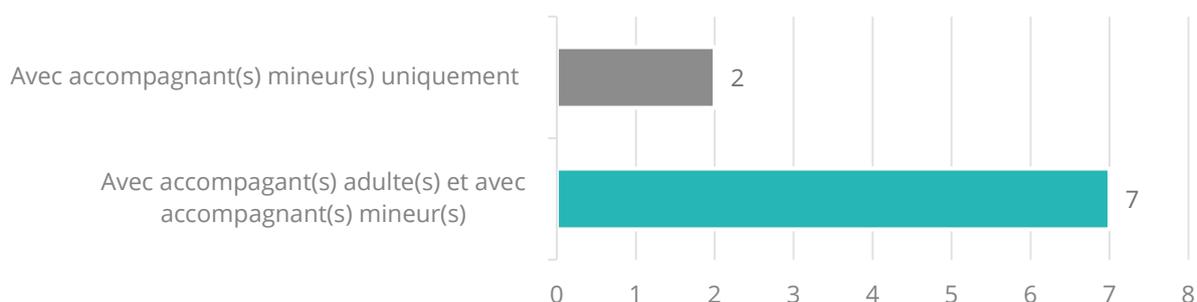
Focus sur les accompagnants

Chiffre clé

23 accompagnants en 2022

Répartition du type d'accompagnant du résidant

→ **9 personnes** ont résidé dans l'année avec un ou plusieurs accompagnants



La part des accompagnants a quelque peu augmenté, passant de 19 à 23 personnes hébergées en 2022. Souvent en première ligne face à la pathologie du/de la conjoint(e), leur place dans le projet de soin est précieuse.

L'équipe travaille la construction de relais vers l'extérieur pour leur accompagnement social (MDD, Education Nationale, CMPP, CAF ...).

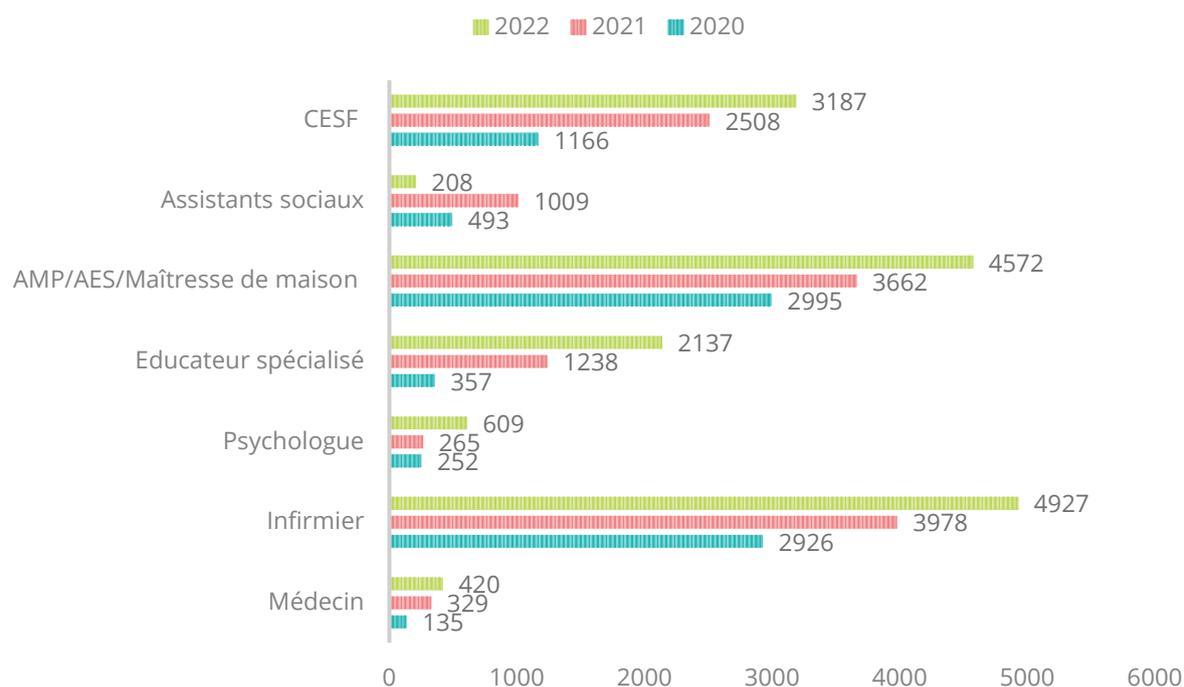
3. Les Activités

Données quantitatives

Accompagnement

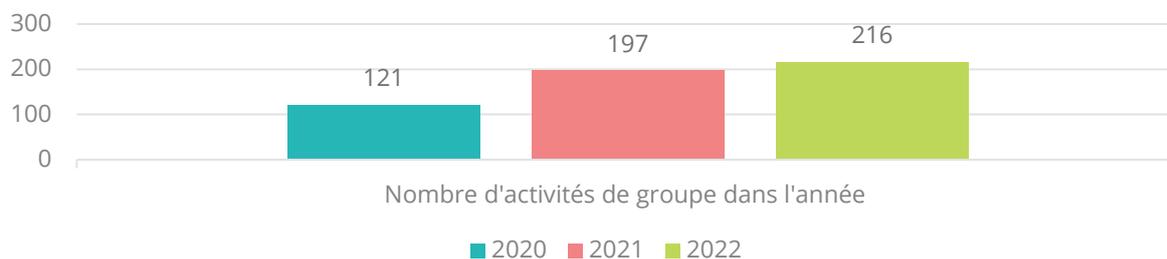
Modalités de l'accompagnement médico-psycho-social

Nombre d'entretiens individuels réalisés sur les 3 dernières années



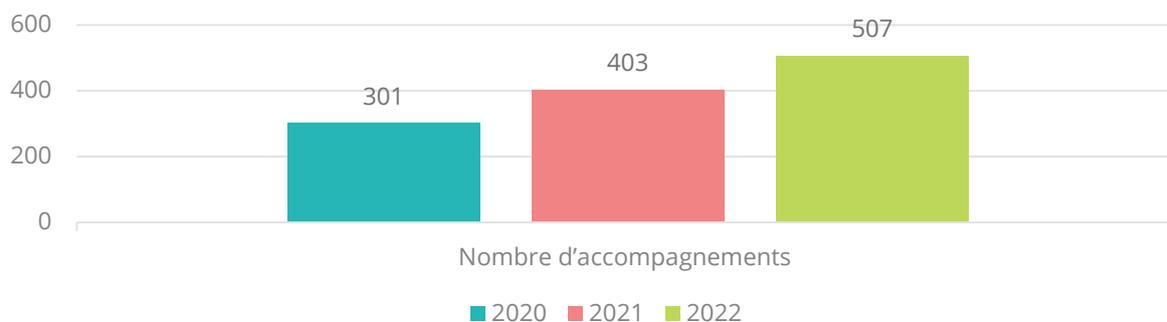
L'infirmierie des ACT « La Parenthèse »

Nombre d'activités de groupe réalisées sur les 3 dernières années



L'espace collectif des ACT « La Parenthèse »

Nombre d'accompagnements réalisés sur les 3 dernières années



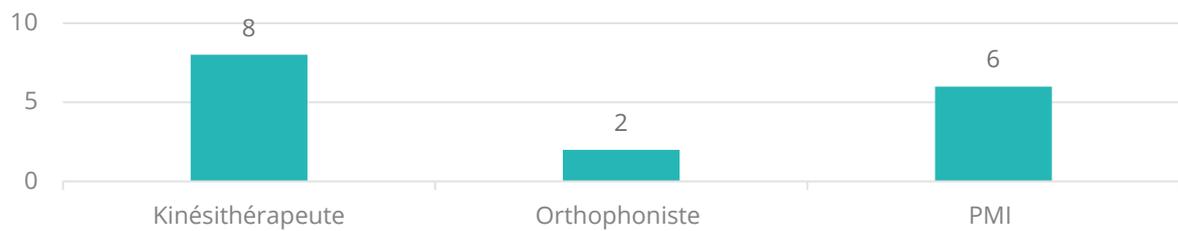
Répartition des interventions extérieures par nature / par nombre de résidents concernés

Nombre d'interventions de prestataires extérieurs en 2022

Médical



Paramédical



Social

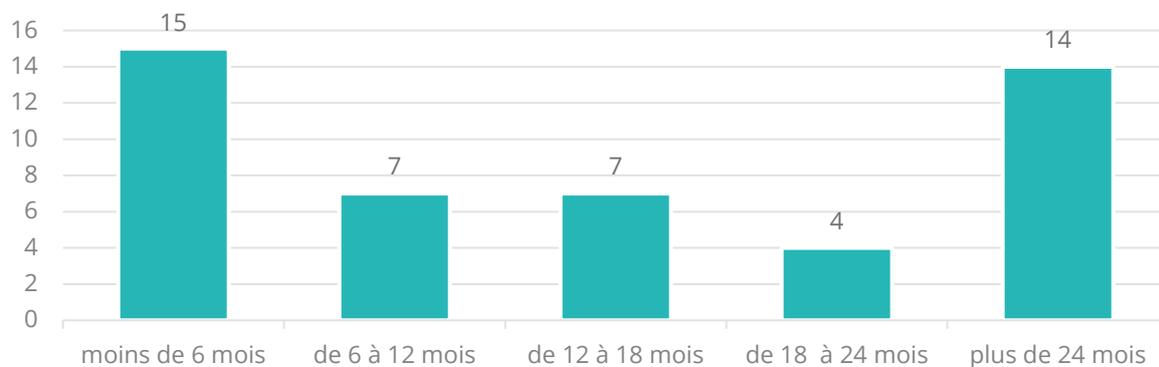


Modalités d'interventions spécifiques pour l'accueil des personnes sous-main de justice

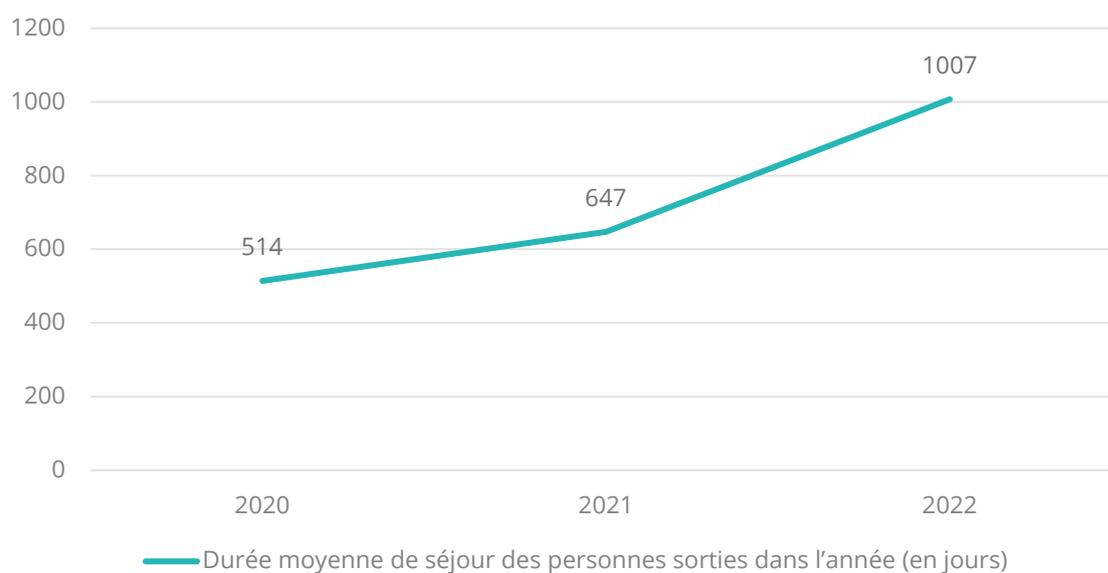
→ **5 personnes accompagnées concernées**

Durée de séjour

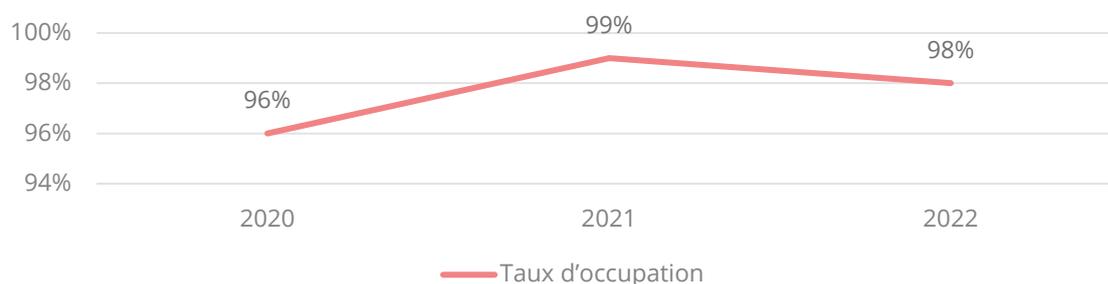
Répartition du temps de séjour des résidents au 31/12/2022



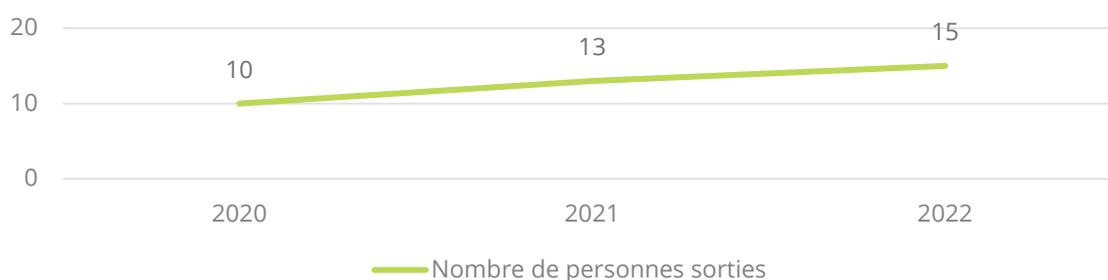
Evolution de la durée moyenne de séjour des personnes sorties dans l'année sur les 3 dernières années



Evolution du taux d'occupation sur les 3 dernières années



Evolution du nombre de personnes sorties sur les 3 dernières années

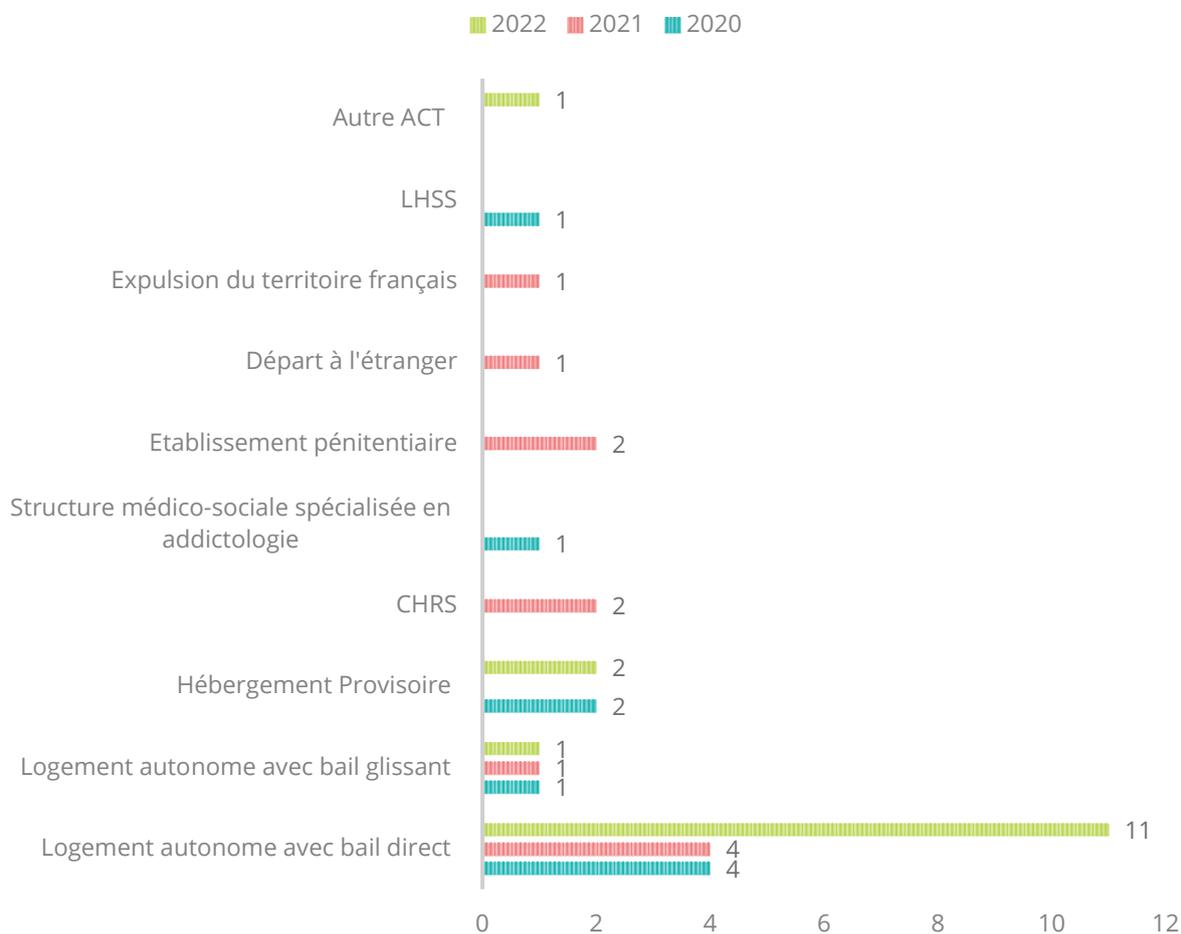


La durée moyenne de séjour a doublé depuis 2020. La sortie de résidents, accueillis pour certains depuis plusieurs années, vient expliquer cette augmentation. Cette donnée devrait revenir proche de la durée moyenne nationale, 18 mois environ, l'année prochaine.

L'offre collective sera révisée et intégrée à l'offre de soin qui sera intégrée au prochain projet d'établissement.

Les Sorties

Orientations effectives après la sortie (Hors accompagnants)



Autres données

→ Aucun décès, aucune exclusion et rupture du contrat d'accompagnement n'est à noter en 2022.

Le travail autour de la sortie est complexe du fait parfois d'un décalage entre l'évaluation de l'équipe pluridisciplinaire et le souhait de la personne résidente. Plusieurs sorties se sont ainsi faites dans un contexte de tension. Le travail autour de cette étape clé dans le parcours des personnes résidentes fera l'objet d'une fiche action en 2023. Aucune fin de séjour à l'initiative de l'établissement n'a été prise, actant la montée en compétence de l'équipe dans la relation éducative et la gestion au quotidien de personnalités complexes.

L'absence de places de type « Hors les murs » sur le territoire d'Orléans et sa métropole, 8 places d'ACT Hors les murs sont portées par l'Antenne intervenant à l'Est du département du Loiret depuis mi-mai 2022, est fort préjudiciable pour les personnes accompagnées, engendrant des durées de séjour allongées, certains bailleurs ou partenaires de l'AHJ étant réticents quant à l'accueil d'un public qui leur semble insuffisamment autonome, mais aussi pour les personnes en attente d'une entrée en ACT.

Cet état de fait a pour conséquence un manque de fluidité dans la gestion des entrées et des sorties et in fine dans la cohérence des parcours, un essoufflement des soins par perte de sens, voire des tensions vis-à-vis des professionnels et de l'institution, tenus pour responsables du non aboutissement de leur démarche d'accès ou de retour au droit commun.

Soutien et suivi par l'équipe des ACT après la sortie

Evolution du nombre de personnes suivies



Durée de l'accompagnement

5 personnes ont bénéficié d'un accompagnement de 1 à 3 mois après leur sortie.

→ 5 personnes ont bénéficié d'un accompagnement après leur sortie des ACT. Cet accompagnement limité dans le temps à vocation à sécuriser les personnes et s'assurer de l'existence de liens avec l'offre de droit commun.

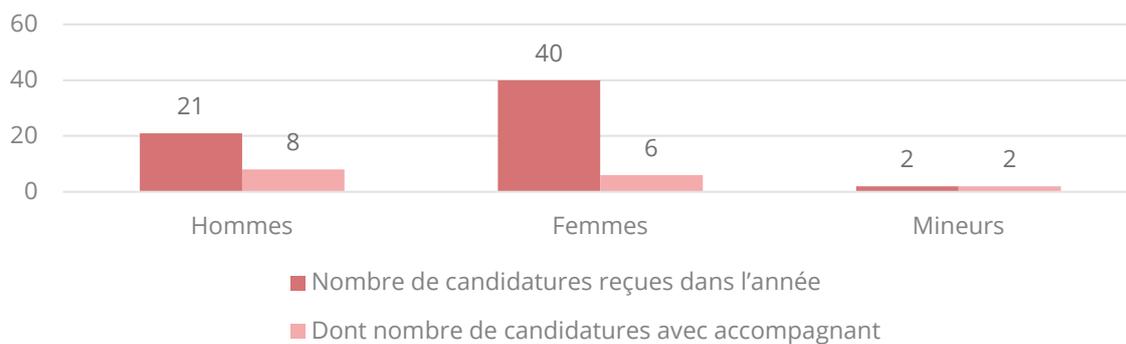
Candidatures, Admission et Refus d'admission

Candidatures

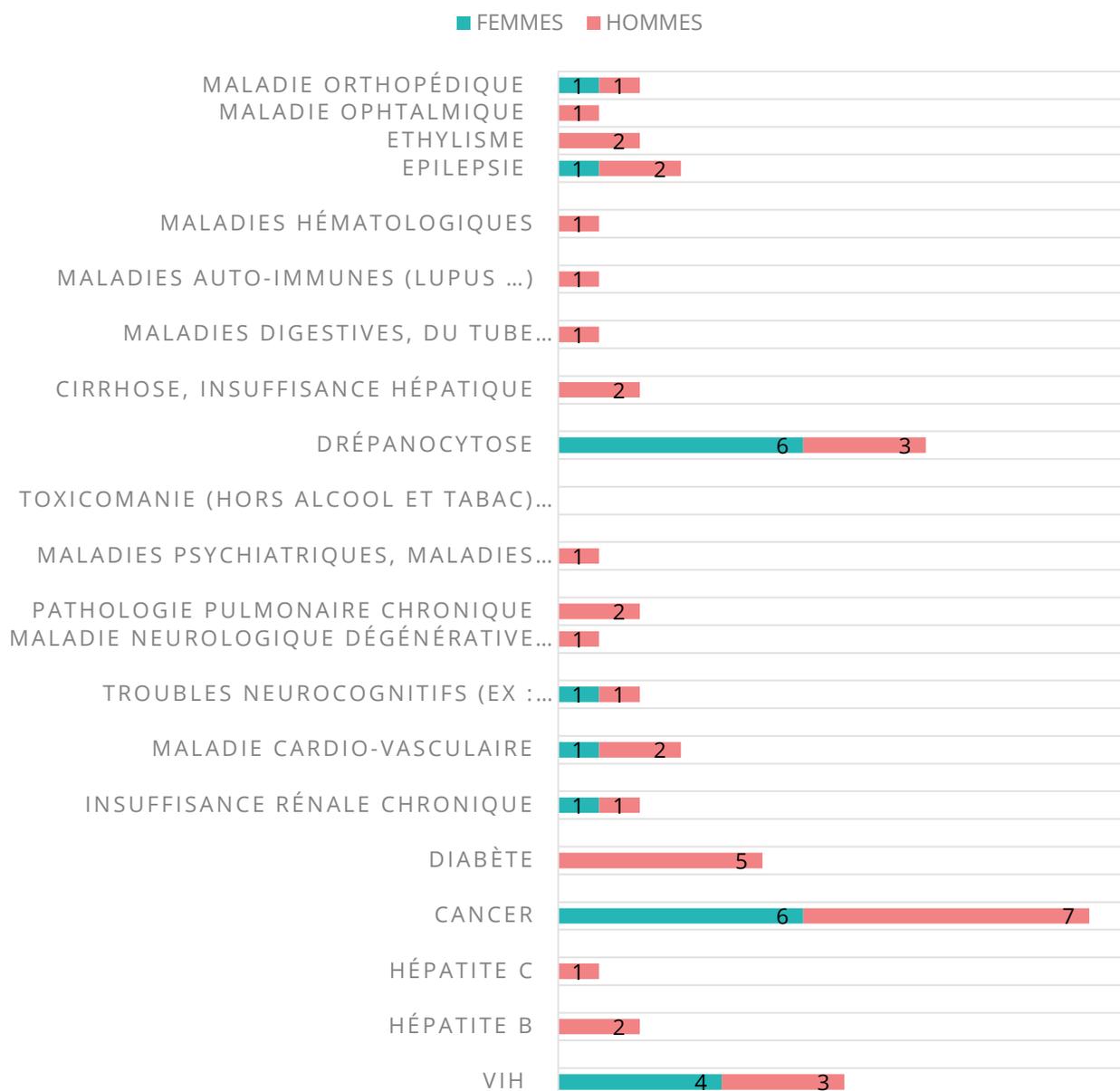
Evolution du nombre d'entretiens de préadmission réalisés sur les 3 dernières années



Répartition du nombre de candidatures reçues dans l'année (Hors accompagnants) selon le sexe



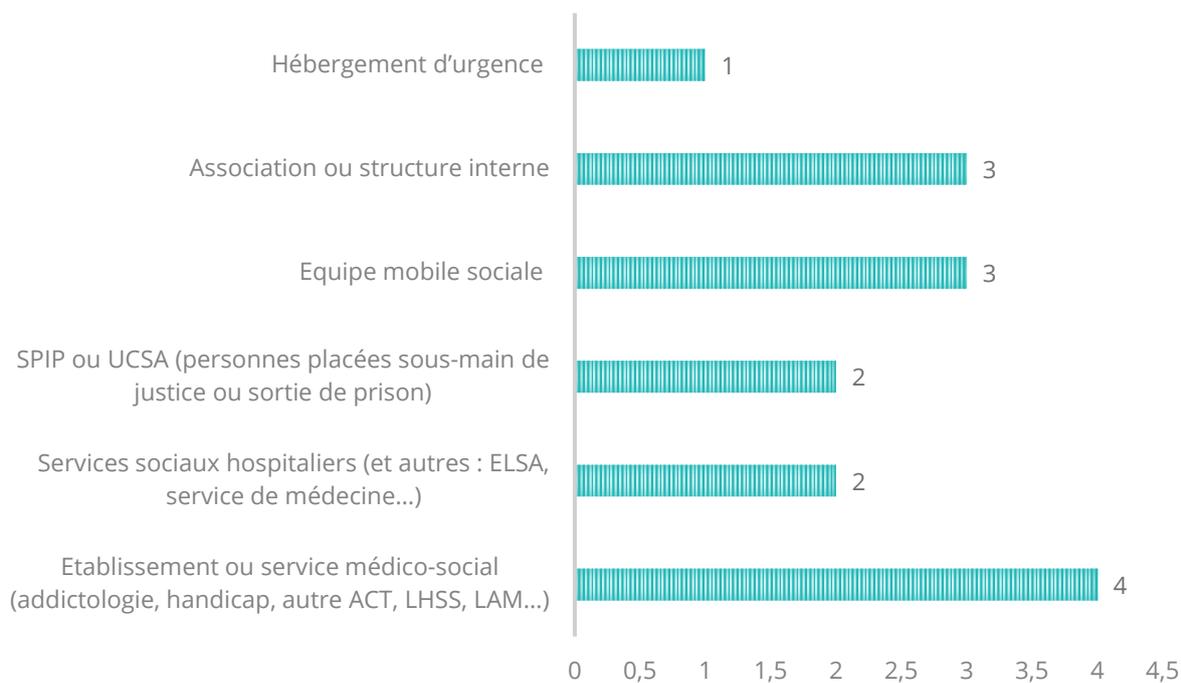
Répartition des pathologies ayant motivé la demande selon le sexe



Admissions

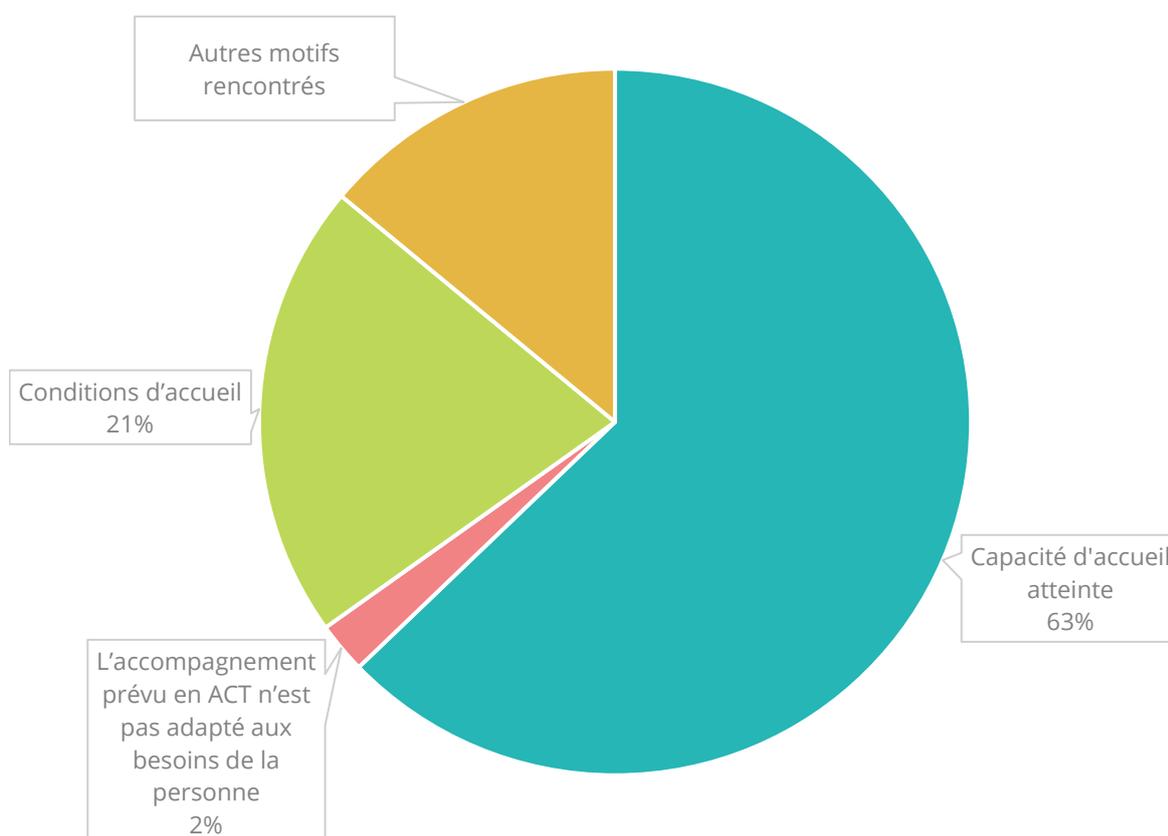
20 personnes admises dans l'année

Répartition des admissions selon le service orienteur



43 candidatures refusées dans l'année

Les raisons ayant motivé le refus



Nous avons eu pour cette année **63 demandes**. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2021 (53) mais reste inférieur à 2020 (76).

6 demandes ont été réorientées vers les lits d'accueil médicalisé (LAM) qui tardent à ouvrir sur Orléans.

Peu de demandes ont été faites pour les places « Hors les murs » pour lesquelles un maillage territorial et une promotion du dispositif sont nécessaires. Ce travail a commencé et se poursuivra en 2023. Cette étape est d'autant plus importante et longue, là où il n'existait aucune offre d'ACT avec Hébergement les partenaires et les bénéficiaires potentiels n'ayant que peu voire aucune connaissance de ce type de dispositif. A l'origine, les ACT HLM ont vocation à trouver leur ancrage sur des ACT expérimentés et bien repérés par le plus grand nombre, davantage mobilisés en solution d'aval pour éviter les ruptures de parcours et de soin qu'en solution d'amont en attente qu'une place avec hébergement se libère.

Données qualitatives

Focus sur la démarche qualité

La deuxième **évaluation interne** du CAARUD Sacados a été réalisée au cours de l'année 2018, accompagnée par un prestataire extérieur sur cinq journées entre le mois de juillet et le mois de novembre. Celle-ci s'est réalisée dans une perspective de l'évaluation externe de l'établissement qui a eu lieu en novembre 2019.

Les conclusions de l'évaluation interne ont fait l'objet d'un rapport qui a été finalisé en janvier 2019 suivi d'un plan d'action présenté en février 2019, couvrant donc les années 2019 à 2022. A noter, depuis l'automne 2019, la mise en place d'un COPIL Qualité associatif et interservices. Cette instance est un organe permanent et multidisciplinaire. Il est force de propositions auprès des instances décisives, impulse et coordonne les actions menées dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité. Acteur clé dans la conduite de projets d'envergure. Il s'assure du bon déroulé des opérations en fonction des objectifs généraux et entretient une dynamique au sein des différents acteurs impliqués.

Nous avons démarré le plan d'action de l'évaluation interne 2021/2025 des ACT avec l'appui du COPIL qualité pour le suivi du déroulé de cette évaluation.

La réécriture du projet d'établissement nous a mobilisé sur l'année 2022. Sa finalisation est programmée au cours de l'année 2023.

La **nouvelle procédure d'évaluation** des ESSMS, construite par la Haute Autorité de Santé, s'appuie désormais sur un référentiel national commun à tous les ESSMS centré sur la personne accompagnée. Il répertorie les exigences à satisfaire par l'ESSMS et les éléments nécessaires à leur évaluation. En prévision de celle-ci, et dans une démarche continue d'amélioration de la qualité, le recrutement d'un référent qualité associatif est effectif depuis 2023.

Actions à réaliser en 2022	Statut de l'action			A l'origine de l'action	
	Réalisé	Partiellement	Reporté	Evaluations	COFIL Qualité
Domaine n°1 : évaluation interne et démarche d'amélioration continue		-Mise en œuvre d'une formation des cadres sur les nouvelles modalités d'évaluation -Embauche d'un réfèrent qualité		X	
Domaine n°2 : recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS	- Plan de promotion de la bien-être -Mise en œuvre d'analyse des pratiques			X	
Domaine n°3 : projet d'établissement et organisation de la qualité de l'accompagnement de l'utilisateur		-Début des travaux de ré écriture du prochain PE -Travail autour de la future offre de soin -Formalisation de conventions et de fiche contact		X	
Domaine n°5 : personnalisation de l'accompagnement	Les réunions PPA se tiennent tous les mardis. Un calendrier est réalisé pour chaque année. Les PPA sont revus tous les 3 mois au plus tard.			X	
Domaine n°7 : droits des usagers et prévention des risques	Un CVS s'est créé. Un bilan est programmé pour améliorer sa mise en œuvre.			X	

Conclusion

L'année 2022 a posé les jalons d'évolutions importantes de nos modalités d'accompagnement, par le travail inter-service autour d'une offre de soin associative qui repose sur des concepts forts et promus par les pouvoirs publics : développement du pouvoir d'agir, développement des compétences psychosociales, approche par les pairs, approche par le rétablissement...

Cette mise en œuvre requiert **le déploiement d'outils probants et fiables** : éducation thérapeutique du patient, baromètre qualité de vie, l'entretien motivationnel, l'animation de groupe... pour lesquels l'équipe sera formée courant 2023.

Outre ce travail, l'association a acquis en octobre 2022 de **nouveaux locaux**, situés au 112 rue du Faubourg Bannier à Orléans, suite à un projet validé par l'ARS Centre Val de Loire qui regroupera au cours du 1^{er} semestre 2023 les ACT Orléans métropole et le CSR la Préface.

L'emménagement dans ces nouveaux locaux permettra le déploiement d'une offre plus adaptée aux évolutions de nos publics et d'apporter de nouvelles réponses aux besoins exprimés.

L'ouverture de l'Antenne à l'Est du département a permis de **renforcer notre offre avec hébergement** afin de répondre à des demandes toujours aussi fortes comme en atteste le nombre de demandes d'admissions refusés encore cette année (43).

Nous nous sommes également recentrés sur le travail et les interventions au sein de l'hébergement, lieu de vie des personnes accompagnées afin de développer encore **l'autonomie et l'inclusion des personnes**.

Enfin, l'équipe a pu se stabiliser et monter, de manière significative, en compétences afin d'offrir aux personnes résidentes un accompagnement de qualité dans un cadre garantissant la bientraitance et le respect mutuel.

POLE JEUNESSE FAMILLES HABITANTS



RAPPORT D'ACTIVITE

Club de prévention spécialisée

Durant l'année 2021, le Service de Prévention Spécialisée a initié une démarche d'évaluation interne, menée par l'URIOPSS. Cette dynamique a perduré en 2022 avec **l'élaboration du Projet de Service** et la **création des outils de la loi 2002-2** (livret d'accueil, règlement intérieur).

Cette démarche mobilise l'ensemble des salariés et contribue au « faire équipe » et à la mise en œuvre d'un processus continue d'amélioration des pratiques et de la qualité des services rendus. Elle contribue également à assurer un développement des compétences des professionnels et vise à répondre aux orientations du schéma départemental Enfance, Adolescence, Famille ainsi qu'aux enjeux du secteur.

2022 aura été une année de consolidation pour l'équipe de Prévention Spécialisée qui compte 4 salariés (1 Conseillère en Economie Sociale et Familiale, 1 Animateur socio-culturel, 1 Educateur spécialisé et 1 Monitrice-Educatrice).

L'engagement de l'équipe éducative, l'alliance entre les professionnels en poste depuis quelques années et d'autres plus récemment arrivés permet à la fois d'entretenir l'existant et de proposer un regard nouveau. Les relations partenariales se sont poursuivies, des conventions partenariales ont pu être signées avec différents acteurs et institutions.

Sa connaissance du territoire et son niveau d'expertise en font **un acteur reconnu sur le quartier du Val d'Auron**.

1. La structure

Coordonnées

Nom du service	Club de prévention spécialisée
Adresse	10 C rue Erick Labonne 18000 BOURGES
Téléphone	06.83.45.69.50 06.19.12.01.84
Mail	clubprev.valdo@apleat-acep.com
Siret	33 121 051 00150
Date d'ouverture	14/01/1971
Capacité	NC
Statut	Privé associatif
Nom et fonction du responsable	Alison AUBERGER
ORGANISME GESTIONNAIRE	
Organisme gestionnaire	APLEAT-ACEP
Adresse	10 bis, Boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS
Téléphone	02.38.62.96.05
Mail	pascale.neveu@apleat-acep.com
Nom et fonction du responsable	Présidente de l'association : Claire BOTTE Directrice générale : Pascale NEVEU

Lieux d'intervention

Le Club de Prévention est situé au sein du quartier prioritaire du Val d'Auron à Bourges.



Modalités d'intervention

Les missions

Le service de prévention spécialisée, depuis la fin des années 1970, répond aux missions de la protection de l'enfance, menée dans le milieu de vie des jeunes de 12 à 25 ans.

Il intervient auprès de :

- Jeunes en rupture ou en risque de marginalisation, d'isolement ou de discrimination sociale et culturelle ;
- Jeunes en situation à risque ou en conflit ouvert avec leur environnement ;
- L'ensemble des jeunes et de leurs familles, en assurant une fonction de veille.

La prévention spécialisée se distingue de l'ensemble des interventions du secteur social, médico-social et éducatif par sa démarche et sa méthode, basées sur **une pratique de terrain** le plus souvent appelé « travail de rue », point de départ de la relation avec les jeunes et les familles. La prévention spécialisée propose un **accompagnement social global**, des actions individuelles et collectives à visée préventive, éducative, de soutien à la parentalité et à la scolarité. A ce titre, le service est un partenaire dans le parcours d'accompagnement du jeune et dans la prévention de la délinquance.

La prévention spécialisée participe à différentes instances partenariales pour apporter sa connaissance du milieu où évolue la population avec laquelle l'équipe construit son action éducative et définir, ensemble, des stratégies locales d'intervention. L'équipe participe également aux commissions pluri-partenariales des jeunes en grandes difficultés, aux réunions de synthèse organisées par le Conseil Départemental du Cher, et de nombreux échanges ont lieu entre les services de l'ASE et le service de Prévention Spécialisée.

Les valeurs

La prévention spécialisée est encadrée par des principes qui fondent sa spécificité :

- L'absence de mandat nominatif
- La libre adhésion
- Le respect de l'anonymat
- La non institutionnalisation des actions
- Travail en réseau et en partenariat avec les acteurs du territoire

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

5/7 jours

Ces horaires ne sont pas figés, l'équipe adapte facilement ses horaires en fonction des partenaires et des accompagnements individualisés des jeunes.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-17h00

Le Club de Prévention Spécialisée loue un appartement au cœur d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (Quartier du Val d'Auron) ce qui permet d'**être au plus près des problématiques des habitants**, liées au territoire, pour pouvoir apporter une écoute et, dans la mesure du possible, une réponse réactive.

2. Le public

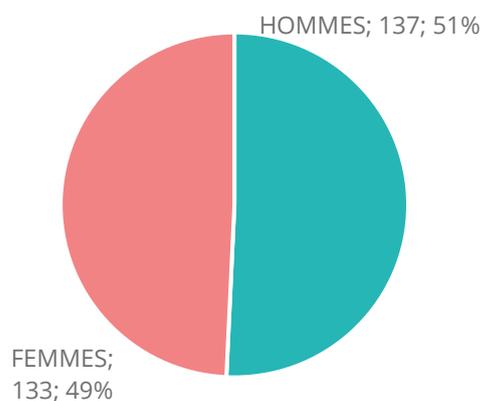
Ensemble de la file active

Chiffre clé

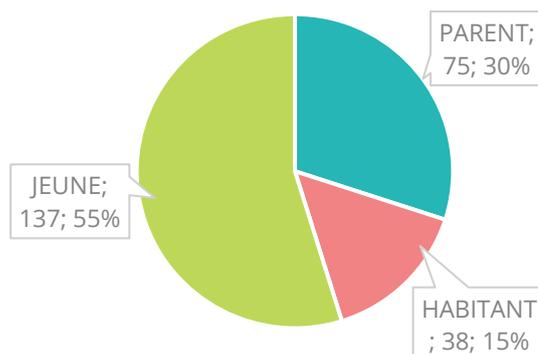
250 personnes accompagnées en 2022

→ dont **80** familles

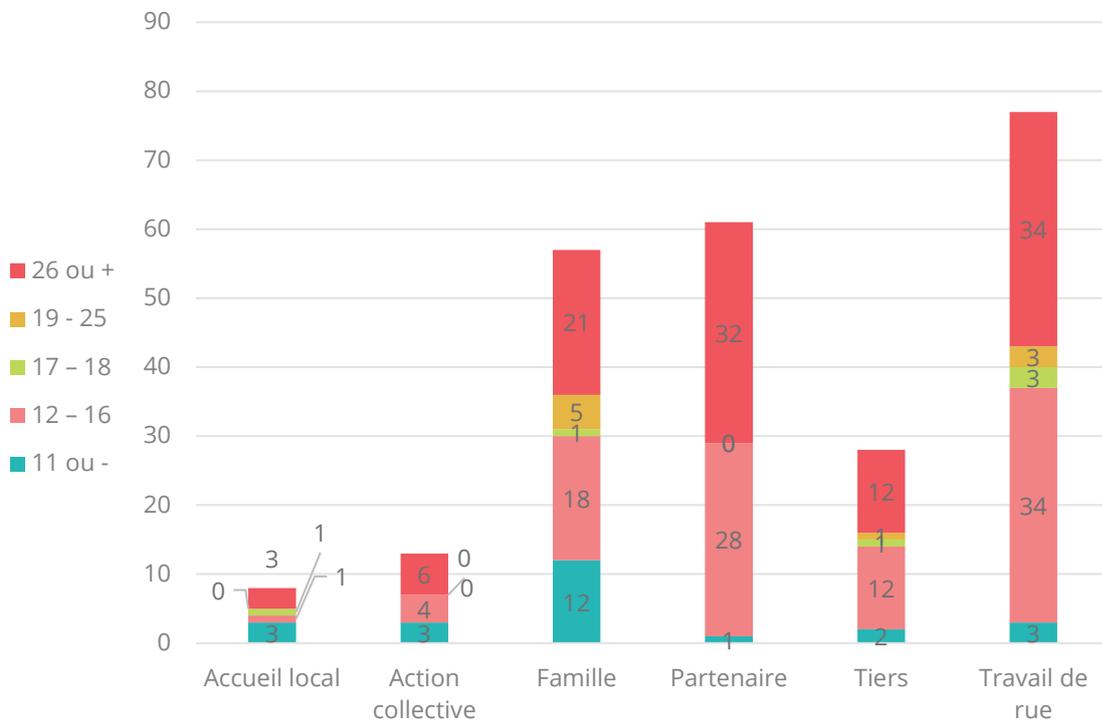
Répartition hommes/femmes



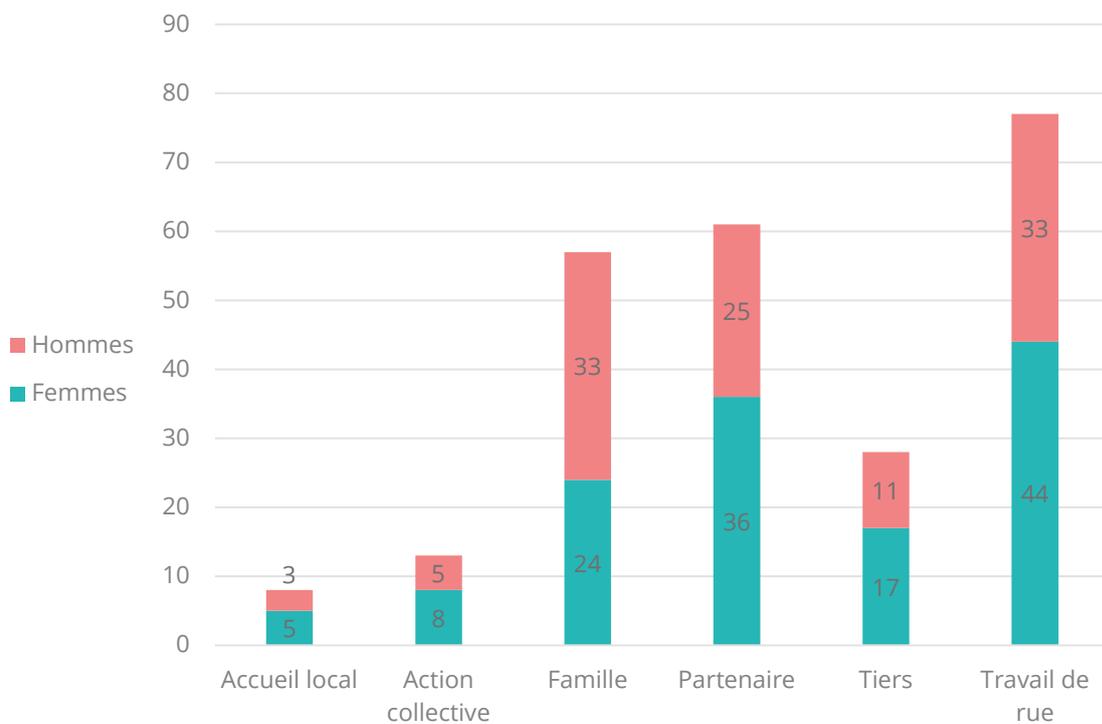
Statut des personnes accompagnées



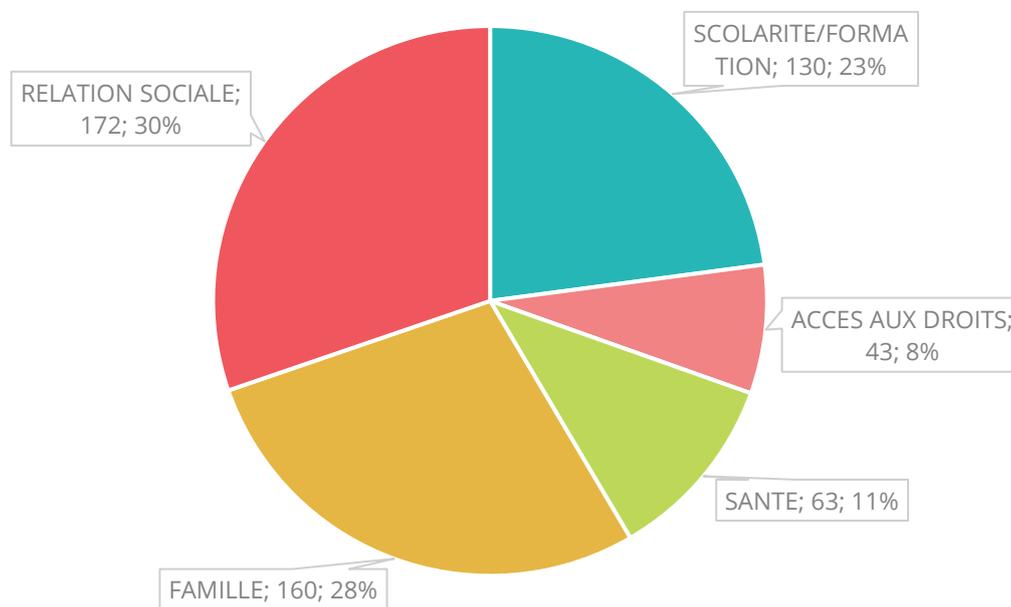
Répartition selon l'origine des accompagnements et l'âge



Répartition selon l'origine des accompagnements et le sexe

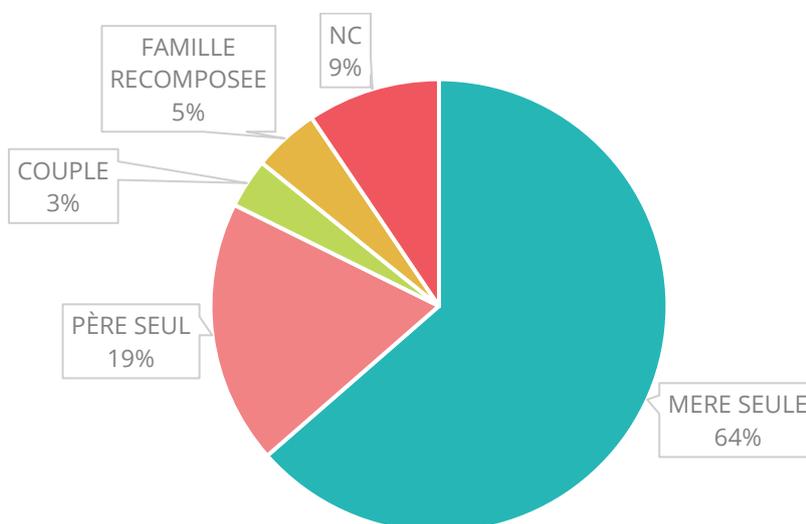


Objet des accompagnements



Focus sur les familles accompagnées

Typologie des familles accompagnées



Création du groupe « les Val Daronnes »

Des familles du quartier du Val d'Auron, accompagnées par l'APLEAT-ACEP ont émis le souhait de pouvoir **dynamiser le quartier du Val d'Auron à travers différents évènements festifs.**

L'association, souhaitant travailler en partenariat dans l'accompagnement de ce « collectif », a fait appel aux professionnels de l'équipe du Centre Social du Val d'Auron. Ainsi, un groupe d'environ **10 mères de famille** s'est formé ; ce groupe se nomme « les Val Daronnes ».

Différentes initiatives ont vu le jour et ce groupe de mères dynamiques s'est mobilisé autour de projets communs pour elle-même mais aussi pour et avec leurs enfants. Elles ont partagé des temps forts tels que les olympiades du quartier dans le cadre "D'un geste pour mon quartier", un karaoké familial mais aussi un temps convivial entre elles autour d'un pique-nique.



Jun 2022 - Evènement Karaoké

En Juin 2022, fortes de cette expérience, il semblait important de continuer à les encourager dans leurs démarches. Les habitantes ont évoqué leur besoin commun qui était de pouvoir partir en vacances en famille et en dehors de Bourges. Les équipes de l'APLEAT-ACEP et du Centre Social se sont donc saisies de cette demande et ont accompagné 7 mères de famille sur un départ en vacances collectives.

Depuis Septembre 2022, le groupe de "mamans" se rencontre à hauteur d'une fois par semaine sur ce projet.

La dimension participative de ce projet reste un point central, elle participe à la consolidation des liens entre ces mamans du quartier, elle renforce leurs capacités à développer leur pouvoir d'agir et contribue au renforcement des liens Parents/Enfants : « vivre ce moment va participer à la construction de la mémoire familiale », et il doit pouvoir être accessible à tous. Les Val Daronnes sont très conscientes de tous ces enjeux, de fait cela donne toute la grandeur et l'intérêt de ce projet.



Août 2022 – Vacances pour 7 mères de famille et leurs enfants

3. L'activité

Le travail de rue, un outil indispensable

330 séquences d'« aller-vers » effectuée

L'« **Aller-vers** » est effectué de façon quotidienne et très souvent à la sortie des établissements scolaires afin d'être repéré puis reconnu par les jeunes et les parents.

A force de rencontres dans la rue, les éducateurs créent **un lien de confiance** avec le jeune qui fait le pas de venir jusqu'au local. C'est alors qu'un travail avec la famille est enclenché.

Cette **présence sociale** permet une bonne connaissance du secteur d'intervention, des lieux de rassemblement et des partenaires institutionnels et associatifs présents sur le territoire.

Notre proximité avec les habitants aide à **l'apaisement des tensions** qui peuvent exister sur le quartier.

Les réseaux sociaux, un contact indispensable

2 promeneurs du net au sein de l'équipe



Le service assure **une présence sur les réseaux sociaux** utilisés par les jeunes.

Cela permet :

- De mener des actions de prévention sur l'utilisation du numérique ;
- De recueillir les informations sur la vie de leur quartier et sur les problématiques des jeunes.

Ce mode de communication permet **de les informer, de rentrer en contact, d'échanger et de les mobiliser sur les actions du service.**

Prévention du décrochage scolaire

L'action s'adresse aux jeunes qui peuvent être amenés, dans leur parcours, à rencontrer des difficultés qui mettent à mal leur scolarité. Les objectifs sont de **proposer un accompagnement adapté**, de **valoriser les compétences des jeunes et des parents** et de **favoriser la communication entre l'école et la famille**.

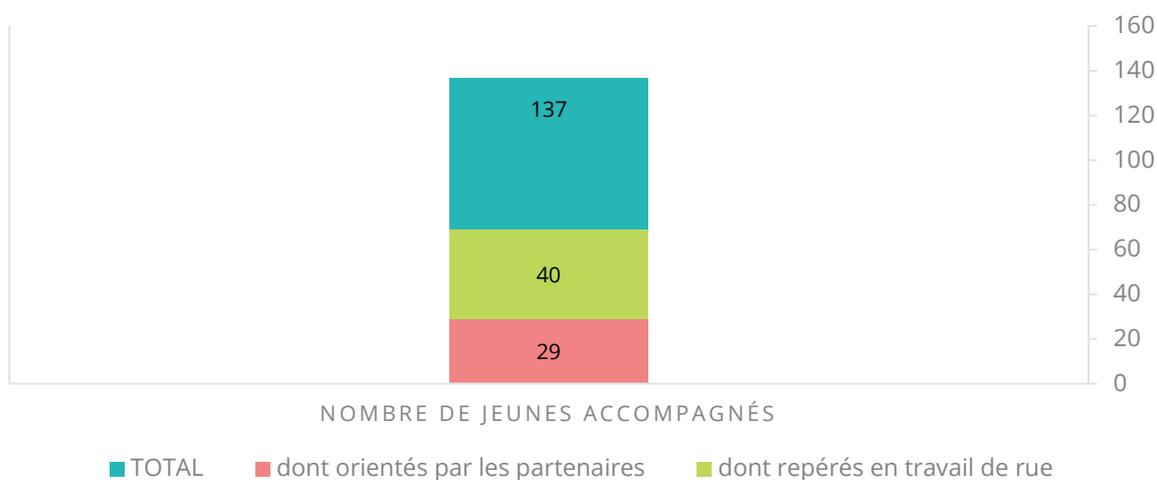
Pour répondre à ces objectifs, l'APLEAT-ACEP a organisé, de Janvier à Juin 2022, des séances d'aide aux devoirs tous les mardis et jeudis dans les locaux du Centre Social du val d'Auron. Les séances, encadrées par des professionnels et des bénévoles, pouvaient accueillir entre 15 et 25 jeunes.

Ce partenariat avec le Centre Social a donné lieu à la création de « commissions » réunissant l'ensemble des acteurs de la scolarité du quartier. De ces groupes de travail collaboratifs, en ressort, l'élaboration d'un livret à destination des écoles visant à rendre plus visibles les actions de chacun des partenaires et de permettre aux écoles de mieux les saisir.

Chiffre clé

Nombre de jeunes accompagnés

137 jeunes accompagnés en 2022



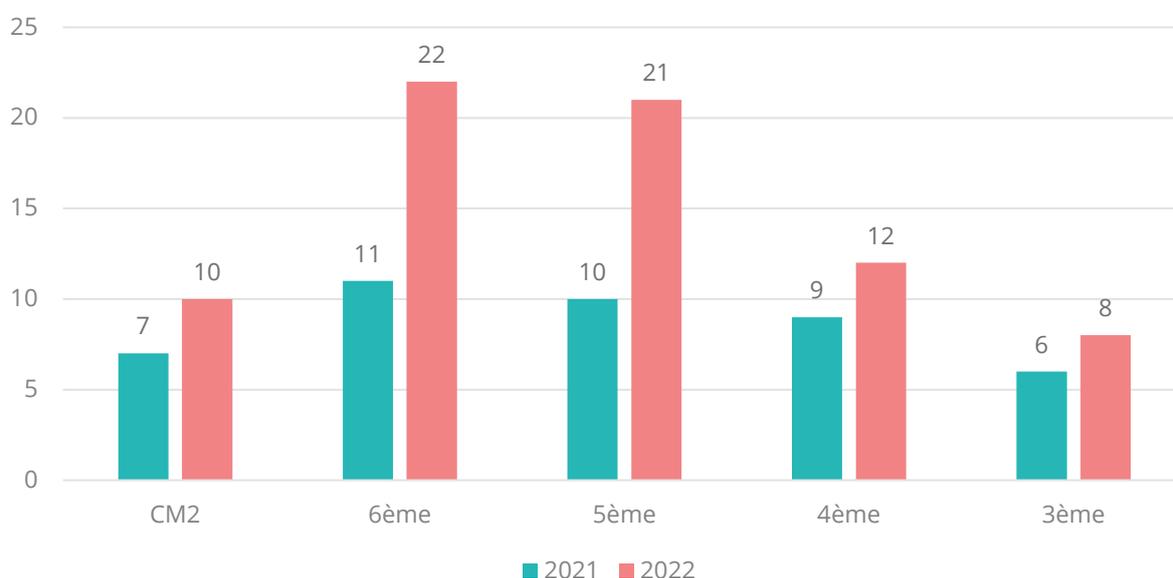
Une convention d'actions partenariales existe depuis 2019 avec le collège Jean Renoir et nous participons aux commissions absentéismes organisées par l'établissement scolaire.

Nous accueillons également, dans nos locaux, des jeunes exclus temporairement du collège afin d'éviter la prise de distance de l'élève vis-à-vis de l'établissement scolaire, de répondre au mieux à leur problématique et à leur compréhension de la sanction. Avec l'accord des parents, les élèves exclus sont orientés par leur établissement, dans le cadre d'une convention établie entre le collège et l'APLEAT ACEP.

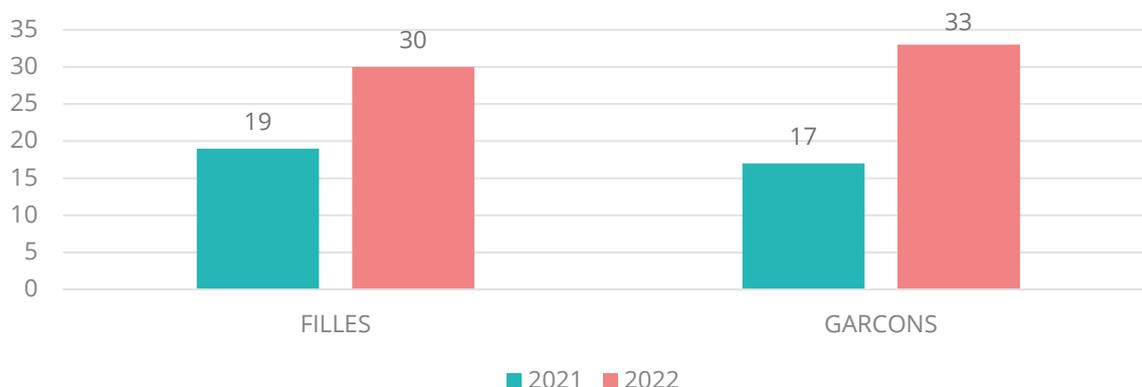
L'équipe accompagne :

- Des jeunes dès le CM2 afin de préparer le passage au collège qui est une période transitoire importante dans une scolarité avec un changement d'environnement et des pertes de repères certains ;
- Les collégiens, en grande difficulté ou en décrochage scolaire, orientés par le collège.

Répartition par niveaux



Répartition par sexe



Animations sociales / activités collectives

Elles permettent de **travailler sur les compétences psycho-sociales des jeunes**. Ces actions citoyennes, culturelles et sportives amènent les jeunes à rompre avec leur quotidien, de les ouvrir vers l'extérieur et de découvrir le territoire sur lequel ils vivent. Il s'agit de renforcer des actions visant à favoriser la mixité des publics, de travailler sur les rapports filles-garçons et sur la prévention des violences et des addictions.

Accès à la culture et à la citoyenneté

Le service de prévention spécialisée a fondé plusieurs partenariats avec des associations culturelles locales : la MCB (Maison de la Culture de Bourges), Antre peaux (friche Culturelle), Urb'annale (parcours ludique d'art urbain sur le quartier).

Pour des jeunes parfois en décrochage scolaire, il s'agit de **développer l'estime de soi** et l'identité. Les projets axés sur la promotion de la participation aux activités culturelles peuvent développer la confiance en soi et l'estime de soi, accroître la participation à la société et consolider un sentiment d'identité positive chez de nombreux jeunes.

Finalement, il s'agit de démocratiser l'accès à la culture pour des publics qui peuvent parfois s'y sentir exclus.

L'équipe a proposé :

- 8 spectacles à la Maison de la Culture de Bourges
- 3 ateliers calligraphies encadrés par Tourne Livres
- 1 Visite du palais Jacques Cœur



Parcours ludique d'art urbain et chantier éducatif

Le chantier éducatif est un outil qui vise à impliquer un groupe de jeunes dans une activité de production ou de service.

Il est destiné à **créer du lien social entre les jeunes et les adultes** du chantier et de **valoriser l'image du jeune**, de **développer ses compétences psycho-sociales**, de les **impliquer dans une démarche citoyenne** et de **favoriser leur insertion**.

3 chantiers en 2022

15 participants en 2022



Fresque avec le graffeur Topaz pendant 4 jours (5 jeunes)

Fresque avec le graffeur Disk pendant 4 jours (5 jeunes)



Parcours Art Urbain avec Oakoak

5 jeunes se sont mobilisés pour un chantier éducatif en allant matérialiser pendant 4 après-midis des escargots pour une identification visuelle des graffes de l'artiste Oak-Oak.

En contrepartie de leur participation, ils ont planifié et coorganisé avec l'équipe éducative une visite découverte à Paris le 20 décembre 2022.

Cette sortie à visée culturelle donne suite au chantier éducatif graff des vacances de Toussaint.

Les jeunes ont apprécié leur journée avec la découverte de la Tour Eiffel et l'Arc de Triomphe. Vue panoramique en haut de l'Arc de Triomphe, photo souvenir puis petit encas au Mc Donald's des champs Elysée où ils ont rencontré un influenceur avec qui ils ont pu faire une photo. Comportement adapté de chacun, les jeunes ont remercié tout le monde en fin de journée.



Focus séjour éducatif

6 participants en 2022

Une convention a été signée avec le Bourges Canoë Kayak Club (BCKC), basé sur le quartier. Cette convention prévoit un tarif préférentiel pour les personnes accompagnées par le service de prévention spécialisée.

Une initiation, au canoë kayak et paddle, a été réalisée pendant les vacances d'Avril. Les jeunes ont beaucoup apprécié et il a été décidé de co-organiser un séjour éducatif avec les jeunes du groupe, en utilisant comme support l'activité canoë Kayak.

Un séjour de rupture co-construit par les jeunes et l'équipe de prévention spécialisée a eu lieu en juillet 2022 sur trois jours et deux nuits en bivouac canoë sur la Loire.

L'objectif de ce séjour était de **proposer un cadre sportif permettant un réel dépaysement, la découverte d'un fleuve du département et de sensibiliser au respect de l'environnement.**



Conclusion

En 2023, nous poursuivrons les projets débutés et renforcerons les modes d'intervention et pratiques existantes.

Les projets répondant aux besoins de l'intervention en termes d'accompagnement à la scolarité, de soutien à la parentalité, d'ouverture sur l'extérieur, de mixité, de valorisation des compétences, de mobilisation et de participation seront développés et renforcés à travers les chantiers éducatifs, séjours et sorties à visée éducative et culturelle et les actions citoyennes.

Enfin, nous poursuivrons notre collaboration avec l'ensemble de nos partenaires institutionnels, associatifs et municipaux afin de rechercher toujours plus d'efficacité et de cohérence dans l'intérêt des jeunes et des familles.

RAPPORT D'ACTIVITE

Promeneurs du Net 18

« Promeneurs du Net », une initiative qui existe dans le Cher depuis fin 2013 et qui s'est déployée partout en France depuis 2017.

Au regard de son évolution en près de 10 ans, petit retour sur les contours de ses missions actuelles...

Qu'est-ce que la démarche PDN18 en 2022 ?

C'est à la fois un dispositif et un réseau !

Un **dispositif** d'accompagnement des acteurs de l'action sociale & éducative pour intégrer la dimension numérique avec une véritable posture adaptée à ce nouvel environnement et les enjeux éducatifs qu'il fait régulièrement émerger, en complément de leurs pratiques classiques en présentiel.

Un **réseau** départemental de structures auquel ces professionnels appartiennent et qui interviennent sur des champs d'accompagnement de plus en plus variés : *accompagnement de l'enfance et de la jeunesse / soutien à la parentalité / autonomie des jeunes / insertion professionnelle / accès aux droits / santé mentale & handicap / protection de l'enfance*

Régis par une charte et formés aux usages numériques, les Promeneurs du Net ont pour mission d'assurer **une présence éducative sur « la rue numérique »**. Sensibilisés à la place des écrans dans la vie de leurs publics, leurs capacités d'écoute, de compréhension et de soutien leur permettent de prévenir les mésusages mais aussi de valoriser les atouts qu'offrent ces nouveaux espaces numériques...ou tout simplement de garder le lien avec les jeunes & les familles sur des réseaux sociaux tels que Facebook, Snapchat, Instagram, YouTube, Discord, Tiktok...

1. La structure

Coordonnées

Nom du service	Promeneurs du Net
Adresse	50 boulevard de La Liberté 18000 Bourges
Téléphone	06 89 92 08 56
Mail	pdn18@apleat-acep.com
Siret	333 121 051 00119
Date d'ouverture	2013
Capacité	NC
Statut	Privé associatif
Nom et fonction du responsable	Alice BONNEFOUX
ORGANISME GESTIONNAIRE	
Organisme gestionnaire	APLEAT-ACEP
Adresse	10 bis, Boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS
Téléphone	02.38.62.96.05
Mail	pascale.neveu@apleat-acep.com
Nom et fonction du responsable	Présidente de l'association : Claire BOTTE Directrice générale : Pascale NEVEU

Spécificités PDN 18 en 2022

Un accès à :

Pour les professionnels :

- Un accompagnement en continu sur l'adaptation de sa posture professionnelle
- un réseau de professionnels variés, fédérés autour d'une thématique commune
- de la formation et une veille d'actualité spécifique sur l'évolution des usages & enjeux liés au numérique

Pour les structures :

- Un accompagnement méthodologique pour encadrer la pratique numérique des professionnels de structure
- Un gain de temps dans les réflexions, l'accès aux projets inter-réseaux, et un gain d'efficacité grâce aux formations et retours d'expériences
- Une légitimité renforcée auprès des publics, grâce à la labellisation institutionnelle PDN

Pour les publics :

- Une proximité renouvelée avec les professionnels, dans sa forme, dans l'espace et dans le temps
- Pour les jeunes, une ressource bienveillante pour questionner leur parcours de e-citoyen
- Pour les parents, un soutien rassurant face à la complexité des usages numériques de leurs enfants

Pour les territoires :

- Un maillage de professionnels répartis sur le département
- Une communauté d'acteurs ressource sur les questions numériques
- Un collectif avec des retours d'expériences, dans le cadre des projets inter-réseaux

2. Articulation du réseau

40 structures

58 services accompagnés

En 2022, le réseau compte **40 structures**, au sein desquelles on dénombre **58 services** différents accompagnés par la Coordination PDN18.

Leurs typologies sont plurielles dans le Cher.

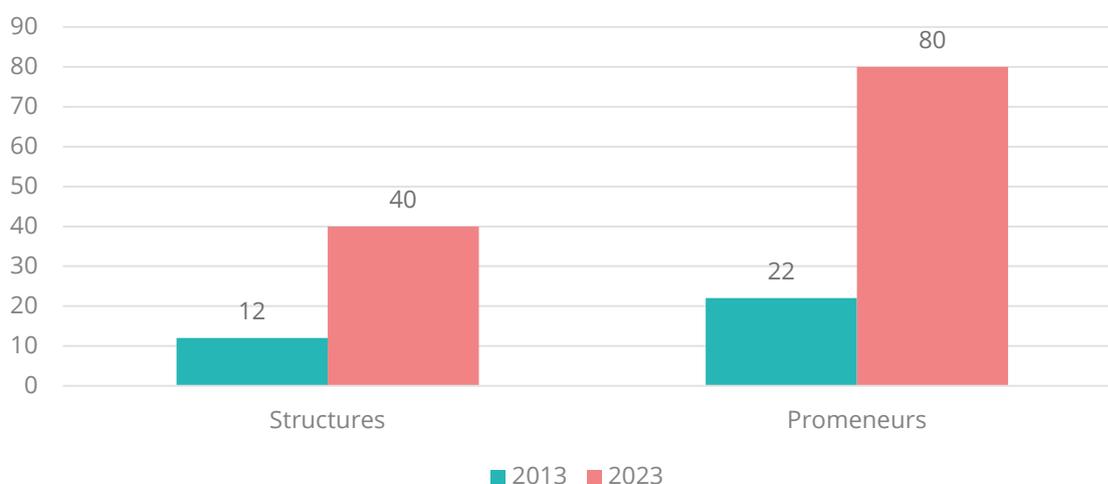
Espaces Jeunes, Accueils de Loisirs, Information Jeunesse, Missions Locales, Centres sociaux, Espaces de vie sociale, Foyers de Jeunes Travailleurs, Lieu Accueil Parents Enfants, Structures de Prévention, Etablissements Médico-sociaux & de la Protection de l'Enfance, Programme de réussite éducative, Maison France services.

62 personnes « Promeneur du Net »

En termes de nombre d'acteurs, cela représente 62 personnes, réparties **sur différents profils métier**, enrichissant le croisement des regards et favorisant le décroisement entre professionnels, au bénéfice des accompagnements et orientations des publics accueillis :

Educateur spécialisé, Animateur Jeunesse ou Famille, Médiateur numérique, Infirmière, Psychologue, Conseiller en insertion professionnelle, Médiateur social, Adulte relais, Conseillère en Economie Sociale & Familiale, Moniteur-éducateur, Assistante sociale, Chargé d'accueil, Responsable de service, Coordinateur, Directeur

Evolution depuis la création du dispositif



En près de **10 ans d'existence**, le réseau a beaucoup évolué :

- Passant de 12 à 40 structures
- Passant de 22 à plus de 80 promoteurs du net début 2022
- Diversifiant les profils et champs d'intervention proposés aux publics

Focus sur la spécificité des PDN du Cher

Depuis fin 2013, le Cher, **2^{ème} département pilote** en France à avoir mis en place le projet Promeneurs du Net, a poursuivi sa démarche d'expérimentation en ouvrant le dispositif à des champs d'intervention plus éloignés de l'accompagnement classique de la Jeunesse : les Etablissements du Médico-Social & le soutien à la Parentalité.

Mais au regard de la réalité des pratiques, les sujets autour de l'Enfance et même de la Petite Enfance sont également devenus l'un des axes de ses préoccupations, partagés par de plus en plus d'acteurs institutionnels et de terrain sur les territoires.

A titre d'exemple, l'action « Les écrans : un peu, beaucoup, passionnément... » (4 journées, entre le 25 et 28 octobre 2022), portée par le Reaap Sud, a mobilisé la Coordination PDN18 ainsi que des Promeneurs, pour proposer **des temps de sensibilisation ludiques, à destination des familles, autour de l'usage raisonné des écrans.**

Cette initiative a clairement montré

- **la prise de conscience des pratiques numériques des enfants dès le plus jeune âge,**
- le besoin pour les parents de trouver des repères éducatifs
- et pour les professionnels, d'y apporter une réponse.



Sa démarche d'innovation permanente se place également dans des dynamiques d'interaction à l'échelle régionale, avec **une Coordination PDN régionale initiée depuis 5 ans.**

En 2022, PDN18 a contribué à plusieurs **instances de réflexion à dimension régionale** en s'inscrivant par exemple dans les rencontres du Hub-Lo, plateforme régionale des acteurs de la médiation numérique.

Le Cher, qui anime le **1^{er} groupe régional** de Coordinateurs PDN depuis 2017, travaille également sur **la mise en place de ressources** pour un accompagnement plus effectif des Promeneurs de nos réseaux départementaux.

C'est dans cette optique qu'**un programme de formations thématiques** a été co-construit par les 6 départements et verra le jour sur toute l'année 2023, contribuant ainsi à alimenter les réflexions des professionnels sur différents aspects de la relation numérique.

3. L'activité

Accompagnement de la Coordination en 2022

Outre les **formations initiales ou continues proposées par** le dispositif (qui en 2022 ont dû être reportées pour cause de congé maternité), la Coordination a aussi **une mission de maintien de la vivacité de la démarche au sein du réseau PDN** départemental, mais aussi à l'intérieur-même des structures.

C'est pourquoi, la Coordination propose régulièrement **des temps de rencontres** aux professionnels sur le terrain, mais également aux Directions de leurs structures.

Ces opportunités d'accompagnement méthodologiques ont pour objectifs :

- d'aborder les évolutions de postures ou pratiques professionnelles nécessaires au regard des changements rapides d'usages par leurs publics.
- d'envisager de nouveaux projets ou ressources d'intervention en fonction de thématiques de prévention ou d'éducation numérique émergeant de l'observation de de leurs publics.
- de s'inspirer de retours d'expérience de partenaires ou actions probantes, en déterminant les conditions d'adaptation appropriés aux problématiques / publics spécifiques de la structure.

Mais c'est aussi l'occasion d'un travail d'anticipation et de projection en continu avec les établissements, en réfléchissant la question des futures intégrations en nouveaux Promeneurs au sein de l'établissement.

Focus sur le turnover des PDN

Le réseau PDN18 est mouvant : au fil des années, de nombreux professionnels sont rentrés dans le dispositif, mais aussi plusieurs l'ont quitté, de par notamment le départ de leurs structures employeuses.

La Coordination assure une veille permanente pour accompagner les départs-arrivées, sensibiliser les directions à de nouveaux recrutements, remplacements ou renforts de PDN dans les équipes, former les nouveaux venus, retravailler les cadres d'intervention...

Cette activité nécessite un fort investissement sur le court-terme, mais elle a aussi pour effet positif d'impulser une dynamique sur le long-terme, car elle permet de se faire connaître de structures qui décideront peut-être dans les années à venir d'une adhésion dans le réseau...

A titre indicatif, durant l'année 2022, près d'un quart des effectifs PDN ont quitté le réseau (passant de 80 à 62 PDN), mais les perspectives du début d'année 2023 laissent apparaître un recrutement de plus de 40 nouveaux professionnels.

Transversalité et dynamique inter-réseaux

Le Numérique, déjà inscrit dans réoccupation de plus en plus transversale dans le travail social, car faisant partie du quotidien des publics, a été au cœur des modalités mais aussi des interrogations sur son usage raisonné par les professionnels, notamment depuis la crise du COVID.

Les pratiques numériques s'ancrant aujourd'hui plus naturellement dans la majorité des structures, de nombreuses initiatives en lien avec cette thématique émergent sur les territoires...parfois aussi en se doublonnant faute d'inter-connaissances.

Pour la Coordination PDN18, il est apparu désormais primordial de poursuivre & renforcer sa démarche d'accompagnement pour la mise en réseau des professionnels et des projets existants, l'alimentation en ressources et partenaires complémentaires.

L'émulation et les collaborations inter-réseaux engagées ont permis notamment de promouvoir / de partager l'expertise des Promeneurs du Net sur les questions de prises en compte du numérique dans le lien social, mais également d'apporter une réelle plus-value sur le réseau en les inscrivant dans des dynamiques collaboratives.

En 2022, à titre d'exemple, la Coordination PDN18 a collaboré avec près de 20 réseaux & partenaires thématiques différents, permettant ainsi d'apporter son regard et ouvrir des questionnements sur la place du numérique auprès de publics spécifiques.

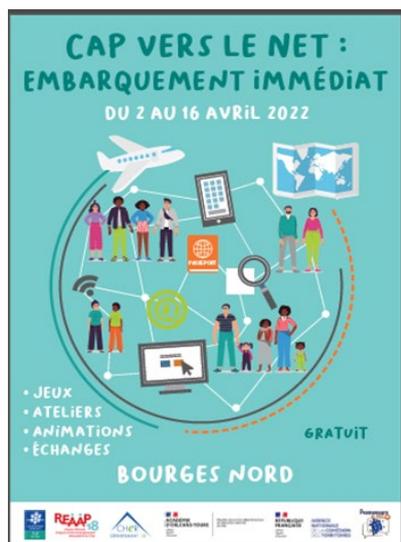
Ces croisements ont également bénéficié aux professionnels de son réseau, en les intégrant dans des projets territoriaux plus larges et leur permettant de monter des partenariats en lien avec leur expertise numérique sur le plus long-terme avec d'autres acteurs locaux.



Focus sur « Promeneurs du Net 18 & les passerelles Education nationale / Professionnels »

Travaillant déjà avec l'Education Nationale dans le Cher depuis 2021, le réseau PDN18 s'est vu sollicité plus concrètement en 2022 par différents services afin de **co-construire des projets en direction des élèves scolarisés ou leurs parents**, dans une démarche de **sensibilisation au bon usage du numérique**.

A la fois mobilisé par le dispositif expérimental « Territoires Numériques Educatifs » (12 départements choisis en France et portés par l'Education Nationale), PDN18 s'inscrit également dans des projets locaux de terrain.



C'est l'exemple de « Cap vers le Net » : une action co-animée par la Coordination PDN18 et le Reaap, et réunissant des établissements scolaires (collège, élémentaires et maternelles) et des professionnels des quartiers nord de Bourges.

Étalée entre le 2 et le 16 avril 2022, l'initiative proposait **des temps ludiques et pédagogiques sur la bonne gestion des écrans, à destination des enfants et des familles**.

Conclusion

2023 verra le réseau PDN18 fêter ses 10 ans d'existence !

Un travail de ré-adaptation du dispositif, du réseau va nécessairement s'engager, au vu des transformations d'usages numériques des publics, des enjeux éducatifs & préventifs induits par ces nouvelles pratiques, du profil-même des publics concernés ainsi que de la montée en compétence acquise par les professionnels.

Les effets de turnover importants dans les équipes en 2022, ainsi que l'intérêt croissant de nouvelles structures pour être soutenues par le dispositif, vont aussi impliquer de nombreuses entrées de professionnels, faisant passer la barre symbolique de plus de 100 personnes.

L'expérience nous montre que l'accompagnement, la dynamique de réseaux et la formation des acteurs PDN18 restent, en fil rouge, le besoin des professionnels pour assurer leurs missions. Ces ressources leur permettent d'intégrer le numérique dans leur pratique et la réajuster régulièrement pour rester en phase avec les réalités sociales des publics... tous utilisateurs, acteurs ou victimes du numérique !



RAPPORT D'ACTIVITE

Le Pass'âge

L'année 2022 du Pass'âge a été marquée par différents événements qui ont influé son fonctionnement.

Tout d'abord, l'équipe présente sur la structure a été complètement changée au mois d'Avril, après un mois de fermeture. La nouvelle équipe n'est pas encore complètement stabilisée, puisque trois personnes ont occupé le poste d'animation entre Avril et Décembre 2022.

L'écriture du nouveau projet social de l'Espace de Vie Sociale, qui passera en validation à la CAF du Cher en Avril 2023, qui a permis de construire un projet intégrant l'ensemble des dimensions de la structure : jeunes, familles, habitants.

Sur cette année 2022, nous avons choisi de travailler plus étroitement avec les partenaires locaux pour nous faire connaître, et tisser du lien autour des problématiques des jeunes du territoire. Cela s'est concrétisé par la participation à de nombreuses actions événementielles, et par le renfort de notre partenariat avec la Mission Locale. Nous avons également développé les relations avec les écoles et le collège pour mettre en place du soutien à la scolarité et intervenir au sein du collège.

Ce travail nous a permis de développer des actions pour et avec les jeunes autour d'ateliers code, d'un atelier théâtre, d'animations et de sorties.

Nous avons également axé notre intervention avec les familles autour d'animations événementielles, afin de les mobiliser, et de favoriser des premiers contacts.

La dynamique ainsi créée sur le pass'âge est encourageante, et, nous devons la développer encore plus sur 2023.

1. La structure

Coordonnées

Nom du service	Le Pass'âge
Adresse	67 Rue Fernand Duruisseau 18600 SANCOINS
Téléphone	06.83.45.87.47
Mail	pass-age@apleat-acep.com nicolas.berger@apleat-acep.com
Siret	333 151 051 00143
Date d'ouverture	28/11/2005
Capacité	NC
Statut	Privé associatif
Nom et fonction du responsable	Nicolas BERGER, Chef de service
ORGANISME GESTIONNAIRE	
Organisme gestionnaire	APLEAT-ACEP
Adresse	10 bis, Boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS
Téléphone	02.38.62.96.05
Mail	pascale.neveu@apleat-acep.com
Nom et fonction du responsable	Présidente de l'association : Claire BOTTE Directrice générale : Pascale NEVEU

Lieux d'intervention

« Le Pass'âge » qui réunit l'EVS (Espace de Vie Social) et le PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeune) se situe en milieu rural dans la ville de Sancoins.

Il accueille et accompagne des jeunes (11-25 ans) et des familles sur la Communauté de Communes des 3 Provinces.

Il intervient également dans le cadre du REAAP, sur le territoire EST du département englobant (5 Communautés de Communes : Berry Loire Vauvise, les CC3P, La Septaine, Pays de Nérondes, Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois).

Modalités d'intervention

Les missions

Un PAEJ s'inscrit dans une démarche globale en tant que structure dédiée à la prévention des situations à risques des jeunes, à l'instauration d'un dialogue et de liens de confiance afin de favoriser le bien-être des jeunes et leur autonomie. Il propose aux jeunes et à leurs familles des accompagnements individuels et parallèlement, anime des actions collectives.

Dispositif souple et adapté, il intervient en proximité des jeunes pour :

- Prévenir les situations à risques pour éviter les décrochages et ruptures chez les adolescents et jeunes adultes ;
- Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre les jeunes et leur environnement familial et social ;
- Participer au bien-être des adolescents et jeunes adultes et concourir à leur insertion sociale, professionnelle et culturelle ;
- Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'action et d'initiative.

Un espace de vie sociale répond aux finalités, aux principes et aux missions générales de l'animation de la vie sociale. Son projet social, doit prévoir prioritairement des actions permettant :

- Le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ;
- La coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers ;
- Un espace de vie sociale ne peut pas reposer sur une mono-activité. Ses champs d'action doivent être multiples et adaptés aux besoins du territoire. Il peut s'agir :
 - De soutien à la fonction parentale et de renforcement des relations intergénérationnelles ;

- De renforcement des solidarités et des réseaux sociaux de proximité ;
- D'appropriation de l'environnement et du cadre de vie ;
- De service facilitant l'organisation de la vie quotidienne ;
- D'inclusion et de socialisation.

Les agréments

→ Espace de Vie Sociale auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher (depuis mars 2019).

Les partenariats

Financiers

Le Pass'âge est soutenu financièrement par la CAF du Cher, la Communauté de Communes des Trois Provinces, la Mutualité Sociale Agricole, le Conseil Départemental du Cher.

Opérationnels

Nous travaillons régulièrement avec les partenaires du territoire, que ce soit en accueillant des permanences dans nos locaux :

- La Mission Locale est présente tous les mardis de 9h00 à 17h00 ;
- Une Consultation Jeunes Consommateurs est assurée par le CSAPA une fois par mois le mercredi après-midi ;
- En 2022, nous avons également accueilli, au sein de nos locaux, le dispositif AVDL de la CJBC de Bourges.

Nous travaillons également avec de nombreux partenaires présents sur le territoire comme par exemple Bulle Jeunesse, Le Média Van, l'école primaire Hugues LAPAIRE, le collège Marguerite AUDOUX, Petites villes de demain, pour des projets d'animation ou des projets spécifiques (soutien scolaire...).

L'équipe du Pass'âge a pu comptabiliser le nombre de rencontres et d'échanges partenariaux. Sur l'année 2022, nous avons organisé et assisté à 76 rencontres partenariales et eu 196 contacts via le téléphone et les mails.

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

5/7 jours

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00-12h00 13h00-18h00	9h00-12h00 13h00-18h00	9h00-12h00 13h00-18h00	9h00-12h00 13h00-18h00	9h00-12h00

Nous avons également un planning type, adaptable en fonction des semaines. En effet, de façon ponctuelle, nous pouvons organiser des animations sur le territoire en soirée ou le samedi. Par exemple, nous avons participé au forum des associations le samedi 3 septembre 2022.

Planning Hebdomadaire



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<i>FERME AU PUBLIC</i> Travail administratif	PAEJ Accueil et écoute 9h-12h30	<i>FERME AU PUBLIC</i> Réunion d'équipe	9h30-12h : entretien individuel et/ou Accueil pour tous	9h30-12h : Accueil pour tous
EVS : 13h-15h30 Soutien scolaire de 16h à 17h30	PAEJ : 13h30-16h Atelier code 16h30-17h30 : Atelier parents-enfants	PAEJ : 13h30-17h00 Accueil Ados	EVS : 13h30-17h00 Soutien scolaire primaire et collège de 16h à 18h30	<i>FERME</i>

2. Le public

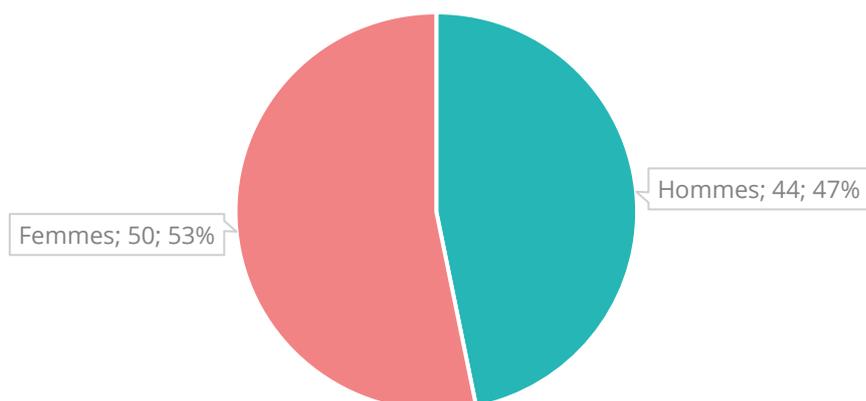
Ensemble de la file active

Chiffre clé

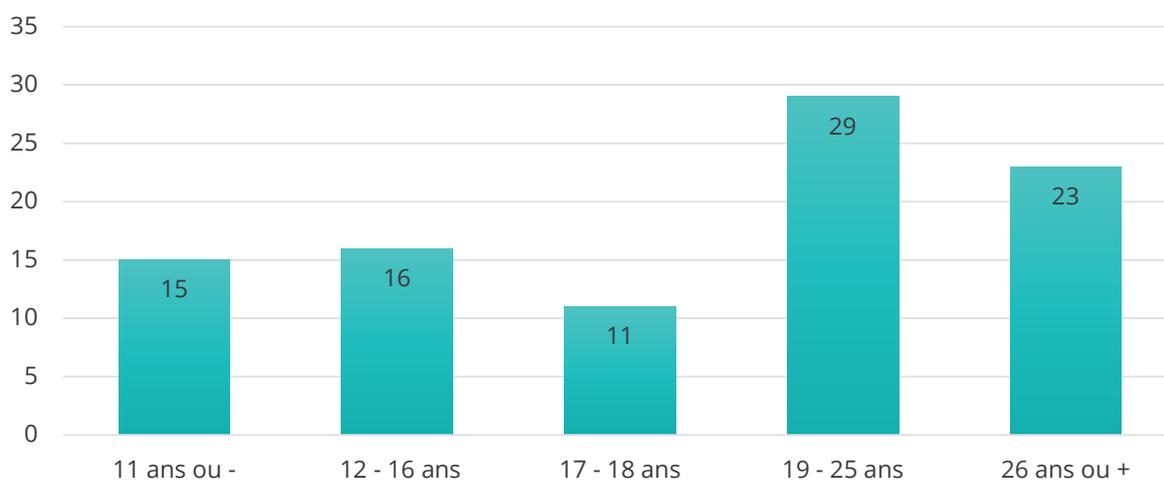
94 personnes accompagnées en 2022 (tout public confondu)

899 passages dans la structure

Répartition hommes/femmes



Répartition de la file active par tranche d'âge



Les confinements liés au COVID et les changements d'équipe du Pass'âge ont entraîné une baisse de fréquentation des jeunes et des habitants. L'objectif de 2022 a été de remobiliser le public notamment par le biais des partenariats locaux (Mission Locale, Bulle Jeunesse, écoles, collège ...).

Les réseaux sociaux ont également permis la communication de nos actions et événements et échanger avec les jeunes et habitants via ce support.

La tranche d'âge la plus représentée est de **18 à 25 ans**. Ce sont des jeunes qui fréquentent nos locaux principalement. Le motif de leur venue est, dans la majorité des cas, de **pouvoir participer aux activités** proposées dont deux ateliers qui se distinguent :

- L'atelier code de la route, en lien avec la Mission Locale ;
- L'atelier théâtre.

Les jeunes viennent également échanger avec les professionnels et se retrouver dans un cadre convivial et sécurisant.

Pour les plus de 25 ans, les besoins sont de **rompre l'isolement, d'aide dans les démarches administratives** et du **soutien à la parentalité**.

Nous notons sur la fin d'année 2022, une participation en hausse des moins de 16 ans. Ceci est en lien avec le développement de notre présence au sein du collège, que ce soit par le biais de notre permanence mensuelle, que par le soutien scolaire organisé chaque jeudi. Ces actions nous ont permis de nous faire connaître auprès des collégiens, et de leur proposer des animations durant les vacances et le mercredi.

Chiffre clé



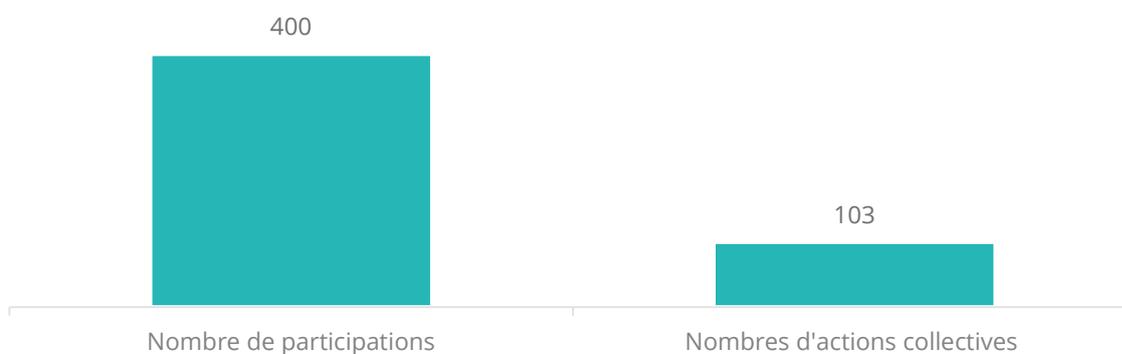
485 contacts par téléphone et les réseaux sociaux



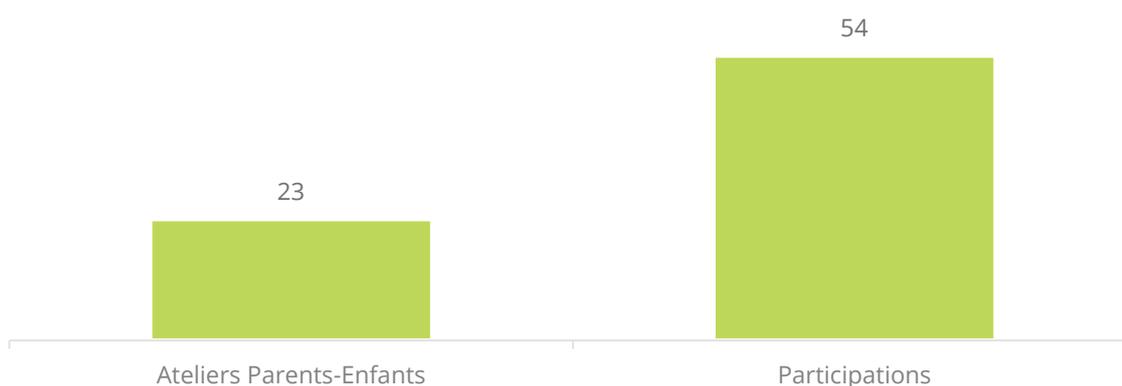
L'équipe du Pass'âge est également fortement présente via la rue numérique (téléphone, Instagram, Facebook...). Beaucoup d'utilisateurs utilisent ses canaux de communications pour demander de l'aide et échanger virtuellement. Cela représente environ **485 contacts** pour l'année 2022.

3. L'activité

Les actions collectives de l'Espace de Vie Sociale



Focus ateliers parents-enfants



L'atelier Parents-Enfants, qui a lieu tous les mardis, a pour objectif de **proposer des temps de partage et d'échange en famille** autour d'une activité. Il vise à accompagner les parents dans leur fonction parentale et à favoriser le lien parent-enfant par le biais d'un support ludique.

L'objectif est, progressivement, de créer un groupe de parents désireux d'échanger sur des sujets spécifiques.

Un parent et ses 6 enfants venaient régulièrement mais ils ont déménagé de Sancoins. Depuis, nous peinons à faire venir des familles. Nous allons questionner les habitants sur la possibilité de changer le créneau, connaître leurs envies et besoins. Nous allons également privilégier de l'évènementiel sur Sancoins et la Communauté de Communes pour que cela soit plus festif et convivial. Par exemple, le 31 octobre 2022, nous avons

organisé un Escape Game sur le thème « Halloween ». Cette animation a réuni une trentaine de personnes.

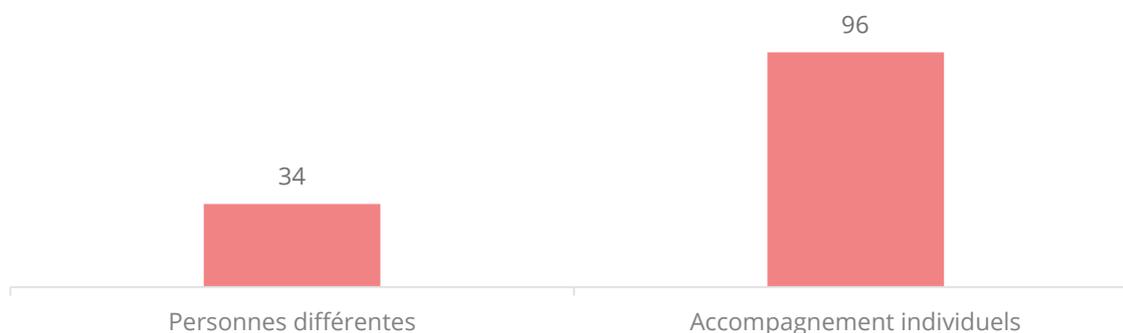
Sur l'année 2022, l'équipe du Pass'âge a accompagné 5 familles différentes pour des demandes ponctuelles. Certaines situations peuvent relever du champ d'intervention du handicap ou de la protection de l'enfance.

Focus animations partenariales

Dans le cadre de nos missions, nous participons activement aux animations partenariales du territoire. Sur l'année 2022, nous avons participé à différentes actions :

- Le Mercredi 08 Juin : présence sur le marché avec Bulle Jeunesse, France Services, Petite Ville de Demain et Le Média Van pour communiquer sur nos dispositifs. Il y a eu peu de personnes rencontrées.
- Le Mercredi 20 Juillet : présence sur l'évènement Bulle Jeunesse avec la Maison des Ados, Isabelle Nicolazzo (art thérapeute), le CSAPA de l'APLEAT-ACEP, Le Média Van et le Centre de Santé Sexuelle. Une dizaine de jeunes est venue sur l'évènement.
- Le Mercredi 07 Septembre : Inauguration de Bulle Jeunesse en présence de : Villeàjoie, la CAF, Isabelle Nicolazzo, la Maison des Adolescents, l'UFOLEP, l'EPI, La Ligue de l'Enseignement, le CSAPA de l'APLEAT-ACEP, un intervenant en E-Gaming, la Médiathèque, Petite Ville de Demain, Média Van... L'évènement a réuni plus de partenaires que d'habitants. Nous avons recensé une vingtaine d'habitants.
- Le Vendredi 14 Octobre 2022 : participation au dispositif « Caravane Sésame » organisé par les Francas. D'autres partenaires ont été associés comme La Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP, et la Mission Locale. Une vingtaine de jeunes de la Mission Locale ont participé à l'évènement. Suite à cette journée, nous avons pu accueillir en stage l'une de ces jeunes.
- Le Vendredi 04 Novembre 2022 : participation à la Journée Intergénérationnelle à Sagonne. Cette journée a été organisée en lien avec : l'école de musique de Sancoins, la médiathèque de la CC3P, le RPE, l'ALSH, Monsieur JAMET (prêt de jeux en bois), un intervenant en E-Gaming. L'évènement a davantage touché les enfants que les familles ou personnes âgées, nous avons recensé une trentaine d'enfants, et une quinzaine d'adultes.
- Le Mercredi 30 novembre 2022 : participation au 40 ans de la Mission Locale, avec une quarantaine de jeunes présents.

Focus Accompagnement individuels



En plus des animations collectives, l'équipe du Pass'âge peut être amenée à réaliser des accompagnements individuels en fonction des problématiques rencontrées. L'équipe soutient également les initiatives des habitants de la commune et peut les aider dans la réalisation de projets.

Les thématiques abordées sont :

- Accès aux droits (logement, démarches administratives...);
- Accès aux structures de santé ;
- Accès à l'emploi et à la formation ;
- Accès à la mobilité ;
- Accompagnement à la scolarité ;
- Soutien à la parentalité.

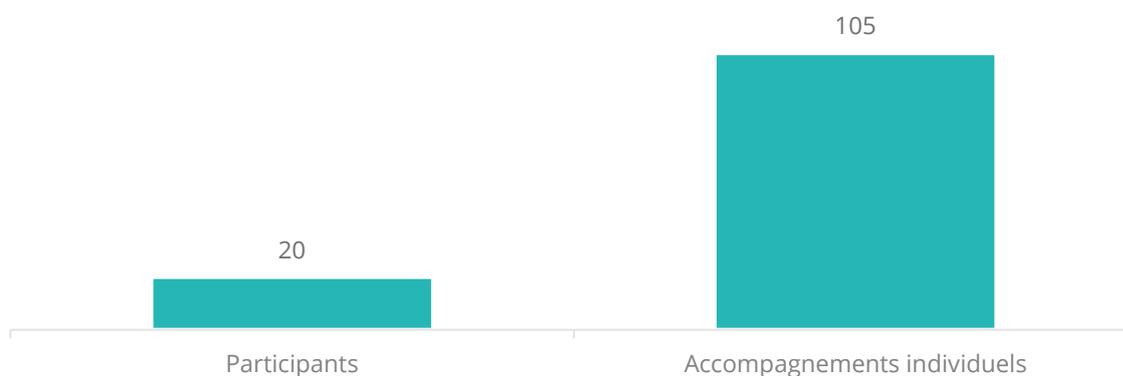
L'activité du Point Accueil Ecoute Jeunes

Le PAEJ s'inscrit dans une démarche globale en tant que structure dédiée à la prévention des situations à risques des jeunes, à l'instauration d'un dialogue et de liens de confiance afin de favoriser le bien-être des jeunes et leur autonomie. Il propose aux jeunes et à leurs familles des accompagnements individuels et parallèlement, anime des actions collectives.

Dispositif souple et adapté, il intervient en proximité des jeunes.

Le PAEJ accorde une attention particulière aux jeunes en situation de rupture sociale, familiale ou scolaire en proposant aux partenaires de réaliser des permanences d'accueil dans nos locaux (Mission, Locale, CJC).

Les actions individuelles

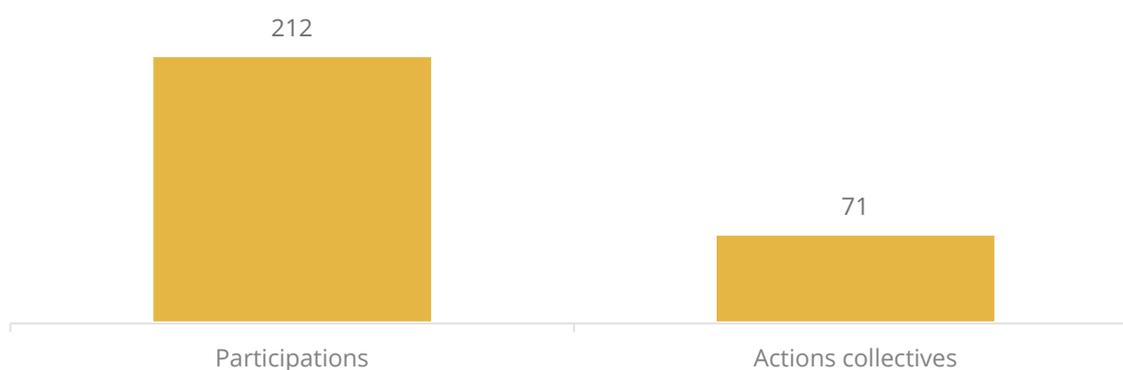


Lors de ces accompagnements, nous pouvons observer diverses problématiques qui nécessitent un accompagnement plus approfondi afin de lever les freins à l'insertion sociale et/ou professionnelle et d'une manière générale pour un bien être globale de la personne.

Les thématiques abordées sont :

- Accès aux droits (logement, démarches administratives...);
- Accès aux structures de santé ;
- Accès à l'emploi et à la formation ;
- Accès à la mobilité ;
- Accompagnement à la scolarité ;
- Accompagnement psychologique.

Les actions collectives



Les activités collectives du PAEJ sont organisées en semaine et plus particulièrement le mercredi après-midi ou pendant les vacances scolaires.

L'équipe propose généralement des actions citoyennes, des sorties culturelles et sportives qui ont pour vocation d'amener les jeunes à rompre avec leur quotidien, de développer les compétences psycho-sociales des jeunes afin qu'ils puissent faire leur propre choix.

Quelques exemples de sorties :

Sortie au Laser Game et bowling / Sortie au château d'Ainay / Sortie au cinéma / Escape Game organisée à Sancoins / Sortie au Zoo de Charenton.

Du fait des changements d'équipe, le travail d'« aller vers » a été plus difficile à mettre en œuvre. Cependant, l'équipe a pu rencontrer 96 jeunes sur l'année 2022 à travers des maraudes, des évènements partenaires et festifs, des permanences dans les écoles etc...

Conclusion

Cette année de fonctionnement a été marquée par de nombreux changements au niveau de l'équipe salariée. En effet, depuis Avril 2022, une nouvelle équipe officie sur la structure.

Il a fallu une période d'adaptation pour se faire connaître des partenaires et des publics. Nous avons pour cela privilégié la participation à des actions partenariales qui nous ont permis de mieux nous faire connaître, de partager des objectifs communs, et d'aller à la rencontre de nouveaux publics.

Pour l'année 2023, nous souhaitons continuer dans cette dynamique en :

- Allant vers les familles par l'organisation d'animations évènementielles pour les mobiliser et imaginer avec elles de nouvelles actions ;
- Soutenant les initiatives des jeunes, et en les associant à la vie de leur territoire ;
- Allant vers les jeunes au sein du collège, sur les lieux qu'ils fréquentent ;
- Nous associant au projet de tiers lieu de la ville de Sancoins.

Enfin, il nous apparaît important de pouvoir consolider l'équipe présente sur le Pass'âge, pour offrir plus de possibilité d'intervention aux jeunes, aux familles, aux habitants. Un professionnel supplémentaire nous permettra en effet, de pouvoir intervenir sur l'ensemble de la Communauté de Communes, et d'adapter encore plus nos temps d'intervention à la réalité de vie des habitants.

Nous chercherons également un nouveau lieu d'implantation plus visible et plus sécurisé qui facilitera notre action et notre reconnaissance par les habitants, jeunes et familles.



RAPPORT D'ACTIVITE

Le LOCCAL

Le Centre social le Loccal a été repris par l'association en Septembre 2022, suite au transfert de celui par la CAF du Cher.

Cette reprise s'est faite dans la continuité et les adhérents du Centre social ont été associés durant un an pour préparer ce changement. Cela a permis de les rassurer, et de faciliter leur venue à la rentrée de Septembre.

Ils ont pu rapidement découvrir la nouvelle équipe de professionnelles, et reprendre les activités proposées par le Centre social.

Durant ces quatre premiers mois de fonctionnement, nous avons pu noter une augmentation du nombre d'adhérents au Centre social par rapport à l'année précédente qui s'explique par :

- La présence d'une professionnelle référente famille qui a mobilisé les familles du quartier par le biais d' « aller-vers », de sorties, d'ateliers en famille ;
- Le développement des activités à destination de tous les habitants, le soutien à leurs initiatives par la référente animation globale ;
- La mise en place d'un projet jeunes avec une référente jeunesse spécifique qui a mobilisé ce public lors de différentes actions ;

Cette dynamique vous sera présentée dans les pages suivantes, et nécessitera en 2023, d'être accompagnée par de la formation des professionnelles qui découvrent le monde des Centres Sociaux.

1. La structure

Coordonnées

Nom du service	Centre social Le Loccal
Adresse	2, rue racine 18200 SAINT AMAND MONTROND
Téléphone	09 70 66 13 22
Mail	accueil.leloccal@apleat-acep.com
Siret	
Date d'ouverture	
Capacité	NC
Statut	Privé associatif
Nom et fonction du responsable	Nicolas BERGER, Chef de service
ORGANISME GESTIONNAIRE	
Organisme gestionnaire	APLEAT-ACEP
Adresse	10 bis, Boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS
Téléphone	02.38.62.96.05
Mail	pascale.neveu@apleat-acep.com
Nom et fonction du responsable	Présidente de l'association : Claire BOTTE Directrice générale : Pascale NEVEU

Lieux d'intervention

Le Loccal est une structure agréée Centre social par la CAF du Cher pour la période 2022-2024, et est située sur la commune de Saint Amand Montrond, et plus spécifiquement sur le Quartier Politique de la Ville du Vernet.

Son territoire d'intervention est prioritairement le quartier politique de la ville, mais des adhérents, viennent de toute la ville et de communes environnantes.

Modalités d'intervention

Les missions

Un Centre social se doit de répondre à différentes missions pour obtenir son agrément de la CAF.

Les Centres Sociaux poursuivent plusieurs finalités :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Et missions :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ;
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés ;
- Développer des actions adaptées aux besoins de la population et du territoire ;
- Mettre en œuvre une organisation visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs locaux.

Les agréments

→ Agrément Centre social par la CAF du Cher pour la période 2022-2024.

Les partenariats

Financiers

Le Centre social est financé par la CAF du Cher, la ville de Saint-Amand-Montrond, l'Etat par le biais de la politique de la ville, le bailleur France Loire par une mise à disposition de locaux.

Opérationnels

Le Centre social travaille avec l'ensemble des partenaires du territoire pour la réalisation de ses missions. En effet, le Centre social se doit d'associer, de coordonner les acteurs du territoire, autour de projets, de réflexion commune.

Cela se traduit par la mise en place d'actions, telles que les quartiers d'été, le compostage sur le quartier, le goûter des lutins.

Cela se traduit également par la mise en place de temps de concertation avec les partenaires (familles, jeunesse) qui favorise le partage de problématiques, la mutualisation d'actions.

Enfin, nous participons aux réseaux départementaux REAAP pour les familles, RAJ pour les jeunes, Comité d'animation des CS.

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

Chiffres clés : le nombre de jours d'ouverture par semaine

5/7 jours

Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi
9h00 – 12h00 14h00 – 17h00				

Ces temps d'ouverture hebdomadaires fixes, sont complétés par des temps d'animation

en soirée (le vendredi deux fois par mois), et par la possibilité de pouvoir travailler le samedi (lors d'animations de quartiers, lors de projets spécifiques avec les habitants).

2. Le public

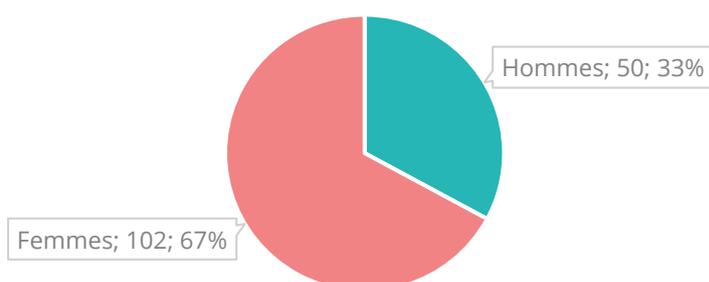
Ensemble de la file active

Chiffre clé

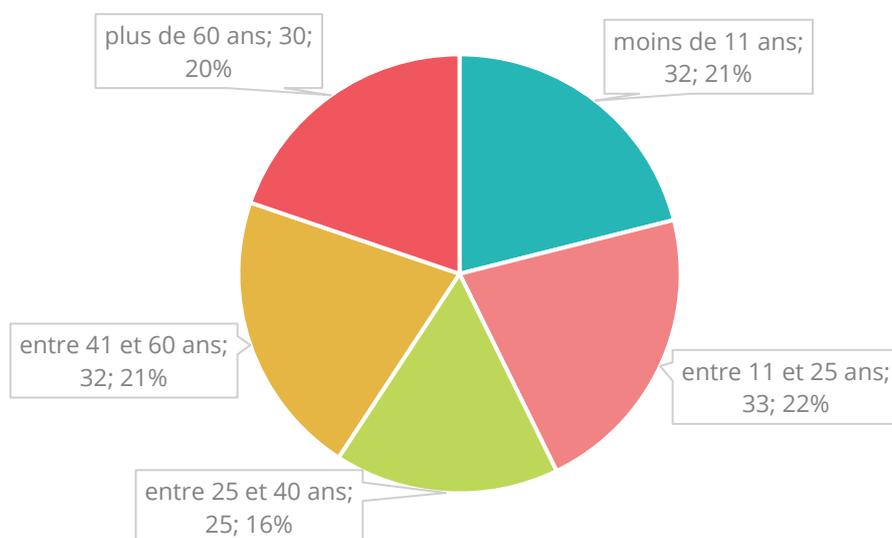
78 adhérents au 31/12/2022

152 personnes couvertes par
cette adhésion

Répartition hommes/femmes



Répartition par tranche d'âge



3. L'activité

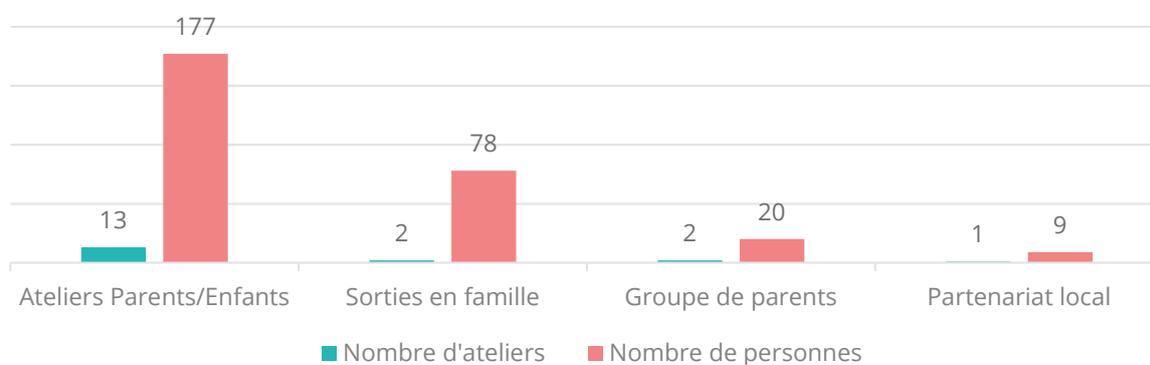
Les actions collectives du centre social

Famille

28 familles adhérentes

soit 40 adultes et 59 familles

Chiffres clés



Afin de développer nos actions familles, nous avons choisi d'agir autour de deux axes :

- La création d'un groupe de parents et d'enfants, les mercredis après-midi depuis le mois de septembre, pour faire des activités en famille.
- La proposition de sorties en famille pour attirer de nouvelles familles, et partager des moments en famille.

Les effets produits prévus :

- Un groupe de mamans s'est constitué. Il se réunit une fois par mois pour organiser les prochaines sorties et activités familles.
- Chaque sortie nous permet d'accueillir de nouvelles familles qui viennent par la suite aux ateliers des mercredis.

Les effets produits imprévus :

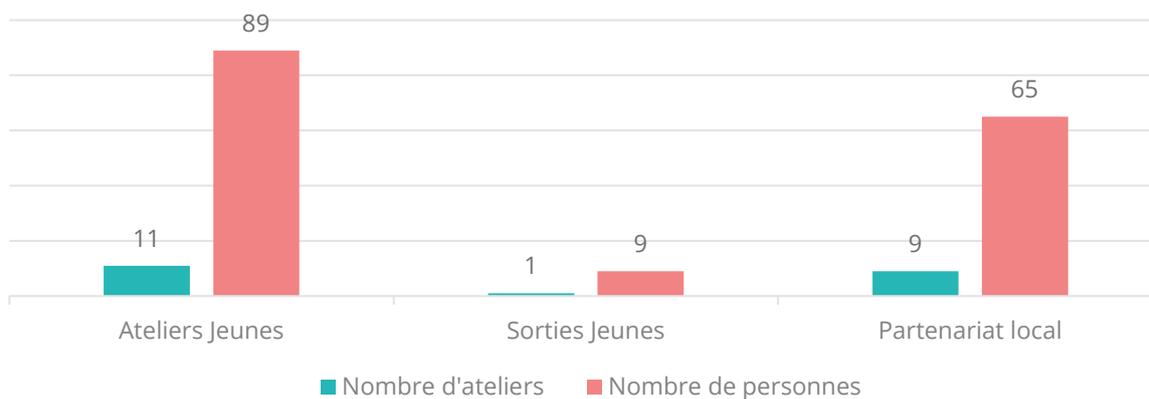
- Certaines mamans ont souhaité pouvoir pratiquer une activité sportive. Durant ce temps, des adhérents du Centre social garde leurs enfants.



Jeunesse

Chiffres clés

11 jeunes présents sur les ateliers



Les activités collectives jeunesse ont été mises en place à compter du mois d'octobre avec l'arrivée de la **référente jeunesse au centre social**. Ces ateliers ont principalement permis de créer du lien entre les jeunes : entre ceux qui connaissaient et fréquentaient déjà le centre social et les jeunes qui sont venus après des actions de « aller vers ».

Il s'agissait d'abord de créer un lien de confiance entre les jeunes, les parents et/ou responsables légaux et la référente jeunesse, pour ensuite commencer à pouvoir travailler sur des projets.

Nous avons pu constater que les jeunes reviennent régulièrement (quasiment chaque mercredi mais aussi parfois en semaine à la sortie des cours), cette régularité de fréquentation permet aux jeunes d'être identifiés comme des adhérents du centre social à part entière mais aussi de pouvoir créer une dynamique qui pourra faciliter la mise en œuvre de projets.

Sortie à Bourges, le 21 décembre 2022

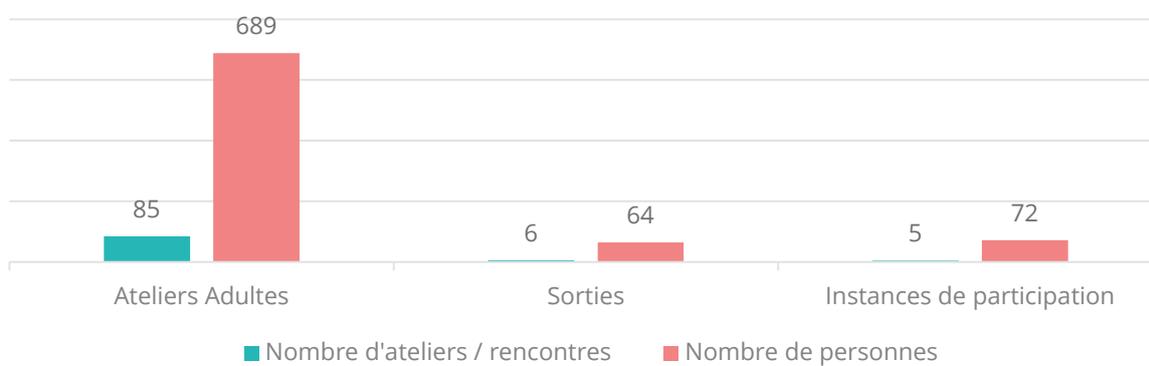
Les jeunes ont commencé à réfléchir à des projets qu'ils aimeraient mettre en place en 2023 (lutte contre la maltraitance animale, projet de sorties culturelles et sportives. ...).

Adultes

Chiffres clés

93 adultes adhérents au 31/12/2022

dont **40** parents



Les actions collectives adultes se déclinent en différentes activités qui sont encadrées :

- Par des intervenants que nous finançons : Activité Yoga, Zumba, Gym douce ;
- Par les salariés du Centre social : Loisirs créatifs, cuisine, Jeux de société ;
- Par des bénévoles : Atelier mémoire, Atelier partage de savoirs (activités créatives, bricolage) ;
- Par les adhérents en autonomie : marche.

Nous organisons également des soirées (jeux, films, karaoké) qui permettent la rencontre entre adhérents lors de moments festifs.

Nous proposons des sorties qui regroupent l'ensemble des adhérents du Centre social jeunes, familles, personnes isolées, personnes âgées. Ces sorties répondent à des demandes d'adhérents et sont co-construites avec eux. Cela peut aller d'une sortie pour aller ramasser des pommes, à une sortie à un marché de Noël.



Nous mobilisons les adhérents sur deux instances de participation :

- Le **Collectif d'animation** qui permet de co-construire avec les adhérents le programme du Centre Social ;
- Le **Comité des usagers** qui permet de réfléchir avec les adhérents au projet social. L'objectif est d'associer les adhérents à l'évaluation du projet, à son développement, et d'analyser si nous répondons aux besoins de la population du territoire. C'est dans ce cadre que nous avons organisé un théâtre forum avec les adhérents pour échanger sur la notion d'accueil au Centre social.



L'accueil du Centre social



L'accueil inconditionnel est une des priorités d'un Centre social. Cela se traduit par des temps où les adhérents, les habitants peuvent venir échanger, discuter autour d'un café. Ces temps nous permettent d'identifier les besoins et envies des habitants pour pouvoir ensuite construire avec eux des réponses.

Nous allons également à la rencontre des habitants pour nous faire connaître et échanger avec eux sur les problématiques qu'ils rencontrent. Cela se traduit par des petits déjeuners devant le Centre commercial, des rencontres à la sortie de l'école.

L'accompagnement de projets



Le Centre social a soutenu différents projets sur cette fin d'année 2022, afin d'accompagner le développement du pouvoir d'agir et la citoyenneté des habitants.

- La médiation, entre des habitants et la ville de Saint-Amand-Montrond, concernant les changements liés au service de transport en commun sur la ville ;
- L'accompagnement d'une animation de quartier portée par les habitants pour Noël ;
- La participation à Octobre Rose avec des habitants et d'autres associations ;
- L'accompagnement de questions d'habitants autour de la gestion des déchets qui devrait aboutir à la mise en place de composteurs collectifs sur le quartier en 2023.

Conclusion

L'année 2022 a été pour le Centre social une année de transition liée à sa reprise en gestion directe par l'association. Une nouvelle équipe est arrivée, et il a fallu prendre ses marques pour s'imprégner du fonctionnement, le comprendre, et se faire connaître et reconnaître par les habitants.

La crainte que nous pouvions avoir d'une baisse de la fréquentation liée au changement ne s'est pas produite, et tout au long de cette fin d'année la dynamique de l'équipe a même permis une augmentation de la fréquentation, en mobilisant de nouveaux publics, les jeunes et les familles.

Pour l'année 2023, il nous faudra développer notre action par différents biais :

- La formation des professionnels pour continuer leur acculturation aux fondamentaux des centres sociaux. Pour cela, Ils participeront aux réseaux des Centres Sociaux, et deux iront au Congrès des Centres sociaux à Lille.
- La multiplication des actions d'« aller-vers » auprès des habitants. En variant nos lieux et méthodes d'intervention dans l'espace public, nous pourrions mieux nous faire connaître, et identifier en proximité les problématiques des habitants.
- L'association des adhérents et habitants à la mise en place des actions tant au sein du Centre social que sur le quartier.
- L'affirmation de notre position d'assembleur de partenariat sur le territoire.



RAPPORT D'ACTIVITE

Cher Tsiganes

Le Centre Social Cher Tsiganes a pour vocation de créer et de favoriser la mixité et le lien social. C'est un lieu d'animation de la vie sociale qui permet aux voyageurs d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

A ce titre, nous avons consacré l'année 2022 à renforcer la participation des voyageurs et favoriser leur implication dans le fonctionnement du Centre Social à travers la mise en place du « Conseil de Centre » qui est en cours.

Nous avons poursuivi nos accompagnements individuels pour l'accès aux droits communs, nos actions autour de la scolarité et de soutien à la parentalité.

Notre structure est devenue un acteur reconnu et incontournable grâce à l'ensemble de nos actions menées auprès du public. Dans ce cadre, nous participons à l'élaboration du nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage et partageons notre connaissance du mode de vie et de la culture des gens du voyage auprès de nombreux partenaires.

Enfin, nous avons initié, avec Bourges Plus, un projet d'amélioration des conditions de vie sur les aires d'accueil et nous avons continué à déployer l'Unité Mobile de Promotion et de Prévention Santé.

1. La structure

Coordonnées

Nom du service	Cher Tsiganes
Adresse	50 Boulevard de la Liberté 18000 BOURGES
Téléphone	02.48.21.34.37
Mail	accueil.chertsiganes@apleat-acep.com
Siret	333 121 051 00119
Date d'ouverture	1996
Capacité	NC
Statut	Privé associatif
Nom et fonction du responsable	Alison Auberger Cheffe de Service
ORGANISME GESTIONNAIRE	
Organisme gestionnaire	APLEAT-ACEP
Adresse	10 bis, Boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS
Téléphone	02.38.62.96.05
Mail	pascale.neveu@apleat-acep.com
Nom et fonction du responsable	Présidente de l'association : Claire BOTTE Directrice générale : Pascale NEVEU

Lieux d'intervention

Le centre social Cher Tsiganes est situé au 50 Boulevard de la Liberté à Bourges.
L'équipe intervient sur l'ensemble du département et notamment sur les aires d'accueil sur lesquelles nous proposons diverses actions à destination des familles.

Modalités d'intervention

Les missions

Le centre social Cher Tsiganes accueille et accompagne le public des Gens du Voyage dans l'ensemble de leurs démarches d'insertion et de citoyenneté au plus près des lieux de vie. Cher Tsiganes contribue à renforcer l'accès au droit commun des voyageurs en veillant à la mixité sociale, de genre, intergénérationnelle et culturelle, en favorisant la participation citoyenne.

Les valeurs

Le centre social Cher Tsiganes est un lieu d'initiatives, d'échanges et de rencontres qui intègre 3 valeurs fondamentales des centres sociaux et espaces de vie sociale :

- La dignité humaine
- La solidarité
- La démocratie

Les agréments

Cher Tsiganes est signataire de trois conventions avec les services de l'Etat et propose plus particulièrement aux voyageurs :

- La domiciliation (DDETSPP) : adresse administrative, accès aux droits, lecture et réponse aux courriers, réexpédition ;
- L'insertion sociale et professionnelle (Conseil Départemental du Cher) : contrat d'engagements réciproques pour les bénéficiaires du RSA, aide à la création d'entreprise, expertise technique (ex : scolarité, habitat) ;
- Des actions en direction du lien social, de la mixité et de la citoyenneté (CAF) : lieu participatif, ateliers et animations.

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

5/7 jours

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-12h30 13h30-17h15	8h30-12h30 13h30-17h15	8h30-12h30 13h30-17h15	8h30-12h30 13h30-17h15	8h30-12h30

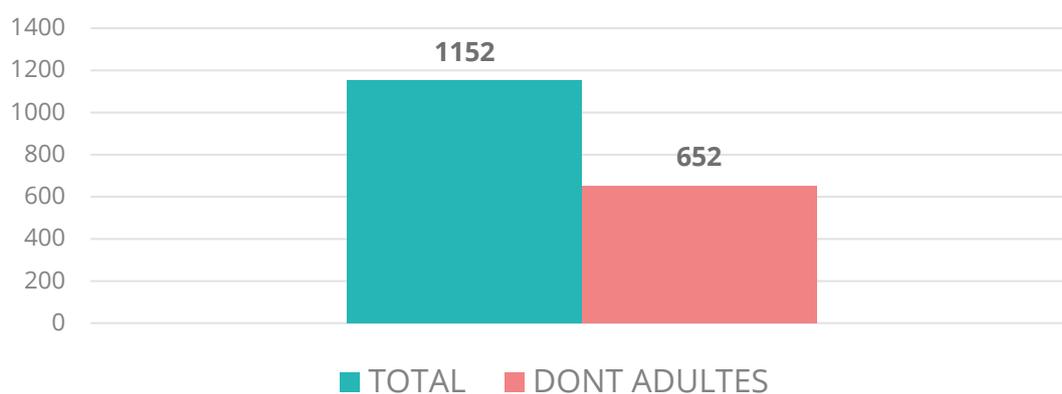
2. Le public

Ensemble de la file active

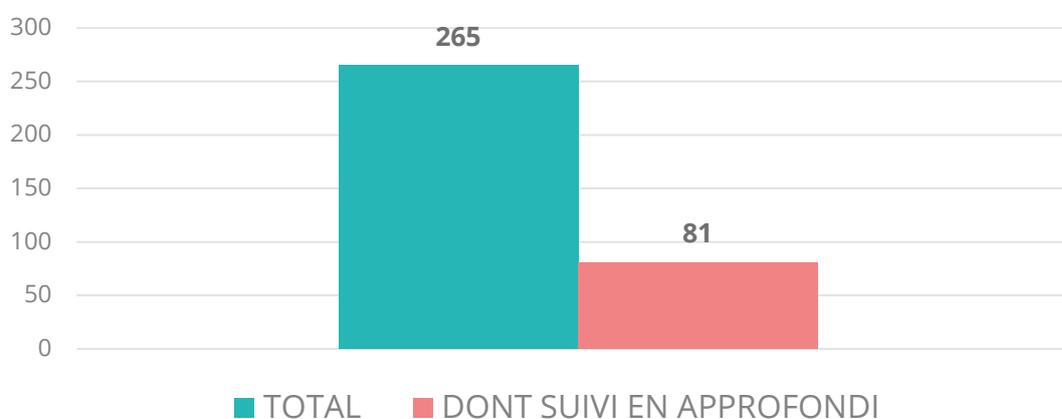
Chiffres clés

1152 personnes accompagnées en 2022

Nombre de **personnes accompagnées** (dont adultes)



Nombre de **personnes accompagnées dans le suivi de leur entreprise**

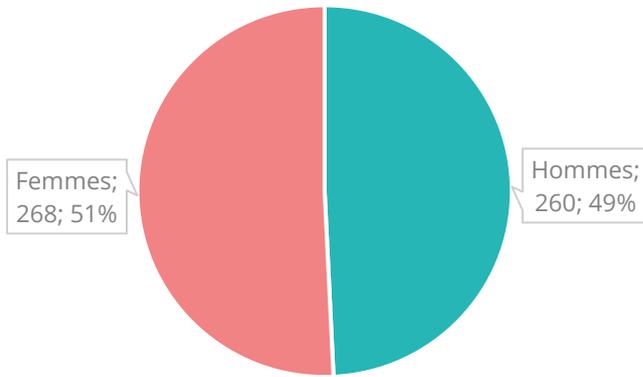


Accompagnement dans le cadre du **RSA**

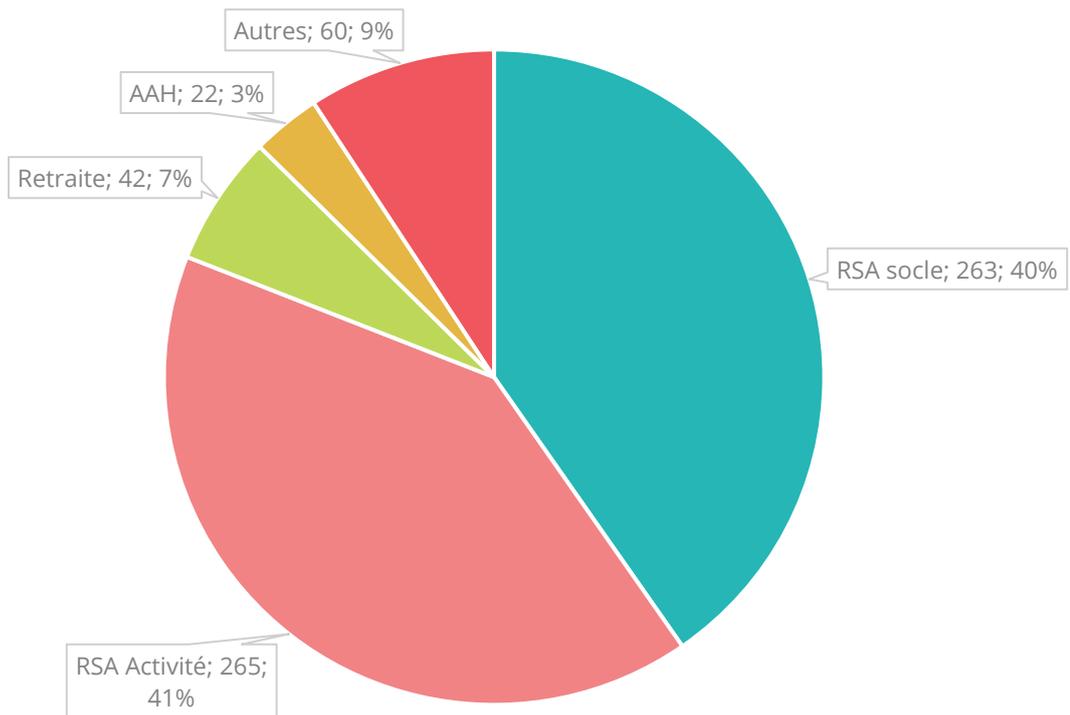
528 personnes accompagnées dans le cadre du RSA

Profil des personnes accompagnées

Répartition hommes/femmes



Répartition selon les ressources



3. L'activité

Activité globale

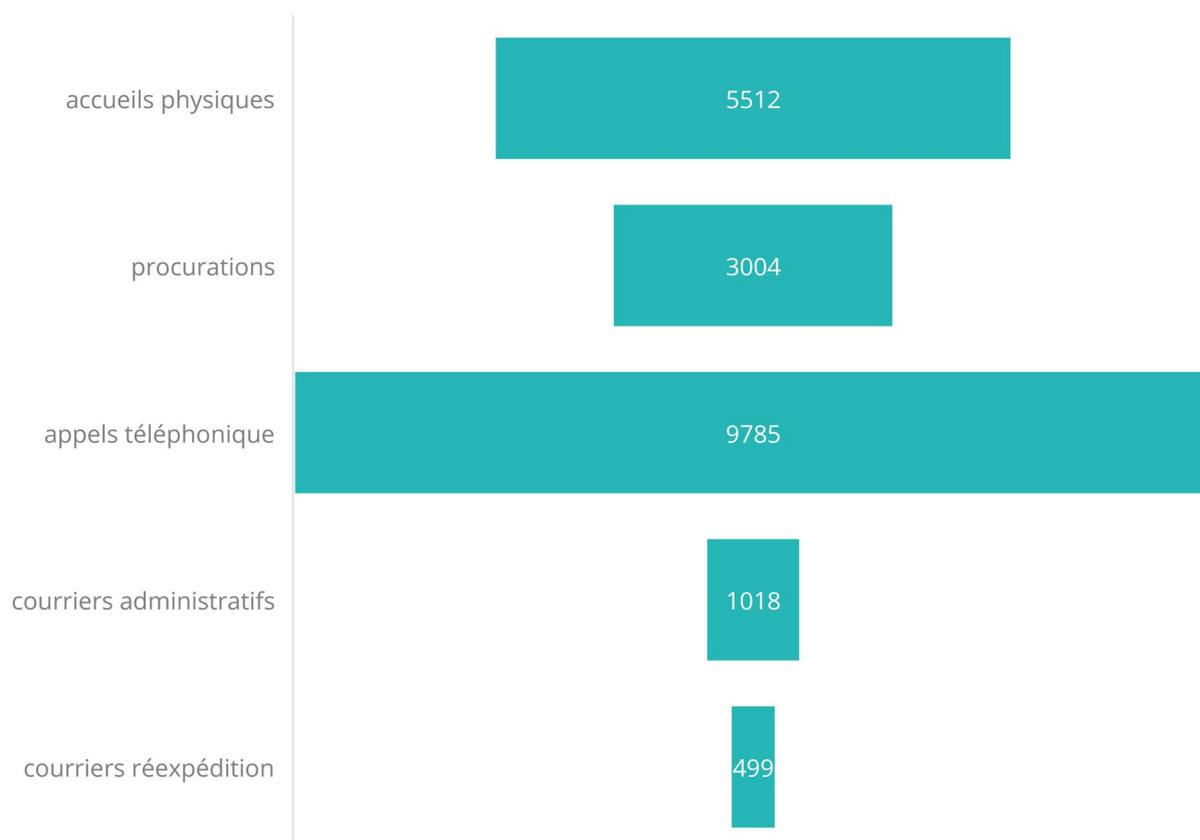
Chiffres clés

1098 Entretiens individuels effectués en 2022

343 Rendez-vous avec les bénéficiaires du RSA

pour la réalisation des Contrats d'Engagements Réciproques

Autres chiffres clés (en quantité d'actions effectuées ou reçues)



Accompagnement à la création et au suivi des entreprises

146 actes liés au suivi d'entreprise



Les actions collectives

66 ateliers réalisés



Actions	Nombre de présences
1 Atelier Karting	7 présences enfants et 4 adultes
7 Ateliers Jeux de Cour et Jeux de Bois	21 présences enfants + 8 adultes
24 Ateliers Enfants	172 présences enfants
5 Ateliers Smoothies	27 présences enfants
5 Ateliers Contes	35 présences enfants + 3 adultes
3 Ateliers Tri Déchets	25 présences enfants
6 Ateliers Cuisine	16 présences adultes
9 Ateliers "Petits savants"	63 présences enfants + 1 adulte
6 Ateliers Accompagnement à la scolarité	9 présences enfants

Focus sur l'atelier Contes

Le centre social Cher Tsiganes met en place de nombreuses activités en direction des familles. Parmi elles, l'atelier contes qui a lieu régulièrement dans l'année, notamment aux beaux jours. Il est destiné aux enfants et aux parents.

Les objectifs sont :

- Susciter l'imagination
- Inciter à la lecture
- Développer l'expression
- Favoriser les liens intergénérationnels



Ces ateliers contes ont eu lieu sur les aires d'accueil et sur les lieux où se déplacent les voyageurs l'été (parcs à Bourges). L'atelier consiste à lire aux enfants différents livres avec différents supports (raconte tapis, castelet...). Une bénévole Conteuse participe à l'animation. L'année dernière une trentaine d'enfants ont participé.

Ces ateliers amènent les enfants à pouvoir découvrir des histoires, à les transporter dans un monde imaginaire.

Les caravanes étant petites, il n'y a souvent pas de place pour stocker des bouquins. Les livres ne font pas partie de l'univers quotidien de la plupart des familles, mais en apportant des contes régulièrement, ils pourront découvrir, voir et feuilleter.

Catherine, bénévole, nous accompagne. « *Tu sais bien raconter les histoires* » lui dit un jeune voyageur. Avec son raconté tapis, Catherine invite les enfants à participer à l'histoire (« roule galette »), chacun a son personnage. Il y a même des instruments de musique pour imiter les bruits. Quelques parents passent, interpellés par les enfants qui veulent partager, s'amuser avec eux.



C'est une animation qui est attendue par les enfants chaque année. Elle permet aussi d'aborder avec les parents des questions liées à la scolarité de leurs enfants, d'évoquer leur enfance quand on voyage d'école en école, les difficultés d'apprentissage...

Chaque année, les histoires sont différentes et on espère pour 2023 clôturer l'activité par un spectacle, pour faire voyager dans un monde imaginaire les enfants comme les parents !

L'accès et le maintien aux Droits Santé

351 personnes accompagnées

942 démarches liées à la santé

et au suivi santé

Focus sur l'unité mobile de prévention santé

96 déplacements

337 personnes bénéficiaires

du service

Des actions Santé ont eu lieu tout au long de l'année.

La présence d'une infirmière au sein de l'équipe a permis de mieux cibler nos interventions. Les maladies chroniques telles que le diabète et les maladies cardiovasculaires sont toujours énoncées par notre public. Le passage de l'unité mobile le lundi AM sur les aires d'accueil est bien repéré par les voyageurs qui sont moins réticents à poser des questions, ou demander des conseils sur leur état de santé.

Les échanges se diversifient à d'autres problématiques telles que l'accès aux soins, la crainte des examens médicaux plus tabous, telles que la gynécologie et l'addiction.

Différents ateliers à destination des enfants ont été réalisés durant l'année. Ces derniers ont permis d'aborder des problèmes de santé publique tels que l'impact de la nutrition et de l'activité physique sur la santé. Ces temps de jeu ont permis d'échanger avec les enfants et leurs parents sur leurs habitudes quotidiennes et l'impact sur leur santé.



Un partenariat avec l'équipe de dépistage cancer a été mis en place. L'intervention en binôme avec Cher Tsiganes a permis de véhiculer des messages de prévention et de réorienter les voyageurs dans leur parcours de soin préventif.

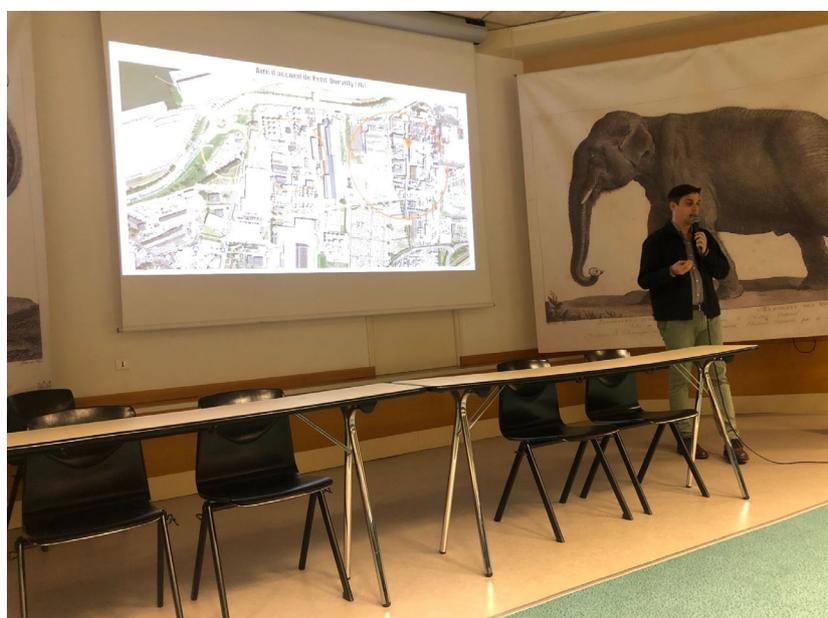


Le partenariat

Cette année, en partenariat, ont eu lieu des temps forts, notamment :

- **La Semaine d'Information sur la Santé Mentale** de la ville de Bourges autour du thème « Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement ». A cette occasion, nous avons invité William ACKER, auteur du livre « Où sont les gens du voyage ? ».

Cher Tsiganes a organisé une rencontre débat dans l'amphithéâtre du Muséum à Bourges avec le juriste William Acker. Voyageur lui-même et représentant de l'Association Nationale des Gens du Voyage Citoyens (ANGVC), William Acker a décrit et dénoncé la dure réalité de l'habitat sur les aires d'accueil des gens du voyage. Cela a permis de battre en brèche les représentations et les idées reçues, de faire le point également sur notre département et les obligations des collectivités en matière d'accueil des gens du voyage. Ce type d'échange nous permet de porter à la connaissance du plus grand nombre et y compris des professionnels venus en nombre lors de cette conférence le mode de vie très méconnu des gens du voyage.



- **Le colloque Parentalité**

Cher Tsiganes s'est investi dans la préparation du colloque via les webinaires parentalité avec d'autres partenaires. La journée du 7ème colloque Reaap fut riche de réflexions et d'échanges avec des élus, des professionnels et des bénévoles d'associations autour du sujet "Être parent aujourd'hui dans nos territoires".



Et des actions qui se développent, notamment :

- Le projet de réflexion avec Bourges Plus, Vesta et Vago pour la création d'espaces dédiés aux enfants sur les aires d'accueil ;
- Les rencontres dans le cadre du Comité d'Animation Départemental de la Fédération des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale (EVS) du Cher pour partager des constats et définir des actions départementales/régionales autour notamment des enjeux numériques, environnementaux et de vieillissement ;
- Participation régulière au comité d'animation SDSF (Schéma Départementale des services aux Familles) ;
- Participation aux commissions de travail dans le cadre de la révision du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage, pilotées par l'Etat et le Conseil Départemental ;
- Un travail avec Val de Berry pour un projet de terrains familiaux près de St Amand Montrond est engagé. Cher Tsiganes est sollicité pour répondre au mieux aux besoins des voyageurs.

Les actions de lutte contre la discrimination, les inégalités

Force est de constater que les voyageurs souffrent toujours d'un antitsiganisme persistant et répandu, alimenté par de nombreux préjugés et stéréotypes, et sont encore les victimes de diverses formes de discrimination qui touchent de multiples domaines comme l'accès à la propriété, le logement, la scolarisation, la domiciliation...

Pour lutter contre ces inégalités, Cher Tsiganes a mis en place des actions notamment :

• **Autour de l'habitat**

- La conférence de William ACKER (voyageur) dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale, qui a dressé un inventaire exhaustif et cartographié des aires d'accueil des Gens du Voyage en France et qui a montré que les voyageurs vivent une véritable discrimination.

- C'est toujours le parcours du combattant pour les voyageurs qui rencontrent beaucoup de difficultés pour obtenir l'eau et l'électricité sur les terrains qu'ils ont achetés. Cher Tsiganes a entrepris de nombreuses démarches avec les communes et les voyageurs pour essayer de faciliter l'accès à ces fluides.
- Les amendes forfaitaires pour installation illicite se multiplient (amende de 500€ qui peut être majorée à 1000€). Une mesure dénoncée par les voyageurs d'autant que la plupart des départements ne respectent pas leurs obligations en termes d'aires d'accueil. Cher Tsiganes a accompagné des familles pour contester ces amendes ou faire des recours. Aussi, à la différence du monde sédentaire, la trêve hivernale empêchant l'expulsion d'un locataire n'existe pas pour les aires d'accueil des gens du voyage. De ce fait, des voyageurs se sont retrouvés exclus d'une ou plusieurs aires d'accueil, les condamnant à errer sur les routes du département pour trouver une solution de stationnement et d'accès à l'eau et l'électricité.
- **Accès aux droits et scolarisation**
 - Des interventions pour échanger, sensibiliser à la culture des gens du voyage auprès des élèves CESF (conseillère Economie Sociale et Familiale) du Lycée Jacques Cœur pour faire connaître la culture des gens du voyage auprès de futurs travailleurs sociaux. De nombreuses autres rencontres sont prévues pour 2023, avec la Croix Rouge et la MJC Asnières par exemple.
 - Certains voyageurs, non lecteurs, rencontrent toujours des difficultés avec le numérique d'autant plus que la majorité des démarches administratives doit se faire, aujourd'hui, obligatoirement en ligne. Cher Tsiganes reste mobilisé pour ce public qui se sent dépassé et exclu par les nouvelles technologies.
 - Quelques voyageurs se sont vu refuser l'inscription de leurs enfants à l'école par certaines communes. Au vu des décisions de certains maires ne voulant pas scolariser les enfants de voyageurs, Cher Tsiganes a engagé des démarches de médiation, avec rappel à la loi, entre les communes concernées et les voyageurs.
 - L'année 2022 s'est révélée être une année de changement pour les inscriptions CNED. Les voyageurs ont rencontré beaucoup de difficultés pour inscrire leurs enfants. Les conditions d'inscriptions ont été modifiées et communiquées très tard. Les démarches se sont complexifiées au désavantage des voyageurs qui pour certains ont dû faire des recours au rectorat pour bénéficier du CNED. Certains dossiers sont toujours en cours. Cher Tsiganes a accompagné beaucoup de familles dans leurs démarches qui se sont avérées très longues. La suppression du CNED partagé (Collège et CNED) a été très mal vécue par les voyageurs qui voyaient en cette proposition une scolarisation adaptée à leur mode de vie.



Pour répondre au mieux aux besoins des « Gens du voyage », le défenseur des droits a publié un dépliant et des fiches thématiques sur lesquelles nous nous appuyons. Ces fiches visent à les aider à faire respecter leurs droits et faciliter leurs recours à l'institution. Nous sommes également régulièrement en lien avec le délégué du défenseur des droits sur le département du Cher.

Les ateliers de correspondance



L'atelier de correspondance a été mis en place en décembre 2021.

Il s'agit de temps d'accueil réservés aux voyageurs sollicitant une aide pour la rédaction de courriers administratifs ou l'élaboration de supports écrits divers (CV, sites internet, etc.). Ces créneaux dédiés permettent de prendre le temps d'accueillir des besoins plus spécifiques et d'accompagner au mieux vers une réponse. Des permanences ont également lieu sur les aires d'accueil en fonction des besoins.

En 2022, une demi-journée a été consacrée chaque semaine à cet atelier. 31 personnes en ont bénéficié - dont 4 à au moins deux reprises - pour 49 actes réalisés au total.

Le premier besoin observé est celui de **l'aide à la rédaction de courrier**. Viennent ensuite les demandes liées à l'insertion professionnelle : rédaction de lettre de motivation, conception de CV ou création de sites internet gratuits pour l'entreprise.

L'atelier de correspondance a aussi permis de débloquer du temps pour la création d'un carnet visant à développer l'autonomie des voyageurs dans le suivi de leurs démarches administratives. La distribution de ce carnet auprès des voyageurs est expérimentée depuis le début de l'année 2023. Il a reçu un accueil favorable ; son utilité sera à confirmer dans la durée.

Au terme de cette première année d'expérimentation et au vu de la demande, le temps consacré à l'atelier de correspondance va être augmenté à raison d'une demi-journée hebdomadaire supplémentaire.

Conclusion

Nous constatons que la demande d'accès aux droits reste forte et nous continuons les accompagnements autour des démarches administratives.

De plus, le nombre de demande de domiciliation est en progression constante. La mise en couple d'enfants domiciliés à Cher Tsiganes permet un climat de confiance et les jeunes désirent être accompagnés dans leurs démarches administratives.

En 2023, nous souhaitons renforcer le « Conseil de Centre » et continuer à améliorer les conditions de vie sur les aires d'accueil à travers la création d'espaces dédiés aux enfants. Notre projet social 2019-2023 prenant fin, nous investirons une bonne partie de l'année sur l'évaluation du projet afin de réajuster nos actions et élaborer un tout nouveau projet social.



RAPPORT D'ACTIVITE

Tsiganes 41

L'année 2022 a vu la rédaction de notre nouveau projet social qui a été présenté puis validé par la CAF du Loir et Cher, début d'année 2023.

Ce nouveau projet vise à garantir l'accès aux droits et encourager la citoyenneté des voyageurs, développer le lien social et la mixité. L'accomplissement de ces axes stratégiques ne peut se faire sans la participation et l'implication de notre public dans le fonctionnement du Centre Social.

En 2022, nous avons continué d'assurer la mise en œuvre des accompagnements des allocataires du Revenu de Solidarité Active. Nous avons également travaillé en collaboration avec le Conseil Départemental du Loir et Cher pour la mise en place d'outils de suivis dans le cadre du dispositif Fonds Solidarité Européen.

L'équipe a démarré de nouveaux projets, notamment autour de la scolarité, en proposant du soutien scolaire depuis la rentrée de Septembre et en développant notre partenariat avec l'Education Nationale. Nous poursuivons notre accompagnement à la création et la gestion des entreprises et développons de façon significative l'Unité Mobile de Promotion et de Prévention de la santé.

Enfin, Nous avons intégré en Octobre 2022 de tout nouveaux locaux qui améliorent nettement nos conditions d'accueil du public et les conditions de travail des salariés. Ces locaux vont permettre à l'équipe de développer nos animations et actions envers les enfants et les familles.

1. La structure

Coordonnées

Nom du service	Tsiganes 41
Adresse	26 rue Delaune 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY
Téléphone	02.54.83.93.88
Mail	accueil.tsiganes41@apleat-acep.com
Siret	333 121 051 00135
Date d'ouverture	06/12/2004
Capacité	NC
Statut	Privé associatif
Nom et fonction du responsable	Alison AUBERGER Cheffe de Service
ORGANISME GESTIONNAIRE	
Organisme gestionnaire	APLEAT-ACEP
Adresse	10 bis, Boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS
Téléphone	02.38.62.96.05
Mail	pascale.neveu@apleat-acep.com
Nom et fonction du responsable	Présidente de l'association : Claire BOTTE Directrice générale : Pascale NEVEU

Lieux d'intervention

L'espace de vie sociale Tsiganes 41 est situé au 26 rue Delaune à Romorantin-Lanthenay.

Modalités d'intervention

Les missions

L'espace de vie sociale Tsiganes 41 accueille et accompagne le public des Gens du voyage dans l'ensemble de leurs démarches d'insertion et de citoyenneté au plus près des lieux de vie.

Tsiganes 41 contribue à renforcer l'accès au droit commun des voyageurs en veillant à la mixité sociale, de genre, intergénérationnelle et culturelle, en favorisant la participation citoyenne.

Les valeurs

L'espace de vie sociale Tsiganes 41 est un lieu d'initiatives, d'échanges et de rencontres qui intègre 3 valeurs fondamentales :

- La dignité humaine
- La solidarité
- La démocratie

Les agréments

Tsiganes 41 est signataire de trois conventions avec les services de l'Etat et propose plus particulièrement aux voyageurs :

- Agrément pour la domiciliation délivré par la DDETSPP du Loir-et-Cher : adresse administrative, accès aux droits, lecture et réponse aux courriers, réexpédition
- Convention avec le CD41 : référent unique de parcours RSA, insertion sociale et professionnelle
- Convention avec la CAF pour mener des actions en direction du lien social, de la mixité et de la citoyenneté : lieu participatif, animations, ...

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

5/7 jours

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h 13h30-17h15	9h-12h 13h30-17h15	9h-12h 13h30-17h15	9h-12h 13h30-17h15	9h-12h



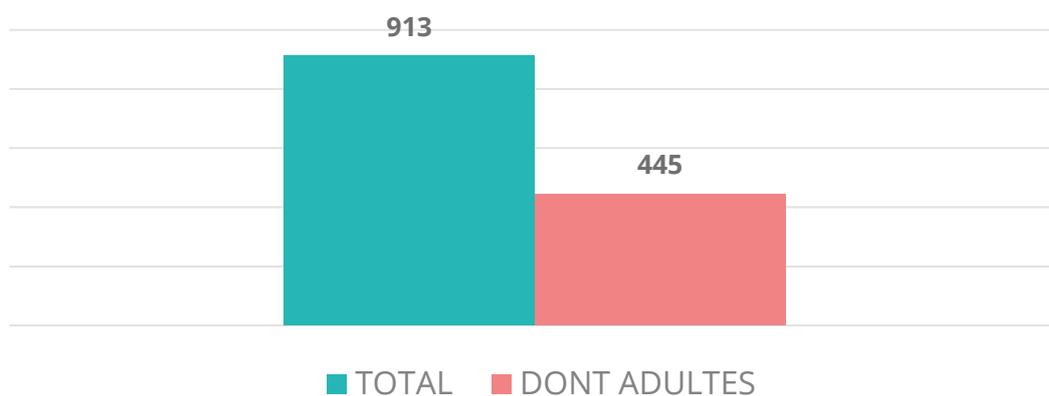
2. Le public

Ensemble de la file active

Chiffres clés

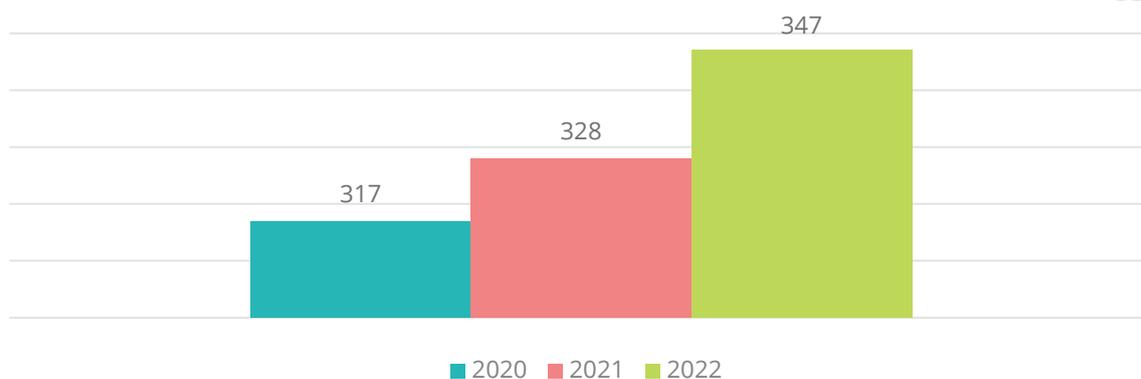
913 personnes accompagnées en 2022

Nombre de **personnes accompagnées** (dont adultes)



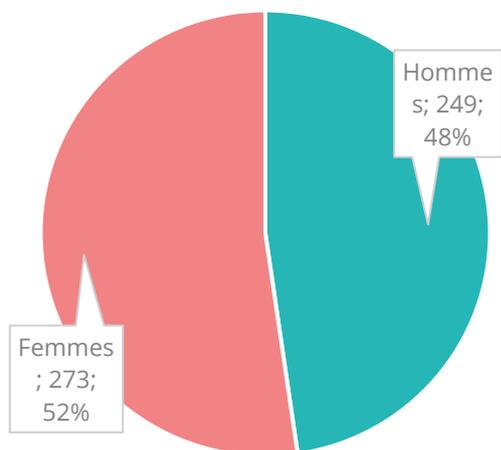
347 Familles domiciliées en 2022

Evolution du nombre de **familles domiciliées** sur les 3 dernières années

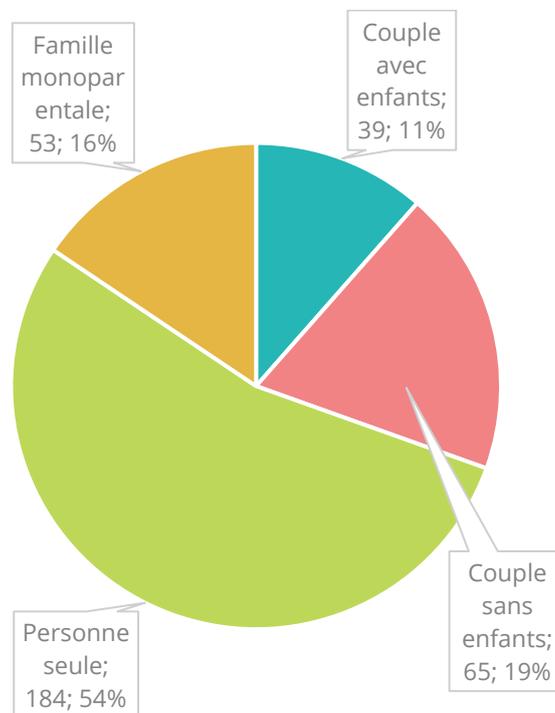


Profil des personnes accompagnées

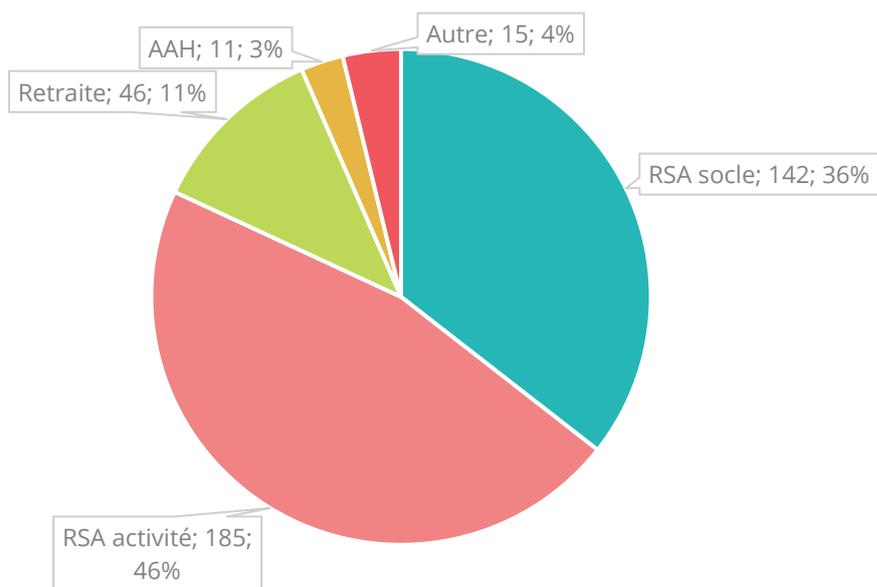
Répartition hommes/femmes



Typologie des familles accompagnées



Répartition selon les ressources



3. L'activité

Activité globale

3 962 personnes reçues en accueil physique

5 532 appels téléphoniques

Accompagnement à la création et au suivi des entreprises

L'accompagnement à la création et au suivi des entreprises a été important en 2022 et concerne plusieurs secteurs d'activités tels que **le commerce, le loisir et les espaces verts, travaux en extérieur**.

L'année 2022 a permis de poursuivre le suivi des micro-entreprises existantes et celles créées en 2021, de stabiliser et/ou développer celles-ci. La crise sanitaire, moins présente, a donné envie surtout aux jeunes de créer leurs micro-entreprises.

A cela, **l'emploi salarié dans le domaine agricole reste une ressource financière non négligeable** pour certains. Le dispositif « cumul salaire RSA » est source de motivation, il encourage à la reprise d'activité. En 2022, ce sont 31 demandes de « cumul salaire RSA » qui ont été réalisées.

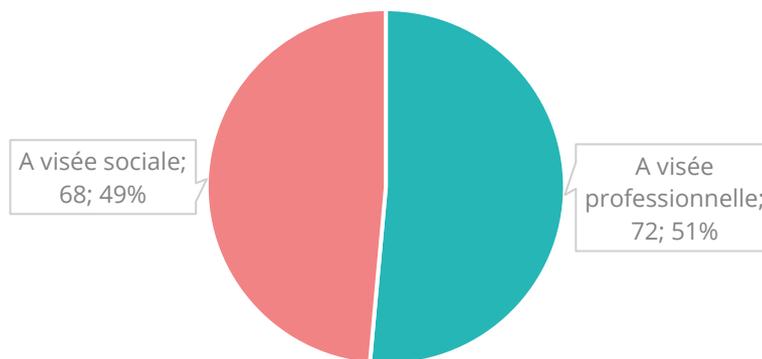
Certains jeunes sont attirés par l'emploi salarial. Aussi, l'équipe oriente vers les partenaires adéquats tels que mission locale, agence d'intérim, structure d'insertion par l'activité économique.

Accompagnement en faveur des allocataires du RSA

264 Rendez-vous avec les bénéficiaires du RSA

pour la réalisation des Contrats d'Engagements Réciproques

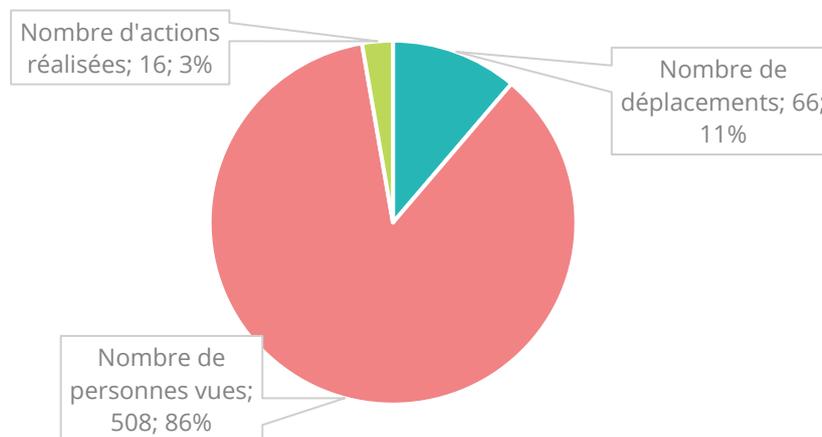
Répartition des contrats d'engagement réciproques



L'Apléat-Acep continue l'accompagnement socio-professionnel pour les allocataires du RSA, issus de la communauté des gens du voyage, sur le territoire d'intervention des MDCS Sud-Loire et Romorantin-Lanthenay, dans le cadre du marché avec le Conseil Départemental du Loir et Cher.

A ce jour, ce sont **213 suivis** qui ont été orientés à l'Apléat-Acep par le CD41 sur les 280 mesures attendues.

Unité Mobile de prévention et promotion de la santé



Des actions santé ont eu lieu tout au long de l'année sur les aires d'accueil du département.

Différents ateliers à destination des enfants ont été réalisés durant l'année sur les thèmes de la prévention dentaire et de la nutrition. Ces derniers ont permis d'aborder des problèmes de santé publique tel que l'impact de la nutrition et de l'activité physique sur

la santé. Ces temps de jeu ont permis d'échanger avec les enfants et leurs parents sur leurs habitudes quotidiennes et l'impact sur leur santé.



Un partenariat avec la PMI et le CEGIDD a vu le jour. Ces visites sur les aires d'accueil sont très appréciées par les voyageurs qui investissent pleinement ces temps d'échanges avec les professionnels de la santé.

Face à ce succès, les projets avec les partenaires continuent à se développer et donnent vie à de nouvelles actions qui tendent à répondre aux problématiques rencontrées par notre public.

Aide à la scolarité

En 2022, les modalités d'inscription CNED ont changé. Nous avons accompagné les familles dans les démarches qui se sont complexifiées au désavantage des voyageurs qui pour certains ont dû faire des recours au rectorat pour bénéficier du CNED. Certains dossiers sont toujours en cours. Tsiganes 41 a accompagné beaucoup de familles dans leurs démarches qui se sont avérées très longues.

De plus, il a été mis en place l'aide à la scolarité auprès des jeunes de 12 à 15 ans inscrits au cours du CNED.

Le partenariat avec les classes EFIV et le CNED et la médiation auprès des familles a permis d'alerter sur l'obligation de scolarisation et de lutter contre l'absentéisme à l'école primaire.

L'équipe a participé également aux journées de l'illettrisme organisées par le département.

Le projet de Centre social

Le projet social de l'EVS se terminant en décembre 2022, un projet Centre Social a été élaboré par Tsiganes 41 et proposé à la CAF du Loir et Cher.

Une phase d'évaluation de l'EVS 2018-2021 a permis l'écriture du projet centre social avec les actions à mener en équipe dans nos murs et à l'extérieur.

Les axes forts de ce nouveau projet sont de **favoriser la prise d'initiative des voyageurs** et de **développer leur pouvoir d'agir**, de **garantir l'accès aux droits**, **encourager la citoyenneté**, de **développer le lien social** et de **lutter contre l'antitsiganisme**.

La participation des usagers reste le moteur des actions et l'équipe est à l'écoute des propositions éventuelles.

En Octobre 2022, nous avons déménagé et intégré de nouveaux locaux plus spacieux qui sont plus adaptés à notre activité et qui améliorent les conditions de travail de l'équipe.

Conclusion

Du fait des obligations moins contraignantes en 2022 par rapport à la crise sanitaire, les gens du voyage ont pu reprendre les déplacements d'où un accueil physique un peu moins élevé qu'en 2021. Ceux-ci se sont intensifiés à partir d'octobre 2022 du fait du déménagement de la structure qui a engendré des démarches administratives pour le changement d'adresse.

Nous constatons également que certains voyageurs ont été davantage vers les structures comme France Service, répondant à leurs problématiques. La crise sanitaire a développé chez certains de nouvelles stratégies.

La demande d'accès aux droits reste forte et nous continuons les démarches administratives.

De plus, Le nombre de demande de domiciliation est en progression constante. La mise en couple d'enfants domiciliés à Tsiganes 41 permet un climat de confiance et les jeunes désirent être accompagnés dans leurs démarches administratives.

Le nombre de suivis RSA a également progressé avec des orientations en continue. Actuellement, 213 personnes sont accompagnées dans le cadre de l'appel d'offre du CD41 sur 280 prévues.

Des jeunes sont de plus en plus intéressés par l'emploi salarial et s'orientent vers la mission locale, notamment avec le dispositif « un jeune, une solution ».

L'année 2022 s'est conclue par la rédaction et le dépôt du projet Centre social dans l'objectif d'obtenir l'agrément.

Le changement de local effectué en octobre 2022 va permettre de développer ateliers et activités de groupe.

CONCLUSION GENERALE

Pascale NEVEU, Directrice Générale

En synergie avec les propos liminaires de notre Présidente, et aux termes de ses trois premières années d'existence de l'Apléat-Acep, l'année 2022 est celle de la pleine mise en œuvre de la fusion, après une sortie de crise sanitaire, pour ne constituer qu'une seule entité.

À l'instar de nombreux projets innovants, mais aussi des Projets, Associatif, d'Établissements et de Services, plusieurs phases se succèdent pour expérimenter, évaluer et amender les modalités organisationnelles de déploiement effectif d'un processus de fusion.

Procéder à une fusion d'Associations, c'est s'unir pour renforcer son ancrage territorial.

Au regard de la baisse des subventions publiques, du manque de ressources humaines, d'une réglementation accrue nécessitant un haut niveau d'expertise en multiples domaines, les acteurs associatifs, pour continuer d'exister sont poussés à se regrouper.

Si plusieurs formes de regroupements existent,

- la coopération sous forme de groupements d'entraide pour répondre à un besoin commun et ponctuel,
- la mutualisation qui consiste à mettre à disposition les compétences de chacune des associations au service de toutes,
- la fusion, qui répond à un projet commun au travers d'une nouvelle entité, où coexistent coopération, mutualisation mais aussi et surtout harmonisation.

Les administrateurs de nos deux associations natives ont, selon des objectifs communs et partagés, acté une fusion des entités dont ils assuraient la gouvernance, pour rester maître de leur avenir, dans le droit fil de leur engagement au service d'un projet fondé sur des valeurs humanistes.

Cette vision commune, est largement affirmée dans le Projet Associatif, élaboré à la veille de la fusion :

- Militantisme
- Singularité
- Créativité
- Ethique

Impartialité, neutralité, bienveillance, regard inconditionnel, ... et capacité à dire NON si cela nuit aux valeurs, réflexion et libre arbitre.

Et enfin, la construction d'une culture commune avec une spécificité « Penser régional et agir local ».

Au-delà de leurs propres frontières, l'action des associations contribue au développement et à la transformation des territoires qui les entourent. Mais la place occupée par les valeurs oblige les associations à repenser en partie la gestion, en recherchant une performance multicritère.

Alors que la réduction des marges de manœuvre associatives est souvent mise en avant par les acteurs et travaux universitaires, paradoxalement, ces démarches de rapprochement contribuent à redynamiser et réaffirmer la dimension sociopolitique des associations.

Entre approche « Humaniste » et « Entrepreneuriale », notre association revendique une vision de la gestion au service de l'utilité sociale, où l'entrepreneuriat social permet notamment d'adapter ses organisations au contexte économique et politique d'aujourd'hui.

Entreprendre c'est oser ; innover c'est inventer : oser inventer, c'est chercher des réponses, des solutions lorsqu'il n'y en a pas, c'est ce que nous faisons au quotidien dans le secteur PDS « Personnes en difficultés spécifiques », face à des situations de plus en

plus complexes et une précarité psychosociale grandissante dans un contexte d'inflation, succédant à une crise sanitaire mondiale sans précédent.

Au-delà des objectifs de décroisement et d'amélioration de la qualité des accompagnements, l'attention portée à l'inscription du sens et du projet dans les textes fondateurs de l'Apléat-Acep se retrouve largement dans le Plan d'Orientations Stratégiques Associatif élaboré en 2022, pour la période 2023/2027, dont certaines actions ont déjà été mises en œuvre.

Les orientations stratégiques sont un ensemble de décisions qui permettent d'orienter l'avenir pour que l'Association subsiste dans le temps, associées aux Plans Pluriannuels d'Investissement, élaborés sur une durée de 5 ans également, ces 2 outils de pilotage complémentaires, donnent plus de visibilité et de lisibilité aux parties prenantes, feuille de route interne et grille de lecture externe.

Pour cela, trois critères ont été pris en compte :

- la pertinence, c'est-à-dire la cohérence avec la situation de l'association,
- l'acceptabilité, en s'interrogeant sur les résultats, seront-ils suffisants et acceptables, quelle prise de risques cela engendre ?,
- la faisabilité, quelles sont les compétences et ressources dont nous disposons ?

Il est donc essentiel, pour chacune et chacun, d'avoir accès et de connaître les enjeux stratégiques de l'Apléat-Acep, dont le Conseil d'Administration m'a confié le pilotage, le déploiement par l'intermédiaire des chefs de service et la mise en œuvre par tous.

Chacune et chacun, de sa place, se doit d'adhérer aux valeurs de l'Association et engager son action en adéquation avec sa stratégie de gouvernance, dans un respect mutuel et en accordant une place centrale au Public auprès duquel nous avons choisi d'œuvrer en promouvant l'auto-détermination, dans un esprit de cohésion pour ensemble aller plus loin dans la lutte contre la stigmatisation dont la principale conséquence est l'exclusion.

Je remercie chaleureusement le Conseil d'Administration pour la confiance qu'il m'accorde, pour son expertise, son implication et son ouverture d'esprit qui favorise sans cesse l'innovation, la prise d'initiatives et de risques mesurés ;

Je remercie l'équipe d'encadrement pour leur pilotage des établissements, des professionnels, des stagiaires et des bénévoles,

Je remercie l'ensemble des professionnels pour la qualité et la bienveillance dans l'exécution de leur travail.

Et enfin, je remercie et je salue l'équipe du service de Direction Générale qui sans compter met tout en œuvre pour répondre aux exigences réglementaires en constante augmentation et de plus en plus complexes (gestion administrative et comptable, sécurité, accessibilité, santé, conditions de travail, ressources humaines, etc...), attentes et spécificités des multiples institutions/financeurs du secteur social et médico-social, mais aussi connaissance des dispositifs, des publics et des prestations que nous dispensons pour une parfaite compréhension des enjeux du terrain et vous assister au mieux, dont le renforcement a été possible grâce à la fusion.

Je ne cache pas ma fierté de représenter cette Association Humaine et Entreprenante et de vous représenter, professionnels et personnes accueillies et accompagnées par l'Apléat-Acep !